

# Adolescents sans-logement. Grandir en famille dans une chambre d'hôtel

Rapport d'enquête



observatoire  
du **samusocial** de Paris



# *Adolescents sans-logement. Grandir en famille dans une chambre d'hôtel*

Résultats de l'enquête qualitative en Ile-de-France et à Tours

*Directeurs scientifiques et rédacteurs*

Odile Macchi, sociologue, Observatoire du Samusocial de Paris.

Nicolas Oppenheim, sociologue, Université de Tours.

*Confection des cartes*

Aude Cordone, assistante de recherche, Observatoire du Samusocial de Paris.

*Transcription des entretiens*

Aude Cordone, assistante de recherche, Observatoire du Samusocial de Paris.

Odile Macchi, sociologue, Observatoire du Samusocial de Paris.

# REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier les adolescents qui ont accepté de participer à l'enquête, les familles qui nous ont accueillis et ont bien voulu répondre à nos questions, et les équipes hôtelières qui nous ont orientés et renseignés sur le fonctionnement de chaque hôtel.

L'enquête n'aurait pu avoir lieu sans l'intermédiation des associations assurant le suivi social des familles, et l'introduction auprès des familles des travailleurs sociaux. Nous remercions en particulier Clémence Lisembard, Muriel Lachaud, Emilie Donque, Clara Krynen et Tahirou Ndoye de la Croix Rouge, Brigitte Hamon et Karen Vasseur du Centre d'action sociale de la ville de Paris, Frédéric Pysson, Magali Germé, Laure Bénard de l'APTAM, Pascal Dabouis, Karine Devineau et Celia Vallet de l'association Entraide et Solidarités.

Pour l'accès au terrain en Seine-et-Marne, nous remercions Catherine Urbaniack, Aurore Bleuet, Evelyne Fikuart, Elsa Stemper, Laurent Dafniet, Marie Lacour, Gwladys Foucault et Stéphane Gros du SIAO 77.

Pour l'étude menée à Tours, nous remercions Chantal Beauchamp et Patrick Bourbon de RESF 37.

Pour leur accueil au Défenseur des Droits pendant l'enquête et les riches discussions qui ont accompagné la présentation des observations en cours, nous remercions Martin Clément, Sarah Lehberger et Béatrice Robert de Massy.

Les services du Samusocial de Paris nous ont apporté de nombreuses ressources tout au long de l'enquête, en particulier Sabine Elmourtada, Sophie Brunetti de l'EMIS, Stéphanie Tocqué, Eric Thébault, Luce Gatecould, Delphine Hamiache, Nicolas Boyer, Rhani Khelifa du PHRH, Emmanuelle Guyavarch de la Régulation.

L'équipe de l'Observatoire nous a également accompagnés à divers stades de l'étude, en particulier Erwan Le Méner et Catherine Cavalin pour leurs relectures attentives et leurs précieux conseils, ainsi que Mathilde Quéré et Emilie Ségol.

Nous remercions pour finir Stéphane Baciocchi pour ses conseils avisés sur les cartes, ainsi que Cécil Robert pour son aide iconographique, et Daniel Azélie pour le visuel de couverture.

# SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| REMERCIEMENTS .....  | 5   |
| SOMMAIRE .....   | 6   |
| INTRODUCTION .....   | 9   |
| Chapitre 1 : Des vies mouvementées et discontinues. Une histoire résidentielle des jeunes hébergés en famille à l'hôtel..... | 15  |
| Des adolescents migrants .....   | 15  |
| L'arrivée en France et la découverte de l'hôtel .....  | 19  |
| L'hôtel, point de chute inattendu dans un monde nouveau.....   | 20  |
| L'hôtel, nouvelle épreuve dans une histoire résidentielle jalonnée d'obstacles.....  | 25  |
| L'épreuve du nomadisme hôtelier.....   | 31  |
| Des parcours hôteliers difficiles à reconstituer .....   | 33  |
| Des formes d'instabilité résidentielle qui pèsent sur les parcours adolescents .....   | 45  |
| L'impossible ancrage résidentiel.....  | 59  |
| Le quartier de résidence : un simple décor des mobilités quotidiennes .....  | 59  |
| Espèces de quartiers.....  | 64  |
| Chapitre 2. Vivre en hôtel avec sa famille : comment trouver sa place dans un espace commun et régulé ? .....                | 73  |
| L'hôtel : un espace d'interdictions .....  | 75  |
| Les obstacles à la cuisine quotidienne et leurs répercussions sur la vie des adolescents .....                               | 75  |
| Une réglementation qui met en échec toute appropriation des lieux .....  | 82  |
| La chambre d'hôtel : un espace d'impossibilités.....   | 97  |
| Des espaces aux propriétés très contraignantes.....  | 98  |
| L'impossible intimité .....  | 104 |
| Une chambre à tout faire : la place de l'adolescent dans un espace familial partagé et multifonctions .....                  | 114 |
| "Ne rien faire" : entre temps passé sur son téléphone et absence de perspective. ....  | 120 |
| L'exceptionnelle victoire du temps libre .....   | 121 |

|  |     |
|--|-----|
| Du temps pour soi sans espace pour soi : “Je suis sur mon téléphone” .....                                   | 123 |
| Chapitre 3 : Vivre sa vie d’adolescent.....  | 130 |
| Le poids des démarches administratives et de la pauvreté des parents sur le quotidien des adolescents .....  | 130 |
| Vivre dans une famille pauvre.....   | 130 |
| Être au cœur des démarches administratives.....  | 135 |
| L’école comme autre monde des adolescents en hôtel .....   | 139 |
| Un nombre important d’adolescents non scolarisés .....   | 139 |
| Un parcours scolaire faiblement maîtrisé et mis à l’épreuve des changements d’hôtel.....                     | 142 |
| .... Mais qui s’impose comme point de stabilité .....  | 154 |
| L’ennui des vacances .....   | 163 |
| CONCLUSION .....   | 166 |
| BIBLIOGRAPHIE.....   | 170 |
| LISTE DES ANNEXES.....   | 175 |
| ANNEXE 1 - Liste des cartes .....  | 176 |
| ANNEXE 2 - Liste des tableaux .....  | 177 |
| ANNEXE 3 - Liste des photographies .....   | 178 |
| ANNEXE 4 Règlement de fonctionnement à destination des personnes hébergées à l’hôtel par le Samusocial ..... | 179 |





# INTRODUCTION

Les familles constituent une part considérable de la population sans-logement : depuis la fin des années 1990, un nombre croissant d'entre elles, majoritairement étrangères, sont privées de logement et occupent le système d'hébergement (Guyavarch et Le Méner, 2014 ; Dietrich-Ragon, 2017), en particulier dans d'importantes agglomérations où l'accueil généraliste a complété ou suppléé les carences de dispositifs spécialisés dans l'accueil d'étrangers, de demandeurs d'asile en particulier. Pour l'Ile-de-France, en plus des familles hébergées en centre d'hébergement d'urgence (CHU), de réinsertion sociale (CHRS) ou pour demandeurs d'asile (CADA), plus de 21 000 familles ont été hébergées en hôtel social en 2017 (soit 58.247 personnes). Elles étaient un peu moins de 15.000 en 2013 (soit 44.075 personnes). Cette année-là, l'enquête ENFAMS a permis de décrire les parcours, conditions de vie et état de santé des familles sans logement. A partir de questionnaires soumis à un échantillon aléatoire de 801 familles, cette enquête a mis en évidence les conséquences de l'hébergement d'urgence, en particulier en hôtel, sur le quotidien des enfants et leur scolarité. Elle a notamment révélé les difficultés d'insertion scolaire et sociale des enfants sans logement, mais également l'importance pour eux et leur famille de l'école comme point fixe, afin de faire face à l'instabilité résidentielle à laquelle ils sont soumis (Le Méner et Oppenchain, 2015 a et b).

La situation des adolescents n'entrait pas dans le champ de l'enquête ENFAMS, en raison de leur plus faible proportion parmi les mineurs hébergés en famille (d'après les données du 115 de Paris de l'époque). Pourtant, nous avons l'intuition que le passage de l'école primaire à l'enseignement secondaire modifiait l'expérience de la vie à l'hôtel, tant du point de vue des efforts scolaires à fournir, des relations de sociabilité à entretenir avec les pairs, de la gestion de l'intimité dans un espace confiné comme peut l'être un centre d'hébergement ou un hôtel (où les visites sont interdites), que des relations avec les parents. Nous avons soumis en ce sens une demande de financement pour une enquête complémentaire à ENFAMS au Défenseur des droits.

La présente étude vise ainsi à combler cet angle mort de l'enquête ENFAMS, en **caractérisant le plus finement possible les existences quotidiennes des adolescents hébergés en hôtel social, leurs modes de sociabilité, leurs façons de s'organiser, de gérer les difficultés et les obstacles qu'ils rencontrent, la manière dont ils emploient leur temps, ou dont le temps (l'administration, les parents, la distance de l'hôtel) les emploie**. Cette focalisation sur la population adolescente hébergée en hôtel social nous semblait d'autant plus importante que nous manquons, de manière

plus générale, de connaissance sur les adolescents sans logement, même si quelques recherches ont été menées sur les migrants isolés<sup>1</sup>. Si notre rapport complète l'enquête ENFAMS, les résultats de cette enquête nous permettent néanmoins de contextualiser les trajectoires des adolescents hébergés en hôtel social et d'en évaluer la portée- même s'il est important de rappeler que les familles investiguées dans le cadre d'ENFAMS ne résidaient pas seulement en hôtel social, mais également en centre d'hébergement d'urgence, de réinsertion sociale ou pour demandeurs d'asile. De même, la situation scolaire, les loisirs, les pratiques de mobilité, etc. des adolescents vivant en hôtel social sont mises en comparaison dans ce rapport, autant que faire se peut, avec les pratiques des adolescents en population générale, ou plus spécifiquement avec les adolescents vivant en quartier d'habitat social et/ou issus de ménages pauvres.

Ces comparaisons et contextualisations permettent de mieux cerner la spécificité de l'expérience des adolescents en hôtel et de démêler le poids de différentes variables sur leurs pratiques : un effet d'âge, un effet du contexte hôtelier et plus largement des trajectoires résidentielles, un effet de la pauvreté économique ou de la précarité administrative, etc. (sans qu'il soit possible de décider quel est, s'il en est, le facteur déterminant sur l'expérience des adolescents). Un des principaux enjeux du rapport est de décrire finement le poids de ces différentes variables dans les expériences adolescentes de la vie en hôtel, en resituant ces expériences dans leur complexité et leur multi-dimensionnalité.

Ces variables structurent fortement les trois chapitres de ce rapport : dans le premier chapitre, nous retraçons la trajectoire de prise en charge des adolescents dans le système d'hébergement, et la manière dont celle-ci s'articule avec leur histoire migratoire et résidentielle antérieure ; dans le deuxième chapitre, nous montrons comment les caractéristiques de l'hébergement hôtelier contraignent fortement la façon dont les adolescents occupent un espace domestique limité et offrant peu de commodités ; enfin, dans le dernier chapitre, nous décrivons la forte influence des difficultés économiques, sociales et administratives des adolescents sur leur scolarité et leurs relations amicales. Elles sont néanmoins présentes en arrière-fond dans l'ensemble des descriptions que nous opérons des expériences adolescentes. Les trois chapitres ne prennent en

---

<sup>1</sup> Peu de travaux portent sur le quotidien et le parcours des adolescents sans-logement, en dehors du travail d'Emilie Duvivier. Duvivier Émilie (2012), *Entre protection et surveillance. Parcours et logiques de mobilité de jeunes migrants isolés*. Thèse de doctorat, Université de Lille 1, 417 p., ou des études sur certaines catégories de jeunes à la rue. Chobeaux, François (2004), *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Paris, La Découverte, ou sur les jeunes un peu plus âgés, Pimor, Tristana. *Zonards. Une famille de rue*. Presses Universitaires de France, 2014.

effet tout leur sens que dans leur mise en relation, qui permet de renseigner les différentes manières d'habiter des adolescents hébergés en hôtel social (entendues comme les rapports entretenus aux différents espaces que les adolescents fréquentent, plus ou moins quotidiennement). Les descriptions des expériences adolescentes éclairent notamment la relation entre la vie quotidienne dans une chambre d'hôtel et les manières d'investir les sphères familiale, scolaire et amicale. Ce faisant, ces descriptions permettent de mieux comprendre ce qui est commun à l'ensemble des adolescents vivant en hôtel social, ainsi que ce qui les différencie. Elles constituent aussi une condition nécessaire pour, non seulement alerter l'opinion sur la situation des adolescents sans logement, mais également entrevoir comment des solutions permettraient d'améliorer leur quotidien, à travers leurs conditions d'hébergement ou de suivi social.

Afin de décrire la façon dont la vie à l'hôtel structure les existences des adolescents, nous nous appuyons principalement sur des **entretiens répétés (entre deux et quatre fois) avec 32 adolescents** âgés majoritairement de 11 à 18 ans, et plus rarement avec des jeunes d'une vingtaine d'années ayant passé leur adolescence en hôtel, à Paris et dans son agglomération. Ces entretiens répétés ont été complétés, pour certains adolescents, **par des entretiens spécifiques visant à reconstituer leur emploi du temps sur plusieurs jours**. Une demi-douzaine **d'entretiens menés dans l'agglomération tourangelle**, où l'hébergement en hôtel est plus ponctuel et où les familles sans-domicile sont plutôt et plus durablement hébergées en appartement ou en foyer, complètent le corpus)<sup>2</sup>. La comparaison entre ces deux terrains permet de montrer des éléments communs dans les expériences, liés notamment à la pauvreté et à la précarité administrative, mais également des différences, notamment en termes de type d'hébergement et d'éclatement des lieux d'activités quotidiens.

La menée d'entretiens successifs permet quant à elle de caractériser avec précision les différents domaines du quotidien des adolescents hébergés en hôtel, et de tisser une relation de collaboration fructueuse, ce qui n'est pas évident car nous avons été mis en relation avec eux par l'intermédiaire d'institutions assurant leur suivi social. En effet, si la mise en relation avec des adolescents par le biais d'institutions, avec lesquelles ils entretiennent une certaine méfiance, est une difficulté classique pour les chercheurs travaillant sur les adolescents (Oppenchain, 2011 ; Robin et al., 2017), le rôle d'intermédiaire joué par les associations d'aide aux familles sans-logement introduit une difficulté supplémentaire, avec une confusion possible des enquêteurs avec des travailleurs sociaux. L'entretien avec les chercheurs peut alors être compris, par les adolescents ou leurs parents, comme susceptible d'apporter une aide aux familles, quand bien même nous avons toujours bien précisé aux familles que l'étude serait sans effet sur leur situation

---

<sup>2</sup> L'enquête a été menée à Paris par Odile Macchi, à Tours par Nicolas Oppenchain.

résidentielle (le refus de participer n'entraîne aucune sanction, et le fait de participer n'apporte aucun bénéfice matériel immédiat).

Le lieu de réalisation des entretiens n'était pas non plus sans incidence sur la possible confusion du chercheur avec un travailleur social, que les entretiens aient été réalisés dans les locaux des associations assurant le suivi social des familles ou dans la chambre d'hôtel des adolescents, les travailleurs sociaux se déplaçant également dans les hôtels. Nous avons alors privilégié les rencontres hors de ces deux cadres, en particulier dans des cafés, mais cela n'a pas toujours été possible, surtout pour le premier entretien dans la mesure où les parents ont souvent souhaité être présents à cette occasion. Plutôt que d'adopter une posture au préalable, qui aurait été difficile à tenir, nous avons alors adapté nos interventions en fonction des associations qui nous servaient d'intermédiaire, en examinant avec eux la meilleure façon d'aborder les adolescents et de créer une relation sereine.

Dans le cas d'une association ayant l'habitude de recevoir les familles dans ses bureaux, la venue des enquêteurs à l'hôtel semblait trop décalée par rapport aux pratiques habituelles, il a donc été décidé de rencontrer les familles dans les bureaux, après rapide introduction des travailleurs sociaux et demande d'accord pour nous permettre de présenter l'enquête. Malgré l'ambiguïté, assez facilement levée, d'un cadre s'apparentant à celui du travail social, ce lieu s'est révélé favorable pour l'enquête dans la mesure où il a permis de rencontrer directement des adolescents qui auraient probablement refusé de participer s'ils avaient été contactés par téléphone ou si l'enquête s'était déroulée à l'hôtel. Certains adolescents en effet ont accepté le premier entretien, mais n'ont pas souhaité poursuivre plus avant, étant peu à l'aise avec le récit de soi. Probablement n'auraient-ils pas osé participer du tout s'il s'était agi de prendre un rendez-vous en amont alors qu'ils l'ont fait cette fois parce que l'entretien pouvait avoir lieu tout de suite, sans engagement à terme, et qu'ils pouvaient voir la personne qui proposait de les interroger. Le dispositif d'enquête a permis d'intégrer dans l'enquête ces personnes souvent invisibles dans les études qualitatives.

Pour d'autres entretiens, obtenus par le biais d'associations ayant l'habitude de se rendre dans les chambres des familles suivies, nous avons effectué les premiers entretiens à l'hôtel, ce qui permettait d'exposer plus précisément les objectifs de l'enquête aux parents au préalable. Les entretiens suivants ont été menés autant que possible dans un café avec l'adolescent seul, ou à nouveau à l'hôtel dans les cas où aucun espace de convivialité n'était accessible dans le quartier et où l'adolescent ne pouvait se rendre seul à Paris pour un entretien en dehors du quartier.

Au total, 38 adolescents ont été interrogés, par le biais de six organisations de travail social, un centre d'hébergement et un contact personnel (tableau 1). Pour l'Ile-de-France, seize entretiens ont eu lieu dans des locaux d'association ou dans une salle de réunion de centre d'hébergement, quinze dans des cafés, vingt dans les chambres d'hôtel, deux au domicile de l'enquêtrice. A Tours,

quatre entretiens ont eu lieu dans des locaux d'association, deux au domicile des adolescents et un dans un café.

Tableau 1 : Recrutement des adolescents interrogés

| Organisme                           | Nombre d'adolescents rencontrés (N=38) |
|-------------------------------------|--|
| APTM                                | 11                                     |
| SIAO 77                             | 8                                      |
| Entraide et Solidarités             | 6                                      |
| Croix rouge française               | 5                                      |
| EMIS Samusocial                     | 4                                      |
| Centre d'hébergement Cité St-Martin | 2                                      |
| CASVP                               | 1                                      |
| Autre                               | 1                                      |

Tous entretiens confondus, vingt adolescents ont pu être rencontrés au moins une fois sans présence d'autres membres de la famille, et onze en présence d'un parent ne parlant pas français. Dans six cas (deux en Ile-de-France et quatre à Tours), tous les entretiens ont eu lieu sans présence des parents même au premier entretien. Dans le cas des fratries (deux adolescents dans la même famille), le premier entretien se fait avec les deux, et permet d'établir les expériences communes et l'histoire familiale. Le ou les entretiens suivants sont menés séparément et concernent l'histoire et les expériences individuelles.

Sur les 38 adolescents rencontrés, onze n'ont été vus qu'une fois (6 en Ile-de France et 5 à Tours). Huit d'entre eux, évoqués plus haut, étaient peu enclins à s'engager dans la programmation d'entretiens et ont préféré ne participer que sur le moment, lors de la rencontre avec l'enquêtrice dans les locaux de l'association ou à leur domicile. Les trois autres avaient des difficultés pour s'exprimer dans une des langues de l'enquêtrice (français, anglais et italien), ce qui rendait difficile l'approfondissement des sujets traités et la recherche de descriptions précises. Outre ces difficultés de langue, un entretien a également été arrêté au bout d'une vingtaine de minutes, à la demande d'une adolescente bouleversée au moment d'évoquer son parcours migratoire et les

moqueries subies à l'école. A l'inverse de cette situation, l'entretien sociologique, nous a semblé au contraire être saisi par un grand nombre d'adolescents comme une occasion de se confier sur les difficultés rencontrées, alors qu'ils ne disposent par ailleurs que de très peu de lieux d'écoute individuelle.

# Chapitre I : Des vies mouvementées et discontinues. Une histoire résidentielle des jeunes hébergés en famille à l'hôtel

Avant d'étudier l'impact de la vie en hôtel sur les adolescents, il importe de caractériser finement l'amplitude spatio-temporelle de leur trajectoire de prise en charge dans le système d'hébergement, et la manière dont celle-ci s'articule avec leur histoire migratoire et résidentielle antérieure. On observe que les adolescents sans-logement sont très majoritairement des enfants migrants, et plus rarement des enfants de migrants. L'entrée en hôtel social se fait, après la migration, selon deux grandes configurations : de manière soudaine, très peu de temps après l'arrivée en France ; plus tardivement, venant conclure, parfois de manière temporaire, une trajectoire résidentielle chaotique (hébergement chez des proches, dans des campements, etc.). En outre, quel que soit leur mode d'entrée en hôtel, les adolescents y font l'expérience du nomadisme hôtelier. L'incertitude permanente sur leur futur résidentiel, couplée aux caractéristiques socio-économiques et urbanistiques des lieux environnant leur hôtel, complique alors très fortement l'ancrage dans leur quartier de résidence.

## Des adolescents migrants

Depuis les années 1990, le système d'hébergement en hôtel social s'est développé comme une solution provisoire aux problèmes de logement de familles migrantes, dans des situations administratives précaires (Le Méner et Oppenheim, 2012). La prise en charge en hôtel constitue pour les pouvoirs publics de l'époque une réponse permettant de faire face à une situation d'urgence et de mettre à l'abri un public pensé comme étant « de passage ». Au fil de la décennie 2000, ce mode d'hébergement s'est ensuite développé et institutionnalisé, avec une autonomisation du secteur de l'hébergement de celui du suivi social et administratif des familles migrantes, renforçant la logique de mise à l'abri, typique de l'urgence sociale.

Il n'est donc guère étonnant que l'ensemble des adolescents sans-logement rencontrés pour cette enquête vivent dans des familles ayant migré en France. Ces adolescents ont en commun d'avoir quasiment tous vécu directement l'expérience migratoire (n=35), ce qui les différencie des enfants sans-logement plus jeunes (l'enquête ENFAMS montrait ainsi que 39,4% des enfants sans-logement en âge d'être scolarisés au primaire étaient nés en France, alors que 2,6% de leurs parents étaient dans ce cas). Dans presque tous les cas, la vie à l'hôtel s'inscrit ainsi dans un parcours migratoire dont le point d'arrivée, au moins provisoire, est la France. Seuls trois adolescents interrogés sont nés en France, leurs parents ayant migré avant leur naissance. L'un d'entre eux a par ailleurs vécu toute sa vie en hôtel social. Parmi les autres, seize ont vécu une

partie de leur enfance en Asie ou dans la zone eurasiennne du Caucase (9 en Arménie, 5 au Bangladesh, 2 en Tchétchénie), dix en Afrique (3 au Mali, 2 en Côte d'Ivoire, 2 au Cameroun, 1 en Ethiopie, 1 au Sénégal et 1 en Guinée), et neuf en Europe (6 en Roumanie, 1 au Kosovo, 1 en Italie et 1 en République Tchèque, ces deux derniers étant nés après la migration de leurs parents, respectivement du Mali et de Russie).

Les expériences migratoires de ces adolescents sont diverses. La composition familiale des migrations témoigne de cette diversité : certains adolescents migrent avec toute leur famille, d'autres avec un seul parent, certains rejoignent un de leurs parents, etc.

Tableau 2 : Composition familiale des migrations des adolescents interrogés

| Composition familiale des migrations  | N=35 |
|---|------|
| Migration avec ses deux parents et éventuellement des frères et sœurs       | 16   |
| Migration avec un seul de ses parents et éventuellement des frères et sœurs | 10   |
| Migration avec un autre membre de la famille                                | 2    |
| Migration isolée  | 3    |
| Migration avec toute ou partie de la fratrie                                | 4    |

Comme nous le verrons, les migrations des adolescents, et plus tard leurs trajectoires résidentielles, sont fortement enchâssées dans des reconfigurations familiales : un divorce entraîne le départ d'un parent, que les adolescents rejoignent ensuite ; des conflits familiaux peuvent être à l'origine de la migration des adolescents ; les différentes étapes de la migration sont souvent associées à des ruptures familiales (quitter un de ses parents, en rejoindre un autre, retrouver un de ses frères et sœurs, etc.). Ces reconfigurations familiales sont fréquemment sources de traumatismes pour les adolescents : certains ne savent pas où se trouve un de leurs parents ; d'autres sont rejoints par un de leurs parents qu'ils croyaient mort ; une partie sont au cœur des conflits parentaux, etc. Elles expliquent également des situations administratives parfois différentes à l'intérieur d'une même famille, certains adolescents ne partageant pas le même statut que leurs frères et sœurs (parce qu'ils n'ont pas le même père, que certains sont nés en France et d'autres non, etc.). Le choix de la France comme pays de destination, ainsi que les conditions d'hébergement lors de l'arrivée, sont par ailleurs fortement déterminés par les caractéristiques du réseau familial des adolescents (cf. *infra*, Chapitre 2).



Les migrations familiales (entendues comme le fait d'accompagner ou de rejoindre ses parents ou un membre de sa famille) ne constituent cependant qu'une des raisons du départ des adolescents de leurs pays d'origine. Ces raisons sont souvent difficiles à démêler, lorsqu'elles sont connues par les adolescents. Selon l'âge au départ et les conditions de la migration - avec qui ? dans quel contexte ? -, les parcours migratoires donnent lieu à des récits divers. Le processus de migration peut n'être connu que par procuration, c'est le cas chez les trois adolescents dont les parents ont migré avant leur naissance, de Bulgarie, d'Algérie et de Gambie ; il peut avoir été vécu puis oublié, s'il est survenu pendant la petite enfance, comme c'est le cas des huit jeunes rencontrés qui ont quitté leur pays de naissance avant quatre ans. Chez eux, la connaissance des conditions de la migration est plus ou moins étendue, selon le degré de transmission par l'entourage familial. Si la raison du départ n'est pas toujours connue, elle apparaît comme un sujet clos - *"non je ne sais pas... enfin si, c'est parce qu'il n'y avait pas trop de travail"*, dit Susanna nonchalamment -, un événement familial qui ne soulève pas de controverse : l'épisode migratoire appartient à une histoire familiale partagée et stabilisée.

Pour le reste du groupe, dont le départ s'est effectué pendant l'enfance, entre 5 et 10 ans (n=11) ou pendant l'adolescence (n=13), le souvenir est plus vivace. Dans les récits de ces adolescents, la vie dans le pays d'origine est loin d'être idyllique et les difficultés rencontrées sur place sont bien identifiées comme des raisons suffisantes de partir. Elles peuvent l'avoir été sur le moment, ou être intégrées au récit d'action après coup, dans une compréhension des événements postérieure à leur survenue, notamment lorsque la migration a eu lieu au plus jeune âge. Elles peuvent à l'occasion avoir été falsifiées par les parents, comme l'attestent le récit d'Assia qui explique être venue d'Espagne en France à l'âge de 11 ans avec sa famille *"pour les études"* et la remarque de sa mère, en guise d'excuse plus que de complément : *"Il y a des choses qu'ils [les enfants] ne savent pas"*. Ces raisons sont diverses, allant des motifs économiques (comme pour 31,5% des familles sans-logement, c'est-à-dire hébergés en hôtel social, mais aussi en CADA, CHRS et en CHU, selon l'enquête ENFAMS) à la répression d'activités politiques, la fuite face à un danger lié aux mafias locales ou à un conflit armé, la protection face à des coutumes comme l'excision ou des motivations médicales. Quelles que soient ces raisons, elles donnent sens à l'événement liminaire, le départ du pays d'origine, sur fond duquel se détache la résidence actuelle en hôtel.

Pour l'ensemble des adolescents qui ont quitté leur pays, la migration se présente ainsi comme une nécessité, comme la solution unique face à un problème impérieux. Jamais l'évocation de la migration ne donne lieu à des regrets, à l'évocation d'autres possibles envisagés, y compris dans les cas où les raisons du départ sont restées floues ou bien où l'adolescent était trop petit pour en avoir souvenir. Du point de vue du parcours résidentiel, le souvenir d'un habitat sain et vaste au pays peut néanmoins rendre l'épreuve de l'hôtel particulièrement difficile. Pour Iban et Suni, c'est précisément l'aisance économique de la famille, mal supportée par les Arméniens de la part d'un membre de la communauté yézidi, qui a obligé la famille à fuir, le point d'orgue des

violences faites à la famille ayant été donné par l'enlèvement d'Iban pour quelques heures, en signe de dernier avertissement.

Comme dans cet exemple, un certain nombre d'adolescents sont directement touchés par les menaces ayant motivé le départ du pays d'origine ou plus directement à l'origine de la migration, par exemple lorsque leurs parents cherchent à leur éviter des pratiques de sorcellerie ou d'excision. De façon parfois violente, l'épisode migratoire fait irruption dans leur vie et constitue une rupture brutale du quotidien. C'est ainsi qu'il se présente à Sekkura et Soufiane, prévenus quelques jours avant leur fuite de nuit du domicile familial d'Abidjan avec leur mère. De Dhaka, Faiza et Omran arrivent également de manière soudaine avec leur mère, mais ils ont été précédés à Paris par leur père parti du Bangladesh cinq ans auparavant et ayant attendu d'obtenir le statut de réfugié pour demander au reste de sa famille de le rejoindre. De même, outre ces départs précipités, les conditions mêmes de la migration sont souvent très éprouvantes pour les adolescents, avec la traversée de nombreux pays et les risques encourus. C'est par exemple le cas d'Amadou, parti soudainement du Cameroun avec sa mère à 9 ans, avec seulement un sac d'habits. Voici le récit de la migration que livre sa mère :

Entretien avec Amadou, 12 ans, hébergé à Paris 11<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel de Franche-Comté, Paris 11<sup>ème</sup>, le 27 octobre 2017.

- *(mère d'Amadou) J'ai perdu deux enfants ils sont morts, et Amadou est tombé malade, bon comme il est tombé malade je lui ai ... on m'a dit "c'est son papa qui a tué les autres et il veut aussi le tuer", je lui ai porté et j'ai commencé à traverser comme ça pays par pays, on traversait on marchait, on ne savait pas vraiment quel pays on pouvait arriver, quoi, c'est fuir mais vu que tu marches tu rencontres les gens qui voyagent aussi, ils disent "comme tu nous vois là, on cherche à aller tel pays, c'est comme ça" [...]. C'est des choses africaines un peu compliquées, quelque chose que tu ne peux pas te plaindre, c'est mystique. L'enfant tombe malade comme ça le matin, il meurt, on dit "c'est la sorcellerie", comme tu ne fais pas dans ça, tu sais pas au juste comment ça se passe, tu vois, bon comme lui-même, c'est lié à des enfants qui sont un peu durs, lui-même il a sûrement raté de justesse la mort, tu vois, parce que je lui ai porté il avait 1 an 6 mois, il a commencé maintenant, je l'ai couché, en venant le porter ses yeux étaient déjà tournés, je lui ai porté, parce que chez nous quand l'enfant tombe comme ça, c'est pas l'hôpital, tu amènes chez les voyants, les gens qui prédit, là, c'est arrivé que, ce jour-là, le monsieur me dit : "C'est son père qui veut le tuer, et c'est lui qui a tué les deux autres. Là où je te dis : si tu fais sept jours encore ici, l'enfant il va mourir, comme les autres". C'est là où je lui ai pris, j'ai mis au dos, je lui ai attaché comme chez nous en Afrique, j'ai commencé le voyage comme ça à traverser pays par pays... c'est une grâce que Dieu nous a fait, pour qu'on arrive ici. Parce que c'est en sept ans, c'est pas en un jour. Ça a été vraiment long, lui il a parlé le bambara, il a parlé le wolof, il a parlé l'arabe, il a parlé l'anglais, il a parlé tous les patois [...] Si tu es au Mali, si tu veux aller au Niger, il faut que tu aies de l'argent pour payer le transport,*

*payer pour l'enfant, vous traversez et en plus, vous cherchez, vous payez aussi là où vous allez louer un peu, vous louez tout, c'est pas comme en France, tu arrives comme ça on te prend en charge, non, ça c'est le seul pays qu'on est arrivés on nous a pris en charge, sinon d'autres pays on a beaucoup travaillé pour payer la maison [...] On a quitté le Cameroun en 2009, on a fait le Nigéria, le Burkina, on est entrés au Mali, au Mali maintenant on a pris la Guinée Conakry, en Guinée on nous avait dit qu'il y avait un chemin là-bas, là-bas ça n'a pas marché, on est rentrés par le Sénégal, après le Sénégal, on est allés en Mauritanie, et en Mauritanie on est allés au Maroc. Et là on a pris la mer.*

Si le cas d'Amadou constitue un exemple extrême des épreuves du processus migratoire, ce processus est aussi souvent à rebondissements pour d'autres adolescents. C'est notamment le cas lorsque la famille s'est installée au préalable dans un autre pays européen et, après y avoir passé plusieurs années, est obligée de le quitter et arrive en France. Onze des adolescents rencontrés ont ainsi dû aller à l'école dans deux pays différents après une première migration. En France, leur intégration scolaire a été rendue d'autant plus difficile par la méconnaissance du français à l'arrivée, et en l'absence de copains à l'école. Là encore, les répercussions sur la vie de l'adolescent sont différentes selon que, comme Ovik, il quitte son pays de naissance à l'âge d'un an, le premier pays d'accueil, la Russie, apparaissant pour lui comme son ancrage premier, ou que, comme Arakel ou Kourken, ils quittent l'Arménie à l'âge de neuf ans, apprennent l'allemand et font leur scolarité à Montabaur en Allemagne, puis rejoignent la France à la fin de l'adolescence et doivent combiner l'apprentissage du français et l'adaptation à un cursus scolaire différent.

Les différentes formes du processus migratoire expliquent également des liens différents gardés avec le pays d'origine ou les pays de transit. Lorsque le départ est soudain, les liens sont souvent rompus. A l'inverse, certains adolescents, s'ils ne peuvent pas retourner dans leurs pays durant les vacances (voir *infra*, chapitre 3), discutent plus ou moins régulièrement avec des membres de leur famille ou des amis d'enfance au téléphone ou par l'entremise des réseaux sociaux. A l'image d'autres adolescents primo-arrivants (Oppenheim, 2016), ils confient rarement à ces proches les difficultés qu'ils rencontrent en France, notamment par crainte de ne pas être crus.

## **L'arrivée en France et la découverte de l'hôtel**

Les adolescents sans-logement ont en commun des conditions de vie difficiles avant même de vivre en hôtel : les difficultés économiques, les problèmes d'entente familiale et les épisodes migratoires se combinent dans une histoire résidentielle heurtée et fragilisée. Néanmoins, les trajectoires résidentielles des adolescents à l'issue de leurs parcours migratoires éclairent la perception de l'arrivée en hôtel et les modes d'adaptation face au quotidien hôtelier. Ces expériences résidentielles en France s'ordonnent autour de deux *scenarii* principaux, évoqués ci-dessus : d'une part, une entrée dans le système d'hébergement d'urgence, en particulier en hôtel social, très peu de temps après l'arrivée en France ; d'autre part, une trajectoire résidentielle

heurtée, avec des hébergements chez des tiers, des épisodes de rue plus ou moins longs, conclus, de manière parfois temporaire, par l'arrivée en hôtel social. Ainsi, malgré la diversité des situations individuelles des adolescents rencontrés - âge, pays d'origine, composition familiale, âge à la migration et à l'arrivée à l'hôtel - et la diversité des événements qu'ils peuvent rapporter, on trouve des façons communes d'appréhender l'arrivée en hôtel. Ces "types de mise en intrigue" (Ricoeur, 1983) permettent de mieux comprendre le présent de l'expérience de l'hôtel, selon qu'elle intervient dans l'histoire narrée comme événement, au sens de la *péripétéia* aristotélicienne qui arrive "par surprise, changeant par exemple la fortune en infortune", ou comme tissée dans le cours des choses. Une seule exception échappe à ces deux *scenarii* : Yassine qui a vécu toute sa vie en hôtel social.

### L'hôtel, point de chute inattendu dans un monde nouveau

Dans le premier scénario, l'arrivée à l'hôtel est le point de chute d'un voyage depuis le pays de naissance ou le premier pays de migration, voyage auquel toute la famille ou presque prend part. Elle intervient dans les premières nuits de présence en France, se présente comme l'unique solution d'hébergement à la portée des nouveaux arrivants et vient clôturer l'épisode de migration. L'enquête ENFAMS montrait à cet égard que 31,5% des familles sans-logement se retrouvaient sans domicile dès leur arrivée en France, la moitié au bout de 5 mois, en particulier lorsqu'elles étaient originaires de la CEI ou d'un pays d'Europe (hors Union Européenne).

Entretien avec Andrei, 11 ans, hébergé à Paris 18<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel des Arts et Métiers, le 23 octobre 2017, en présence de la mère, qui ne parle pas français.

- *Est-ce que tu te souviens quand tes parents t'ont dit que vous alliez partir de Roumanie ?*
- *Je savais même pas.*
- *Alors comment ça s'est passé ?*
- *Ça, je sais pas du tout.*
- *(la mère demande de quoi nous parlons, Andrei explique) Je me souviens vraiment pas.*
- *Tu te souviens de l'arrivée en France ?*
- *L'arrivée, oui ! Le premier soir, on a dormi dehors.*
- *Vous êtes arrivés comment ?*
- *Avec un car, le monsieur il a été très gentil, genre on n'avait pas assez d'argent, le monsieur il nous a quand même laissés passer, et quand on est arrivés ici le premier soir on a dormi dehors, et puis une dame nous a dit que pour dormir on avait le 115, on l'a appelé et c'était là qu'on a commencé à aller à l'hôtel.*
- *Où avez-vous dormi dehors, tu te souviens ?*
- *Ah ça non. Le car est arrivé vers 1h du matin, on est sortis, on a marché un peu, mon père il s'est dit : "Bon, on dort ici", et la dame elle est venue, elle a dit : "Si vous avez*

*besoin de dormir, il y a le 115”, on a appelé, on nous a mis un traducteur, et ce sont eux qui sont venus nous chercher.*

- *Ils vous ont amenés où ?*
- *Dans un hôtel, qui est à côté de mon école.*

Pour la période qui précède l'arrivée en France, Andrei ne se souvient ni du nom de sa ville de résidence - Bucarest - ni de l'âge auquel il l'a quittée pour rejoindre Paris - 7 ans. Pour donner ces repères spatio-temporels à l'enquêtrice, il interroge sa mère. Il se souvient des jeux avec son frère et les autres enfants du quartier qui, comme eux, passaient le plus clair de leur temps à jouer dehors, en l'absence de revenus familiaux suffisants pour payer l'école. Il se souvient de la cabane en bois construite par son père pour abriter toute la famille. Au moment où il doit quitter ce quotidien, il s'est lassé de la vie dans le quartier, que ses amis ont fini par désertier. Le récit des premières heures parisiennes est exemplaire de la soudaineté par laquelle la relation d'assistance s'impose à la famille dans ce scénario, et de la persistance du souvenir des interactions plus que des conditions concrètes d'hébergement. Le voyage et la première nuit parisienne sont centrés dans le récit d'Andrei sur l'intervention de personnes ayant facilité l'arrivée : le chauffeur de car tout d'abord, qui rend le voyage possible malgré la somme insuffisante réunie par la famille ; puis la “dame”, dont le conseil de contacter le 115 est évoqué à deux reprises. Si les conditions au pays de départ, bien que très variables d'une famille à l'autre, étaient à bien des égards précaires, les adolescents - parfois enfants alors - se trouvaient relativement protégés du quotidien de débrouille auquel leurs parents faisaient face. En tout état de cause, lorsque les conditions s'aggravent ou qu'un incident survient, et que la protection des enfants n'est plus assurée, la décision de quitter le pays se cristallise. Lors de cette migration, les adolescents prennent part soudainement au sort et à l'économie familiaux. L'arrivée en France est ainsi marquée par l'exposition de tous les membres de la famille au dénuement et au nécessaire recours à l'aide d'autrui. Les adolescents y sont confrontés au choc de la désorientation dans un pays inconnu, dans lequel ils ne peuvent compter que sur l'aide d'anonymes pour trouver une solution à leur problème d'hébergement. Ces anonymes influencent d'ailleurs fortement la future trajectoire résidentielle des adolescents, au sens où ils constituent le premier maillon de la chaîne d'assistance qui se met alors en place : en orientant les adolescents et leur famille vers telle structure qu'ils connaissent, dans tel département, etc. ils déterminent en partie le sentier d'hébergement qui sera ensuite suivi.

Entretien avec Mihran, 14 ans, et Makar, 12 ans, hébergés à Chelles (77) - Chambre de l'hôtel Balladins de Chelles, le 7 août 2017, en présence de la mère.

- *On vivait dans un appart normal [en Arménie], mais juste mon père il avait des problèmes, y'avait des gens qui venaient chez nous pour nous menacer, des trucs comme ça. C'est pour ça qu'on est venus ici [...]. En France ? c'était trop dur ! On était surpris, on est arrivés, on était dehors, on a attendu jusqu'à une heure ou deux heures la nuit, le temps qu'il y a le 115 qui est venu, on savait même pas c'est quoi le 115, c'est quoi le Samu, on savait pas du tout ce que c'était. Après, ils sont venus, ils*

*ont dit “non, y’a pas de la place pour 5 personnes, il faut rester là.” [...] C’était à la gare de Beauvais. Là-bas une personne nous aidait parce qu’on pleurait, tout ça, le bébé était petit, nous a dit besoin aide, elle a dit c’est une association peut aider vous, s’appelle Soissons, car là-bas il y a demandeurs d’asile, demain matin vous allez là-bas, vous vous inscrivez, après elle a dit va manger à la boutique et après, elle nous a dit « c’est fermé la boutique, vous allez à la gare et vous restez là-bas, 115 tous les jours va là-bas, s’il y a place, prenez vous ». Il était minuit nous rester là-bas, 115 il a dit « y’a pas de place parce que vous êtes 5 personnes, y’a (pas) chambre grand », après nous rester, et après 115 va tourner et après une heure, deux heures après elle vient elle a dit « vous allez avec nous dans le 115, là y’a une place, 3 lits, vous allez là-bas et dort là-bas, 2-3 jours nous reste là-bas et après on est (en)voyés à Creil.*

Pour Nawal et Haydar, qui habitent au moment de l’entretien dans un centre d’hébergement après avoir fréquenté différents hôtels, l’arrivée est un peu moins éprouvante car ils peuvent passer les deux premières nuits chez une amie de leur père, arrivée en France neuf ans avant eux. Le soutien qui leur est apporté est donc plus conséquent que de simples conseils d’inconnus. Ils expérimentent néanmoins, à la sortie de l’avion, la même plongée dans un contexte d’incertitude dans lequel l’aide d’autrui leur est indispensable :

Entretien avec Nawal, 17 ans, et Haydar, 18 ans, hébergés au CHRS Cité Saint-Martin, Paris 4<sup>ème</sup>, avril 2018 – Salle de réunion du CHRS.

- *(Nawal) Le premier jour, je pense qu’on est venus ici vers 17h et mon père il avait une amie, c’est une femme française, il avait une bonne relation avec elle, donc on a resté là-bas deux jours et après on a eu hôtel (...) c’était au métro 3... je ne sais pas.*
- *(Haydar) Oui c’était métro 3... c’est à côté de Télégraphe.*
- *(enquêteur) Vous avez vécu là tous les quatre pendant deux jours?*
- *(Nawal) Oui, parce qu’on n’avait pas une maison pour rester, donc c’est elle qui nous aidait et après on a eu un hôtel.*

Ici la “*femme française*”, plus haut la “*dame*”, puis dans tous les cas l’hôtel : le scénario semble se produire inexorablement pour ces familles, qui n’ont que très peu de connaissances sur place, voire aucune connaissance susceptible de leur venir en aide plus de quelques jours. Il est parfois évalué par rapport à d’autres *scenarii* possibles, amorcés puis rejetés par les parents comme trop risqués. Tarik fuit le Bangladesh avec ses parents, ils atterrissent dans un premier temps à Londres, où ils sont hébergés par des membres de la communauté bengali qui peuvent faciliter leur installation dans un pays d’emblée plus accessible pour des anglophones. Il apparaît rapidement au père que ses associés au Bangladesh, qui le menaçaient de mort en raison de son opposition politique, en particulier quant au traitement des salariés, auraient peu de mal à retrouver sa trace au sein de la communauté bengali londonienne. Il opte donc pour la France, et toute la famille prend l’Eurostar jusqu’à la gare du Nord :

Entretien avec Tarik, 26 ans, habitant en appartement à Reims (51) – McDonald Franchet d'Esperey, Reims, le 12 août 2017.

- *On a tout laissé là-bas [...]. On a pris le billet pour venir à Paris, on avait le visa, on avait tout, on est venus à Paris mais après, on savait pas quoi faire...*
- *Vous ne connaissiez personne à Paris ?*
- *Non personne. Alors là c'est... personne personne ! Donc ça c'était difficile, on arrive, on sait pas on va où, on connaît pas d'association, on parle pas la langue [...] on connaissait pas du tout où il faut aller, on essayait de communiquer avec des gens mais ils ne parlaient pas anglais, donc on n'a pas communiqué, donc on est allés directement dans un hôtel, on est restés deux jours, deux nuits, et après on a trouvé quelqu'un qui parle anglais, on a demandé comment on peut faire, on a demandé "Est-ce que vous connaissez des Bangladeshi ou des Bengali qui demandent asile ici en France, est-ce que ça existe ici ou pas?". Après, il nous a guidés vers une association CAFDA<sup>3</sup>, on est allés vers là, on a raconté notre problème, et voilà. Après une semaine, il nous a donné un hôtel, c'était à côté de Paris, à Goussainville.*

Pour beaucoup d'adolescents, l'arrivée à l'hôtel est l'occasion d'une sortie un peu abrupte du monde de l'enfance face à la nécessité impérieuse de venir en aide à leurs parents. Là où les parents pouvaient prendre en charge seuls le quotidien de la famille avant la migration, ils se trouvent en France ignorants des procédures administratives et souvent de la langue, au même titre que les enfants. Dans ces conditions, les plus grands d'entre eux leur viennent en aide. Cette sortie est parfois décrite comme un véritable traumatisme lorsque les conditions de vie avant l'hôtel étaient matériellement beaucoup plus confortables :

*Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen l'Aumône (95) – Café Le Paris Juste, Paris 9<sup>me</sup>, le 3 juillet 2017.*

- *Qu'est-ce que vous avez fait ?*
- *(Suni) Stresser ! On a dit « Oh la la, on va pas vivre comme ça », parce que déjà en Arménie, on avait un, nous notre chambre elle était... dans notre maison étaient deux étages, j'avais deux chambres, ça veut dire dans la première chambre, je faisais mes jouets et tout ça, dans la deuxième chambre je dormais. En gros on avait 11 chambres. On avait une grande maison. Parce qu'il y avait le frère de mes grands-parents avec sa famille. En gros on était une famille, et on avait une chambre plus grande que ça. Après, quand on est venus en Belgique, on avait une maison, c'était bien, les chambres étaient grandes, et après en France on est venus on est rentrés dans un Formule 1... Voilà !*

Au-delà du choc de la découverte des conditions matérielles d'hébergement en hôtel social, un autre épisode marque durablement un grand nombre de ces adolescents et les extrait du monde

---

<sup>3</sup> Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile.

de l'enfance : l'expérience, plus ou moins longue et répétée, de la rue, face à laquelle leurs parents se trouvent désarmés faute de ressources économiques, linguistiques ou relationnelles. Rappelons à cet égard que l'enquête ENFAMS montrait qu'une famille sans-logement sur cinq avait passé une ou quelques nuits sans abri, c'est-à-dire dans l'espace public ou dans un endroit non prévu pour l'habitation. L'analyse de cette enquête montre également que l'effet du réseau de connaissance en France est primordial puisque qu'en l'absence de connaissances sur le territoire français, le risque de connaître un épisode sans abri est multiplié par deux (Chauvin, à paraître). Outre l'effet du réseau relationnel, ces épisodes de rue s'expliquent par la méconnaissance du système de l'urgence sociale en France, ou encore la faiblesse des ressources mobilisables entraînant des difficultés d'adaptation face à un marché de l'hébergement segmenté et concurrentiel (Chauvin, à paraître). Ces épisodes de rue ne se limitent pas nécessairement à l'arrivée sur le territoire français, comme prélude à l'entrée dans le système d'hébergement. Ils peuvent également survenir lors des ruptures de prise en charge, lorsque les familles changent de département ou de statut de prise en charge ; notamment lorsqu'elles passent du statut de demandeurs d'asile, hébergés en Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), à celui de déboutés du droit d'asile, ou bien lors d'expulsions d'hôtels.

Entretien avec Grygor, 20 ans, hébergé dans un logement d'urgence (appartement) - Café de la gare de Tours, le 13 avril 2018.

- *On était au CADA à Chartres, mais vu qu'on a été débouté par rapport à tout ce qui est réfugié politique, ben on est revenu à Tours. Et après c'était trop dur, on n'avait pas d'hébergement, pendant un mois on est resté dehors dans une voiture avec toute la famille, on était cinq, avec mes frères et mes parents [...] Je crois que pendant 10 mois on a été dans la voiture. Après on a été hébergés, mais d'habitude on était dans la voiture, pendant la journée. Pour se laver, on partait dans les grands magasins, là où il y a des toilettes et tout. Comme ça, on avait de l'eau. J'étais au lycée. Je partais en cours, puis après je revenais vers la voiture. Et je repartais en cours après [...] On rêvait d'aller à l'hôtel, quand on était vraiment dehors. L'hôtel c'était bien, parce qu'on était ensemble avec la famille, avec ma mère, mon frère. Mais sinon, c'était vraiment pas un truc de fou. La chambre était très petite.*

Les adolescents bénéficient de très rares appuis lors de cette phase d'errance, le plus souvent des inconnus ou des connaissances, mais se trouvant souvent elles-mêmes dans des situations difficiles. Ils doivent se débrouiller pour assumer un certain nombre de tâches quotidiennes (se laver, aller en cours, etc.) malgré la vie dans la rue.



## L'hôtel, nouvelle épreuve dans une histoire résidentielle jalonnée d'obstacles

Ces différents récits d'épisodes de rue montrent que l'entrée en hôtel social ne fait pas toujours suite immédiatement à l'arrivée en France, et qu'il n'y a pas toujours de maintien durable dans l'hébergement hôtelier. Ainsi, pour une partie des adolescents, l'hébergement à l'hôtel prend place dans un ensemble plus large d'expériences de précarité résidentielle, jalonnées de séjours chez des membres de l'entourage, de changements de ville, de pays, d'une instabilité dans la composition du foyer, ou par des passages en squat ou en bidonville. Dans ce second scénario, vivre à l'hôtel est l'un des épisodes d'un parcours chaotique à travers diverses solutions d'hébergement.

Ce trait est particulièrement évident dans les parcours assez similaires de Cornelia et Ciprian, qui ont vécu dans des campements en Roumanie, puis à nouveau en Italie pendant un an pour Cornelia, et plusieurs années en Essonne et en Seine-et-Marne pour Ciprian, avant de vivre à l'hôtel. L'itinérance au rythme des destructions de campements et les conditions matérielles extrêmes font partie de leur quotidien depuis l'enfance, un quotidien qu'il est difficile de reconstituer avec précision, face au double obstacle du nombre élevé de déménagements en des temps rapprochés et d'une langue française difficilement maîtrisée par des jeunes arrivés en France pendant l'adolescence et pour lesquels l'accès à l'école est retardé. Ciprian a ainsi connu pendant les dernières années une alternance entre les bidonvilles franciliens et l'hôtel, et celui-ci n'apparaît pas comme l'étape d'une sortie définitive du bidonville. Au moment de l'entretien, il continue ainsi à faire des allers-retours entre l'hébergement en hôtel et la vie en bidonville.

Pour d'autres, l'hôtel constitue un épisode plus durable que les hébergements précédents. Comme dans le dernier extrait d'entretien, l'arrivée en hôtel est alors vécue comme une solution un peu moins précaire après une série d'hébergements de fortune, et non comme une rupture soudaine avec un passé plus harmonieux comme dans le premier scénario. C'est le cas pour Amadou, évoqué plus haut. Parti du Cameroun à un an et demi, il ne se souvient pas des pays traversés, de la durée des séjours, et n'a pas l'expérience d'un habitat stable. Il a vécu une itinérance de neuf ans du Cameroun à la France à travers onze pays d'Afrique et l'Espagne, à dormir dans la rue ou payer un veilleur pour dormir en sécurité sous des arbres. Il est ensuite hébergé quelques mois dans un centre d'hébergement d'urgence à Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne. Si l'entrée à l'hôtel dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour un an se situe dans la continuité d'une vie d'errance, elle constitue néanmoins un point de stabilisation provisoire tant dans les conditions d'habitat que dans la durée de séjour. C'est également le cas de Kouma, qui vit positivement l'arrivée à l'hôtel après une expérience de quatre mois dans un squat avec son père, ou d'Andrea, originaire de Roumanie et habituée à se déplacer d'un platz (bidonville) francilien à un autre en raison d'interventions policières. Pour ces adolescents, l'hôtel, mis en

regard des expériences résidentielles précédentes, peut être vécu comme « *un abri où je peux être, où je me sens bien, quoi ! je suis habitué ici* » pour reprendre les mots d'Andrei.

Si l'arrivée à l'hôtel fait parfois suite à des épisodes sans-domicile, elle peut aussi s'inscrire dans la continuité d'expériences d'hébergement chez des proches, souvent des membres de la famille. Rappelons à cet égard que, d'après l'enquête ENFAMS, près de la moitié des familles sans-logement était hébergée chez un ami ou de la famille avant de se retrouver en hôtel social (en particulier parmi les familles originaires d'Afrique). Les adolescents ont alors l'habitude de changements fréquents de domicile, de co-résidents et de territoires de résidence. C'est le cas de Nelson, 11 ans, qui a quitté le Cameroun à 4 ans. Avant d'emménager en hôtel social à 9 ans, il a connu six lieux de résidence. Il rejoint d'abord sa mère arrivée en France un an plus tôt, dans le pavillon qu'elle occupe dans un village lorrain avec son nouveau mari. Après trois mois passés avec sa mère dans un établissement réservé à l'hébergement des mères isolées accompagnées de jeunes enfants à Thionville, après la séparation du jeune couple, puis un an avec sa mère et sa grand-mère dans une maison à la campagne, la famille quitte la Lorraine pour la région parisienne et s'installe quelques mois dans le studio de Saint-Denis déjà occupé par le père de Nelson, ainsi que ses frères, sœurs et mère. Les parents de Nelson trouvent ensuite un petit logement à St-Denis, qu'ils occupent avec Nelson, son petit frère nouveau-né et la grand-mère maternelle.

Dans l'histoire de Nelson, ces changements d'environnements géographiques, familiaux, domestiques, sont indissociables d'épisodes de ruptures biographiques. Le passage du pavillon lorrain au foyer de Thionville, tout autant que celui du domicile de Saint-Denis au centre d'hébergement puis à l'hôtel, sont l'occasion de dénouements particulièrement violents :

Entretien avec Nelson, 11 ans, hébergé à Saint-Cyr-L'École (78) - Salle de réunion de l'APTM St-Nicolas, Paris 12<sup>ème</sup>, le 17 mai 2017.

- *Après, il y a eu une dispute entre ma mère et mon beau-père, il s'est disputé et mon beau-père a tenu un coussin et a voulu étouffer ma mère. Après, ma mère a pris une tasse pour lancer dessus, c'est arrivé sur son oreille, et moi j'étais en train de dormir. Et après, ils ont appelé la police, ils ont dit que mon beau-père il reste d'un côté et ma mère ils la mettent dans un truc pour mamans abandonnées, dans une maison, avec d'autres personnes. On est partis là-bas, c'était à Thionville [...] Après, un à trois mois plus tard, ils nous ont donné une maison trois pièces, j'ai ma chambre, ma grand-mère avait sa chambre, c'était à Yutz, une grande maison dans une petite cité [...] Après, [une fois le couple des parents reformé à Paris] on a trouvé une maison, on est restés là-bas, à côté de Tati, rue de la République, et après on est restés, pendant les vacances de février je suis partie chez ma tata, et après, quand je suis revenu, j'étais tout seul mon frère qui était né et ma grand-mère, après j'entendais des bruits dans la chambre, bruits de quelqu'un qui crie, j'entre, je vois que mon père frappe ma mère, et ma mère se défendait, et après j'ai dit : "Pourquoi tu la frappes ?", après j'ai tout de suite appelé la police.*

- *Toi, tu as appelé la police ? tu étais en CE2 ?*
- *Oui en CE2. J'ai appelé la police, ils sont venus, mon père était dans la chambre, ma mère était au salon, [...] ils ont raconté leurs histoires, ils sont partis, ils ont recommencé à faire les problèmes encore...*
- *Qui a fait des problèmes ?*
- *Mon père. Il commençait encore à crier. Après il a traité ma mère de pute, de prostituée et tout ça... et ça m'a troublé, tout ça. Le lendemain j'étais tellement troublé que je comprenais plus rien à l'école. Après ça on a quitté la maison, ma mère a appelé l'assistante sociale pour qu'on nous donne une maison, après on est partis à l'hôtel...*

Entre ces configurations résidentielles mouvantes se nouent des scènes de basculement qui font apparaître l'entrée de professionnels dans la sphère privée, ici les policiers qui interviennent dans les deux scènes rapportées, les services sociaux lorrains évoqués dans la formule "*ils nous ont donné une maison*" - et l'assistante sociale contactée par la mère. Dans ces conditions, la familiarité avec les services sociaux et les différents services de l'Etat se noue bien avant l'entrée en hôtel. Et l'urgence dans laquelle se trouve l'enfant d'intervenir, ici pour protéger sa mère, indique une prise de responsabilité pour les adultes et vis-à-vis d'eux, là aussi avant l'entrée en hôtel, à la différence des adolescents du premier scénario pour lesquels l'entrée en hôtel inaugure le basculement dans un rôle actif envers les problèmes familiaux.

S'ils ne sont pas aussi violents chez tous les adolescents concernés par ce scénario, les épisodes qui accompagnent la précarité résidentielle sont le plus souvent, comme chez Nelson, liés à des séparations entre les parents ou, de façon plus générale, des conflits familiaux qui peuvent aggraver une situation résidentielle déjà fragile. Alioune, qui à l'âge de 14 ans quitte l'Ethiopie où il vit avec sa mère pour rejoindre son père en Suède, passe deux années dans ce pays avant d'aller vivre avec son père chez sa belle-mère et sa petite sœur, à Chelles. Au bout d'un an et demi, des problèmes au sein du couple entraînent le départ d'Alioune avec son père, et leur installation à l'hôtel Les Balladins, toujours à Chelles, où ils vivent depuis un an quand l'enquêtrice les rencontre. La trajectoire de Dienaba et Kadialy, deux aînés d'une fratrie de cinq, est également déterminée par les changements dans la vie conjugale des parents. Leur mère migre tout d'abord de l'Italie vers la France avec les trois plus jeunes enfants, parce qu'elle "*ne voulait pas rester dans le même pays que [leur] père*", suite aux violences conjugales subies. Elle est ensuite rejointe par Dienaba et Kadialy, lorsqu'elle leur demande : "*c'est mieux de rester en Italie avec votre père ou venir en France voir votre mère ?*". Mais l'arrivée en France, si abrupte qu'elle puisse être pour ces deux adolescents qui passent d'un appartement confortable à un studio trop petit pour cinq - "*au début c'était l'enfer!*", se souvient Dienaba - est un nouvel épisode dans une histoire résidentielle chaotique depuis l'arrivée du Mali. En effet, le voyage de Dienaba et Kadialy vers la France est la réitération d'un autre voyage, plus ancien, qui les conduisit tous deux du Mali où ils

avaient été confiés à leur oncle maternel à l'Italie où vivaient déjà leurs parents. Changer de pays, de co-résidents, de type d'habitat, fait déjà partie de leur histoire.

Lorsqu'une partie de la famille est hébergée chez un proche, une modification dans le statut d'un hébergé ou l'arrivée d'une nouvelle personne dans le foyer peut faire basculer l'équilibre entre les co-résidents et entraîner le recours à l'hôtel. L'enquête ENFAMS montrait que dans plus de 4 cas sur 10, les personnes hébergées chez un tiers avant d'être sans-logement étaient parties suite à une demande de ce tiers. Les histoires des adolescents soulignent également le fait que l'hébergement chez un tiers relève d'un équilibre difficile à maintenir dans la durée et est source de nombreux embarras (Baronnet et al., 2012). Pour Fatou, l'arrivée à l'hôtel vient par exemple résoudre deux situations d'hébergement devenues intenable à l'occasion d'une séparation. L'adolescente vit tout d'abord chez sa tante et son oncle maternels à la porte de la Chapelle, suite à son arrivée du Mali en 2008. Les problèmes que rencontre le couple quelques années plus tard remettent en question l'accueil de la jeune fille :

Entretien avec Fatou, 15 ans, hébergée à Paris 18<sup>ème</sup> - Café Jazz-Y-Jazz, Paris 18<sup>ème</sup>, le 11 mai 2017.

- *C'est ma tante, elle et son mari se sont disputés et mon tonton, le mari à ma tante, il m'a emmenée chez ma mère.*
- *Donc elle t'a récupérée ?*
- *Oui parce que mon tonton il a dit qu'il pouvait plus me garder parce qu'il venait de se disputer avec sa femme, enfin avec ma tante.*

L'effet de la séparation de l'oncle et la tante sur le parcours résidentiel de Fatou se propage au-delà de leur foyer, puisque par un effet en chaîne, l'arrivée de Fatou dans la sous-location de sa mère provoque à son tour des remous qui obligent la famille à quitter les lieux et à appeler le 115. Pour Fatou, l'hôtel, auquel sa mère et son frère ont déjà eu recours dans les années précédentes, est une option parmi d'autres dans un parcours marqué depuis la petite enfance par l'absence d'un chez-soi et les changements dans la composition du foyer.

- *Vous êtes restés vivre dans la colocation ?*
- *Un peu, après maman elle a appelé le Samu et on a commencé à venir dans les hôtels. (...) En fait elle s'était disputée avec... enfin la dame je pense qu'elle voulait plus qu'on reste là-bas, donc maman elle a appelé le Samusocial et donc c'est là qu'on est partis dans un hôtel.*

Hapsatou fait elle aussi cette expérience de la rupture de l'hébergement chez des proches et des difficultés que pose la cohabitation avec des tiers : née en France, elle a passé la plus grande partie de son enfance chez son père avec sa belle-mère et les six enfants du couple, dont deux sont plus âgés qu'elle. Sa mère est quant à elle hébergée chez l'oncle paternel de Hapsatou. Bénéficiant, contrairement à Fatou, d'un chez-soi, elle connaît pourtant l'inconfort de ne voir sa mère qu'en

dehors de leurs lieux de résidence respectifs, ou chez l'oncle sans pouvoir y rester pour la nuit. Lorsque Hapsatou doit quitter du jour au lendemain le domicile paternel et rejoindre sa mère, le recours à l'hôtel devient rapidement la seule solution à disposition :

Entretien avec Hapsatou, 17 ans, hébergée à Tigery (91) - Bureau de l'APTM St-Nicolas, Paris 12<sup>ème</sup>, le 10 avril 2017.

- *Après, tu es allée vivre avec elle chez ton oncle ?*
- *Ouais, pendant un petit moment.*
- *Combien de temps ?*
- *Je sais pas. Deux mois. Après, quand elle a eu sa carte de séjour elle a voulu... enfin ils ont voulu qu'elle parte.*
- *Ton oncle ?*
- *Ouais. C'est à partir de là qu'on a commencé le 115. J'étais au collège. C'est pendant les grandes vacances juste après le collège que... qu'on est parties.*
- *Comment ça s'est passé ? Qui a appelé la première fois ?*
- *C'est moi. Parce qu'elle parle pas vraiment français donc du coup... c'est moi, je les ai appelés.*
- *Que t'ont-ils demandé ?*
- *Ils ont demandé on est où jusqu'à maintenant, j'ai quel âge, plein de trucs.*
- *Et ça a marché ?*
- *Pas du premier coup. Mais après, ouais. On a été dans un centre d'hébergement pendant deux jours, après on a fait plein d'hôtels.*

Ces différents exemples montrent comment la trajectoire résidentielle heurtée des adolescents en France s'articule à des épisodes de séparation familiale, plus ou moins désirée, qui caractérisaient déjà bien souvent leur parcours migratoire antérieure. Si l'arrivée en hôtel constitue une nouvelle étape dans cette trajectoire heurtée, elle ne permet pas de mettre un terme à la dispersion familiale. La trajectoire de Kouma est exemplaire à cet égard. Après avoir d'abord été hébergée avec ses parents chez une tante, puis dans un appartement avec sa mère, elle quitte l'Italie pour rejoindre son père à Paris, sa mère ne pouvant plus assumer le poids financier de sa garde. Elle vit alors pendant trois ans avec son père, d'abord dans un squat, puis dans des chambres d'hôtel après avoir appelé le 115. Lorsque sa mère et sa grande sœur viennent les rejoindre en France, l'exiguïté de la chambre ne permet pas une réunion de la famille, y compris pour des périodes courtes. La famille élit donc domicile, pour se retrouver quelques heures par jour, dans la laverie au pied de l'hôtel.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2017.

- *Elle est arrivée en juin 2017 et c'est un peu chaud parce qu'ici on ne peut pas rendre de visite. A chaque fois qu'elle vient on ne sait pas trop où l'accueillir et on le fait en*

*bas... et avec le 115 on a fait une demande si on pouvait être tous les trois ensemble mais on n'a toujours pas eu de réponse donc du coup on ne sait pas.*

- *Parce que tes parents sont d'accord pour vivre ensemble ?*
- *Oui. Ils ont arrangé les choses, tout va bien et même ma sœur elle est ici mais c'est un peu désagréable parce que ma sœur elle habite chez un ami à mon père et ma mère, elle est provisoirement chez une tata... une tante à moi qui habite à Combs-la-Ville au 77 et nous on est là. Et à chaque fois qu'elle doit nous rendre visite, elle peut pas monter, c'est interdit. (...) On espère que ça change très vite et que toute la famille se réunisse puisque même mon père il est pas content que ma mère elle soit là, que ma sœur elle est chez un ami à lui, en plus c'est un ami elle peut pas rester...*

Nelson, dont on a évoqué le parcours résidentiel heurté par des épisodes familiaux violents, constitue un autre exemple de cette dispersion familiale. Alors que les différentes étapes de sa trajectoire sont jalonnées par des changements dans la composition du foyer, il se retrouve finalement à l'hôtel avec sa mère et son petit frère, sans la grand-mère qui les accompagne depuis l'arrivée de Nelson en France. Celle-ci fait chaque jour le trajet entre son hôtel et celui de sa fille pour garder les enfants à leur retour de l'école.

Ainsi l'arrivée en hôtel social est-elle racontée par les adolescents selon deux trames distinctes : dans la première mise en intrigue, l'arrivée en hôtel est présentée comme un événement soudain, faisant suite le plus souvent à l'arrivée en France et à la désorientation initiale des adolescents dans un contexte où ils ne disposent que de peu d'appuis ; dans la seconde, elle est exposée comme une péripétie supplémentaire dans une trajectoire résidentielle heurtée.

Le parcours de certains d'entre eux combine les expériences caractéristiques des deux *scenarii*. C'est le cas de celui de Hapsatou. Comme dans le scénario de la plongée soudaine dans l'hébergement d'urgence, celle-ci se retrouve du jour au lendemain, au retour des vacances, extraite du domicile paternel duquel ses affaires ont été enlevées pendant son séjour en Espagne où réside une autre partie de la fratrie, puis hébergée chez son oncle maternel, et enfin contrainte d'effectuer les démarches pour trouver un autre point de chute. Le caractère soudain de son changement de résidence fait néanmoins écho à une expérience déjà acquise de précarité résidentielle en France associée à des ruptures familiales, caractéristique du second scénario. Comme pour les autres adolescents, l'arrivée en hôtel ne met pas un terme à ces ruptures familiales, car elle n'y dispose pas de lieu pour passer du temps avec sa mère.

Quelle que soit la mise en intrigue opérée autour de l'arrivée en hôtel, les trajectoires résidentielles des adolescents apparaissent comme des histoires sur lesquelles ils ont peu de prise : la première structure de prise en charge et le premier lieu d'hébergement en hôtel dépendent très fortement de conseils donnés par des proches, des amis, des représentants de l'État comme les policiers, ou plus largement par des inconnus croisés lors de la phase d'errance.

Cette entrée non maîtrisée dans le secteur d'hébergement constitue alors la première étape du nomadisme hôtelier vécu ensuite par les adolescents.

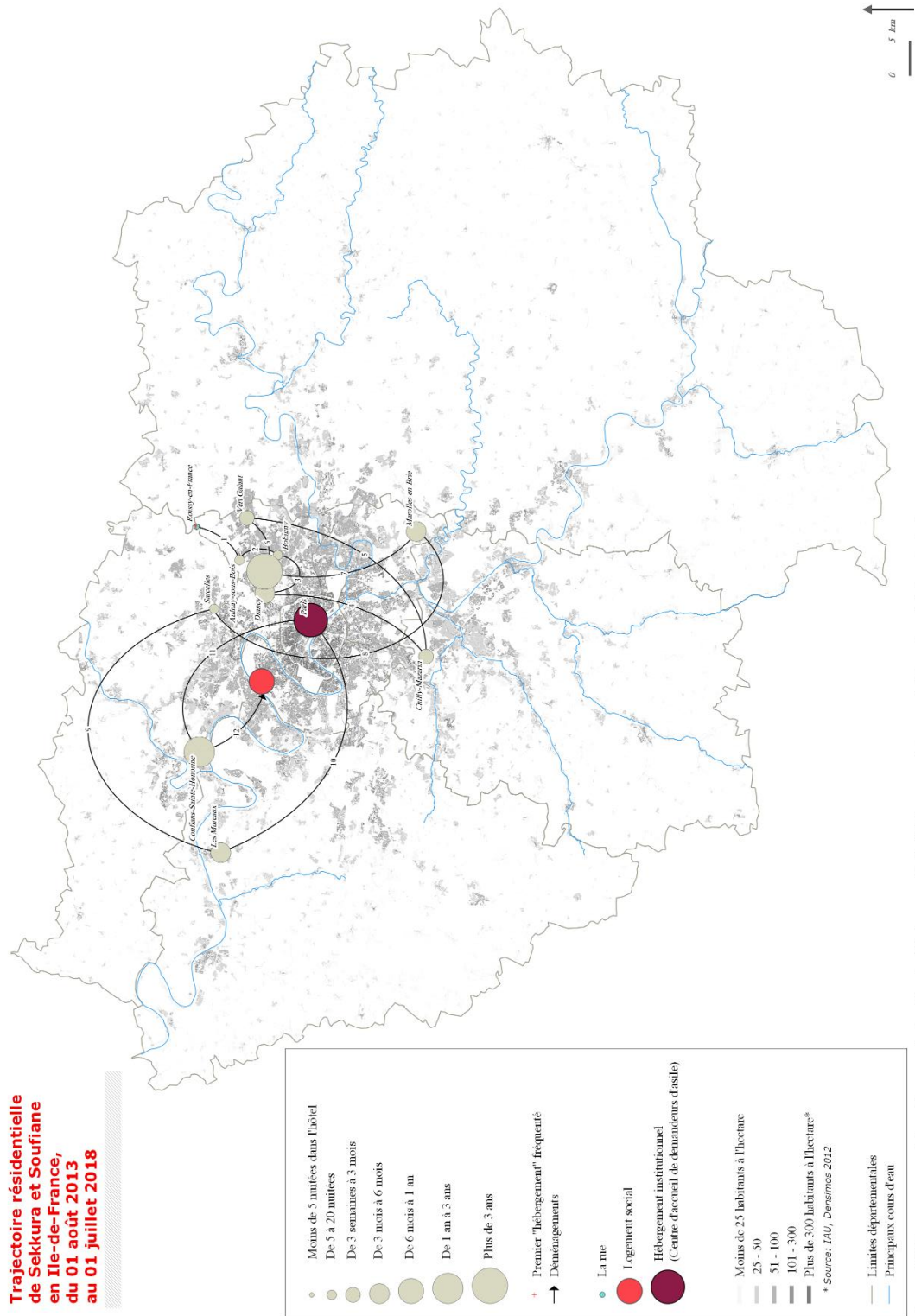
## L'épreuve du nomadisme hôtelier

Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, ont fui la Côte d'Ivoire en 2014. Ils reconstituent pour l'enquêtrice leur parcours dans le parc hôtelier :

Entretien avec Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, hébergés à Conflans Saint-Honorine (78) - Café Martin, le 17 juin 2017.

- *(Soufiane) On a oublié aussi Sarcelles...*
- *(Sekkura) Oui Sarcelles...*
- *(enquêtrice) Sarcelles c'était avant...*
- *(Soufiane) Sarcelles c'était avant l'hôtel... (cherche un nom qui ne vient pas) de toute manière à Sarcelles, on n'allait pas encore à l'école, ça c'est sûr !*
- *(enquêtrice) C'était avant Chilly-Mazarin ?*
- *(Sekkura) Je sais pas du tout. Je sais plus.*
- *(Soufiane) Ah ! Sarcelles, après on a fait Vert-Galant !*
- *(Sekkura) Ah oui ! (rires) c'est vrai ! Ah mais Vert-Galant ? C'était juste après... avant...*
- *(Soufiane) C'était après Sarcelles.*
- *(enquêtrice) Et avant Chilly Mazarin ?*
- *(Sekkura) Non, Chilly Mazarin, c'était après. Donc on a fait Aulnay-sous-Bois, ah oui c'est là qu'on a fait Vert-Galant...*
- *(Soufiane) Non !*
- *(Sekkura) Si, parce que c'est ce jour-là qu'on a dit que la place était trop petite et qu'on pouvait pas vivre à trois.*
- *(Soufiane) Oui !*
- *(Sekkura) Et c'est à ce moment-là qu'il nous ont amenés dans un autre hôtel...*
- *(enquêtrice) Donc Aulnay-sous-Bois - Vert-Galant, Vert-Galant...*
- *(Sekkura) Vert-Galant Drancy, après Drancy... après Drancy c'était quoi...*
- *(Soufiane) Drancy Boissy-St-Léger*
- *(Sekkura) Ah bon ? (discussion sur l'ordre)*
- *(Soufiane) A Sirocco, on partait déjà à l'école...*
- *(Sekkura) Donc on fait Aulnay-sous-Bois, Vert-Galant ... je sais plus...*

**Trajectoire résidentielle de Sekkura et Soufiane en Ile-de-France, du 01 août 2013 au 01 juillet 2018**



Sources: PIRH et entretiens auprès des adolescents inclus dans l'enquête "Adolescents en hôtel" de l'Observatoire du Samusocial de Paris. Carte réalisée par A. Cordone.

Carte 1 : Reconstitution de la trajectoire d'hébergement de Sekkura et Soufiane



## Des parcours hôteliers difficiles à reconstituer

Questionnés sur leur itinéraire des trois dernières années, les deux adolescents peinent à se remémorer l'ensemble des lieux occupés et à les classer chronologiquement. Le souvenir du parcours résidentiel se perd dans les méandres des allers-retours d'une commune à l'autre, d'un département à l'autre, d'un bout de l'Ile-de-France à l'autre. C'est d'abord sous la forme d'une histoire floue, qu'on ne sait que confusément situer dans l'espace et dans le temps, que se décline la vie à l'hôtel pour les adolescents. Ceux-ci appellent souvent à la rescousse un de leurs parents lorsqu'ils sont présents, la mère en général, pour valider les hypothèses qu'ils émettent, voire apporter les informations dont ils ont perdu la trace.

### Des difficultés à se remémorer symptomatiques de l'instabilité

Divers éléments expliquent cette difficulté à se remémorer le parcours dans le système d'hébergement. Ce peut être parce que les mobilités résidentielles ont eu lieu pendant l'enfance, période pendant laquelle le rapport au monde extérieur est médiatisé par les parents et est moins aisément mémorisé sous la forme de repères spatio-temporels communs, comme les noms de villes ou les dates. Après avoir écouté le récit de son fils, la mère d'Ovik, 11 ans, demande ainsi l'autorisation d'intervenir dans l'entretien pour corriger les erreurs de dates et de lieux de la trajectoire résidentielle familiale :

Entretien avec Ovik, 11 ans, hébergé à Vaires-sur-Marne (77) - Chambre de l'hôtel Hayttun, de Vaires-sur-Marne, le 8 août 2017.

- *Il a trompé, nous habitons 1 an ½ à Fleury Mérogis, au CADA, il a oublié.*
- *Ça, c'était tout au début ?*
- *Non, d'abord c'est 91, nous partis à Corbeil-Essonnes, j'habite à Corbeil-Essonnes sept mois, après nous faisons le CADA, à côté de Savigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, et j'habite un appartement au CADA, c'est un an et demi. Il va à l'école CP, première classe à Fleury-Mérogis. A Corbeil-Essonnes il va maternelle, trois mois.*
- *Là il a appris facilement à parler français?*
- *Oui. Il ne va pas à l'école neuf mois parce que pas de place, les deux enfants restent à l'hôtel parce que pas de place. Il va trois mois et vacances et nous partons à Savigny-sur-Orge, il va à l'école CP.*
- *Pendant un an et demi ?*
- *Oui, après notre rejet de recours, nous [sommes] partis à l'hôtel encore, d'autres, un, deux, trois, je sais plus, j'ai oublié, et après je viens ici et reste là quatre ans. Nous [avons] habité trois ans là-bas, la petite chambre, parce que la petite est née nous [avons] changé de chambre pour grand, pour cinq personnes. C'est même hôtel mais plus grand.*

Au-delà de l'âge, comme les imprécisions du récit de la mère le soulignent, le fractionnement de l'expérience résidentielle favorise plus largement l'oubli du parcours, y compris chez les adultes. Pour Ovik comme pour Sekkura et Soufiane, l'entretien joue comme une épreuve de stabilisation partielle de l'histoire des migrations familiales en Ile-de-France, il fournit l'occasion de raccorder les segments de parcours, de confronter les versions des faits et de parvenir à des accords sur la validité des données énoncées. Les entretiens avec les fratries, où la parole de l'un est toujours sous contrôle de l'autre, sont emblématiques de cette co-construction, entre frères et sœurs et avec l'enquêtrice, d'une histoire qui soit vraisemblable tant du point de vue des critères de véracité communément admis, celles de notre monde partagé<sup>4</sup> que du point de vue de la cohérence entre les narrateurs.

### *Ce que nous disent les données administratives*

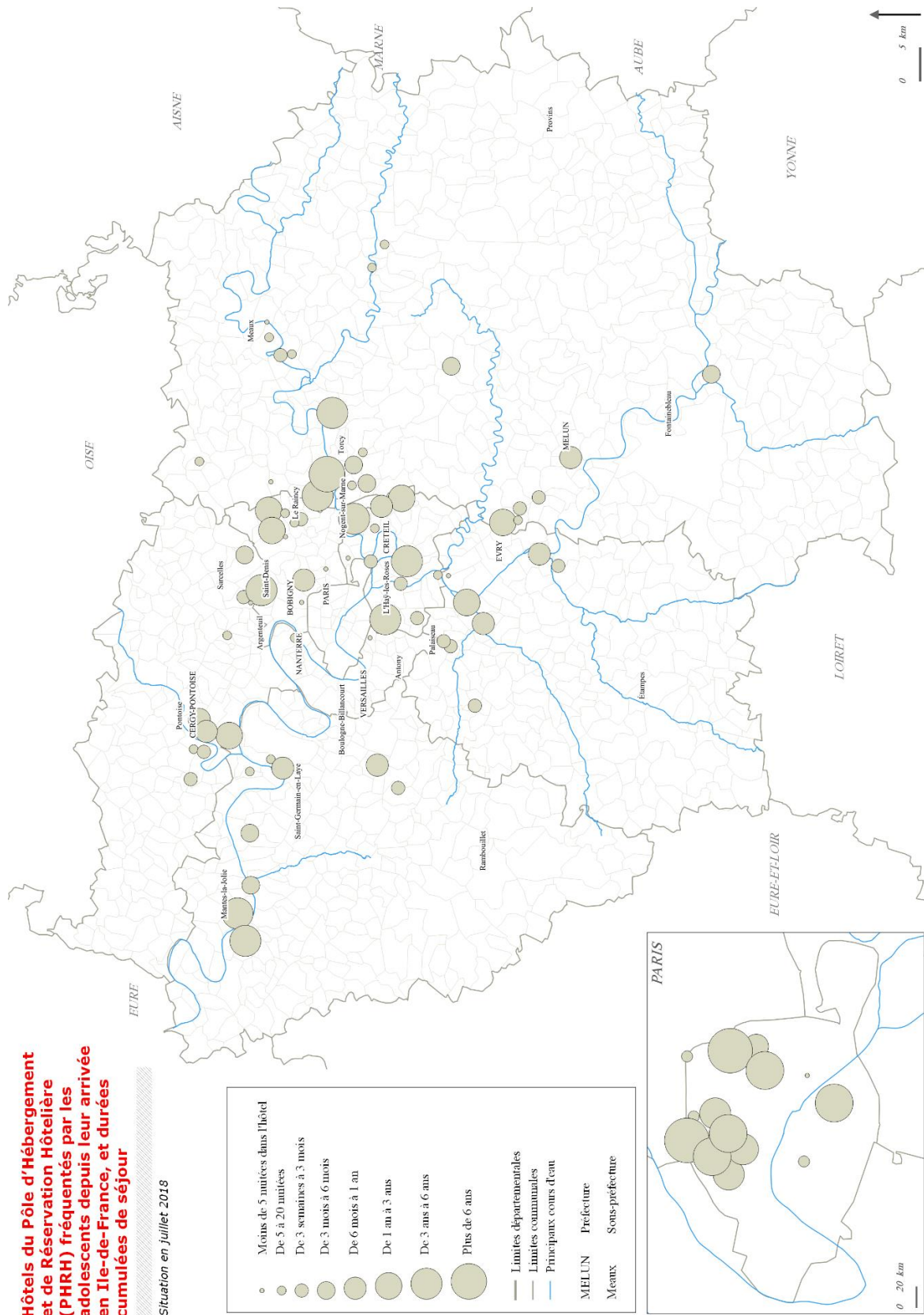
Si l'on s'en tient aux données enregistrées par le Pôle d'Hébergement et de Réservation Hôtelière du Samusocial de Paris, dont nous verrons qu'elles ne couvrent qu'une partie des parcours résidentiels des familles (voir *infra*), les 30 adolescents du groupe francilien (le parcours de l'un d'eux est manquant) ont vécu dans 92 hôtels répartis dans 65 communes sur tout le territoire régional.

---

<sup>4</sup> Alfred Schütz, dans sa définition de mondes multiples qui environnent les individus, décrit le monde partagé comme celui de l'évidence, celui qui répond aux critères de vérité partagés dans les échanges sociaux ordinaires. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales* (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.

**Hôtels du Pôle d'Hébergement et de Réservation Hôtelière (PHRH) fréquentés par les adolescents depuis leur arrivée en Ile-de-France, et durées cumulées de séjour**

Situation en juillet 2018



Sources: PHRH et entretiens auprès des adolescents inclus dans l'enquête "Adolescents en hôtel" de l'Observatoire du Samusocial de Paris. Carte réalisée par A. Cordone.

Carte 2 : Hôtels du service hôtelier du Samusocial fréquentés par les adolescents depuis leur arrivée en Ile-de-France, et durées cumulées de séjour

Toutefois cette répartition spatiale ne reflète qu'imparfaitement l'expérience des adolescents puisqu'un même hôtel peut être présent dans plusieurs trajectoires, dans le cas des cinq fratries évidemment mais aussi d'adolescents de familles différentes. Au total, 143 épisodes hôteliers sont répertoriés. La moyenne de 6,4 hébergements par adolescent n'est pas très parlante dans la mesure où, outre le fait qu'il n'est question ici que des hôtels et non de l'ensemble des hébergements fréquentés, les adolescents sont amenés à traverser d'autres hébergements dans le futur. Certains d'entre eux vivent à l'hôtel depuis moins de deux ans et l'on peut supposer, étant donné l'accroissement de la durée de séjour en hôtel des personnes hébergées<sup>5</sup>, que leur parcours hôtelier n'est pas terminé (même si le nombre de déménagements dans la trajectoire d'hébergement tend à décroître, année après année pour les familles hébergées en hôtel). Nous retrouvons ici, de manière exacerbée, l'instabilité résidentielle des familles sans-logement mise en évidence dans l'enquête ENFAMS. Les résultats de cette enquête reposaient sur des déclarations des familles (et non sur l'enregistrement des réservations hôtelières les concernant), ce qui peut conduire à minorer le nombre de déménagements comme les entretiens l'indiquent, et le champ de l'enquête englobait aussi des familles hébergées en CADA et en CHRS (qui déménagent moins que celles hébergées en hôtel) : en moyenne, les familles interrogées dans cette enquête ont connu 4,3 déménagements depuis leur première expérience sans domicile. Le nombre moyen de déménagements par année de présence dans le système d'hébergement s'élève à 2,2 par an, mais dépend fortement du département d'accueil ou encore de l'orienteur (les différents 115, les associations comme la CAFDA, la ville de Paris ou des municipalités de banlieue).

### Ce que nous disent les récits des adolescents et de leurs parents

Confronter ces données administratives aux récits des adolescents permet de mieux saisir la trajectoire des adolescents : ce n'est qu'en croisant les trajectoires consignées par le PHRH et les récits que l'on peut prendre la mesure de l'instabilité résidentielle des adolescents. Ainsi, l'examen des trajectoires incluant moins de 5 hôtels, selon les données du PHRH, révèle un fort sous-enregistrement des hébergements, dû en partie au caractère incomplet de la base (hôtels manquants), en partie à l'existence d'autres types d'hébergement.

Sur les 14 adolescents pour lesquels le PHRH relève moins de cinq hôtels dans leur trajectoire, seuls six ont effectivement connu un faible nombre de déménagements d'un hôtel à l'autre. Dans le cas de Nelson, les quatre hôtels de son parcours hôtelier sont liés à son arrivée récente dans le dispositif : ils ne concernent que la dernière année, et ne peuvent donc pas être considérés comme manifestant une stabilité résidentielle, d'autant plus qu'elle fait suite à de fréquents

---

<sup>5</sup> Guyavarch Emmanuelle, Le Méner Erwan. Les familles sans domicile à Paris et en Île-de-France : une population à découvrir. In: *Politiques sociales et familiales*, n°115, 2014. Dossier "Genre, famille et État en Europe centrale et orientale" pp. 80-86.

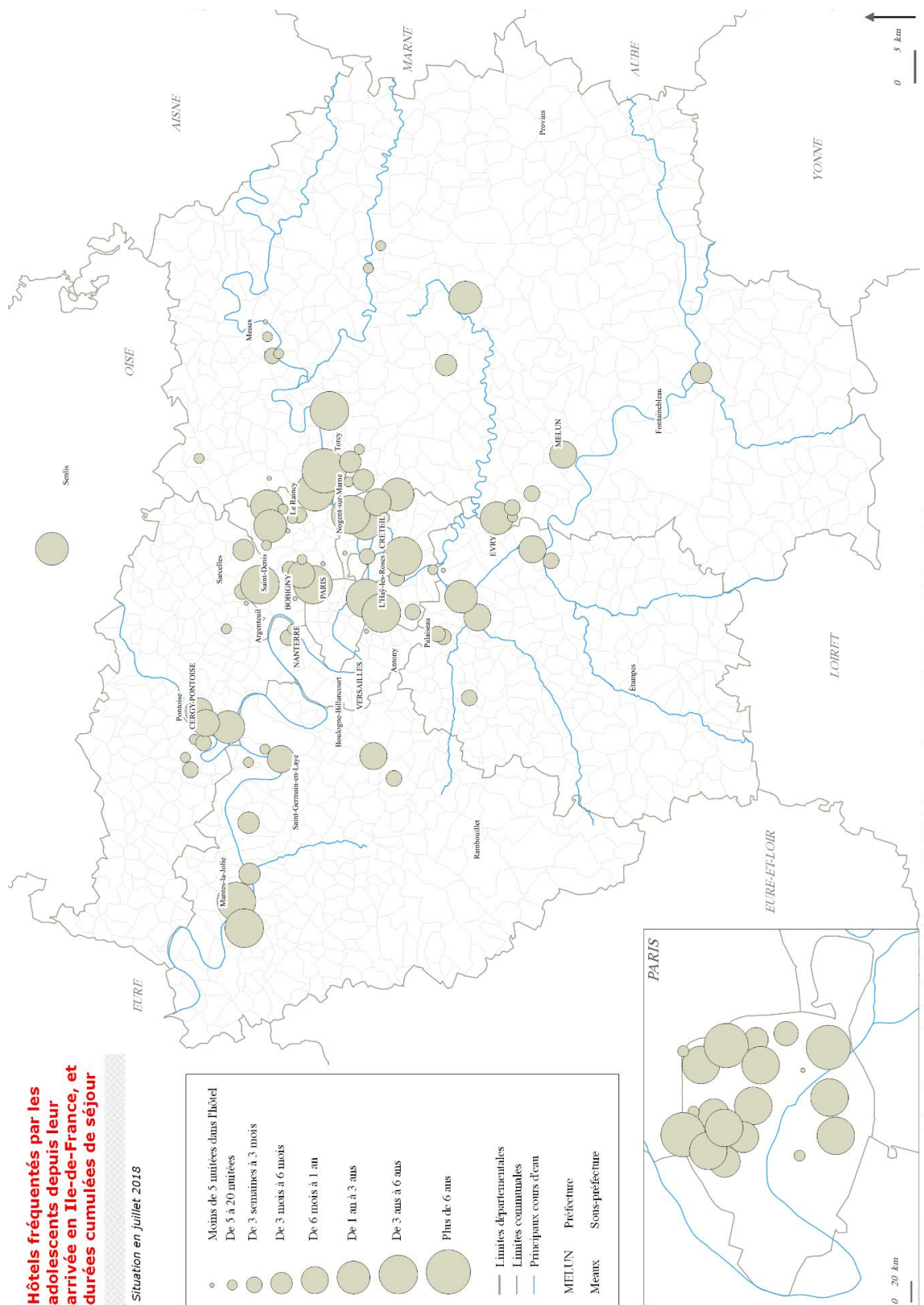
changements d'adresse, de composition du foyer et de types d'hébergement en Lorraine et en Ile-de-France. Pour lui comme pour les cinq autres, l'apparente stabilité est nuancée par un passé résidentiel chaotique avant l'hôtel. Par exemple, Fatou qui n'a connu « que » deux hôtels en quatre ans au moment de l'entretien, a un passé d'hébergement chez des tiers et a habité successivement avec ses deux parents et son petit frère, puis avec son oncle et sa tante, puis avec sa mère et son petit frère.

Son parcours reste, au regard de celui des autres personnes étudiées, plutôt stable, mais le récit qu'elle en fait vient nuancer l'impression d'immobilité donnée par les deux adresses du 18ème arrondissement de Paris notées sur le certificat d'hébergement. Ni les hôtels habités dans le passé par la mère et le petit frère, qui renforcent l'absence d'attache fixe de l'ensemble du foyer, n'y sont enregistrés, ni les changements de composition du foyer ou de type d'hébergement n'y sont mentionnés. Enfin, l'hôtel Formule 1 dans lequel elle habitait au moment de l'entretien ayant été vidé, il est probable que la liste des hôtels fréquentés ait depuis lors augmenté. Cette même instabilité résidentielle non lisible dans les données du PHRH concerne également Cornelia. Son séjour en France ne comporte « que » quatre hôtels, tous parisiens et avec des durées d'hébergement assez longues, entre cinq mois et un an, sauf pour l'un d'entre eux où elle a passé une semaine. Elle a cependant passé des années en campement avant l'entrée en hôtel.

Pour ce groupe d'adolescents, la trajectoire hôtelière reste donc moins heurtée que beaucoup d'autres, mais tout de même plus que le laisse penser l'enregistrement administratif des déménagements.

Pour les huit autres adolescents qui ont connu un parcours moins mouvementé (moins de 5 hôtels dans les données du PHRH), plusieurs épisodes résidentiels s'ajoutent à la liste des hôtels établie à partir des certificats d'hébergement : des hébergements chez des tiers, des accueils dans des centres d'hébergement d'urgence, CHRS, foyers pour demandeurs d'asile, auxquels s'ajoutent certains hôtels non enregistrés, par exemple lors des changements de région de prise en charge, et des déménagements de chambre au sein d'un même hôtel. C'est par exemple le cas de Makar et Mihran qui vivent depuis deux ans dans un hôtel de Chelles, après avoir passé quelques jours dans un hôtel à Longperrier (77). En plus de ces deux épisodes présents dans la base, ils ont néanmoins dû dormir dans une voiture entre les deux hôtels, dans un centre d'hébergement de Beauvais et dans un hôtel de Creil pendant environ un an.

Ainsi, même pour les adolescents qui ont le moins fréquenté d'hôtels différents, les parcours résidentiels, en France, sont jalonnés de changements de communes, de types d'hébergement, de chambres, et de changements dans la composition de leur foyer.



Carte 3 : Hôtels du service hôtelier du Samusocial fréquentés par les adolescents depuis leur arrivée en Ile-de-France, et durées cumulées de séjour (Source Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière et entretiens)

En confrontant le récit que font Sekkura et Soufiane de leur trajectoire hôtelière, reproduit en ouverture de cette partie, aux données consignées par le PHRH, il est difficile d’imaginer qu’il est question des mêmes vies. D’un côté, trois hôtels répertoriés pour une période de quatre mois pour les deux premiers, un an et demi pour le dernier, avec une période de deux ans pour laquelle aucun événement hôtelier n’est relevé. De l’autre, des changements fréquents, des passages d’une commune à l’autre, d’un département d’Ile-de-France à un autre, des retours dans une commune déjà connue, un passage dans un CADA (Centre d’accueil pour demandeurs d’asile). Peut-être la famille a-t-elle un temps été prise en charge par une association ne recourant pas au service hôtelier du PHRH, mais il est difficile de l’établir.

Tableau 3 : Trajectoire hôtelière de Sekkura et Soufiane reconstituée à partir des entretiens

| SOURCE     | ORDRE | HEBERGEMENT           | CP    | VILLE                    |
|------------|-------|-----------------------|-------|--------------------------|
| Entretiens | 1     | Dans l'aéroport       | 95700 | Roissy-en-France         |
| Entretiens | 2     | Hôtel (inconnu)       | 93600 | Aulnay-sous-Bois         |
| Entretiens | 3     | Hôtel (inconnu)       | 93000 | Bobigny                  |
| Entretiens | 4     | Hôtel Première Classe | 93700 | Drancy                   |
| Entretiens | 5     | Hôtel Parthénon       | 91380 | Chilly-Mazarin           |
| Entretiens | 6     | Hôtel (inconnu)       | 93420 | Villepinte (Vert Galant) |
| Entretiens | 7     | Hôtel Sirocco         | 93700 | Drancy                   |
| Entretiens | 8     | Hôtel                 | 94440 | Marolles-en-Brie         |
| PHRH       | 9     | Hôtel F1 Sarcelles    | 95200 | Sarcelles                |
| PHRH       | 10    | Hôtel Confotel        | 78130 | Les Mureaux              |
| Entretiens | 11    | CADA SOS              | 75011 | Paris                    |
| PHRH       | 12    | Hôtel Montjoie        | 78700 | Conflans-Sainte-Honorine |
| Entretiens | 13    | Appartement F3        | 92700 | Colombes                 |

Ici, trace écrite et source orale s'éclairent mutuellement : si les certificats d'hébergement comblent les trous de parcours hôteliers longs et difficiles à mémoriser, les récits de ces parcours, s'ils constituent des comptes rendus d'expérience nécessairement absents des données administratives, révèlent également l'existence d'épisodes d'hébergement sans cela absents. En trois ans et demi, les deux adolescents ont ainsi parcouru tous les départements d'Ile-de-France sauf la Seine-et-Marne, changé huit fois de département, dix fois de communes, avec un aller-retour à Drancy avant et après un passage de quelques mois à Chilly-Mazarin. Ces deux communes sont distantes l'une de l'autre de 36 kms, soit une heure trente en transports en commun : un tramway, deux métros, un bus. Leur parcours les conduit de la rue (la nuit passée à l'aéroport Charles de Gaulle) à un appartement de trois pièces à Colombes, qu'ils occupent depuis décembre 2017, en passant par de nombreux hôtels et un foyer pour demandeurs d'asile. Ils ont pu nommer neuf hôtels, soit par le nom de la commune soit par le nom de l'hôtel, mais d'après leur récit, en ont parcouru d'autres, notamment dans les premiers mois pendant lesquels, comme pour beaucoup d'adolescents rencontrés, le quotidien était ponctué de changements fréquents d'hôtels, sans possibilité de s'inscrire dans des interactions sociales stables :

Entretien avec Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, hébergés à Conflans Sainte-Honorine (78) – Café Martin, Paris 20<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *(Soufiane) En fait, on n'allait pas à l'école d'août [2013] à ... c'était en avril 2014, parce qu'on est arrivés et à chaque école on nous disait [qu']on n'avait pas de domiciliation et tout donc on était obligés d'attendre [...]. En ce moment-là c'était la routine, on faisait que passer d'hôtel en hôtel, on faisait rien, on savait pas ce qu'il fallait faire, on savait pas ce qu'il fallait faire pour avoir le séjour français, on passait d'hôtel à hôtel, c'était la routine [...]*
- *(enquêteuse) Que faisiez-vous dans la journée ?*
- *(Soufiane) Rien. On était à la maison, on regardait la télé.*
- *(Sekkura) Juste ça...*
- *(Soufiane) Jusqu'à ce qu'on dorme.*
- *(enquêteuse) Qu'aviez-vous comme affaires ? Vous vous êtes enfuis, donc vous êtes arrivés avec pas grand chose, j'imagine.*
- *(Soufiane) Oui.*
- *(Sekkura) On n'avait rien. On faisait rien de la journée, on restait dans la chambre d'hôtel jusqu'à ce qu'il fasse nuit, et le lendemain c'était pareil. Tous les jours, tous les jours, pareil.*
- *(Soufiane) Oui.*

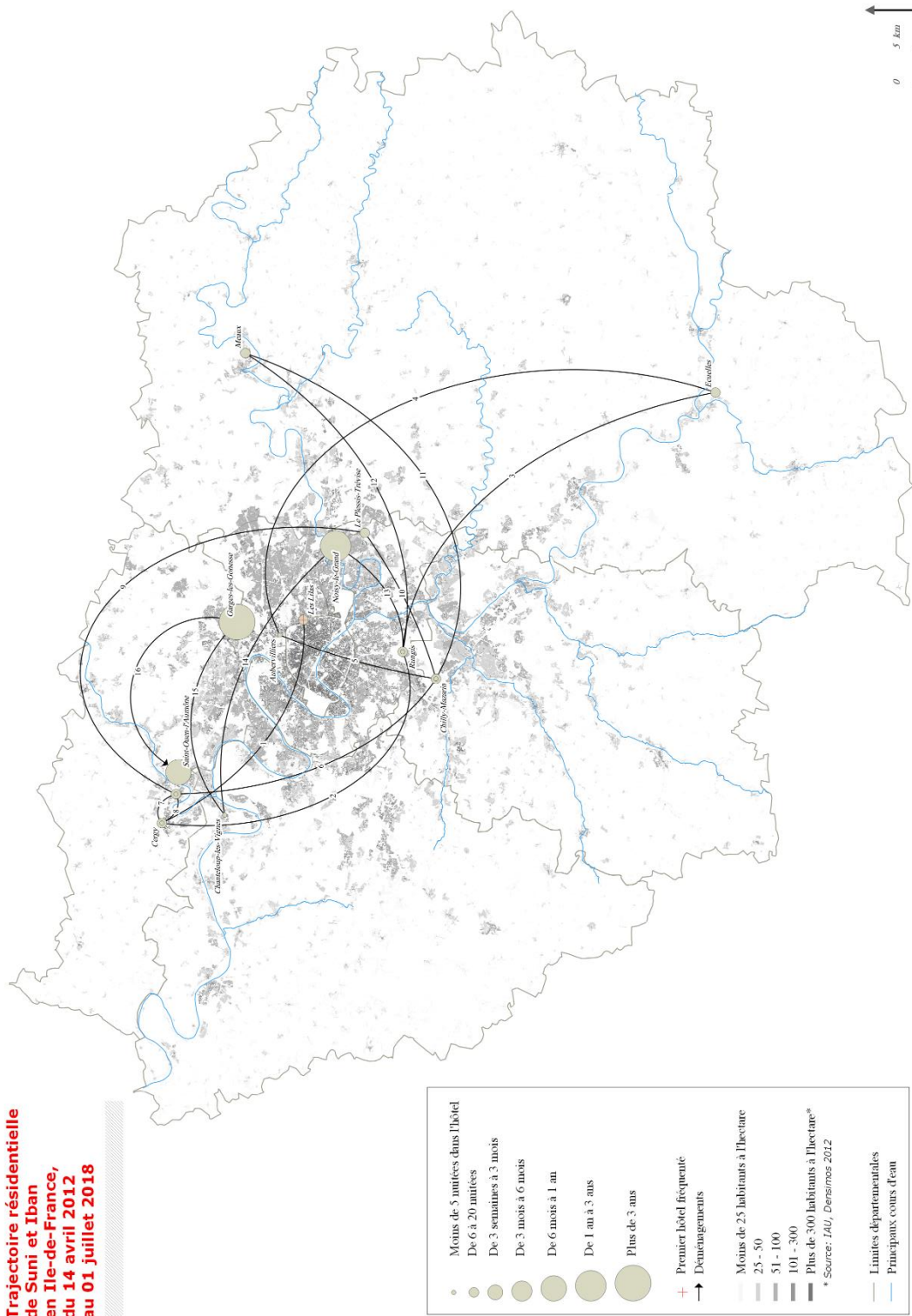
### Des parcours résidentiels chaotiques

Seuls sept adolescents n'ont pas connu cette récurrence de déménagements et n'ont changé d'hôtel qu'entre une et quatre fois. Tous les autres ont expérimenté le nomadisme forcé, durant lequel l'incertitude de la durée de séjour et les difficultés pratiques à transporter toutes les affaires



de la famille d'un lieu à l'autre, souvent éloigné du précédent, empêche la menée d'autres activités ou le développement de projets. Il y a certes différents cas de figure, sur un éventail entre un enchaînement d'hôtels pour des durées inférieures à quinze jours à chaque fois, et l'hébergement court dans deux ou trois hôtels, une stabilisation de plusieurs mois, voire années dans le cas des foyers pour demandeurs d'asile, avant une nouvelle séquence d'hébergements courts. Quelle que soit la distribution temporelle des épisodes résidentiels, la phase d'errance francilienne s'apparente à une période déconnectée des ancrages spatiaux et caractérisée par un repli sur la chambre d'hôtel. La trajectoire d'Iban et Suni est exemplaire de ce nomadisme forcé à travers toute l'Ile-de-France. Les deux adolescents ont quitté l'Arménie en 2010. Après un séjour de deux ans en Belgique, ils arrivent à Paris en avril 2012 avec leurs parents. En trois mois, ils changent douze fois d'hôtel, avant de connaître des hébergements à plus long terme, un séjour de deux ans dans un hôtel de Noisy-le-Grand (94) et un séjour de trois ans à Garges-lès-Gonesse (95), avec entre les deux une étape de trois jours à Chanteloup-les-Vignes (78). Au moment du premier entretien, ils viennent d'être déplacés dans un hôtel de Saint-Ouen l'Aumône (95) avec leur famille qui comprend, en plus des parents, une petite sœur née en 2013.

**Trajectoire résidentielle  
de Sumi et Iban  
en Ile-de-France,  
du 14 avril 2012  
au 01 juillet 2018**



Sources: PHRH et entretiens auprès des adolescents inclus dans l'enquête "Adolescents en hôtel" de l'Observatoire du Samusocial de Paris. Carte réalisée par A. Cordone.

A trois reprises, les frères retournent dans un hôtel déjà fréquenté par le passé, ce qui ajoute au sentiment d'être ballotés à travers toute la région.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen L'Aumône (95) - Café Le Paris Juste, Paris 9ème, le 3 juillet 2017.

- *(Suni) En fait, on a fait tout le tour de l'Ile-de-France. C'est-à-dire aujourd'hui on serait à Paris, l'autre jour je sais pas on serait à Melun, après on partirait à Garges, après...*
- *(Iban) on a fait beaucoup de Formule 1 [...]*
- *(Suni) Et après ils nous ont encore changé d'hôtel, encore Formule 1, Hôtel Lemon, tout des trucs comme ça...*
- *(Iban) en plus c'était compliqué avec toutes les affaires, on reprend, on met tout dans le bus, c'était trop, y'avait trop...*
- *(Suni) j'l'avais mis sur mon dos, toutes les affaires je les mettais sur mon dos, et j'ai eu des maux de dos. Et voilà !*
- *(enquêteur) Vous restiez entre une et deux semaines dans chaque hôtel ?*
- *(Suni) Non, deux trois jours !*
- *(Iban) Deux trois jours, maximum une semaine, comme ça...*
- *(Suni) Maxi on restait une semaine, on était heureux ! Et le truc qui était dur, aussi, c'est que quand ils nous donnaient les adresses, nous on connaissait rien. Y'a écrit : « 15 rue Gutenberg 95140 ». Vas-y, va... nous, on savait pas... maintenant, je peux aller, mais avant on savait pas !*
- *(Iban) Avant, ma mère elle était au téléphone avec ma tante, elle passait [le téléphone] aux gens, pour donner aux gens, mais les gens ils comprenaient rien du tout, donc ils prenaient, ils parlaient avec ma tante et ma tante, puisqu'elle savait parler français, elle expliquait : « Vous pouvez montrer à ces gens comment y aller ».*

Le ballet des familles d'un coin à l'autre de l'Ile-de-France reste le plus souvent cantonné à la périphérie de la métropole parisienne. Hormis les quatre jeunes qui n'ont connu que des hôtels parisiens, et peu d'épisodes résidentiels, et un jeune dont la famille a fait des allers-retours entre Paris et divers départements d'Ile-de-France, tous les autres n'ont soit jamais été hébergés à Paris, soit très épisodiquement, à une ou deux reprises, à moins qu'ils n'aient effectué dans l'intervalle des séjours en CHU, CHRS ou foyer CADA à Paris. Dans ces mouvements, quelques hôtels font figure de points d'intersection, comme l'hôtel Parthénon de Chilly-Mazarin qui a accueilli 10 des 31 adolescents interrogés en Ile-de-France, dont quatre à deux reprises, ou l'hôtel Première Classe de Cergy, qui en a accueilli sept, dont deux à deux reprises.

Dans cette expérience d'hyper-mobilité, les adolescents soulignent des épisodes particulièrement difficiles pour eux, à l'occasion du passage d'un hôtel à l'autre, en particulier quand l'hôtel d'arrivée est moins bien équipé, plus dégradé, plus insalubre que l'hôtel de départ.

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Magnanville (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18<sup>ème</sup>, le 27 septembre 2017.

- *J'étais très surprise et très... choquée un petit peu, parce qu'au début la chambre était un peu plus grande et là c'était plus petit que la chambre qu'on avait à l'hôtel, et il y avait aussi des insectes, à Ménilmontant, et des souris, même.*
- *(mère) Oui, beaucoup !*
- *Et aussi de la fenêtre, on ne voyait rien. C'était comme ça, mais il y avait un mur. Du coup si on voulait regarder par la fenêtre on ne voyait pas grand-chose et c'était comme dans une prison, un peu. Et c'était sombre. Mais j'étais pas souvent dans la chambre, je sortais, plutôt.*

Les conditions concrètes de déménagement sont également très éprouvantes pour les adolescents. Déménager, cela signifie faire des allers-retours en transports en commun, parfois de plusieurs heures, pour récupérer ses affaires, se perdre car on ne connaît pas la nouvelle commune de résidence, devoir manquer les cours pour aider ses parents, etc. A plus d'un titre, l'instabilité résidentielle dont les adolescents font l'expérience au moins un temps, les place ainsi en situation de vulnérabilité, car ils font face à la quasi-impossibilité de s'en protéger (Le Méner et Oppenchain, 2015).

Pendant ces temps d'errance, rares sont les personnes sur lesquelles les familles peuvent s'appuyer pour les aider à surmonter les obstacles liés aux mobilité et précarité résidentielles. Une dame rencontrée à l'aéroport ou à la gare qui oriente vers le 115, les passants qui acceptent de guider la famille vers l'hôtel indiqué : tels des personnages providentiels, certaines figures émergent parfois du monde de l'inconnu que traversent les adolescents contraints de revivre à intervalles répétés l'expérience de l'espace public, en famille et avec tout ce que l'on possède. Associées à des moments d'extrême dénuement, ces personnes, faute d'un lien préexistant, reviennent rarement dans l'horizon des jeunes. Dans les périodes plus stables, des personnes plus en lien avec la famille peuvent venir à son secours, comme la maîtresse d'école de Susanna au moment du rejet de la demande d'asile, ou l'amie de fraîche date de la mère de Grygor, mais ces liens résistent difficilement dans la durée. L'amie est elle-même en situation de précarité, sans logement stable, et la maîtresse de Susanna est restée vivre et travailler dans le Val-de-Marne, à une heure de transport en commun de l'hôtel actuel de Susanna.

#### **Une moindre instabilité résidentielle des adolescents tourangeaux ?**

Les six adolescents interrogés dans l'agglomération tourangelle semblent faire face à une moindre instabilité résidentielle que ceux qui résident en Ile-de-France. Celle-ci prend du moins une forme différente. S'ils connaissent, comme les Franciliens, une forte mobilité à la suite du premier épisode sans-domicile, leurs déménagements ultérieurs sont avant tout liés à

des changements de statuts administratifs, notamment le passage du statut de demandeur d'asile à celui de débouté du droit d'asile, plutôt qu'à des déménagements forcés d'un hôtel à un autre. C'est ce que révèle l'analyse des trajectoires des adolescents ayant le plus déménagé, par exemple celle de Grygor. Celui-ci est arrivé à Tours en 2011, il a d'abord été hébergé une dizaine de jours dans un foyer. Il a ensuite connu un épisode de rue dans une voiture qui a duré plusieurs mois, avant d'être à nouveau hébergé trois jours par une association dans un foyer d'urgence sociale, puis dans un hôtel, et enfin dans un foyer d'une autre association qui assiste sa famille dans la demande d'asile. Durant ce dernier épisode, la famille est séparée, le père et ses deux fils aînés hébergés dans un foyer, la mère avec son plus jeune enfant dans un autre. La famille est ensuite hébergée pendant deux ans dans un CADA de Chartres (dans un autre département) avant de revenir à Tours une fois déboutée de sa demande d'asile. La famille connaît alors à nouveau des épisodes de rue, dans une voiture, avant d'être pris en charge par l'association les ayant aidés précédemment : ils sont d'abord hébergés dans un foyer, puis dans un appartement (dispositif de logements d'urgence).

## Des formes d'instabilité résidentielle qui pèsent sur les parcours adolescents

### Les raisons de l'instabilité résidentielle

L'évolution de la situation administrative de leur famille constitue une première explication de l'instabilité vécue par les adolescents dans le système d'hébergement. Après avoir passé trois ans dans un hôtel à Ivry-sur-Seine (94), Susanna, ses parents et son petit frère doivent ainsi quitter leur chambre, sans solution de remplacement dans l'immédiat, au moment du rejet de leur demande d'asile :

Entretien avec Susanna, 11 ans, hébergée à Paris 19<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Rhin-et-Danube, Paris 19<sup>ème</sup>, 20 septembre 2017, en présence de la mère.

- *(la mère raconte) Ils ont passé un moment très difficile... c'est pas facile... même après l'autre hôtel. Quand on était à l'hôtel là-bas, ils ont arrêté notre hôtel, ils ont mis nous dehors, on a dormi une semaine [à droite à gauche].*
- *Pourquoi ça s'est arrêté ?*
- *Parce que quand ça rejette la demande d'asile, l'association CAFDA nous oblige à nous sortir de l'hôtel. On a passé une nuit chez sa maîtresse. Il faisait les devoirs dans un centre commercial par terre, même j'ai photo, je sais pas si c'est un mauvais souvenir. On mangeait dans les trajets. C'était vraiment très difficile. C'était une semaine vraiment très difficile.*
- *Et vous avez dormi où le reste de la semaine ?*
- *J'ai demandé à mon oncle, il habite loin et après je devais amener les enfants à l'école, j'ai géré jusqu'à ce qu'ils donnent cet hôtel-là.*

Le rejet de la demande d'asile entraîne presque toujours un départ de la famille du lieu d'hébergement prévu pour les demandeurs d'asile, qu'il s'agisse d'un CADA, d'une structure d'hébergement d'urgence ou d'une chambre d'hôtel. Si les familles n'ignorent pas cette perspective, l'impossibilité dans laquelle elles sont de les anticiper, sans connaissance préalable de la date ni ressources pour prévoir une solution alternative, les plonge temporairement dans un extrême dénuement. Plusieurs adolescents ont dû ainsi dormir dans une voiture, parfois plusieurs mois, une fois leur demande d'asile rejetée. Dans certains cas, ce rejet de la demande d'asile entraîne également un changement de département de résidence.

Entretien avec Mihran, 14 ans, et Makar, 12 ans, hébergés à Chelles (77) - Chambre de l'hôtel Balladins de Chelles, le 7 août 2017, en présence de leur mère.

- *(Mihran) Au milieu de l'année, ils sont venus nous chercher pour nous renvoyer dans notre pays, en Arménie. Voilà ! Parce qu'on n'avait pas les papiers, donc on avait à quitter la France. Et puis à Creil, c'est comme ça. Parce qu'ils ont pas besoin des... je sais pas pourquoi, c'est pas comme en France, [où] on te demande quitter France, tu peux rester encore [...]. Là-bas s'ils te donnent [l'ordre et que] tu pars pas, ils viennent te chercher pour te renvoyer en Arménie. Ils nous renvoyaient en Arménie, peut-être qu'ils ont eu un peu de pitié, ils nous ont laissés. Ils ont dit « Vous êtes une bonne famille », et tout, ils nous ont laissés. Ils nous ont fait signer un truc, la prochaine fois ils nous attrapent, ils nous renvoient directement. Soit ils nous laissent, on doit vivre ici, on doit faire attention pour ne pas se faire attraper, on vit ici il n'y a pas de souci, mais s'ils nous attrapent ils nous envoient directement, y'a pas « si tu veux, si tu veux pas » [...] Ils sont venus à l'hôtel à cinq heures du mat ! ils ont toqué à la porte, on a ouvert, ils ont dit : « Bon, on y va ! ».*
- *(mère) On a eu peur, la petite elle pleurait : « Maman c'est quoi, ça ? », parce qu'en plus il y avait beaucoup de police...*
- *(Makar) Oui, ils étaient au moins 10 !*
- *(mère) J'étais seule avec trois enfants, comme ça, bang bang, comme casser la porte... Mon mari il est pas là, juste moi la chambre, et c'est beaucoup de stress pour moi et pour les enfants aussi parce qu'ils ne connaît pas on va où. Après la police était gentil, il a dit : « Madame, vous sortez d'ici, vous allez à la Charles de Gaulle », la police a dit : « Madame, vous êtes très pauvres, vous signez un papier, parce que les enfants va à l'école, pourquoi vous (en)voyer là-bas ? », le bien des enfants, tout ça... Il a dit, la police m'a dit : « Il y a beaucoup d'associations là, vous allez demander, ils vous aider, et première vous appelez 115, donner la chambre » [...]. Il a dit : « Vous peut pas rester à la Creil, vous peut pas habiter à la Creil, parce que ici votre demande d'asile, c'est fini, la Préfecture a dit : « Vous sortez de notre département, de notre territoire ». Essayez dans un autre territoire, dans un autre département, si ça marche, ça marche, sinon vous allez dans un autre pays. Alors on a essayé dans le 77.*
- *(Mihran) Il nous a amenés directement dans le 77, c'est la police qui nous a dit « Allez là-bas, c'est facile dans le 77 ». Ils nous ont dit : « Là-bas il y a des associations, vous*

*leur demandez ». On a demandé à toutes les associations. Après, y'a pas tous qui nous ont aidés, déjà en premier on a appelé le 115 pour avoir une chambre, vous voyez, il est venu nous voir, même Croix Rouge, on a été, parce que mon père il avait une petite voiture, on était dedans. Pendant quatre jours, on était dedans.*

Le recours à des tiers, dont nous avons vu qu'il est aléatoire et précaire - difficile de rester plus d'une nuit chez quelqu'un que l'on ne connaît que dans le cadre scolaire, difficile de tenir longtemps chez un membre de la famille qui vit très loin des lieux quotidiens de vie et d'activités de la famille - assure au moins un abri, mais il est souvent de très courte durée. L'hébergement chez des tiers ajoute également des contraintes pour la famille, à cause de l'éloignement de l'école, ou de tensions liées à l'hébergement chez autrui, à la petite taille du logement, etc.

La situation est moins difficile lorsque la famille est relogée sans délai, mais le changement n'en est pas moins vécu comme brutal, associé à la fuite de l'espoir d'une régularisation par la demande d'asile :

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Magnanville (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18<sup>ème</sup>, le 27 septembre 2017.

- *En 4ème, vous avez déménagé de nouveau ?*
- *Oui, on a reçu l'arrêt, ils nous ont rejeté...*
- *Le rejet de la demande d'asile ?*
- *Oui. Et à ce moment-là on est partis du CADA. Et on est partis sur le 115. Et le 115 il nous a donné à Mantes-la-Jolie un hôtel, Formule 1 [...] et la première fois que je l'ai vu c'était vraiment choquant, je revenais d'hôtels qui... celui-là était très petit, enfin, pour trois personnes c'était très petit.*

Les changements dans la situation administrative des membres du foyer, comme le rejet de la demande d'asile ou au contraire l'obtention du statut de réfugié, font partie des motifs de changement de résidence bien identifiés par les personnes hébergées, qui se battent au quotidien pour faire évoluer favorablement leur statut. Ainsi huit familles sur trente sont-elles sans papiers au moment de l'enquête.

Tableau 4 : Situation administrative des adolescents interrogés

| Prénom   | Lieu de naissance | Situation administrative            |
|----------|-------------------|-------------------------------------|
| Andrea   | Roumanie          | nationalité roumaine, séjour légal  |
| Kadialy  | Mali              | nationalité italienne, séjour légal |
| Hapsatou | Paris 18          | nationalité française               |

|           |                    |   |
|-----------|--------------------|---|
| Cornelia  | Roumanie           | nationalité roumaine, séjour légal                          |
| Teodor    | Roumanie           | nationalité roumaine, séjour légal                          |
| Emil      | Roumanie           | nationalité roumaine, séjour légal                          |
| Kouma     | Italie             | nationalité italienne, séjour légal                         |
| Ciprian C | Roumanie           | nationalité roumaine, séjour légal                          |
| Andrei    | Roumanie           | nationalité roumaine, séjour légal                          |
| Tarik     | Bangladesh         | régularisé  |
| Arakel    | Arménie            | régularisé en 2017  |
| Kourken   | Arménie            | régularisé en 2017  |
| Dienaba   | Mali               | régularisée   |
| Iban      | Arménie            | régularisé mais problèmes de renouvellement titre de séjour |
| Suni      | Arménie            | régularisé mais problèmes de renouvellement titre de séjour |
| Fatou     | Mali               | régularisée en 2017   |
| Yassine   | Paris 18           | régularisé en 2013  |
| Nelson    | Cameroun           | régularisé en 2010  |
| Zenia     | République Tchèque | régularisé en 2016 (sauf père et frère)                     |
| Susanna   | Arménie            | régularisée en 2018   |
| Alioune   | Ethiopie           | réfugié   |
| Faiza     | Bangladesh         | réfugiée  |
| Sekkurah  | Côte d'Ivoire      | réfugiée  |
| Soufiane  | Côte d'Ivoire      | réfugié   |
| Omran     | Bangladesh         | réfugié   |
| Nawal     | Bangladesh         | réfugiée  |
| Haydar    | Bangladesh         | réfugié   |
| Mihran    | Arménie            | sans papiers  |
| Makar     | Arménie            | sans papiers  |
| Ovik      | Arménie            | sans papiers  |
| Assia     | Sénégal            | sans papiers  |
| Amadou    | Cameroun           | sans papiers  |
| Dimitar   | Nord-Pas-de-Calais | sans papiers  |



|        |            |   |
|--------|------------|---|
| Grygor | Arménie    | sans papiers  |
| Mariam | Guinée     | sans papiers  |
| Aslan  | Tchéchénie | sans papiers  |
| Djamal | Tchéchénie | sans papiers  |
| Mirina | Kosovo     | sans papiers (régularisation après l'entretien via la circulaire Valls) |

Les membres de la famille ne sont pas systématiquement tous dans la même situation administrative, en raison des différents épisodes migratoires et des péripéties dans l'histoire familiale. Certains adolescents sont par ailleurs dans une situation administrative rendue encore plus difficile par les contraintes posées par leur pays d'origine : Suni doit aller refaire un passeport arménien pour demander une régularisation, or s'il est identifié par les autorités arméniennes il devra aller faire le service militaire au pays. Dimitar, d'origine bulgare et né en France, vit depuis toujours sous une fausse identité et a des difficultés pour avoir des papiers en règle aujourd'hui.

D'autres raisons de changement d'hôtel sont également rapportées par les adolescents, en particulier lorsque des événements familiaux ou des actions accomplies par l'un des membres de la famille sont à l'origine du changement. Nombreuses sont les occasions d'évolution de la composition familiale : la naissance d'un enfant (Faiza, Omran, Iban, Suni, Ovik), l'arrivée ou le départ d'un ou plusieurs membres de la famille (Zenja, Kouma), l'accès à la majorité d'un membre de la fratrie, etc. A ces occasions, le nécessaire recalibrage de l'espace dévolu à la famille entraîne au mieux un changement de chambre ou l'attribution d'une chambre supplémentaire dans le même hôtel, le plus souvent un changement d'hôtel.

Par ailleurs, des familles sont parfois obligées de quitter un hôtel lorsqu'un ou plusieurs membres de la famille ont enfreint le règlement intérieur. Ces épisodes de crise sont révélateurs des problèmes d'ajustement des familles, en particulier des adolescents.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen L'Aumône (95) - Chambre de l'hôtel Ile-de-France à St-Ouen l'Aumône, en présence de la mère et la petite sœur.

- *On a eu des problèmes et on n'a pas pu s'exprimer correctement, donc toujours c'était notre faute.*
- *Vous vous battiez ? Contre qui ?*
- *Des Tchétchènes ou des personnes qui voulaient faire les malins avec nous.*
- *Pourquoi les Tchétchènes ?*
- *Parce qu'ils parlaient russe et moi aussi et comme on se comprenait...*
- *Après le patron de l'hôtel nous a fait sortir nous. Après le 11.5 après encore...*

- *Un jour on est sortis de l'hôtel à cause de moi parce qu'il y avait une station d'essence et j'ai mis le feu à des herbes et ça a pris feu à côté d'une pompe à essence.*
- *On a changé d'hôtel deux ou trois fois à cause de nous. On a déclenché l'alarme de l'hôtel, on nous a dit que c'est nous.*
- *Et on s'est battus avec le patron parce qu'il nous accusait d'un truc qu'on n'a pas fait. Mais dans tous les cas il nous a sortis.*
- *Là ça se passe bien ?*
- *Oui. Mais on est grands maintenant. On avait 14/15 ans c'est l'âge...*

Dans ces transgressions du règlement se lisent la rage d'être incompris, le dépit ou le désœuvrement liés en partie à la vie en hôtel, en partie à cet âge transitoire où les jeux d'enfants ne suffisent plus et où les occupations des adultes ne sont pas encore accessibles.

Entretien avec Teodor, 15 ans, hébergé à Créteil (94) - Bureau de l'APTM Bercy, Paris 12<sup>ème</sup>, le 14 avril 2017.

- *On nous dit, "Si vous faites des bêtises, tout ça, vous allez sortir, mais si vous faites pas de bêtises, vous restez ici" [...] [auparavant] on n'a pas resté dans un hôtel trop de temps, on était dans un hôtel Formule 1, comme ça on a resté une semaine, deux semaines, trois semaines, maintenant on est "stable". Tant qu'on fait pas de bêtises.*

Mis dans une position où ils savent, dès leur plus jeune âge (Le Méner, 2013), que leurs actes peuvent avoir des conséquences sur le quotidien de l'ensemble de la famille, les quelques adolescents concernés par ces situations limites intègrent la sanction par la résidence comme l'une des données de la mobilité résidentielle, voire la seule, même si elle est marginale : Iban et Suni ont déménagé deux ou trois fois seulement sur dix-sept à cause d'une infraction au règlement, mais c'est la principale explication de l'instabilité résidentielle qu'ils retiennent, sans doute parce que c'est la seule où ils ont l'impression d'être directement acteurs du processus. Les déménagements viennent aussi parfois de la transgression du règlement interne de l'hôtel par les parents, notamment lorsque ce règlement rend impossible l'adaptation à l'exiguïté et à l'inconfort du logement. Les adolescents et leurs familles sont ainsi à la merci des décisions des hôteliers, face auxquelles ils n'ont aucun recours (voir *infra*, chapitre 2).

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café Le Paris Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *La personne qui nous a aidés, qui nous a aidés à avoir l'assistante à Bobigny, elle venait de temps en temps nous saluer à l'hôtel. Et du coup un jour elle est venue nous saluer parce que ça faisait longtemps, et le réceptionniste nous a dit que ouais, que c'était pas normal, qu'on n'avait pas le droit, et pourtant il nous avait rien dit. Du coup il a dit qu'il voulait plus qu'on reste, et aussi, dans la chambre, la chambre elle était trop petite parce qu'il y avait qu'un seul lit à deux places [pour trois], et juste à côté y'avait un petit endroit où on entendait toujours du bruit, de l'eau, on dirait que c'était*

*la chasse d'eau de toutes les personnes, de tous les habitants qui étaient à côté, du coup ma mère a appelé, elle a dit que ça n'allait plus, que la chambre elle était pas adéquate et le réceptionniste nous a dit de partir, finalement. Et le deuxième... le deuxième, c'est... le réceptionniste a cru qu'on avait cuisiné dans la chambre, parce qu'on n'avait pas le droit, il a cru qu'on avait cuisiné dans la chambre alors qu'on n'avait pas le droit, et du coup il nous a dit de partir, et c'est de là qu'on est allés à Vert Galant, du coup ça a été bien, du coup on s'est pas plaint, parce que Vert Galant, c'était bien. C'était beaucoup mieux.*

Les problèmes d'ajustement des familles se lisent également dans les demandes de déménagement qui sont faites auprès du 115, lorsque la chambre est trop exiguë pour contenir les occupants et leurs affaires, que l'environnement (dans la chambre et en dehors) est incompatible avec la situation des personnes hébergées, ou lorsque des conflits trop violents opposent les co-résidents de l'hôtel. Ces demandes restent souvent lettre morte faute de place dans le dispositif hôtelier du Samusocial, mais aboutissent parfois à un changement d'hôtel.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2017.

- *Château-Rouge, c'était bien parce qu'on avait la douche dans la chambre mais sauf que c'est un quartier un peu... il y a des gens bizarres. Et comme je me réveillais tôt parce que Château-Rouge c'est 18<sup>ème</sup> et mon lycée c'était au 14<sup>ème</sup> je devais me lever tôt, il y avait des gens bizarres qui fumaient en bas et mon père avait un peu peur. Il a voulu changer donc ici ça va. Le seul problème ici c'est avec les visites. Je ne peux pas voir ma mère et c'est un peu désagréable... Et aussi, on ne peut pas cuisiner du coup à chaque fois qu'on achète un truc et qu'on le met au frigo, on le vole.*

Pour Kouma comme pour beaucoup d'autres personnes hébergées, le changement d'hôtel revient le plus souvent à troquer certains désagréments pour d'autres, ajoutant au poids des contraintes de la vie en hôtel la nécessité de s'adapter sans cesse, en changeant d'adresse, à un éventail de nouvelles contraintes.

### **Une instabilité résidentielle qui renforce le sentiment d'impuissance des adolescents**

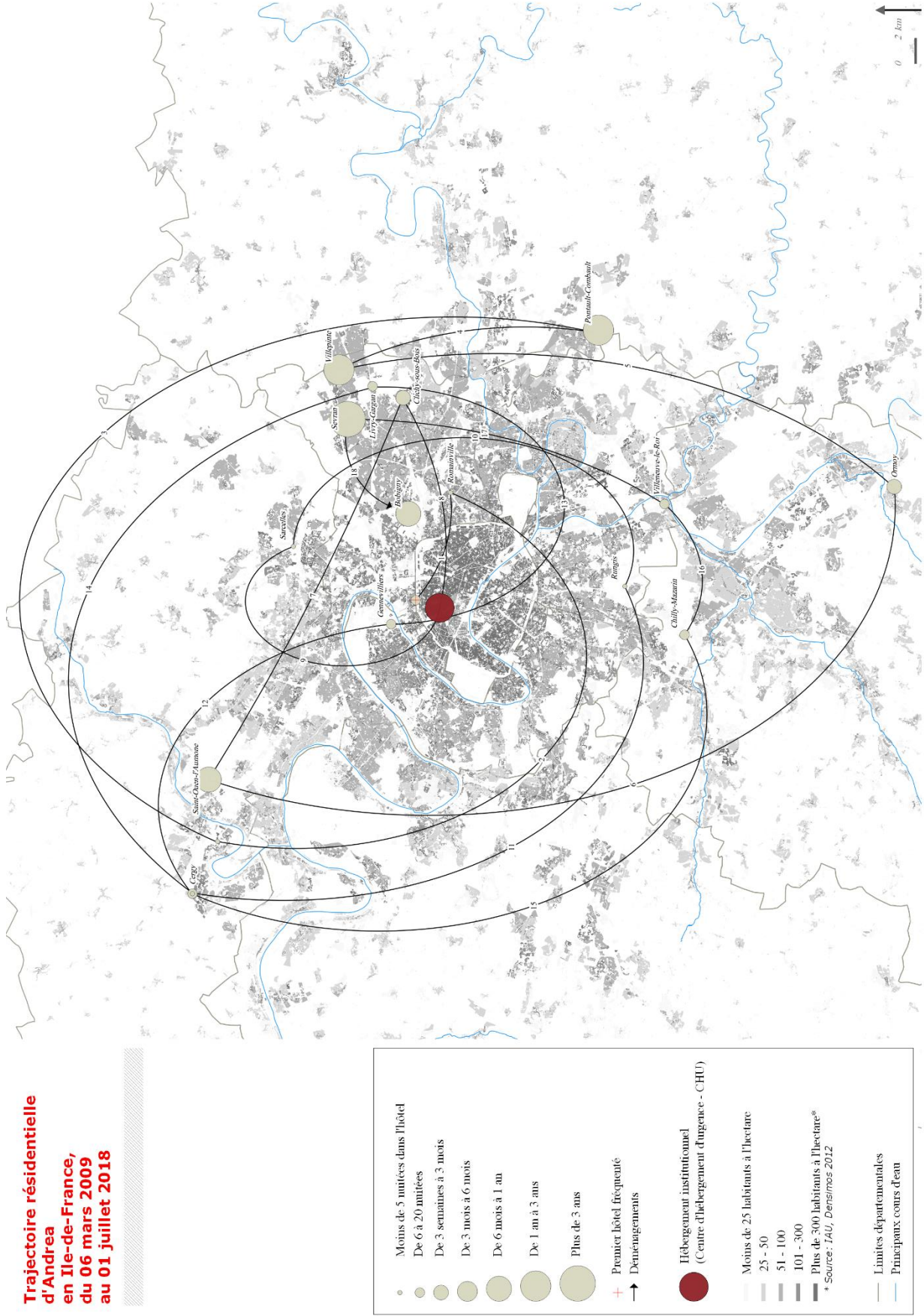
La confrontation à ces épreuves entraîne une forme de détachement de l'habitat, qui à mesure des épreuves résidentielles ne peut plus être espéré comme un "chez-soi". Les récits des trajectoires résidentielles sont jalonnés de descriptions des lieux de résidence qui sont des états des lieux détaillant les propriétés physiques du logement, celles qui intéressent les agents immobiliers (taille, disposition, proximité des transports, commodités) plus que des épisodes d'une histoire personnelle.

Ainsi chaque changement de lieu occasionne-t-il une évaluation du nouvel hébergement par rapport aux précédents, qui consiste à le caractériser sur le plan des espaces disponibles - taille

de la chambre, disposition en une ou deux pièces, disponibilité d'une cuisine, d'une salle de bains, dans ou en dehors de la chambre-, de l'accessibilité - accès au wifi, proximité des transports en commun -, et sur le plan sanitaire - présence de parasites, niveau d'insalubrité. Chaque changement signifie une modification de l'ensemble de ces paramètres, les curseurs de salubrité, de confort, de commodité se déplacent, et les nouveaux arrivants doivent s'adapter à des conditions mouvantes, un agencement nouveau de propriétés, et trouver un nouvel équilibre de vie. En déménageant de Château-Rouge à Dugommier, Kouma peut sortir de l'hôtel très tôt le matin sans crainte de mauvaises rencontres, son père n'a plus à l'accompagner, mais elle éprouve une gêne quotidienne à devoir se changer devant son père, les douches étant à l'extérieur de la chambre et trop exigües pour permettre l'habillage et le déshabillage.

Le parcours au gré des hôtels est parfois tellement long et chaotique que certains en viennent à préférer rester dans l'hôtel où ils se trouvent pour ne plus avoir à changer leurs habitudes de vie sans cesse, perdant parfois la perspective d'un hébergement hors hôtel. C'est le cas d'Andrea qui malgré les punaises de lit et les tensions avec le gérant, préfère ne plus changer d'hôtel après avoir traversé seize autres hôtels et un centre d'hébergement d'urgence, au point de ne plus se souvenir de la plupart des lieux et des communes parcourus.

**Trajectoire résidentielle  
d'Andrea  
en Ile-de-France,  
du 06 mars 2009  
au 01 juillet 2018**



Lorsqu'un événement susceptible d'entraîner un déménagement intervient alors que l'adolescent s'est familiarisé avec son environnement, notamment grâce à l'insertion scolaire, il est redouté, et vécu dans l'appréhension de l'inconnu et de la perte des repères.

Entretien avec Faiza, 16 ans, et Omran, 13 ans, hébergés à Arcueil (94) – Bureau de l'APTM Saint-Nicolas, Paris 12<sup>ème</sup>, le 10 avril 2017, en présence de leur père anglophone.

- (père) *Everything is ok but the problem is same room we are cooking, they are smelling sometimes and can't study...*

- (enquêteur) *On vous a dit que vous resteriez longtemps ici ?*

- (Faiza) *On sait pas. Notre assistante sociale de la mairie elle a demandé le Solibail pour la maison. Parce que ma mère est enceinte et on doit changer d'hôtel.*

- (enquêteur) *Ça vous fait peur ?*

- (Omran) *Non.*

- (Faiza) *Oui parce que s'ils changent l'hôtel et ce n'est pas à côté du collège.*

- (Omran) *Il faut changer le collège.*

- (Faiza) *Et on ne veut pas changer le collège.*

- (père) *They like very much this college, the feeling is very good. So we're hoping if Solibail tries to get us a house near this area, if we've got that will be very good for us.*

Malgré la difficulté à vivre en famille dans deux petites chambres à tout faire, dormir, cuisiner, manger, étudier, regarder la télévision, téléphoner à la famille restée dans le pays d'origine, les adolescents préfèrent éviter tout déménagement qui les éloignerait du collège. Tout se passe comme si l'espoir d'une amélioration dans les conditions de logement était si mince que les gains obtenus par ailleurs devaient être sauvegardés en priorité. La vie est ailleurs, résolument (voir *infra*, chapitre 3). Comme Faiza le précise dans un second entretien, "*on n'a pas de maison, si on change d'hôtel, ça va être encore dur*". Même s'ils y passent le plus clair de leur temps, la chambre ne fait pas office de domicile et c'est sur le monde hors de l'hôtel que les adolescents ont élu domicile.

Cette vulnérabilité résidentielle (Bouillon et *al.*, 2015) est renforcée par la méconnaissance des mécanismes qui président à la mobilité pour la part la plus importante du parcours hôtelier, qui confère un sentiment d'impuissance aux adolescents, pour lesquels les règles du jeu restent obscures mais bien présentes. Questionnés sur leurs sorties d'un hôtel pour un autre, les adolescents ne peuvent donner d'explication, évoquent leurs tentatives ratées d'intervenir sur leur parcours résidentiel. Ils attribuent souvent à l'efficacité des travailleurs sociaux leur arrivée dans un hôtel aux conditions plus favorables ou la stabilisation dans un hôtel.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Bureau de l'APTM Saint-Nicolas, Paris 12<sup>ème</sup>, le 31 mai 2017.

- *Avant c'était comme ça, avant ils nous changeaient trop, maintenant c'est fini, maintenant ils ont dit que ça c'était le dernier hôtel, parce que comme on n'avait pas*

*d'assistante sociale ils nous changeaient tout le temps, maintenant ça fait que trois ans qu'on a une assistante sociale, donc là ils changent plus trop.*

Inversement, une partie de leurs déboires résidentiels est associée au peu de contact avec leur référent social, à son incapacité à trouver des solutions, à son inexpérience ou à son manque de professionnalisme.

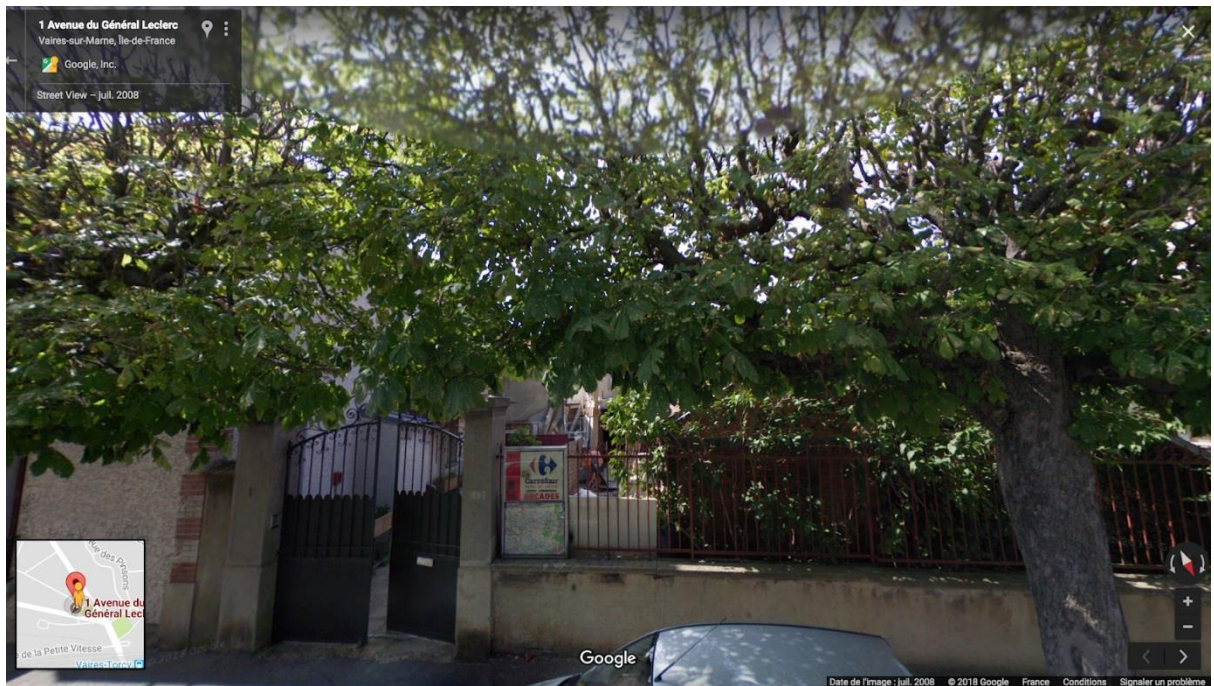
Entretien avec Yassine, 14 ans, hébergé à Pantin (93) - Bureau de l'APTM, le 10 avril 2017, en présence de sa mère.

- *(mère) On était dans le 18ème, avant, dans un hôtel avec le Samusocial [...] Après, on a déménagé avec l'APTM, ils ont changé nous, au début on était avec le Samusocial, après on était avec l'APTM... c'est ça, l'organisme, je comprends rien. Avec l'APTM à chaque fois on change d'hôtel, un an, deux ans on change d'hôtel [...] j'ai demandé vraiment qu'on change et ils ont dit "non, y'a pas de place", j'ai insisté, y'avait une autre assistante sociale, c'est pas la même, elle était en congés la mienne, donc l'autre c'est elle qui a fait les démarches, et ils ont changé moi dans le 15ème.*

Cette perception ambivalente des travailleurs sociaux, associée à une incompréhension des mécanismes complexes de la prise en charge des personnes sans logement fixe, souligne d'une part l'impuissance des familles à agir sur leur parcours résidentiel, d'autre part l'impossibilité de désigner précisément les facteurs à l'œuvre dans la gestion de leur mobilité.

Dans tous les cas, le récit qu'ils font est celui de leur passivité forcée, un récit dont ils sont les objets plus que les sujets et dans lesquels la capacité d'agir est déléguée à une force anonyme, qui s'incarne en "eux" ou "ils" pour le 115, le travailleur social, le gérant de l'hôtel, l'OFPPRA ou encore le CADA.

L'exemple de la fermeture de l'hôtel Hayttun à Vaires-sur-Marne est symptomatique de ce flou qui règne dans les déplacements des familles et qui empêche les adolescents de s'investir dans leur hébergement, comme nous le verrons dans le second chapitre. L'hôtel Hayttun se situe dans une rue calme et boisée du centre de Vaires-sur-Marne (77). Il s'agit d'une bâtisse à deux étages donnant sur une cour, séparée de la rue par une grille. Rien n'indique qu'il s'agit d'un hôtel, l'ensemble ayant l'aspect d'un petit hébergement collectif.



L'entrée de l'hôtel Hayttun depuis la rue, Vaires-sur-Marne (77). Source : Google Maps, 2018.

Lorsqu'on entre, un tas de sable et quelques outils, brouette, pelle, indiquent que des travaux sont en cours, sans qu'un chantier soit réellement apparent. Des jouets d'enfants, une poussette, sont stockés sous l'avent sur la façade de la maison. Les entrées des chambres sont de plain-pied, comme s'il s'agissait d'appartements distincts dans une maison. A l'intérieur, les chambres sont équipées d'un coin cuisine avec plaques de cuisson, hotte, four, réfrigérateur et placards, et bénéficient d'une salle de bains privative. Chez Ovik, les parents et les trois enfants vivent dans une même pièce, tandis que l'espace dévolu à la famille d'Assia comprend une pièce principale, dans laquelle dorment sa mère et sa sœur aînée, et une chambre qu'elle partage avec son frère. Le contraste est fort avec les hébergements dans des configurations hôtelières classiques, privées de cuisine - une cuisine collective existe parfois - et dans lesquelles les familles nombreuses se répartissent dans deux chambres, séparées par le couloir de l'hôtel et parfois situées à des étages différents.

Entre le premier et le second entretien de l'étude, Ovik et Assia ont déménagé. Ovik se trouve dans la zone commerciale de Torcy dans un hôtel situé au bord d'un réseau dense de routes, Assia dans la zone d'activités de Lognes à deux pas de l'autoroute A4, entre un entrepôt Findus, un Leclerc Drive, un transporteur, et les champs.

Interrogés sur ce changement inopiné car intervenant après plusieurs années de présence à Vaires, ils n'apportent que des éléments de réponse partiels. Assia ignore la raison du départ de l'hôtel, Ovik raconte ainsi l'événement :



Entretien avec Ovik, 11 ans, hébergé à Torcy (77) – Chambre de l’hôtel Mister Bed de Torcy, en présence de sa mère, de son petit frère et de sa petite sœur.

- *Il y a plein d'autres personnes qui sont sorties de l'hôtel et qu'ils ont envoyées très loin de là-bas.*
- *Et pourquoi tu penses qu'ils ont sorti les gens de l'hôtel ?*
- *Je ne sais pas. On m'a dit qu'ils faisaient des travaux et la mairie est venue vérifier si les travaux étaient terminés. Ils sont venus vérifier et comme tout n'était pas terminé donc ils ont décidé de fermer l'hôtel. Ils ont enlevé toutes les familles sauf deux. Il reste deux familles. Et le propriétaire est en train de faire des travaux. Ils vont revenir vérifier l'hôtel pour voir si on peut rouvrir l'hôtel et peut-être on va y aller.*

Les informations venant du PHRH au sujet de la fermeture concordent avec celles données par Ovik. L’hôtel a fermé après le passage d’une commission de sécurité et la décision du maire d’interdire temporairement l’exploitation avant mise en conformité du bâtiment. Ces informations ayant été glanées au fil des échanges informels entre anciens hébergés de l’hôtel, par téléphone, elles restent sujettes à caution, personne n’étant très sûr de la réalité des faits. Ainsi la mère d’Assia arrive-t-elle à la conclusion suivante :

Entretien avec Assia, 14 ans, hébergé à Lognes (77) – Chambre de l’hôtel Europarc de Lognes, le 30 octobre 2017.

- *(mère) Il paraît que c'est la mairie qui veut plus de l'hôtel là-bas. Il paraît, ce que j'ai entendu dire, mais eux ils sont en train de faire des travaux. Il veut pas des étrangers dans la ville, quoi ! C'est ça. C'est la mairie.*

Le ballottage des familles après la sortie de l’hôtel Hayttun favorise probablement la recherche d’explications pour combler le flou d’un départ précipité. Après leur départ le 31 août 2017 suite à la décision du maire, Assia et sa famille rejoignent l’hôtel Europarc de Lognes. A la réouverture de l’hôtel Hayttun en décembre, la mère d’Assia demande à y revenir, la famille y passe près de 5 mois, dans une chambre bien plus petite que celle dans laquelle elle avait passé 3 ans, avant qu’une nouvelle mesure de fermeture administrative soit prise par le maire et qu’elle soit déplacée à Savigny-Le-Temple. Au bout d’un mois, la mère d’Assia ajoute son mari à la liste des membres du ménage et, l’hôtel de Savigny ne pouvant accueillir plus de deux personnes par chambre, la famille est déplacée le 13 juin 2018 au le F1 de Villeparisis. Dans le cas de la famille d’Ovik, qui a également effectué un aller-retour à Vaires-sur-Marne, un nouvel emménagement à l’hôtel Hayttun, ouvert depuis le début du mois de juin 2018, leur a été refusé sans qu’ils aient pu en connaître la raison. L’impuissance dans laquelle se trouve la famille se trouve d’autant plus fortement ressentie que le gérant de l’hôtel leur a signalé la vacance de leur ancien hébergement,

et qu'ils ont déménagé à trois reprises depuis le départ de Vaires, dans des communes de Seine-et-Marne très éloignées les unes des autres (Torcy, Vaux-Le-Pénil et Fontenay-Trésigny).

Si l'incertitude sur les raisons, les espoirs déçus et les informations contradictoires pèsent sur l'ensemble de la famille, elle prend une importance accrue pour les adolescents, qui sont contraints de changer de collège ou de passer des heures dans les transports en commun.

Pour éviter qu'Ovik et son frère, plus jeune d'un an, doivent changer d'école à chaque changement d'hôtel, les parents ont effectué, après leur départ de Vaires pour Torcy, des démarches pour bénéficier d'une inscription gratuite à l'école Tebrotzassère, école privée franco-arménienne qui organise le ramassage scolaire des enfants dans de nombreuses communes du 93 et du 77. En cours de premier trimestre, l'exploitation de l'hôtel Hayttun est à nouveau autorisée et la famille rejoint Vaires-sur-Marne. Après deux semaines, la famille doit une deuxième fois quitter l'hôtel pour s'installer dans une maison avec jardin, en hébergement d'urgence hivernale, à Vaux-le-Pénil, à 54 kilomètres du collège, dans une zone non couverte par le réseau de l'école et à 2h30 en transports en commun. Ovik arrive donc en cours d'année au collège de Vaux-le-Pénil, qu'il doit quitter au bout de trois mois, à la fin de la trêve hivernale, lorsque la famille est obligée de retourner dans un hôtel, à Fontenay-Trésigny. Il a donc fréquenté trois collèges différents depuis son départ de l'école de Vaires.

Assia a préféré rester dans le collège qu'elle rejoignait à pied quand elle vivait à Vaires, ajoutant donc deux heures de transport à son emploi du temps. Lorsque la famille est déplacée à Savigny-Le-Temple, à 40 kilomètres du collège, son temps de trajet double. Pour la fin de l'année scolaire, elle mettra entre 2h30 et 3h30 par jour à aller au collège et revenir à Villeparisis.

Quelle que soit la solution retenue, parfois sans alternative, la reprise d'une forte mobilité après une période de stabilité met en péril le parcours scolaire et les ressources sociales des adolescents, coupés brutalement de leur réseau d'amis, ou n'ayant plus le temps nécessaire pour l'entretenir. Elle a des conséquences d'autant plus fortes qu'elle intervient à un moment où les adolescents sont parvenus à tisser des liens à l'extérieur et à mener une scolarité plus sereine après la période souvent heurtée d'adaptation à la scolarité, voire à la langue française, après l'arrivée dans le pays (voir *infra*, chapitre 3).

La vie à l'hôtel pour les adolescents représente ainsi une vie de discontinuités, sur les plans scolaire, géographique, du cadre de vie, associée à une incapacité à agir sur sa trajectoire résidentielle et à une forte incertitude sur l'évolution de celle-ci à court terme. Cette incertitude a de fortes conséquences sur le bien-être des adolescents. Ainsi, certains y pensent tout le temps avant de s'endormir, ils vivent avec l'épée de Damoclès de perdre leurs amis et camarades de classe, et ce qui devait être un événement heureux, comme la naissance d'un enfant, devient une source d'inquiétude supplémentaire.

## L'impossible ancrage résidentiel

*C'est comme si on vous ramène, on vous met à Lille, et c'est bon ils disent : « Débrouille-toi ! ».*

Sumi

### Le quartier de résidence : un simple décor des mobilités quotidiennes

L'instabilité résidentielle des adolescents ne favorise pas leur investissement dans l'espace de vie local. Des durées courtes ou l'incertitude sur la durée de séjour tendent à empêcher toute inscription locale des adolescents dans leurs quartiers successifs, et ceci d'autant plus que leurs temps de trajet domicile-école est souvent long. L'enquête ENFAMS montrait à cet égard que plus les enfants âgés de 6 à 12 ans avaient déménagé et moins ils fréquentaient les différents équipements (parcs, commerces, etc.) de leur quartier. Dans le prolongement de ces résultats, le quartier de résidence n'apparaît dans les récits des adolescents que comme un décor des mobilités quotidiennes. Il est le lieu que l'on traverse le matin pour se rendre à l'arrêt de bus, de tram, à la station de RER ou de train, et que l'on retraverse le soir pour rejoindre l'hôtel.

Des espaces spécifiques du quartier sont très rarement désignés, si ce n'est lorsqu'ils viennent pallier les insuffisances de l'hébergement hôtelier (voir *infra*, chapitre 2) : la laverie dans laquelle Kouma rencontre sa mère tous les deux ou trois jours, le centre commercial où Andrea s'installe pour bénéficier de la connexion wifi<sup>6</sup> :

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Bureau de l'APTM Saint-Nicolas, Paris 12<sup>ème</sup>, le 31 mai 2017.

- *Je sors pour avoir Internet.*
- *Tu le trouves où ?*
- *Carrefour. Il y a un Carrefour et il y a wifi, il y a plusieurs jeunes qui restent là-bas.*
- *Tu es obligée d'aller dans des lieux publics parce qu'il n'y a pas à l'hôtel ?*
- *Oui, parce qu'il n'y a pas, euh il y a mais ça marche pas.*

Lorsque des lieux précis émergent de leur description du trajet conduisant de l'hôtel au réseau de transports en commun, c'est en tant que théâtre de scènes habituellement jouées dans l'espace privé et délocalisées par nécessité dans l'espace public, soit de façon récurrente, soit dans des moments de crise, comme lorsque Susanna doit faire ses devoirs sur le carrelage du centre commercial. Cet usage privé de l'espace public pourrait donner lieu à une certaine sociabilité,

---

<sup>6</sup> De nombreux hôtels ne proposent pas de connexion wifi aux familles hébergées, alors qu'en population générale, 96,2% des 15-29 ans bénéficient en 2012 d'une connexion wifi à leur domicile. Vincent Gombault, « L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile », *INSEE Première*, n°1452, juin 2013, 4p.

notamment dans le cas de l'utilisation des réseaux wifi publics. Cet usage concerne principalement les jeunes qui n'ont pas de forfait téléphonique et profitent du passage dans les lieux connectés pour communiquer via Internet<sup>7</sup>. Mais celui-ci ne permet guère la rencontre avec d'autres jeunes du quartier : les pratiques numériques cantonnent la réunion de jeunes autour du réseau wifi à une simple coprésence.

Les autres espaces fréquentés par les adolescents traduisent, plus qu'une inscription sociale dans le quartier, leur implication dans les besoins quotidiens de la famille.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans St-Honorine (78) - Café Le Paris-Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *À Drancy, c'est un quartier où il y a beaucoup d'étrangers, du coup on avait accès à tout.*
- *Quand c'est un quartier où il n'y a pas beaucoup d'étrangers, tu as l'impression de ne pas avoir accès à tout ?*
- *Non. Quand c'est un quartier où il n'y a pas beaucoup d'étrangers, il y a moins de... de choix de nourriture, je veux dire. Parce que, encore aujourd'hui, on n'a toujours pas l'habitude de... on mange toujours africain, et du coup voilà, c'est un peu compliqué quand on n'a pas d'épicerie à côté de nous.*

En dehors du recours aux commerces de proximité, ou aux points de distribution de nourriture des Restos du Cœur ou du Secours Populaire, Sekkura et les autres adolescents ne citent que rarement des lieux fréquentés dans le quartier. Lorsqu'ils le font, il s'agit souvent de répondre aux besoins de la famille ou de résoudre des problèmes liés à leur situation. Ainsi Faiza et Omran, qui rencontrent des difficultés d'apprentissage à cause d'une maîtrise encore imparfaite de la langue française, se rendent-ils deux et une fois par semaine respectivement à la Maison des Solidarités pour des cours de soutien en français et en mathématiques. Du reste, cet investissement du quartier est conditionné par le partenariat entre le collège et la mairie et ne résulte pas d'une initiative des adolescents ou de leurs parents.

### **Les rares lieux investis : les médiathèques et les parcs**

Deux types de lieux échappent à la désaffection du quartier. Les médiathèques sont fréquentées par les jeunes, avec deux usages différents : après les cours, Kouma a l'habitude de faire ses devoirs à la Bibliothèque nationale de France avec une amie du lycée avant de rentrer à l'hôtel, Alioune passe quelques heures chaque jour à la bibliothèque de Chelles pour réviser ses leçons. L'un comme l'autre apprécient de disposer d'un lieu calme et spacieux pour étudier, et tout

---

<sup>7</sup> D'après le baromètre INJEP (INJEP, 2018), 23 % des individus de 12 à 17 ans déclaraient s'être connectés à Internet dans un lieu public au moyen de leur propre équipement (ordinateur ou tablette) en 2013.

simplement d'une table : la chambre que partage Alioune avec son père ne dispose pas, faute de place, d'une table, et celle qui se trouve entre l'entrée et le lavabo de la chambre de Kouma est encombrée par les papiers administratifs et les affaires de cuisine et de toilette. Par ailleurs, certains jeunes ont recours à la médiathèque pour lire des livres sur place, comme Fatou qui choisit de petits livres pour avoir le temps de les lire en une ou deux visites à la bibliothèque, et Mihran et Makar qui regardent des films à la bibliothèque de Chelles pour occuper les journées de vacances, n'ayant aucune autre activité à leur portée. On voit ici l'importance des équipements culturels, qui constituent des lieux de repli pour les adolescents et sont parmi leurs seules sorties dans le quartier, plus motivées par la nécessité de sortir de chez soi que par une implication dans des activités collectives locales. Elles ne contribuent pas au développement d'amitiés : *“ Tout le monde vient travailler. Ils ne viennent pas à la médiathèque pour faire des amis ”*, rappelle Alioune.

Rares pourtant sont les hôtels proches de tels équipements, ce qui oblige parfois à se déplacer dans un autre quartier, en augmentant ainsi le temps quotidien de transports :

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Magnanville (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18ème , le 27 septembre 2017.

- *Il y a aussi la bibliothèque, j'ai tout de suite su la bibliothèque, où elle se trouvait.*
- *Tu y vas souvent ?*
- *Mais c'est très loin de l'hôtel et du coup, après c'est fatigant, quand je rentre et je vais à l'école, c'est pour ça que des fois le week-end, j'étais fatiguée, du coup j'étais un peu flemmarde d'y aller, c'était fatigant toute la semaine entre l'hôtel et le lycée.*

Enfin, les bibliothèques citées par les adolescents sont souvent des annexes de bibliothèques centrales, avec une moindre amplitude horaire et hebdomadaire (cinq heures par jour et quatre jours par semaine à Chelles pendant les vacances d'été) et une longue fermeture estivale (cinq semaines et demi).

Le parc, lorsqu'il existe, est l'autre équipement fréquenté dans le quartier. Plusieurs adolescents déclarent s'y rendre de temps à autre pour jouer au ballon avec d'autres jeunes, notamment lorsque le gérant de l'hôtel interdit les jeux aux abords immédiats de son établissement. Cette activité concerne ceux des adolescents, souvent des garçons, qui vivent en hôtel depuis l'enfance et conservent cette sociabilité footballistique y compris après leur changement d'hôtel, lorsque la localisation de l'hôtel le permet, ce qui n'est pas très souvent le cas. Elle réunit exclusivement des jeunes hébergés à l'hôtel et ne constitue pas un accès vers les autres jeunes du quartier. Ceux qui fréquentent le plus le parc, et à un âge plus avancé que les “jeunes adolescents” sont les jeunes non scolarisés, Teodor, Cornelia, Ciprian et Emil, tous les quatre originaires de Roumanie.

Parfois aussi - rarement -, le parc est l'espace qui permet des moments de détente familiale et d'échapper à l'enfermement dans la chambre d'hôtel :

Entretien avec Teodor, 15 ans, hébergé à Créteil (94) - Bureau de l'APTM Bercy, Paris 12<sup>ème</sup>, le 14 avril 2017.

- *Je sors avec mes parents, il y a beaucoup de journées que je sors avec mes parents. Les dimanche et samedi, on sort avec les potes de mes parents, on fait des ... (cherche un mot) ... tu vois quand tu sors dans le parc, tu fais...*
- *Un pique-nique ? tu manges ?*
- *Oui oui oui. On fait un pique-nique, on sort, comme ça il passe la journée, c'est pas la question. Je reste pas à la maison.*

### Un investissement plus marqué dans le quartier par les adolescents les plus jeunes

Pourtant plusieurs adolescents, contrairement aux autres, consacrent (ou ont consacré) une partie de leur emploi du temps à des activités dans le quartier, y retrouvent régulièrement des amis et en connaissent les moindres recoins. Susanna vit depuis trois ans dans une chambre de l'hôtel Rhin-et-Danube avec son petit frère et ses parents. Elle fréquente le collège du quartier, où elle a retrouvé les amies qu'elle s'est faites à l'école primaire. Elles se retrouvent le week-end au parc de la Butte du Chapeau Rouge, à 300 mètres de l'hôtel, pour "jouer à chat". Lorsqu'il fait chaud, Susanna et son frère vont à la piscine Georges Makard, à deux rues de chez eux.

Comme Susanna, Ovik, avant l'épisode de double-fermeture de l'hôtel Hayttun (cf. 1.2), a développé une vie dans son quartier, à travers les rendez-vous avec ses amis au stade ou à la balançoire, et ses entraînements de natation à la piscine municipale deux fois par semaine. Les achats de nourriture au Carrefour Market près de la gare n'expliquent qu'une partie de ses nombreux déplacements dans le quartier de l'hôtel.

Les vies de quartier d'Ovik et Susanna sont dominées par les jeux avec les amis, prolongement d'une enfance qui s'est déroulée dans un même lieu sur une longue période. Parce qu'ils sont arrivés enfants dans le quartier, qu'ils y sont toujours scolarisés et qu'ils ont encore l'âge de jouer dehors avec leurs amis - tous deux ont 11 ans au moment de l'enquête en 2017 -, une familiarité avec le quartier a pu se développer et se perpétuer, au moins dans les premières années du collège. D'autres jeunes ont vécu cette sociabilité de quartier heureuse pendant l'enfance et s'en souviennent avec nostalgie, comme Yassine qui a toujours vécu en hôtel et regrette son enfance dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement :

Entretien avec Yassine, 14 ans, hébergé à Pantin (93) - Bureau de l'APTM, Paris 11<sup>ème</sup>, le 10 avril 2017, en présence de sa mère.

- *C'était bien, je tournais et j'étais à l'école, c'était juste à côté, le soir je pouvais aller au parc, le vendredi soir, week-end, y'avait un ami parfois je dormais chez lui parfois il dormait chez moi, dans le même immeuble. Et après on a déménagé (...) c'était un petit studio, c'était pas grand mais c'était... y'avait une cuisine, y'avait une moquette, c'était spacieux, enfin pour une chambre d'hôtel.*

L'âge de Yassine alors, ainsi que l'aspect de la chambre qui s'apparente plus à un petit appartement qu'à une chambre d'hôtel - la mère souligne que rien n'indique qu'il s'agit d'un hôtel - facilitent le développement d'une inscription sociale dans le quartier. Plus tard, il retrouve des conditions favorables à cette inscription dans le quartier lorsque, après avoir vécu pendant cinq ans à Aulnay-sous-Bois (93) puis Villiers-sur-Marne (77), la famille est hébergée dans un hôtel du 19<sup>ème</sup> arrondissement, près de la station Crimée. Grâce à l'implantation d'un centre sportif dans le voisinage, Yassine peut occuper toutes ses journées de vacances à des activités sportives, qu'il choisit chaque matin en fonction du planning affiché à l'entrée du centre. Le choc du déménagement de Crimée vers un hôtel du Val d'Oise isolé dans la forêt, loin de tout équipement socioculturel, est d'autant plus violent :

- *(Yassine) C'était la forêt.*
- *(mère) On était dans le désert.*
- *(enquêteuse) C'était loin ?*
- *(Yassine) Fallait une voiture ...*
- *(mère) Et là il a fait un truc... [...]*
- *(Yassine) Déjà c'était au milieu de nulle part, y'avait même pas de magasin pour acheter de la nourriture, fallait marcher ou avoir une voiture. Et voilà !*
- *(enquêteuse) Y'avait un parc ?*
- *(Yassine) Non.*
- *(mère) C'est que l'autoroute...*
- *(Yassine) Y'avait une route et y'avait un immeuble, en fait. À côté y'avait une place. C'est tout.*
- *(enquêteuse) Le logement, c'était comment ?*
- *(Yassine) C'était une chambre. Petite petite. C'était sale et...*
- *(enquêteuse) Une seule chambre ?*
- *(Yassine) Oui.*
- *(mère) Comme ça ! (montre le bureau dans lequel nous nous trouvons)*
- *(Yassine) Un peu plus petite. Enfin comme ça, avec les lits et tout.*
- *(enquêteuse) Pour vous quatre ?*
- *(mère) On était déjà cinq, c'est pas quatre. Quand je suis venue à l'APTM ils ont dit : « Vous restez là-bas, on n'a pas le choix ». Là j'ai insisté et il a fait une crise vraiment*
- *(enquêteuse) Une crise comment ?*
- *(mère) Comme angoisse. Là je suis venue après quinze jours là et j'ai dit : « Il faut que vous trouviez une solution pour me rapprocher, au moins », et là ils ont dit, je me rappelle bien : « Oublie complètement Paris » (elle pleure)*

D'autres adolescents plus âgés connaissent également un ancrage important dans leur quartier de résidence et développent dans leur discours un sentiment d'appartenance à celui-ci. Ainsi, Iban et Suni, aujourd'hui logés à Saint-Ouen l'Aumône, regrettent rétrospectivement les deux années et demie qu'ils ont passées dans un hôtel de Garges-lès-Gonesse, où "*tout le monde [les/connaisait comme une famille, [ils] parlaient à tout le monde*", et où ils ont développé de nombreuses relations de sociabilité à la fois dans l'établissement hôtelier et dans le quartier environnant. De même, Grygor qui réside depuis deux ans dans un quartier d'habitat social à Tours, déclare se "*sentir chez lui*" dans son quartier : il y a de nombreux amis et passe beaucoup de temps dans les espaces publics ou au domicile de ses amis du quartier. Différents éléments expliquent que, contrairement à la très grande majorité des adolescents interrogés, ceux-ci connaissent un ancrage important dans leur quartier. D'une part, ils vivent (ou ont vécu) dans des quartiers d'habitat social, caractérisés par une intensité des sociabilités juvéniles dans les espaces publics (Lepoutre, 2001) ; d'autre part, il existe une appropriation sexuée des espaces publics résidentiels, en raison de représentations genrées des espaces extérieurs au logement, ainsi que d'une offre d'activités de loisirs gratuites ou peu onéreuses plus adaptées aux garçons qu'aux filles (Devaux et Oppenheim, 2017). Ainsi, les adolescentes interrogées vivant dans des quartiers d'habitat social y développent moins de relations de sociabilité et insistent beaucoup plus dans leurs discours sur les nuisances qu'elles y ressentent ; surtout, les trois adolescents avec un fort ancrage résidentiel ont bénéficié d'une présence relativement longue dans le quartier (au moins deux ans et demi) et y ont été scolarisés au collège (ce qui est relativement rare, comme nous le verrons dans le troisième chapitre), qui leur ont permis de développer des relations de sociabilité avec les autres jeunes.

### Espèces de quartiers

Sans ces conditions favorables au développement des amitiés, on ne trouve pas chez les jeunes rencontrés de réseau amical local, des regroupements dans l'espace urbain ou dans des centres sociaux, comme on le connaît par exemple chez les adolescents des zones urbaines sensibles, dont le quartier est le théâtre de rencontres, discussions, départs en groupe pour la capitale, ou un espace de ressources pour leurs activités extra-scolaires (Oppenheim, 2016). Outre le critère de l'âge ou celui de la mobilité, un frein majeur à l'ancrage dans le quartier est l'absence de convivialité du quartier lui-même.

Ainsi l'hôtel Parthénon (Chilly-Mazarin, 91), qui a reçu le nombre le plus important d'adolescents du groupe étudié, se trouve-t-il dans la zone d'activité des Champs, elle-même bordée au nord par l'A126, à l'ouest par l'A10, à l'est par l'A6, les deux autoroutes étant distantes de moins d'un kilomètre à cet endroit et se croisant au sud de la zone d'activité.



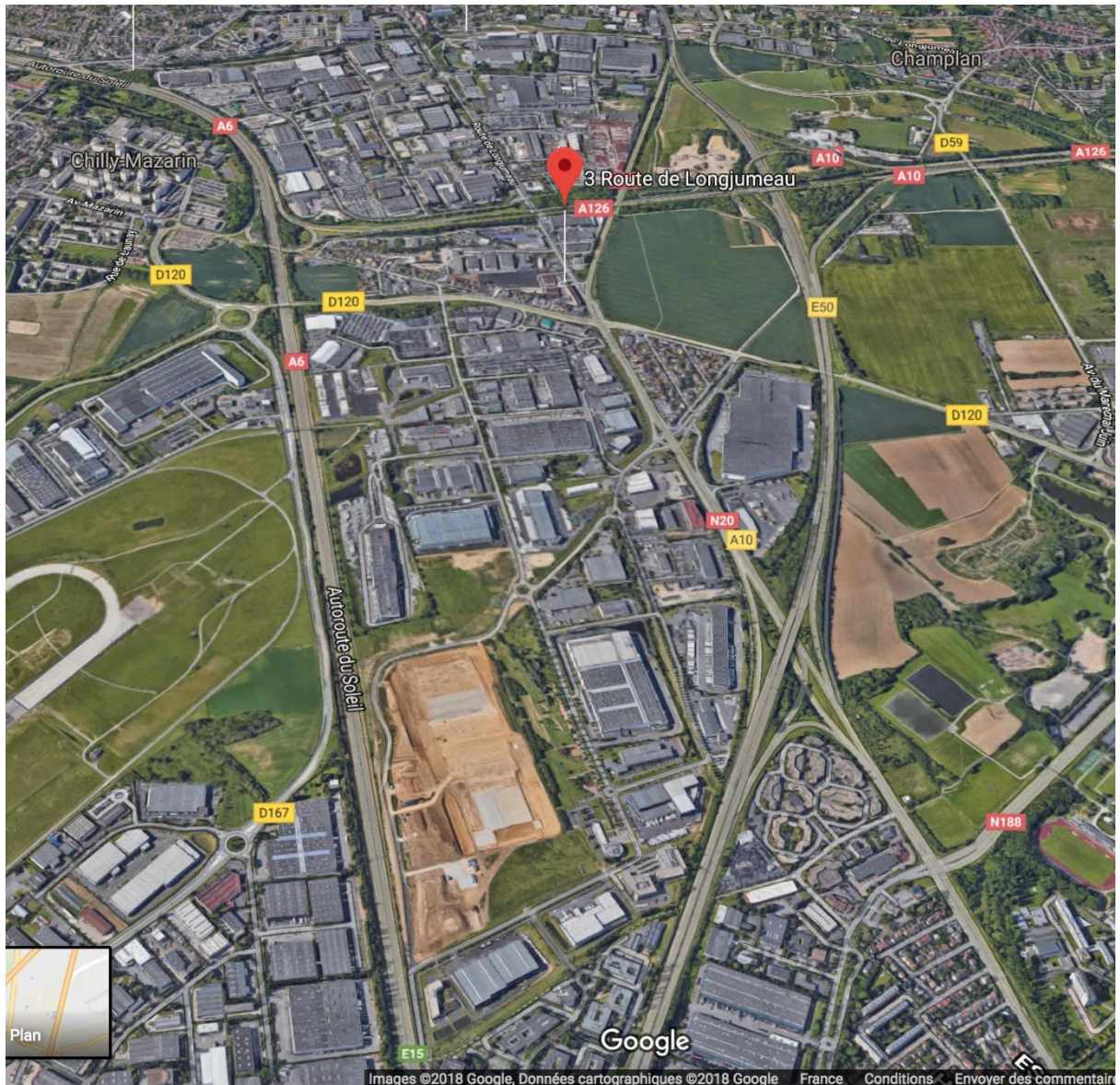


Photo satellite de la zone d'activités des Champarts. Source : Google Maps, 2018

En sortant de l'hôtel, on se trouve face à un grand champ. En prenant la route de Longjumeau vers le sud, on longe une station-service, d'autres hôtels bon marché et un "parc d'activités" composé de grands entrepôts aux façades noires qui abritent des sociétés fournissant divers produits et services (marbrerie, motoculture, sols plastiques, contrôle technique). Si l'on revient sur ses pas pour prendre la route de Longjumeau dans l'autre sens, on découvre, après être repassé devant l'hôtel et avoir traversé le carrefour entre deux quatre-voies, deux enseignes de restauration rapide (McDonald, Buffalo Grill) et deux garages (Renault Trucks et PSA).



La route de Longjumeau vers le Sud. Source : Google Maps, octobre 2017



La route de Longjumeau vers le Nord. Source : Google Maps, octobre 2017

Voici la description du quartier que livrent Sekkura et Soufiane qui ont passé quelques mois dans cet hôtel.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café le Paris-Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *C'est à Parthénon et à Bobigny, y'avait rien, même à Bobigny y'avait même pas de bus pour arriver... notre collègue il était à côté de la gare, et y'avait pas de bus pour arriver à côté de la gare, du coup tout le temps on marchait, et encore quand on marchait on faisait trente minutes, on arrivait en retard, on arrivait beaucoup en retard*

*là-bas. Surtout quand tu commençais à 8h... y'a pas de bus, t'es obligée de marcher pour arriver à côté de la gare. Et à Parthénon on était vraiment au milieu de rien, y'avait un seul magasin, Lidl, et encore il était trop cher, du coup quand fallait faire les courses, fallait aller jusqu'à Villejuif, fallait prendre le bus, aller jusqu'à Villejuif, faire les courses avec le caddie et retourner, c'était trop!*

Dans le parcours de Sekkura et Soufiane, cet hôtel n'est pas une exception. La plupart des hôtels dans lesquels ils ont vécu se trouvent dans des zones non résidentielles, y compris l'hôtel de Conflans Sainte-Honorine (78) dans lequel ils sont hébergés au moment des premiers entretiens.

Entretien avec Soufiane, 14 ans, hébergé à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café La Ville d'Argentan, Paris 9<sup>ème</sup>, le 10 août 2017.

- *Le quartier où il y a l'hôtel, y'a rien! Y'a rien à part un supermarché et une boulangerie, après faut se déplacer pour aller à la gare!*

Habitant depuis un an au cœur d'une zone d'activités, dans le même hôtel que Mihran et Makar, Alioune décrit comme un non-quartier ce lieu de vie :

Entretien avec Alioune, 18 ans, hébergé à Chelles (77) - Chambre de l'hôtel Balladins de Chelles, le 7 août 2017.

- *Tu ne te balades pas dans le quartier ?*
- *Ici, non. Parce qu'il n'y a personne. Les gens, ils sont comme nous. Ils sont enfermés dans leur chambre et y'a pas des adolescents comme moi et je peux pas rester avec du coup je reste ici. [Si] j'habite dans un appartement ou quelque chose comme ça, il y a des voisins... tu parles avec les voisins et après tu descends il y a le quartier, il y a des gens tu peux rester avec eux.*
- *Pour toi ici ça n'est pas un quartier ?*
- *Non. Un quartier c'est là où il y a des gens il y a des... ici il n'y a personne.*

Le fait de résider dans des espaces non prévus pour l'habitat et dédiés au transport routier rend difficile l'évolution même dans le quartier. Longtemps après, Zenia se souvient du parcours du combattant quotidien pour se rendre à l'école alors qu'elle habitait à l'hôtel Relais du Pavé, situé dans le centre commercial de Pontault-Combault entre la N4 et la N104, près d'un échangeur et sans aucune habitation à proximité.

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Magnanville (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18<sup>ème</sup>, le 27 septembre 2017.

- *C'était vingt minutes peut-être de la gare, il fallait prendre le bus, il y avait une route aussi, mais c'était très dangereux parce que c'était une route très... il y avait beaucoup de voitures...*

- *Oui, c'était au bord d'une route avec beaucoup de circulation?*
- *Oui, et du coup chaque fois on passait mais fallait faire attention.*
- *Pour aller à l'école il fallait traverser ?*
- *Oui c'est ça. Là il y avait l'hôtel, là il y avait la route, on passait comme ça, fallait passer sur la route.*

La moitié des hôtels fréquentés<sup>8</sup> par les adolescents franciliens (51/98) se trouve dans des zones non habitées, principalement dans des zones d'activité (47/51), ou simplement au milieu des champs, de la forêt, dans une zone de nature bordée par les axes routiers, un fleuve (4/51). Comme Sekkura et Soufiane, Arakel et Kourken ont été hébergés, à deux reprises, au Parthénon, ainsi que dans cinq autres hôtels situés eux aussi dans des zones d'activité. Ils se sont également trouvés par deux fois dans des hôtels éloignés de toute activité, fût-elle industrielle ou commerciale, notamment pendant six mois dans un hôtel des Yvelines au nom évocateur, Au bord de l'évasion, situé à 51 kilomètres et deux heures de transport en commun de leur lycée.

---

<sup>8</sup> Sont exclus du compte quatre hôtels pour lesquels l'adresse exacte n'est pas connue.

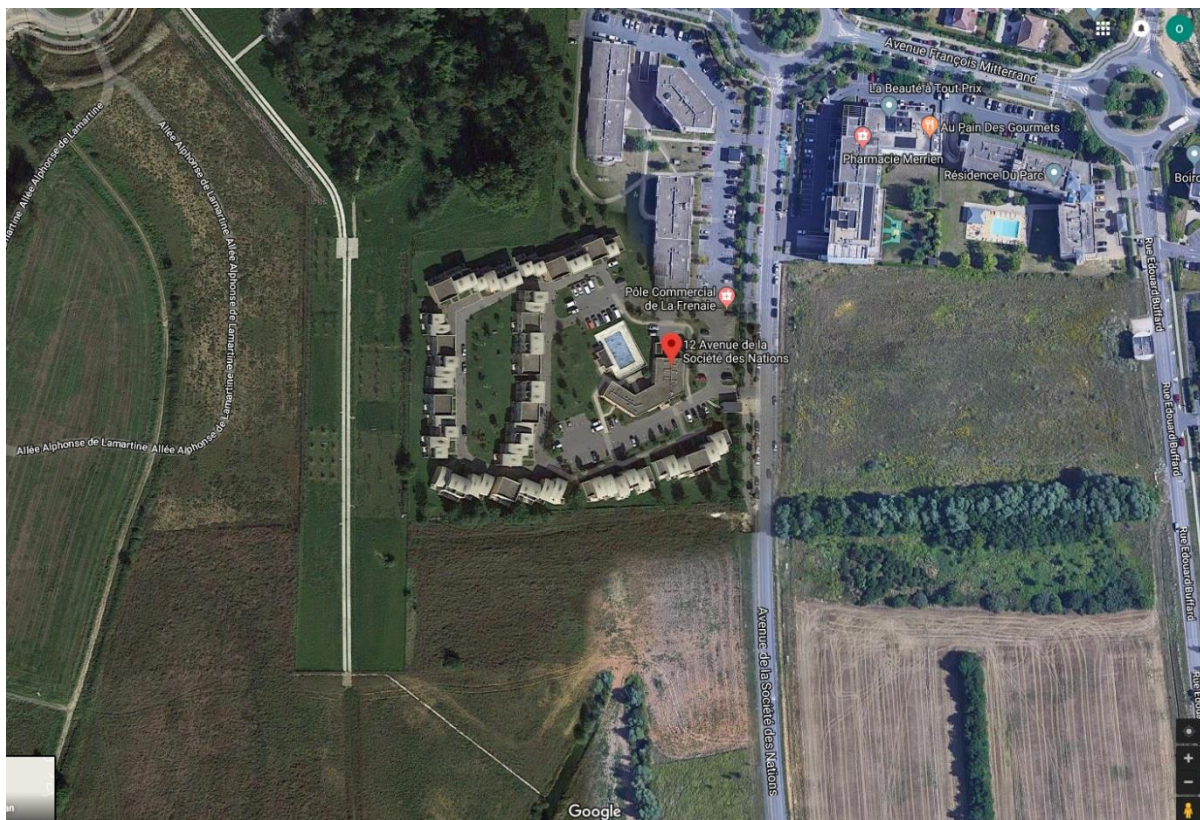


Photo satellite de l'île de Rangiport (78), où se situe l'hôtel Au bord de l'évasion, seule construction habitable de l'île. Source : Google Maps, 2018.

Deux épisodes hôteliers seulement sur les 12 qu'ils ont connus se sont déroulés dans des zones plus habitées et équipées : un hôtel dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, un autre dans le quartier de Cergy-Préfecture, entre des immeubles de bureaux et un centre commercial, non loin d'une cité HLM. Dans ces conditions, le recours au quartier pour développer des liens amicaux ou fréquenter des lieux susceptibles d'organiser des activités collectives est la plupart du temps impossible.

D'autres quartiers qui abritent des hôtels sont certes plus densément peuplés que l'île de Rangiport ou les zones d'activité qui sont fréquentées plus qu'habitées. Néanmoins, cette densité n'entraîne pas toujours le développement d'équipement culturels, sportifs, maisons des jeunes, ou cafés, qui pourraient permettre aux jeunes de se retrouver et de mener une vie sociale aux abords de leur hôtel. A Montévrain, la résidence hôtelière dans laquelle vivent Dienaba, Kadialy, leur mère et leurs trois frères et sœurs, est fermée aux touristes et accueille exclusivement des familles hébergées par le Samusocial. Auparavant, elle accueillait, comme tout ce quartier de "Montévrain-village" dont le sol est en quasi exclusivité occupé par des hôtels, des touristes se

rendant au parc de loisirs EuroDisney (situé à sept kilomètres), soucieux de payer des nuitées moins onéreuses qu'au sein du parc d'attractions. Le quartier de Dienaba et Kadialy n'est donc fréquenté que par des personnes de passage qui circulent en voiture personnelle, en taxi ou en cars spécialement affrétés pour les conduire au parc, et passent toute la journée à l'extérieur.



Quartier de l'hôtel Village de Montevrain (77). Source : Google Maps, 2018.

Un bus relie le quartier au RER Val D'Europe, mais il ne passe que deux fois par heure, avec beaucoup d'annulations. Au mois d'août, il ne passe pas. Pour se rendre au Val d'Europe, il faut marcher 2,2 kms sur un chemin le long de la route circulaire qui borde l'ensemble des espaces de jeux d'EuroDisney.



Piste cyclable et piétonnière entre le rond-point vers Montévrain-Village et le Val d'Europe. Source : photo Odile Macchi, août 2017)



Trajet entre l'hôtel Village de Montévrain et la station de RER Val d'Europe. Source : Google Maps, 2018.

La vie des adolescents est donc jalonnée de ruptures, chaque changement d'adresse impliquant de transporter l'ensemble de ses possessions d'un point à un autre, de s'habituer à un nouveau quartier, s'accommoder de quartiers souvent loin de toute activité de loisirs ou lieu de convivialité pour les jeunes, et ajuster son temps de trajet jusqu'au collège ou au lycée. C'est ainsi que les sociabilités de quartier sont pratiquement inexistantes et que le rapport à la commune de résidence se cantonne à la vie à l'intérieur de la chambre et à la fréquentation de quelques équipements culturels ou sportifs lorsqu'ils existent (cf. *infra* Chapitres 2 et 3).

Au total, l'expérience des adolescents qui vivent en hôtel social ne se rapproche qu'en partie de celle des jeunes primo-arrivants qui arrivent en France au milieu de l'adolescence, mais qui disposent d'un logement fixe (Oppenchaim, 2016). Quelle que soit leur trajectoire résidentielle, les adolescents primo-arrivants, dans leur ensemble, doivent s'adapter à un nouveau contexte urbain de résidence, dans lequel ils n'ont pas d'amis ; cette solitude initiale est renforcée par une absence de scolarisation lors des premiers mois et des difficultés de maîtrise de la langue française, qui se traduit par une immobilité et un repli sur le domicile qui peut durer plusieurs mois. Néanmoins, alors que les adolescents primo-arrivants qui disposent d'un logement fixe mettent plusieurs mois à se faire des amis et à trouver leurs marques dans le quartier, ceux qui sont hébergés en hôtel social ne disposent pas de ce temps d'adaptation, en raison de leur instabilité résidentielle. L'expérience initiale de découverte d'un nouvel environnement et d'enfermement au domicile semble alors se répéter sans fin, au fur et à mesure des déménagements successifs des adolescents. Cette absence de lieux de sociabilité dans le quartier et du temps suffisant pour les explorer est d'autant plus dommageable qu'elle prive de lieux de repli des adolescents dont l'espace domestique laisse également peu ou pas de place pour les activités individuelles.



## Chapitre 2. Vivre en hôtel avec sa famille : comment trouver sa place dans un espace commun et régulé ?

*Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12ème - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 11 décembre 2017.*

- *Être dans un hôtel c'est un peu comme être enfermé parce qu'on nous traite un peu comme des prisonniers, j'ai l'impression souvent. Parce qu'on n'a pas droit aux visites, enfin c'est pas comme si les personnes qui venaient nous voir, elles allaient faire quelque chose à l'hôtel, enfin je comprends pas... cette loi ! Je trouve que c'est une loi. Parce que par exemple mes amies dont je vous parlais, elles ont... Je suis déjà allée en voir une à porte de Montreuil, on pouvait rentrer, enfin c'est pas comme moi, elle par rapport à moi son hôtel il est mieux, parce qu'elle a tout en fait. Elle a la toilette dans la chambre, elle a carrément une cuisinière, un frigo, donc c'est déjà mieux. Elle peut recevoir des gens et tout, mais ici on nous interdit carrément de recevoir des gens. On n'a même pas de wifi, normalement un hôtel... après, si ça se trouve, ils ont pas assez financièrement mais ça m'étonne parce que la wifi elle marche que au premier étage [celui des touristes], et je comprends pas, parce que par exemple mon ancien hôtel, la wifi elle marchait jusqu'au 5ème, y'avait pas de problème, et c'était bien. C'était mieux.*
- *Donc sur l'aspect prison, il y a le fait de ne pas pouvoir recevoir, y'a le fait de pas avoir la wifi. Est-ce qu'il y a autre chose dans cette impression d'enfermement dont tu parles ?*
- *Par exemple, souvent quand, je sais pas, tu vas aux toilettes, je sais pas peut-être que tu as besoin de rester plus, mais tu peux pas parce que, je sais pas, tu vois quelqu'un passer qui entre, ou qui veut entrer, du coup tu n'as même plus envie de... donc tu sors, ou alors c'est sale, alors que quand tu es chez toi tu es sûre de... vous êtes pas si nombreux, donc c'est sûr que vous allez nettoyer, ça va pas être si sale et tout, enfin je sais pas comment expliquer mais...*
- *Oui, je comprends bien. Et pareil pour les douches, j'imagine ?*
- *Oui, et pour la nourriture aussi parce que si t'as un chez-toi, tu peux faire plutôt ce que tu veux, tu peux manger ce que tu veux, et ce que tu es habitué à manger, (plutôt que ce que tu es contraint, tu es obligé à manger. Tu peux pas manger tout ce que tu veux parce que t'as pas de chez-toi, par exemple si tu veux faire un gâteau, pizza, fait maison, beaucoup de choses parce que par exemple j'ai l'habitude depuis que je suis toute petite de, avec ma mère, parce qu'elle travaille, comment dire, dans une fabrique, en Italie ça s'appelle des fabriques, où elle faisait des croissants, des gâteaux, des trucs, je sais pas si je vous avais dit, des sucreries, elle savait comment on fait ce genre de choses, des repas typiques, et au lieu d'acheter on faisait nous, du coup j'avais plus cette habitude. Acheter c'est pas... et souvent tout ce que tu achètes c'est pas forcément pas, et à force de manger toujours la même chose ça dégoûte, soit... souvent tu achètes des choses qui sont un peu périmées, par exemple récemment une pote à moi elle a acheté du KFC, du poulet, elle est pas venue en cours parce qu'elle a vomie*

*toute la journée, carrément y'avait un truc dedans, carrément, ils revendent souvent des choses qui... par exemple je sais pas, ils préparent des choses qu'ils n'ont pas pu vendre toute une journée, et ils le gardent pour le jour d'après, du coup c'est pas forcément... C'est dur un peu. J'ai des amis par exemple... Du côté où je me sens exclue avec mes potes, c'est juste ce côté. Comme elles ont la Freebox, elles ont accès à plus de chaînes par rapport à moi, et du coup il y a des séries que, même moi j'aime bien mais... je peux pas regarder parce que j'ai pas la Freebox donc j'ai pas les chaînes et du coup je suis perdue, enfin je suis pas de côté mais je sais pas quoi dire parce que je sais pas c'est quoi, et je peux pas regarder, du coup, voilà...*

Ne pas pouvoir cuisiner, recevoir ses proches, s'isoler pour ses besoins naturels, accéder à Internet : en offrant un condensé des restrictions dont font l'objet les personnes hébergées en hôtel, le récit de Kouma expose la façon dont le maillage de règles et l'indigence des espaces mis à disposition modifient les gestes quotidiens et sont susceptibles d'influer sur la vie des adolescents, en termes d'emploi du temps, de santé, de performances scolaires, de relations familiales, amicales, amoureuses (voir *infra*, chapitre 3) et d'estime de soi.

Le rapprochement avec la vie carcérale qu'elle opère repose à la fois sur les limitations importantes subies que sur le sentiment d'absurdité et d'injustice que celles-ci entraînent. Ce sentiment est exacerbé par la comparaison avec d'autres expériences de vie. En effet, sur l'ensemble des restrictions, c'est en évaluant sa situation par rapport à celle de ses proches - amie hébergée dans un autre hôtel, amies vivant en appartement, touristes, etc. - et à sa situation dans le passé, lorsque l'adolescente vivait en appartement ou dans un autre hôtel, que le rapprochement avec la vie carcérale prend toute sa pertinence : des possibilités d'action limitées, et pour des raisons qui ne semblent pas toujours tenir aux contraintes matérielles. Le moment de l'adolescence, période où l'autonomie est plus grande et le temps passé avec les amis plus important, est l'occasion d'une connaissance plus fine des situations de l'entourage, et avec elle d'une réévaluation de la sienne propre en contrepoint de celle des autres. Cette réévaluation donne alors d'autant plus de résonance aux empêchements subis.

Dans ces conditions, le repli dans la chambre qui apparaît en creux de l'impossibilité de s'ancrer dans le quartier (voir *supra*, chapitre 1) ne s'apparente pas à un repli "chez-soi", dans un espace que l'on pourrait investir pleinement. La nécessité de se conformer aux règles de l'hôtel (I) et de faire avec un espace limité et offrant peu de commodités (II) contraignent fortement la façon dont les adolescents occupent l'espace domestique (III). Même si ces contraintes s'appliquent à l'ensemble de la famille, elles touchent les adolescents différemment des enfants plus jeunes, en termes d'utilisation de l'espace disponible et de temps occupé par les tâches générées par la vie hôtelière.

## L'hôtel : un espace d'interdictions

Emblématique de l'expérience commune aux adolescents rencontrés, à des degrés divers, l'expérience relatée par Kouma d'une vie amoindrie et aux possibilités réduites affecte le quotidien de l'ensemble des personnes hébergées, mais plus spécifiquement celui des adolescents. Ceux-ci doivent aider les adultes à faire face aux obstacles liés à des règles contraignantes et différentes selon les hôtels, sans pouvoir bénéficier des espaces de repli et de sociabilité dont ils éprouvent un besoin grandissant à mesure qu'ils montent en âge.

### Les obstacles à la cuisine quotidienne et leurs répercussions sur la vie des adolescents

#### De nombreux obstacles à la préparation des repas

Une partie des restrictions qualifiées par Kouma de "lois" correspond de fait à des règles inscrites dans le règlement de fonctionnement remis aux personnes hébergées. Dans ce document de deux pages, l'impossibilité de cuisiner dans les chambres est ainsi précisée :

*Extrait du "Règlement de fonctionnement à destination des personnes hébergées à l'hôtel par le Samusocial" (source PHRH, p. 1)*

*Il n'est pas permis de cuisiner dans la chambre avec des plaques électriques ou des bonbonnes de gaz et tout autre équipement non autorisé ou non installé par l'hôtelier. Vous devez utiliser les appareils ou espaces collectifs mis à votre disposition, et l'utilisation d'un chauffe-biberon est autorisée.*

Sur le papier, tous les cas de figure sont possibles selon les hôtels dans lesquels sont hébergés les adolescents et leurs familles : bénéficier d'une cuisine équipée dans la chambre, ne pas en bénéficier mais avoir l'autorisation d'utiliser un équipement autre qu'une plaque électrique ou qu'un appareil alimenté par une bonbonne de gaz, avoir accès à une cuisine collective dans l'hôtel, ou encore n'avoir accès à aucune cuisine collective et ne pas avoir l'autorisation d'utiliser d'appareil de cuisson dans la chambre. En fonction de la taille des chambres, de l'ampleur des aménagements à prévoir pour rendre possible l'utilisation d'équipements dans le respect des normes de sécurité, et de la volonté des gérants, les hôtels offrent des marges de manœuvre diverses aux personnes hébergées pour la préparation de leurs repas. L'existence d'espaces pour cuisiner dans la chambre est rare : pratiquement nulle dans les hôtels de chaîne type Formule 1, Lemon, Egg, Balladins, elle concerne surtout les hôtels récents, conçus pour accueillir les familles prises en charge via le 115 et dont les travaux ont pris en compte les besoins spécifiques des personnes hébergées. L'enquête ENFAMS montre qu'en 2013 moins d'un quart (24,1%) des familles hébergées en hôtel social dispose d'une cuisine dans leur chambre. Les cuisines collectives, parfois aménagées dans une ancienne chambre, sont un peu plus fréquentes. D'après

la même enquête, un tiers des familles en hôtel peuvent cuisiner dans une telle cuisine collective se résume parfois à la mise à disposition d'un ou plusieurs réfrigérateurs et de micro-ondes, au mieux de plaques de cuisson, mais l'ensemble des ingrédients et du matériel nécessaire à la préparation doit être stocké dans la chambre et transporté dans la cuisine.

Dans les nombreux hôtels qui ne bénéficient d'aucun de ces deux équipements, les familles doivent composer avec la tolérance plus ou moins grande des gérants pour confectionner des repas en l'absence d'appareils adaptés et de place suffisante. De la plaque de cuisson double installée près du réfrigérateur et du micro-ondes à la simple plaque cachée sous le lit après chaque usage, en passant par le cuiseur à riz, utilisé comme casserole électrique à tout faire, les solutions trouvées par les familles dépendent de leurs ressources, de la place dont elles disposent et de leur crainte d'une expulsion de l'hôtel en cas d'accusation de cuisine dans la chambre. En 2013, si 15,9% des familles hébergées en hôtel cuisinent dans leur chambre grâce à des installations pour chauffer les repas (plaques, etc.), plus d'un quart des familles (26,5%) déclarent ne pas pouvoir cuisiner du tout à l'intérieur de l'hôtel (Guyavarch et al., 2014)<sup>9</sup>. L'absence de cuisine ou les difficultés pour cuisiner constituent depuis longtemps un des principaux motifs de plainte des familles vivant en hôtel (Laflamme et al., 2009).

L'existence d'équipements collectifs n'exclut pas non plus le recours à l'alimentation rapide : la place manque pour réaliser des plats qui demandent un peu de préparation et de temps et il faut souvent se contenter de réchauffer du lait, faire cuire des pâtes ou du riz.

---

<sup>9</sup> Rappelons néanmoins que les familles ont sans doute sous-déclaré l'utilisation de plaques de cuisson et autres équipements pour cuisiner dans leur chambre, en raison d'une confusion entre les enquêteurs et les travailleurs sociaux et d'une crainte de la réaction des hôteliers.



Espace cuisine et laverie de l'hôtel Confotel de Rubelles (77), partagé par les 69 occupants (16 familles) des chambres de l'étage.  
Source : photo Odile Macchi, 2017.

De même, la taille des réfrigérateurs, lorsqu'ils sont présents dans les chambres, ne permet pas de stocker des denrées à long-terme, et les équipements collectifs de conservation des aliments n'offrent pas toujours les garanties requises, comme le précise Kouma plus tôt dans son récit :

- *On ne peut pas cuisiner du coup à chaque fois qu'on achète un truc et qu'on le met au frigo, on le vole.*
- *Parce que c'est un frigo qui est collectif ?*
- *Oui. En fait il y a trois frigos pour chaque... en fait, je crois qu'il y a deux étages qui ont un frigo et le cinquième étage pour tous les gens qui sont logés sauf qu'ils volent des trucs, je sais pas. Quand on achète un truc et qu'on le met, tu vois demain, tu vois...*
- *Et donc vous faites comment ?*
- *Ah ! c'est très difficile, on achète beaucoup alors que mon père, comme il est sans-papiers, c'est compliqué. En plus il est bénévole à Emmaüs du coup il a pas assez mais voilà...*
- *Et vous l'avez signalé à l'hôtel les vols ?*

- *Mais ils disent que c'est pas de leur faute et qu'ils peuvent rien faire, du coup on ne sait pas.*

### Manger à la sauvette, solution bancale qui affecte en particulier les adolescents

Comme le récit de Kouma le pointe avec précision, les conséquences de cette précarité culinaire sont nombreuses. Lorsque trop d'obstacles à une préparation correcte des repas se dressent, les familles doivent recourir, pour au moins une partie de leurs repas, à l'achat de produits déjà cuisinés, ce qui entame lourdement un budget déjà très limité, augmente les risques sanitaires<sup>10</sup> et impose un modèle alimentaire à des familles pour lesquelles la confection du repas peut constituer habituellement une étape importante de la journée. L'enquête ENFAMS révèle ainsi que la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les enfants sans-logement est particulièrement préoccupante : 60,7% d'entre eux sont en situation d'insécurité alimentaire modérée<sup>11</sup> et 8,5% en insécurité alimentaire sévère, des chiffres bien supérieurs à ceux dont on dispose en population générale pour la région parisienne (Martin-Fernandez, Caillavet, Chauvin, 2011). Parmi les familles sans-logement, celles hébergées en hôtel étaient d'ailleurs dans la situation la plus vulnérable face à l'insécurité alimentaire, avec une prévalence élevée d'insécurité alimentaire sévère (11%), en particulier lorsqu'elles ne disposent pas de cuisine dans leur chambre.

A l'hôtel Balladins de Chelles, les chambres ne bénéficient d'aucun équipement culinaire. Il n'y a pas de cuisine collective, mais un micro-ondes est à disposition à l'accueil de l'hôtel, dans un bâtiment séparé de celui des chambres par un grand parking. Alioune et son père, qui occupent une chambre de 9m<sup>2</sup> au deuxième étage, se nourrissent de plats préparés et de pizzas surgelées, qu'ils réchauffent au micro-ondes. En l'absence de réfrigérateur, qu'ils n'ont ni les moyens d'acheter ni la place de stocker, ils doivent aller faire des courses tous les jours. La famille de Mihran et Makar, qui vit à cinq dans deux chambres du même hôtel, l'une de 9m<sup>2</sup> et l'autre de 12m<sup>2</sup>, desservies par deux cages d'escalier différentes, a pu faire l'acquisition d'un réfrigérateur. Malgré le refus du gérant de tolérer la cuisson dans les chambres, la mère utilise néanmoins une plaque chauffante pour préparer les plats qu'elle confectionne à partir des dons des Restos du Cœur et du Secours Populaire, offrant ainsi une variante aux plats préparés et à la cuisson par micro-ondes :

*Entretien avec Makar, 12 ans, et Mihran, 14 ans, hébergés à Chelles (77) - Hôtel Balladins de Chelles, le 7 août 2017.*

- *(Mihran) En plus, ma mère aussi, elle arrive pas à faire à manger, parce qu'il y a le directeur il nous laisse pas du tout.*

---

<sup>10</sup> Voir à ce sujet les articles d'Antony Fardet, chercheur à l'INRA, sur l'augmentation des risques de maladies en cas de sur-consommation de produits ultra-transformés.

<sup>11</sup> Dans le cadre de l'enquête ENFAMS, un score a été calculé à partir des 18 questions portant sur l'alimentation afin de créer une variable à 4 catégories (sécurité alimentaire, insécurité alimentaire légère, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire sévère, en utilisant les seuils utilisés couramment, notamment par le département de l'agriculture américain.

- (enquêteur) *Il ne vous laisse pas cuisiner ?*
- (Mihran) *Non, il nous laisse pas du tout dans les chambres. Faut faire dans un micro-ondes qui est posé à l'hôtel. On prépare un truc, on met dans le micro-ondes pour pouvoir manger.*
- (enquêteur) *Il ne veut pas que vous fassiez cuire des choses dans la chambre ?*
- (Makar) *Non.*
- (mère) *J'ai une plaque électrique, je prépare un petit peu une soupe, parce que les enfants tous les jours, manger la même chose... et en plus je vais aux Restos du Cœur, Secours Populaire, là-bas moi donner préparation tout ça. Mais où je prépare ça ? Pour manger, ici c'est très difficile, mais merci beaucoup la chambre car les enfants dort pas dehors.*

Même si la tâche de confectionner le repas incombe à la mère dans la famille de Mihran et Makar, les jeunes adolescents reçoivent l'interdiction comme une privation de liberté - « *Ils nous laissent pas* », répète Mihran - là où la mère se concentre sur le bien-être des enfants, bravant l'interdit pour apporter de la variété dans leur alimentation et remerciant, probablement le Samusocial par le biais de l'enquêteur, de l'attribution de chambres qui les mettent à l'abri.

La bonne compréhension des enjeux et des implications de la réglementation hôtelière, et de la situation familiale en général, dont font preuve Mihran, Makar, Kouma et bien d'autres adolescents, les rend plus sensibles aux paradoxes qu'engendre la vie à l'hôtel : ne pas avoir la possibilité de vivre en appartement et payer plus cher pour son alimentation, travailler ou être scolarisé loin de l'hôtel et devoir faire des courses tous les jours, vivre de peu et être exposé au vol, etc. Les adolescents vivent d'autant plus mal cette situation que les produits transformés auxquels ils doivent avoir recours dans le cadre des repas au domicile sont ceux qu'ils consomment ou pourraient consommer lors des sorties avec les amis. Ils savent qu'ils constituent des exemples de *junk food*, vécus dans les moments de plaisir bon marché avec les amis comme des écarts par rapport à la saine alimentation familiale. Là encore, le récit de Kouma est éclairant sur ce point : « *Si t'as un chez-toi, tu peux faire plutôt ce que tu veux, tu peux manger ce que tu veux, et ce que tu es habitué à manger [...], [on peut faire] des repas typiques, ma mère elle savait comment on fait ce genre de choses* ».

Même lorsque l'hôtel dispose d'une cuisine collective, les horaires d'ouverture de celles-ci ne sont pas toujours compatibles avec celles des jeunes qui, comme Iban et Suni, sortent s'acheter des chips ou des viennoiseries lorsque la cuisine est fermée au moment du déjeuner.

Le changement d'hôtel, et avec lui le changement des opportunités culinaires, entraîne le plus souvent une modification des habitudes et des tâches confiées à chacun, au risque de rompre des équilibres familiaux. Assia ne peut plus cuisiner avec sa mère comme elle le faisait auparavant à l'hôtel Hayttun :

*Entretien avec Assia, 13 ans, hébergée à Lognes (77) - Hôtel Europarc de Lognes, le 30 octobre 2017.*

- *(mère) Maintenant la cuisine elle peut pas. C'est une cuisine commune, il y a toujours beaucoup de monde, on n'a pas envie d'aller là-bas se retrouver au milieu de tout ce monde.*

Les obstacles à la confection des repas réduisent les moments de convivialité de la famille, pourtant rares en raison des emplois du temps chargés et du peu de moyens financiers, et limitent leur capacité à économiser en n'achetant que des produits de base pour les transformer par eux-mêmes. Ils ont également de lourdes conséquences sanitaires, nous l'avons vu, et rendent cruciale la fréquentation de la cantine, d'autant plus qu'en raison des temps de trajets importants pour se rendre en cours (voir *infra*, chapitre 3), beaucoup d'adolescents ne prennent pas de petits déjeuners. Parmi ceux qui ne mangent pas à la cantine, un certain nombre d'entre eux sautent ainsi le repas de midi ou se contentent d'un sandwich. Comme l'établit l'enquête ENFAMS, les enfants vivant dans des familles bénéficiant d'aide financière pour la cantine sont moins fréquemment en insécurité alimentaire sévère que les autres. Néanmoins, dans cette enquête, seules 37,5% des familles ont déclaré avoir perçu ce type d'aide (en raison, comme nous le verrons dans le troisième chapitre, de l'instabilité résidentielle et du découplage entre commune de résidence et de scolarisation, ainsi que de la précarité administrative des familles). Par ailleurs, la fréquentation de la cantine ne dépend pas que de ces aides, mais également de la tarification exercée par les communes et des critères d'application de cette tarification (un certain nombre de villes établissent une tarification extra-communale pour les enfants hébergés en hôtel social).

### **Des solutions de contournement qui grèvent l'emploi du temps des adolescents**

Si les familles font face à de nombreux obstacles pour cuisiner chez eux, le recours à des solutions alternatives est souvent coûteux en temps : ainsi la mère de Fatou doit-elle prendre le métro puis le RER pour Chelles (1h de transport aller) pour cuisiner dans la maison de sa sœur, puis tout rapporter à l'hôtel F1 de la porte de Montmartre, à l'exception d'une partie qu'elle laisse à sa sœur en échange de l'usage de sa cuisine. Pendant ces temps d'absence, qui ont lieu en dehors des horaires de travail, Fatou garde son petit frère<sup>12</sup>. Lorsqu'elle et ses enfants ont tout consommé,

---

<sup>12</sup> Notons au passage que la garde des petits sœurs et frères par un adolescent enfreint une autre partie du règlement, qui impose de ne laisser aucune personne de moins de 18 ans dans la chambre sans la surveillance d'un adulte. Les adolescents rencontrés n'évoquent pas ce point, ce qui semble indiquer que la plupart des gérants n'imposent pas le respect de ce point, mais une visite à l'hôtel Escurial (Paris 10ème) avec un médiateur du PHRH a révélé que le non-respect de cette règle peut être lourde de conséquences, le médiateur exigeant le retour du parent de son travail parce qu'il a laissé ses enfants de 10 et 12 ans sous la responsabilité d'une voisine absente de la chambre au moment de la visite. Le médiateur a justifié son insistance par le fait que les services de la Préfecture effectuent de plus en plus de contrôles et peuvent exiger l'exclusion de la famille du dispositif hôtelier.



elle donne de l'argent à Fatou pour qu'elle achète des kebabs et autres sandwiches, avant le prochain voyage à Chelles.

Les jeunes surmontent parfois ces obstacles en proposant eux-mêmes des solutions, comme Arakel et Kourken qui multiplient les barbecues avec les amis, dans les parcs qui le permettent, et renouent ainsi avec les traditions culinaires de leur pays d'origine, l'Arménie. Mais ces solutions restent saisonnières et ponctuelles. Le reste du temps, les deux frères prennent le repas en décalé par rapport à leurs parents en raison de leur emploi du temps au lycée et des deux heures de trajet qui les séparent de l'hôtel. Ils réchauffent alors leurs plats dans le micro-ondes qu'ils ont acheté, la cuisine étant fermée en dehors des horaires de repas.

Parce que les adolescents doivent consacrer du temps à résoudre avec leurs parents ces problèmes de restrictions culinaires, notamment les jeunes filles (voir *infra* sur la répartition des tâches domestiques), ils s'en trouvent particulièrement affectés, à la différence de leurs parents, plus habitués à prendre en charge la question des repas familiaux. Leur connaissance fine du parc hôtelier, à force de déménagements, aiguise le sentiment d'injustice qu'ils éprouvent face aux empêchements à la préparation des repas. Ces empêchements sont durement ressentis dans certains hôtels par contraste avec d'autres, notamment lorsque la famille est mise en accusation à cause d'un manquement aux règles concernant la cuisine dans la chambre :

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Café le Raspail, Paris 7<sup>ème</sup>, le 12 juillet 2017.

- *Vous avez une plaque ?*
- *Non non non, on n'a pas le droit.*
- *Alors vous avez quoi ?*
- *C'est juste un truc pour... ça c'est pour préparer le riz, pour faire le riz normalement, mais on peut préparer plein de choses dedans. On peut faire la soupe, parce que j'aime bien la soupe, on peut préparer n'importe quoi, on peut même des frites...*
- *Il n'y a pas une cuisine dans l'hôtel ?*
- *Non. Y'a des petits [cafards]. La patronne elle m'a dit : « C'est à cause [de vous], c'est parce que vous préparez », mais c'est normal qu'on prépare, sinon qu'est-ce qu'on mange dans la chambre sinon ? La patronne elle a dit c'est à cause de parce qu'on prépare, et moi j'y croyais, j'ai dit : « On va essayer de préparer plus doucement, on va essayer de faire quelque chose qu'on reste pas trop cuisiner », mais ils partent pas.*

Cette accusation, qui sonne comme une variation sur le thème du renvoi des pauvres à leur responsabilité, met bien en évidence la position difficile des adolescents dans un espace hybride entre arrangements intrafamiliaux et réglementation collective. Assez grands pour prendre conscience des efforts consentis par leurs parents pour subvenir aux besoins de toute la famille, et pour contribuer à ces efforts, ils vivent particulièrement mal la nécessité de se conformer à des règlements qui mettent en échec une partie des stratégies familiales pour s'en sortir.

Certes, cette imposition du règlement varie d'un lieu à l'autre en fonction du niveau d'équipement et du mode de gestion des lieux des gérants, mais ayant tous traversé plusieurs hôtels, ces adolescents ont en commun l'expérience de devoir s'adapter à de nouvelles règles du jeu et donc de réorganiser la débrouille familiale en fonction. Les seuls moments de répit dans l'organisation des repas correspondent aux hébergements dans lesquels une cuisine équipée est installée dans la chambre. Néanmoins, d'autres règles que l'interdiction de cuisiner s'imposent aux familles et donnent l'impression aux adolescents de vivre dans un espace de devoirs et d'interdictions. Il leur est alors impossible de faire de leur lieu de résidence un espace à eux.

### Une réglementation qui met en échec toute appropriation des lieux

La suite de l'entretien avec Andrea met en évidence ce maillage de règles qui borde la vie des adolescents, restreint leur capacité à se débrouiller avec le peu qu'ils ont et nourrit un sentiment d'injustice :

- *Moi ça fait très longtemps que j'ai ces vêtements et que je les lave et peut-être j'attends des heures pour pouvoir sortir.*
- *Tu n'as rien pour te changer ?*
- *Non. [...] J'ai même pas où les sécher parce que je peux pas les mettre à la fenêtre parce qu'on n'a pas le droit. On le met et on le sèche et... vous voyez le truc de lit, là, je le mets et il se sèche, ou sinon je le prends comme ça, pas besoin qu'il se sèche. Là-bas tout est interdit.*
- *Pour toi c'est quoi, la plus grosse difficulté de vivre à l'hôtel, qu'est-ce qui est le pire ?*
- *Qu'on n'a rien le droit de faire, sinon je trouve rien qui n'est pas bien là-bas. Par rapport au ménage, oui j'ai compris qu'on doit tenir propre dans la chambre et on doit tenir propre mais c'est pas à cause de nous que les punaises sont arrivées ou les petits [cafards] parce qu'à chaque fois je pense, parce que si on me dit quelque chose à chaque fois je pense que c'est de ma faute, que c'est de notre faute. Mais nous on fait le ménage, même je trouve des poubelles que y'a des gens qui les laissent, moi je les prends et je vais les jeter à la poubelle...*

De l'interdiction de faire sécher le linge aux fenêtres, qui ajoute au désagrément de n'avoir qu'une tenue celui d'attendre nue le lent séchage de ses vêtements sur les montants du lit, à l'obligation de tenir les lieux propres, l'encadrement réglementaire s'étend aux moindres gestes et impose un code de bonne conduite au sein du foyer, sur lequel la menace de la faute pèse à toute heure.

En plus des complications quotidiennes qu'il entraîne, cet encadrement fait peser sur les personnes hébergées le poids de la honte et les renvoie à leur impuissance. Impuissance face aux responsables qui font porter sur eux la responsabilité des parasites qui envahissent l'hôtel,

impuissance face à l'évidence de droits limités, facile à évaluer en présence d'une autre catégorie d'usagers de l'hôtel (« *les touristes* »). Ainsi poursuit Andrea :

*- Il n'y a pas, euh il y a mais ça marche pas. En fait, qui dort là-bas une journée ou deux, les touristes, bah ils donnent le code [d'accès wifi], mais pour nous avec le 115, ils donnent pas le code, ils ont dit que c'est interdit, après moi j'ai pas insisté, si j'ai vu qu'ils donnent pas, c'est pas la peine.*

L'adolescente perçoit la règle comme une arme brandie par la gérance contre toute vraisemblance et se résigne à s'y conformer. Elle rejoint Kouma, qui dans l'extrait d'entretien placé en exergue de ce chapitre, met en évidence la définition distincte des droits des hébergés en terme d'accès au wifi selon qu'ils sont, ou non, touristes. L'enquête ENFAMS montre qu'en 2013, seules 13,6% des familles hébergées en hôtel ont un accès à Internet fourni par l'hôtel. D'autres adolescents trouvent des voies de contournement à l'absence sélective de wifi, peut-être aidés en cela par leur âge plus élevé et le fait d'être deux :

*Entretien avec Arakel et Kourken, 22 ans, hébergés à Limay (78) - Chambre de l'hôtel Résid'Hôtel à Limay, le 10 août 2017.*

- *(Arakel) Après, il y a aussi le McDo, on a une petite antenne...*
- *(Kourken) C'est ça, regarde! (Il montre l'appareil)*
- *(Arakel) Avec ça on peut connecter le wifi avec McDo et c'est plus fort.*
- *(enquêteur) Parce que dans l'hôtel, il n'y a pas?*
- *(Arakel) Si, il y a wifi mais ils donnent pas. Ils ont dit : "Non, on n'a pas le droit !"*
- *(Kourken) Parce qu'ils pensent que peut-être on va pirater ou je sais pas quoi (rires)*
- *Comment ça ? Il y a des hôtels où il y a le wifi...*
- *Oui je sais mais...*
- *Donc vous mettez ça?*
- *Oui.*

Le fait de n'être pas seuls face à des règles inéquitables et d'être arrivés en hôtel en fin d'adolescence, après avoir expérimenté un autre type d'accueil des étrangers en Allemagne<sup>13</sup> - ils ont 16 ans au moment de leur arrivée en France -, aide probablement Arakel et Kourken à mettre plus facilement en œuvre des solutions de contournement, là où d'autres adolescents se trouvent plus démunis. Comme les parents qui contournent l'interdiction de cuisiner pour mener à bien leurs projets culinaires, ces jeunes adultes mettent à distance l'arbitraire des règles de l'hôtel et trouvent des astuces pour arriver à leurs fins. Pour les jeunes qui sont encore dans l'adolescence, les règles de l'hôtel sont davantage vécues comme une couche supplémentaire de lois qui

---

<sup>13</sup> Ils ont vécu dans un appartement mis à disposition par la commune de Montabauer et sont donc habitués à un contexte résidentiel où de telles restrictions n'ont pas cours.

s'imposent à eux, en plus de celles édictées par les parents et par un système scolaire qui produit déjà sur eux un « excès de sollicitude » pour l'ensemble des adolescents en organisant la plupart de leurs activités et en mobilisant une grande part de leur temps<sup>14</sup>.

Dans ces conditions, l'appropriation de la chambre d'hôtel comme un "chez-soi" est compromise, d'autant plus que les interventions qui pourraient aider à cette appropriation sont elles aussi empêchées :

Entretien avec Kadialy, 17 ans, et Dienaba, 20 ans, hébergés à Montévrain (77) - Appartement de l'Appart'Hôtel à Montévrain, le 9 août 2017.

*Dans cette résidence hôtelière, les hébergements consistent en appartements de plain-pied, parfois sur deux étages, l'ensemble ayant l'aspect de maisons mitoyennes. La famille des deux adolescents, qui comprend la mère, une autre adolescente, deux enfants et un bébé, est hébergée dans une de ses maisons à deux étages, avec un espace de gazon à l'arrière, accessible par une porte fenêtre. Pour l'enquêtrice, le contexte apparaît plus favorable que pour les autres familles nombreuses, hébergées dans deux voire trois chambres d'un même hôtel, parfois éloignées l'une de l'autre. Il y a matière ici à se sentir réunis chez soi.*

---

<sup>14</sup> Zaffran J., 2011, Le temps de l'adolescence - Entre contrainte et liberté, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.



Entrée de l'Appart'Hôtel de Montévrain. Source : photo Odile Macchi, août 2017.

- *(Dienaba) C'est grand mais en fait c'est sale, tu vois. Tu nettoies, tu nettoies, mais en fait, même les murs, on veut refaire la peinture mais ils ont dit : "C'est le 115 qui va faire".*
- *(Kadialy) Quand on est venus, tu vois les carreaux, là, c'était tout noir.*
- *(Dienaba) Tu laves, tu laves, et ça sert à rien en fait, même les murs ils ont dit : "C'est le 115 qui font ça blablabla..." On veut mettre des trucs dehors, genre un tapis là dehors, ils ont dit : « Y'a pas le droit ». Ici on n'a le droit à rien, en fait.*
- *(enquêteuse) Qui vous interdit ?*
- *(Dienaba) Le gardien.*
- *(enquêteuse) Qu'est-ce qu'il vous interdit de faire, par exemple ?*
- *(Dienaba) La peinture. Nous on veut faire la peinture mais pareil, blanche, tu vois, ça change pas, et il a dit non, il a dit « C'est le 115 qui fait ça ».*
- *(enquêteuse) Quoi d'autre n'est pas autorisé ?*
- *(Kadialy) Le barbecue !*
- *(Dienaba) Ouais, le barbecue est interdit, et dehors aussi on peut pas décorer dehors, par exemple nous on voulait mettre un truc sur la porte, et mettre une sorte de, voilà, de truc comme un tapis mais un peu long, il veut pas, je sais pas, franchement ici on n'a droit à rien.*

Une description des lieux de type “carte”<sup>15</sup> telle que l’observateur peut la faire en pénétrant chez Kadialy et Dienaba, en listant l’ensemble des espaces disponibles, leur disposition et les équipements présents, permet de considérer dans un premier temps cet hébergement comme plus favorable à l’organisation familiale. Néanmoins, le récit de type “parcours” des deux aînés de la famille, c’est-à-dire en termes d’opérations, ce récit en forme de “facture[s] d’espace”, qui raconte “ce que, malgré tout, on peut y fabriquer et en faire”<sup>16</sup>, révèle à l’inverse ce que, précisément, on ne peut pas faire dans ce lieu : se l’approprier. Grâce à l’enquête par entretiens, récits de vie et ethnographie, une approche des lieux à travers leurs usages est possible, qui vient éclairer les résultats statistiques de l’enquête ENFAMS sur l’équipement des lieux d’hébergements des familles sans-logement.

Chez Dienaba, s’il est tout de même possible de cuisiner en toute sérénité, de s’asseoir tous autour d’une même table et de s’isoler dans une chambre (bien qu’il n’y ait que deux chambres pour sept et que Dienaba doive dormir dans le salon et ranger son matelas et ses couvertures chaque matin pour les ressortir le soir), la prise d’initiative, la personnalisation du lieu pour le faire sien, sont impossibles. Le règlement de fonctionnement précise : “*Vous devez veiller au respect du mobilier, à ne pas modifier l’agencement et à ne pas installer de mobilier personnel. Tous travaux de votre part (perçement des murs, peinture, etc.) dans la chambre est interdit*”<sup>17</sup>. Ici, le fait de disposer de lieux sans pouvoir profiter de leurs potentialités renforce le sentiment d’absurdité des règles imposées, comme celle de ne pas mettre de paillason devant sa porte.

Pourtant, contrairement aux actions ponctuelles comme la confection d’un repas dans la chambre ou l’usage d’une antenne wifi, toute modification des lieux paraît risquée car impossible à cacher : les familles peuvent recevoir la visite des travailleurs sociaux, et elles ont l’obligation d’autoriser l’accès aux chambres au gardien, qui détient une clef et a le droit d’entrer à tout moment<sup>18</sup>. La frustration de ne pouvoir intervenir sur son intérieur nourrit parfois des rêves et projets professionnels, alimentés par le visionnage assidu d’émissions de télévision qui font vivre par procuration une toute autre marge de manœuvre dans l’aménagement intérieur :

---

<sup>15</sup> On se réfère ici à la distinction opérée par C. Linde et W. Labov entre deux types de descriptions d’appartements, le type “carte” et le type “parcours”, à partir d’une étude des descriptions d’appartement new-yorkais par leurs habitants. “Special Networks as a Site for the Study of Language and Thought”, *Language*, 51, 1975, p. 924-939. Le type carte se réfère à une description de la disposition des pièces les unes par rapport aux autres et l’emplacement du mobilier, le type “parcours” décrit les lieux à partir d’une circulation d’une pièce à l’autre, elle est plus centrée sur les actions possibles.

<sup>16</sup> Michel de Certeau, *L’invention du quotidien 1. Arts du faire*, Paris, Folio essais, p. 180.

<sup>17</sup> Extrait du règlement, cf. Annexe 6.

<sup>18</sup> « Pour des questions de sécurité ou de contrôle, le personnel de l’hôtel est autorisé à rentrer dans votre chambre à tout moment. Il doit cependant frapper à la porte afin de s’assurer de votre présence et de votre disponibilité. Lors de ces visites, le personnel hôtelier s’engage à respecter votre vie privée ». Extrait du règlement, cf. Annexe 6.

Entretien avec Susanna, 11 ans, hébergée à Paris 19<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Rhin-et-Danube, Paris 19<sup>ème</sup>, le 25 novembre 2017.

- *[Si j'avais eu une chambre à moi], je l'aurais bien décorée avec mon père, parce que comme mon père il décore les chambres, il les repeint, bah je l'aurais décorée ... j'aime bien faire la décoration de la chambre, c'est-à-dire j'achète les trucs, et j'aimerais bien être agent immobilier, mais pour décorer les maisons, du coup j'aime bien ça...*
- *(mère) Décoratrice d'intérieur.*
- *Oui. À la télé il y a une émission qui s'appelle Chasseurs d'apparts. On la regarde avec ma mère, y'a Déco, y'a plein de trucs comme ça. [Dans] Chasseurs d'appart, y'a des personnes qui viennent et qui leur font des demandes de maisons, et eux c'est un peu des agents immobiliers, ils les trouvent pour eux. Et Déco, c'est des familles qui ont une grande maison mais pas tout à fait finie, construite et tout, qui ont besoin de la refaire, du coup ils appellent cette équipe, ils vendent tout ce qu'il y a dans la maison pour avoir l'argent de décorer, acheter la peinture, les décorations pour la maison. Chasseurs d'apparts c'est [...] des agents immobiliers, à chaque fois que les clients achètent une de leurs offres, ils gagnent un point, et celui qui a le plus de points il remporte un budget à la fin de la semaine, chaque jour c'est un agent immobilier [différent].*

Face à l'impossible appropriation des lieux en hôtel<sup>19</sup>, Susanna opère une appropriation via la télévision, qui n'est pas simplement consommée mais, comme Michel de Certeau l'a bien analysé en s'intéressant « à ce que le consommateur culturel fabrique pendant ces heures [passées devant la télévision] »<sup>20</sup>, l'occasion d'inventions silencieuses. Reste que l'opportunité d'utiliser la télévision dans cette forme de compensation n'est pas offerte à tous les adolescents et que face à cette indisponibilité des équipements, les adolescents se heurtent aussi à l'interdiction d'intervenir, partant de mettre en œuvre leurs savoir-faire :

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen L'Aumône (95) - Café Le Paris Juste, Paris 9<sup>ème</sup>, le 3 juillet 2017.

- *(enquêteur) Mais vous avez la télé ?*
- *(Iban) Oui, mais les chaînes, vous savez les chaînes ça fait quoi ? ça fait des trucs bizarres et ça marche pas trop bien.*
- *(Suni) Et moi je voudrais le réparer mais j'ai pas le droit. Parce que j'ai pas le droit d'ouvrir la télé et d'aller dedans.*
- *(Iban) Parce que c'est l'hôtel.*

Elève en 1<sup>ère</sup> Bac Pro MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), Suni, 17 ans, saisit les occasions où le wifi est disponible pour regarder des tutoriels sur le fonctionnement des appareils électriques. Lorsqu'il peut récupérer du matériel usagé, il le

---

<sup>19</sup> Sophie Chevalier a montré l'importance de cette appropriation des lieux dans un contexte d'habitat uniforme, à propos des tours HLM de Nanterre (Chevalier, 1993).

<sup>20</sup> Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. 2. habiter*, Paris, Folio Essais, p. 37.

démonte et le remonte pour en comprendre le fonctionnement, en particulier les enceintes, dont il est passionné. À Garges-lès-Gonesse (95), il réparait les appareils électroniques de tous ses voisins d'hôtel. Mais ses compétences ne peuvent être mises à profit pour améliorer décisivement le quotidien de l'espace de vie familial et les façons de « se débrouiller » en temps de pénurie ne s'appliquent pas à l'espace domestique. Sans cette possibilité d'apporter sa marque à l'espace qu'on occupe, il est difficile de s'y sentir chez soi, de l'habiter pleinement.

Ainsi les adolescents font-ils face de façons diverses aux obstacles que les règles hôtelières mettent sur leurs chemins déjà compliqués par leur précarité matérielle, en fonction des opportunités dont ils disposent, de leur habitude du dispositif hôtelier, et de leur entourage. Au-delà de ces différences, le point commun est l'omniprésence dans leur vie à l'hôtel de la problématique de l'interdiction et de la nécessité de faire avec, parfois en s'y résignant, parfois en la contournant, voire en la transgressant. Lorsqu'ils décrivent les divers hôtels qu'ils ont fréquentés, c'est bien au prisme du degré de liberté que chacun d'eux offre. Pour expliquer en quoi l'hôtel de Marolles-en-Brie leur a laissé un meilleur souvenir que les autres, Sekkura et Soufiane, l'un comme l'autre, l'évaluent à l'aune de l'autonomie qu'il permet :

Entretien avec Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, hébergés à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café Martin, le 17 juin 2017.

- *(Sekkura) Sinon, en fait l'hôtel il est ouvert, c'est pas aussi... Parce que déjà il y avait la cuisine, et on était assez libres quand même... y'a pas trop de règles, mais quand même ça reste un hôtel, quoi ! Mais c'est pas strict... mais c'est un hôtel.*
- *(Soufiane) Oui y'a plus de ...*
- *(Sekkura) ... plus de liberté, ouais. Dans les autres hôtels on n'avait pas le droit de sortir, dans les autres hôtels, parce que, déjà y'a personne ça sert un peu à rien, et quand tu sortais y'avait des...*
- *(Soufiane) ... à Marolles-en-Brie, y'avait des amis, enfin des amis de l'hôtel, y'avait la cuisine, y'avait Internet. Après, malgré qu'on n'avait pas le droit de jouer, moi j'avais un ballon que j'avais eu, parce que j'avais un ami il m'avait passé un ballon, donc j'avais un ballon, on jouait ensemble là-bas, voilà y'avait plus de liberté, par contre dans les autres hôtels on jouait pas du tout. T'as pas le droit d'être à l'extérieur de ta chambre, parce qu'après tu déranges les voisins, c'est un hôtel et tout.*

La liberté dont il est question dans cet extrait tient à la fois au poids des règles en vigueur dans l'hôtel au quotidien, et aux possibilités de sociabilité qu'elles obèrent ou au contraire préservent.



## Ne pas s'amuser et inviter des proches

Les sociabilités des adolescents à l'intérieur de l'hôtel sont ainsi très fortement contraintes par deux séries de règles : celles qui régissent le droit de visite des personnes extérieures à l'hôtel ; celles qui concernent les usages des espaces communs.

Beaucoup d'adolescents se plaignent de ne pas avoir le droit de sortir de leur chambre. Ne pas avoir le droit de sortir signifie à la fois ne pas avoir le droit de faire du bruit et de jouer dans les couloirs (ou de se rendre dans les étages réservés aux touristes), ce qui limite les jeux des enfants et des plus jeunes adolescents, et ne pas avoir le droit de se réunir et de jouer devant l'hôtel, ce qui limite les zones d'échange pour l'ensemble des adolescents, surtout en l'absence de salles collectives. Ces deux règles se déclinent diversement selon les hôtels et répondent à des injonctions différentes. Le « droit de sortir » désigné par les adolescents, qui comprend le droit de rester dans le couloir ou celui de se réunir devant l'hôtel, n'est pas précisé dans le règlement et reste à la discrétion de la gérance, en fonction des exigences du voisinage. Il concerne surtout les plus jeunes des adolescents, qui se réunissent encore pour jouer, et est évoqué par les plus grands lorsqu'ils reviennent sur leurs années enfantines. De fait, les sociabilités amicales internes à l'hôtel semblent concerner en priorité les adolescents les plus jeunes, âgés de moins de 14 ans. Certains se rendent dans la chambre d'autres jeunes de l'hôtel pour y jouer à la console, font des cache-cache dans les couloirs de l'hôtel, jouent au football à proximité avec d'autres hébergés, etc., même si l'enquête ENFAMS invite à relativiser l'importance de cette sociabilité (seul un tiers des enfants en hôtel âgés de 6 à 12 ans jouent avec d'autres enfants, dans leur chambre ou dans celle de leurs voisins). Une partie des adolescents plus âgés développent à l'inverse des formes de sociabilité plus éphémères, avec des discussions devant l'hôtel sur des résultats sportifs, l'échange de conseils administratifs, etc. Cet effet de l'âge sur les sociabilités internes à l'hôtel s'explique à la fois par la spécificité de l'adolescence, qui consiste à s'arracher aux environnements familiaux (Oppenchain, 2016) et à accorder de la place à l'usage des réseaux sociaux comme nous le verrons, mais également par le fait que la part des adolescents âgés hébergés en hôtel social est plus faible que celle des enfants et des jeunes adolescents. Ceux qui évoquent des relations de sociabilité, plus ou moins éphémères, avec d'autres jeunes sont ainsi le plus souvent hébergés dans des hôtels accueillant un nombre important de familles. Comme pour les plus jeunes (Le Méner et Oppenchain, 2015), ces amitiés résistent difficilement à l'instabilité résidentielle, qu'il s'agisse de celle des adolescents interrogés ou de celle des autres hébergés.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2017.

- *J'ai une amie qui était ici mais elle est partie. En fait la plupart des amies que j'ai eues à l'hôtel ont eu une maison avant moi mais je sais pas.*

- *Ça te fait quoi quand ils partent ?*
- *Ah ça fait un truc. Là j'avais beaucoup d'amies mais elles sont toutes parties du coup je me retrouve toute seule mais c'est pas grave. C'est triste au début mais après je m'habitue.*
- *C'était plusieurs copines ? et qu'est-ce que vous faisiez dans l'hôtel ?*
- *On était ensemble. Soit j'étais dans leur chambre, on s'amusait, on parlait.*
- *Vous vous amusiez avec quoi ?*
- *Le téléphone. Soit on parlait. On dansait surtout. On mettait de la musique africaine et on dansait.*
- *C'était toutes des Africaines ?*
- *Oui.*
- *Et elles sont toutes parties ?*
- *Oui.*
- *Et tu es encore en contact avec elles ?*
- *Oui. Il y en a une qui est ma meilleure amie.*
- *Elle habite où ?*
- *Là, elle habite à Antony dans le 93 [sic].*
- *Dans un appartement ?*
- *Oui.*
- *Tu y es allée déjà ?*
- *Non.*
- *Et elle, elle est revenue à Paris pour te voir ?*
- *Oui. Oui. Mais on se voit jamais ici. On se voit tout le temps dans les centres commerciaux Italie 2, la Vache Noire, des trucs comme ça. On traîne et on va au McDo sinon, c'est tout.*
- *Et avec les autres copines qui étaient à l'hôtel aussi ?*
- *Oui mais il y en a d'autres on n'a pas le temps de se voir, elles habitent trop loin.*

Comme le montre le cas de Kouma, le maintien de liens amicaux avec d'anciens hébergés est fortement conditionné par l'accès partagé aux réseaux sociaux, et donc à une connexion régulière à Internet (voir *infra*), ainsi que par la possession d'un téléphone portable. La création, puis le maintien de liens, sont également favorisés par la connaissance réciproque des parents des adolescents, elle-même fréquemment liée au partage d'un même pays d'origine ou d'une même langue<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Notons sur ce point, qu'inversement, certains adolescents opèrent des hiérarchisations internes aux habitants de leur hôtel sur la base de stéréotypes ethno-raciaux et sur la manière dont ils habitent l'hôtel. Ils reprennent ainsi deux stratégies classiques d'autoprotection symbolique des habitants de quartiers ségrégués stigmatisés (Wacquant, 2011) : d'une part, la distanciation mutuelle et l'élaboration de micro-différences avec les autres habitants ; d'autre part, le dénigrement latéral qui consiste à reprendre à son compte les représentations stigmatisantes issues de l'extérieur pour les appliquer à une partie des habitants.

Le droit de visite de personnes extérieures se décline également de manière variable selon les hôtels, même s'il est encadré par le règlement de fonctionnement du Samusocial à destination des hébergés :

*VISITES : Sous réserve de la capacité de l'hôtel et en accord avec le règlement interne de l'hôtel, les visites personnelles dans les chambres sont autorisées en votre présence, dans la limite de ... personnes et de ... heures à ... heures. L'hôtelier devra en être préalablement informé. Les personnes en visite devront se présenter à l'accueil à leur arrivée et ne peuvent en aucun cas rester dormir. Dans le cadre de votre suivi social ou de votre suivi de santé, l'hôtelier s'engage à faire le nécessaire pour laisser l'accès libre à l'hôtel aux travailleurs sociaux ou au personnel de soins, sous présentation de leur identité<sup>22</sup>.*

Le règlement laisse donc la porte ouverte à une multitude de cas de figure, de l'interdiction pure et simple de toute visite personnelle<sup>23</sup>, celles des travailleurs sociaux étant toujours autorisées, à la permission de visites dans des horaires larges, non étendue à la possibilité d'héberger un visiteur. Comme pour les autres points du règlement, les adolescents, en navigant d'hôtels en hôtels, expérimentent l'ensemble du curseur des interdictions de visite et de sorties. Les conditions de visites changent parfois au sein du même hôtel :

*Entretien avec Ovik, 11 ans, hébergé à Torcy (77) - Chambre de l'hôtel Mister Bed, Torcy, le 30 octobre 2017.*

- *Dans l'ancien hôtel, comme ils ont un peu sorti tout le monde, il n'y a plus de visites.*
- *Avant, il y en avait ?*
- *Oui, il y en avait. Avant vers 2014/2015. Tous les jours, on avait le droit à une visite jusqu'à 21h, et après ça a changé. C'est devenu tous les dimanches de 14 jusqu'à 18h. et après on a encore changé, le samedi mais les mêmes horaires.*

Sans que les jeunes comprennent pourquoi, les conditions de leur accueil se modifient parfois, obligeant la famille à modifier ses habitudes. La suite de l'entretien avec Sekkura et Soufiane révèle à quel point la soumission aux règles hôtelières se présente pour les adolescents à la fois comme une réduction de leur liberté et comme l'imposition d'un pouvoir dénué de fondement.

---

<sup>22</sup> Extrait du règlement, cf. Annexe 6.

<sup>23</sup> L'enquêtrice s'est présentée à l'accueil de tous les hôtels dans lesquels elle avait rendez-vous avec un ou une adolescente, sans préciser sa fonction ni le but de la visite, et a toujours été guidée et invitée à entrer, ce qui laisse supposer qu'un tri est opéré par les gérants d'hôtels selon que la personne qui se présente est considérée comme appartenant au monde du travail social ou non.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans Sainte-Honorine (78) – Café le Paris Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *Un jour, [la femme qui nous a secourus à notre arrivée à l'aéroport] est venue nous saluer parce que ça faisait longtemps, et le réceptionniste nous a dit que ouais, que c'était pas normal, qu'on n'avait pas le droit, et pourtant il nous avait rien dit. Du coup il a dit qu'il voulait plus qu'on reste.*

Loin de ne concerner que la vie domestique des familles, contrainte de rester non privée, le règlement rend difficile une vie sociale déjà éprouvée par les nombreux déménagements. Pourtant, si les adolescents évoquent très souvent l'impossibilité de recevoir des amis à l'hôtel, c'est plus pour souligner la limitation de droits dont ils sont l'objet que pour en déplorer les conséquences sur leur vie amicale. Là encore, l'âge est déterminant dans l'appréhension différente du cadre hôtelier. Les jeunes adolescents sont empêchés dans leurs jeux quotidiens avec leurs amis par les limitations réglementaires, et sont d'autant plus en peine de trouver des terrains de jeu quand leurs amis vivent également à l'hôtel et sont soumis aux mêmes empêchements<sup>24</sup>. En revanche, les plus grands ont renoncé à associer leurs amis à l'espace domestique, préférant cacher leur situation résidentielle pour éviter les réactions négatives de leurs amis (voir *infra*, chapitre 3).

*Entretien avec Arakel et Kourken, 22 ans, hébergés à Limay (78) – Chambre du Résid'Hôtel de Limay, le 10 août 2017.*

- *(Kourken) Même s'ils autorisent, on pouvait pas parce qu'on était quatre dans une petite chambre.*
- *(enquêteur) Il y a des choses que vous ne pouvez pas faire car il y a vos parents et vous ne voulez pas qu'ils vous voient ?*
- *(Arakel) On voulait inviter mais d'un autre côté on voulait pas parce que c'était pas assez joli, peut-être qu'ils vont dire que c'est pas très joli dans une chambre, quatre personnes.*
- *(Kourken) Après franchement, il y a des chambres elles étaient très moches, c'était un vieux bâtiment et parfois il y avait des cafards.*

C'est donc moins la contrainte extérieure - qu'ils subissent dans le cas des visites impossibles de proches parents, comme Kouma et sa mère - que l'auto-limitation qui explique le peu de perméabilité entre la sphère domestique et la sphère amicale des jeunes hébergés en hôtel. Ce découplage n'est pas propre aux adolescents hébergés en hôtel, il concerne également une partie

---

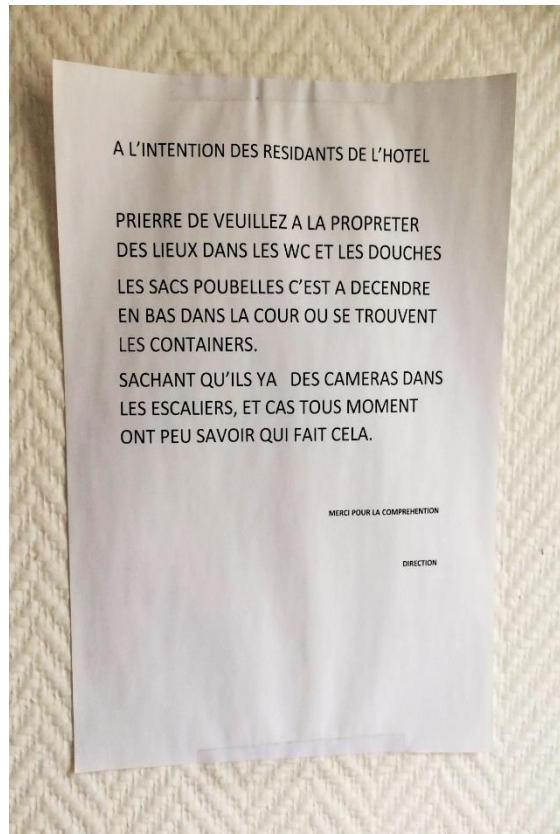
<sup>24</sup> Dans des grosses structures hôtelières comme Noisy résidence, la forte concentration de jeunes et la présence d'espaces dégagés et réservés aux piétons permettent une latitude beaucoup plus importante des adolescents hébergés pour jouer au ballon et se réunir dans l'espace public à proximité de l'hôtel, mais ces conditions sont rarement réunies.

des adolescents de milieux populaires vivant dans des logements trop exigus et sans équipements de loisirs alentour (Oppenheim, 2016), mais il est fortement renforcé par le poids des règles hôtelières. Ce poids des règles joue un rôle important dans le renoncement aux visites d'amis. Dienaba, probablement parce que l'espace, dans une description de type "carte" (voir *supra*), ressemble plus à un appartement qu'un hôtel, même si elle déplore la trop visible pancarte "Hôtel village de Montévrain" à l'entrée de la résidence hôtelière, accueille parfois ses amies. Néanmoins, des détails écornent cette apparente similitude entre son hébergement et un appartement privé :

Entretien avec Kadialy, 17 ans, et Dienaba, 20 ans, hébergés à Montévrain (77) -  
Appartement de l'Appart'Hôtel de Montévrain, le 9 août 2017.

- *(enquêteur) Ici il a un réseau wifi ?*
- *(Dienaba) Rien du tout !*
- *(enquêteur) Donc vous êtes obligés d'avoir des abonnements ?*
- *(Dienaba) Grave ! En plus, y'a mes potes qui viennent, elles disent « y'a pas d'Internet, moi je dis : « Euh non, y'a pas ». Ça fait archi bizarre, en plus on n'a pas le droit de prendre l'abonnement ici, je sais pas pourquoi, il a dit on n'a pas le droit.*

Face à ce risque de révéler le caractère stigmatisant de l'hébergement en hôtel social, son frère a quant à lui renoncé à inviter des amis chez lui. Comme pour Kadialy, différents types de stigmates attachés à la vie en hôtel dissuadent ainsi les adolescents d'inviter leur entourage amical. C'est le cas par exemple de l'affichage sur les murs du règlement de l'hôtel :



Message imprimé sur feuille A4 spécifiant des points de règlement, affiché sur le palier du 1er étage de l'hôtel de Franche-Comté, Paris 11ème.  
Source : photo Odile Macchi, 26 octobre 2017.

Cadre réglementaire et auto-limitation contribuent à renoncer à recevoir des amis. Cela crée à la fois des limites aux sociabilités des adolescents et renforce le sentiment de ne pas être chez soi : s'il faut un chez-soi pour recevoir, le fait de recevoir produit en retour ce chez-soi, "signe l'appropriation du lieu et manifeste qu'il est vraiment habité"<sup>25</sup>.

Un autre empêchement tient aux conditions matérielles du logement, comme nous allons le voir dans la seconde partie de ce chapitre. L'exemple du wifi montre que ces deux types d'empêchement (l'encadrement et l'état du logement) sont souvent associés : c'est la conjonction de l'absence de wifi dans l'hôtel et de l'interdiction de contracter un abonnement en son nom propre qui bride la capacité à agir des trois adolescents de Montévrain et rend visible leur dépendance d'une forme d'hébergement dégradée et "sous tutelle". De la même manière, c'est à la fois le manque de budget et l'interdiction de monter son vélo dans la chambre qui limitent les déplacements d'Andrea :

---

<sup>25</sup> Joan Stavo Debauge rappelle que l'hospitalité repose sur le fait de recevoir chez soi, comme l'a développé Paul Ricoeur, et souligne qu'il s'agit d'une relation dynamique : le fait de recevoir contribue en retour à faire de son domicile un chez-soi. *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, thèse de doctorat soutenue en 2009, sous la direction de Laurent Thévenot, EHESS, Paris.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Café Le Raspail, Paris 7<sup>ème</sup>, le 12 juillet 2017.

- *Et le vélo on l'a mis dehors, on l'a acheté, et je sais pas qui a coupé le truc, et ils ont voulu le voler, et ils ont rien dit, ils ont quand même des caméras, ils pouvaient regarder, mais ils s'en fichaient, quoi. Quand je l'ai dit, le patron il a commencé à rigoler, il a dit que il sait pas c'est qui, que voilà... il s'en fout, il m'a fait penser à ça parce qu'ils ont quand même des caméras, dans la chambre on n'a pas le droit de le garder, donc si on n'a pas le droit dans la chambre on l'a mis dehors, on l'a attaché dehors.*
- *Dehors mais dans l'hôtel ?*
- *Oui c'est dans l'hôtel. Donc c'est pour ça que je disais il y a des caméras il pouvait faire quelque chose. Bon maintenant on l'a vendu, parce qu'on pouvait pas le garder comme ça, parce qu'on sait jamais si on le vole.*

Là encore, les limitations réglementaires viennent s'ajouter à des conditions matérielles déjà éprouvantes qui pèsent lourdement sur l'expérience domestique des jeunes hébergés avec leur famille, et qui contribuent à renforcer l'impression d'expérience carcérale associée à l'hôtel. Cette impression de vivre dans un espace sous surveillance est d'autant plus forte que les adolescents ont pleinement conscience qu'un manquement aux règles de leur part peut entraîner le départ de leur famille, notamment en cas de mauvaise entente avec le gérant de l'hôtel (cf. supra Chapitre 1). Ils savent que celui-ci a la main sur leur destin résidentiel et qu'en cas de signalement au service hôtelier du Samusocial ils n'auront guère de chances d'être entendus (Le Méner, 2018). Dans leurs récits, les adolescents opèrent une distinction entre les différents hôtels fréquentés en fonction de l'état de leurs relations avec les gérants et réceptionnistes des établissements. Celles-ci dessinent l'ensemble d'un gradient allant du conflit ouvert et du sentiment d'être méprisé à l'entente cordiale et à l'échange de cadeaux.

Entretiens avec Susanna, 11 ans, hébergée à Paris 19<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Rhin-et-Danube, Paris 19<sup>ème</sup>, les 20 septembre et 25 novembre 2017.

- *Et la vie à l'hôtel comment ça se passe ?*
- *Ça va ils sont assez sympas. Des fois il y a, le week-end, il y a un surveillant, c'est un monsieur, il est assez sympa, il nous fait des cadeaux et tout. Du coup des fois on va avec lui, on joue. Comme il est en bas tout seul, on lui tient compagnie.*
- *Donc il y a plutôt une bonne ambiance ici ?*
- *Dans cet hôtel oui, rajoute la mère.*
- *C'était pas pareil dans l'autre hôtel où vous étiez ?*
- *Non, parce que le surveillant là-bas était un peu sévère (...)*
- *Ils sont combien à s'occuper de l'hôtel ?*

- *Cinq personnes je crois, plus le patron. Ils sont... y'a un monsieur, il est âgé, il est vraiment gentil avec nous, des fois il nous fait des cadeaux, la dernière fois il nous avait ramené des dattes de l'Algérie. Et comme on connaît sa famille et ils nous connaissent, on est un peu amis, avec sa famille et tout.*
- *Comment tu connais sa famille ?*
- *Parce que la dernière fois ils étaient venus, parce qu'il a eu un petit fils, du coup ils étaient venus en famille avec le papa du petit et sa maman, et il y avait sa femme, du coup il nous a appelés et on est venus les voir et tout.*

Dans ce récit comme dans d'autres, cités dans le premier chapitre, l'absence de conflit et l'accueil favorable participent largement à l'appréciation portée par l'adolescent et sa famille sur leur hôtel.

Si les adolescents distinguent ces établissements en fonction de leurs relations avec les hébergeurs, et plus largement du degré d'autonomie dont ils y disposent, ce sont avant tout les conditions matérielles plus ou moins contraignantes dans lesquelles ils sont hébergés, ce qu'il est possible ou (le plus souvent) impossible matériellement de faire dans sa chambre, qui déterminent leur expérience quotidienne de la vie en hôtel.

#### **Les adolescents tourangeaux : un quotidien moins contraint par le respect des règles**

Les entretiens réalisés avec les adolescents résidant dans l'agglomération tourangelle révèlent par contraste le poids de la contrainte du respect des règles hôtelières dans le quotidien des jeunes franciliens hébergés en hôtel et des sentiments d'arbitraire et d'enfermement que cette contrainte fait naître. Deux des adolescents tourangeaux sont hébergés dans un foyer d'hébergement d'urgence (disposant d'une quarantaine de places pour accueillir des femmes seules et des familles, il associe des chambres privées et quelques espaces collectifs), les quatre autres dans des appartements, dans le cadre d'un dispositif d'urgence. Le quotidien de ceux qui sont hébergés dans un foyer présentent de nombreuses ressemblances avec celui des adolescents vivant en hôtel : l'expérience de la promiscuité, du manque de place et d'intimité (voir *infra*) ; l'impossibilité de recevoir des amis et la difficulté à évoquer avec eux sa situation résidentielle ; le difficile accès au wifi, etc. Ils doivent également respecter un certain nombre de règles (ne pas faire trop de bruit et jouer dans les couloirs par exemple), mais celles-ci sont jugées beaucoup moins arbitraires que par les adolescents hébergés en hôtel. Cela s'explique sans doute par le fait que ces règles sont mises en œuvre par des travailleurs sociaux présents sur place, qui s'occupent dans le même temps du suivi social des familles et ont des échanges beaucoup plus fréquents avec les adolescents que le personnel des hôtels franciliens. De même, les adolescents hébergés en appartement d'urgence sont eux aussi confrontés au manque de place et d'intimité (ils vivent dans des appartements de trois pièces, alors que leur famille est composée de cinq à sept personnes, et dorment dans le même espace qu'un ou plusieurs de leurs frères et sœurs). Ces logements sociaux, loués par l'association qui prend en charge les



adolescents et leurs familles, sont dans un bien meilleur état que la plupart des chambres d'hôtels franciliens, rien ne les distingue des autres logements du quartier et les adolescents sont autorisés à y recevoir de la visite. Néanmoins, aucun adolescent ne mentionne la réception d'amis chez soi, non pas tant par honte de révéler le caractère stigmatisant de l'hébergement dans un dispositif d'urgence, mais, semble-t-il, en raison de la sur-occupation du logement et de l'absence d'équipements de loisirs au domicile. De la même manière, si certains d'entre eux s'inquiètent d'un possible déménagement (les familles signent tous les trois mois un Documents Individuel de Prise en Charge pour renouveler leur hébergement dans le logement, s'engageant à respecter le règlement de fonctionnement de l'association de prise en charge, notamment le suivi social obligatoire), ils ne vivent pas, contrairement aux adolescents franciliens, avec l'épée de Damoclès d'une mobilité résidentielle en cas de manquement aux règles hôtelières et de mauvaise entente avec le gérant. Depuis le début de leur hébergement en appartement, toutes les prises en charge des familles des adolescents interrogés ont ainsi été renouvelées.

## La chambre d'hôtel : un espace d'impossibilités

Entretien avec Soufiane, 14 ans, hébergé à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café La Ville d'Argentan, Paris 9ème, le 10 août 2017.

- *Qu'est-ce qui pose problème dans ta vie à l'hôtel ?*
- *Être entassés. On va dire entassés parce que... en fait c'est d'être entassés parce que quand tu regardes bien, tous les problèmes ça vient de là, c'est ça la source, on est tous confinés, donc tous les problèmes, ça vient de là.*
- *C'est quoi les problèmes qui viennent de là ?*
- *Les problèmes c'est la mauvaise humeur, parce qu'on est tous dans un même endroit et vu que tout le monde n'a pas les mêmes humeurs, enfin il y a des moments où on a tous le même délire, mais y'a des moments où on n'a pas trop le même délire, donc... et vu que c'est toujours comme ça, ça déclenche souvent des engueulades, on va dire...*
- *Plus entre ta sœur et toi ou... ?*
- *Ouais plus entre ma sœur et moi. Mais aussi quand ma mère elle revient du travail, vu qu'elle est fatiguée... elle met sa couche... elle est fatiguée, elle vient à l'hôtel, et en fait vu qu'on est dans la même pièce, elle, elle veut se reposer mais sauf que nous on a envie de regarder la télé ou bien on a envie de rester sur le téléphone, ou bien on a envie de regarder des films sur l'ordinateur, et elle, ça la gêne donc...*

De son expérience longue et diversifiée de la vie en hôtel avec sa mère et sa grande sœur, Soufiane déplore en priorité la cohabitation forcée dans un espace unique et restreint. Le récit que lui et sa sœur ont produit au fil des cinq entretiens menés dans le cadre de l'enquête, ensemble puis individuellement, décrit avec précision toutes les contraintes liées à la vie à l'hôtel, mais la constante coprésence est, avec l'impossibilité d'inviter des amis, celle qui pèse le plus lourd dans les vies de l'un et de l'autre, et de la plupart des adolescents rencontrés.

### **Des espaces aux propriétés très contraignantes**

Devoir accorder son programme à celui des autres, supporter la présence des membres de sa famille à tous moments, apparaît plus difficile à surmonter que l'état souvent dégradé des parties communes, la présence de parasites ou le stockage des affaires personnelles dans des sacs ou des cartons.

### **Des nuisances évoquées en marge des récits du quotidien**

Pourtant, tous les adolescents ont été confrontés aussi à un moment ou un autre de leur parcours à ces éléments d'insalubrité qui compromettent leur bien-être et entraînent des épreuves quotidiennes au moment de la toilette ou du coucher, à l'exemple de la présence de punaises de lit. Cela n'est guère étonnant : plus de quatre familles sans-logement sur dix mentionnent, dans l'enquête ENFAMS, la présence de cafards ou d'insectes dans leur chambre, près d'une sur dix la présence de souris, plus d'un tiers vivaient dans un environnement où la moisissure et l'humidité sont présentes et plus d'un quart déclarent avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures, dans le mois précédant cette enquête. Néanmoins, force est de constater que l'évocation de ces éléments d'insalubrité arrive tardivement dans les récits et qu'ils ne constituent jamais des éléments centraux, de nature à infléchir leur quotidien.

Seule Fatou revient plusieurs fois sur l'état crasseux des douches et toilettes collectives de l'hôtel Formule 1 de la Porte de Montmartre, qu'elle estime être l'un des seuls problèmes, avec les conflits entre voisins de chambrée, de la vie hôtelière. Même si elle espère déménager bientôt dans un appartement avec sa mère et son petit frère, elle s'accommode de la taille de la chambre qui leur est allouée (9m<sup>2</sup> pour trois) et ne mentionne pas la localisation en bord de périphérique et l'odeur de moisi dans le couloir, traits qui frappent l'enquêtrice à sa première visite. Elle passe l'essentiel de son temps dans la chambre, y compris lorsqu'elle a deux heures de battement entre les cours au collège, situé à dix minutes de marche, refuse le plus souvent les sorties avec ses amis, reste silencieuse en présence de son frère et sa mère, et attribue l'ensemble de ces façons de s'isoler à sa personnalité casanière. L'expérience de l'hôtel, qui a suivi son départ du Mali dont elle ne conserve que peu de souvenirs et où elle a été hébergée seule plusieurs années chez

sa tante avant de retrouver sa mère et son frère dans un hébergement chez l'habitant, se vit dans une sorte d'adaptation des désirs aux possibles étroitement délimités par l'espace de la chambre et les ressources ténues du foyer.

A l'exception de Fatou<sup>26</sup>, ce sont plutôt les parents, lorsqu'ils assistent au premier entretien, qui soulignent ce type de nuisances, n'hésitant pas à interrompre le récit de leur enfant pour indiquer la présence de cafards et autres punaises de lit dans tel ou tel hôtel ou montrer les piqûres sur leurs bras.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Bureau de l'APTM, Paris 11<sup>ème</sup>, le 12 juin 2017.

- *Vraiment je pense que ici c'est mieux, j'ai été dans plusieurs hôtels et... c'est pas parce que j'aime pas, parce que je peux pas dormir dehors, j'aime bien, comme j'ai où dormir j'aime bien, mais par exemple à l'hôtel F1, on a été déjà, et c'est une chambre trop petite pour trois personnes, vraiment trop petite, et aussi les toilettes dehors, pour te laver et tout ça.*
- *C'était quel hôtel F1 ?*
- *(Demande à sa grand-mère) à Porte de Saint-Ouen<sup>27</sup>. Il y avait beaucoup de touristes qui partaient, qui venaient, nous on restait toujours là.*
- *(Grand-mère) hôtel, beaucoup de punaises !*
- *Il y a des punaises qui nous piquent.*
- *À Sevran ?*
- *Oui.*
- *Et dans les autres aussi ?*
- *Oui. Y'a même une dame qui m'a dit il y a trois jours...*
- *(Grand-mère) pas dormir la nuit, piquer piquer punaises...*
- *... elle m'a dit que y'a les punaises.*
- *Là vous avez une chambre ou deux ?*
- *On a une chambre mais elle est grande...*
- *(Grand-mère proteste, Andrea corrige) Non, elle est pas assez grande, elle est plus petite que [cette pièce].*

Peut-être motivées en partie par l'espoir d'obtenir une amélioration - mais pas un changement d'hôtel, la famille préférant rester à Sevran que de subir un nouveau déménagement -, les interventions de la grand-mère visent à souligner les atteintes physiques subies dans la chambre et empêchent Andrea d'aller plus avant dans son évaluation des tailles des chambres successivement occupées. Dans un entretien ultérieur, Andrea aura l'occasion de préciser les

---

<sup>26</sup> Une autre enquête fait apparaître le caractère particulièrement insalubre de cet hôtel, d'après les témoignages de ses occupants (Le Méner, 2016).

<sup>27</sup> Il s'agit de l'hôtel de la porte de Montmartre décrit plus haut.

problèmes soulevés par la taille de la chambre, liés notamment au partage d'une pièce avec son père et sa grand-mère.

Globalement, les nuisances de l'hôtel sont ainsi évoquées sans constituer des préoccupations majeures pour les adolescents :

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans Sainte-Honorine (78) – Café le Paris Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *Bah c'est un hôtel, forcément il y a du bruit, forcément il y a des disputes mais nous on n'est pas dedans, y'a toujours des embrouilles mais vu qu'on parle avec personne, nous on est dans notre coin, on rentre, on sort, et c'est tout, quoi. Du coup on n'a aucun problème avec eux, on se voit, on se salue, c'est tout. Et c'est sûr qu'il y a toujours des embrouilles, il y a toujours du bruit, c'est un hôtel !*

### Mener ses projets dans un espace multifonctions

Listées comme une série de travers dont les adolescents sont témoins dans une vision plus ou moins périphérique, ces problèmes contrastent avec ceux qui relèvent plus de l'espace comme terrain d'actions possibles. Le piètre niveau de confort - saleté, vétusté, absence de rangements, parasites, bruits, odeurs, etc. - n'est rien comparé aux propriétés qui freinent l'adolescent dans ses projets et envies et viennent s'ajouter aux freins réglementaires, voire à ceux liés à l'isolement et au dénuement dans le quartier de résidence.

Si comme le soulignait Soufiane, tous les problèmes viennent de l'entassement dans la chambre, le principal inconvénient qui en découle, exposé par toutes les personnes scolarisées, est celui des devoirs. Faire ses devoirs dans un espace partagé par toute la famille et théâtre de toutes les activités domestiques devient une épreuve, qui s'ajoute aux problèmes de niveau de langue pour ces jeunes allophones et de maintien d'une scolarité cohérente malgré la mobilité résidentielle (voir *infra*, chapitre 3).

Entretien avec Makar, 12 ans, et Mihran, 14 ans, hébergés à Chelles (77) - Hôtel Balladins de Chelles (77), le 7 août 2017.

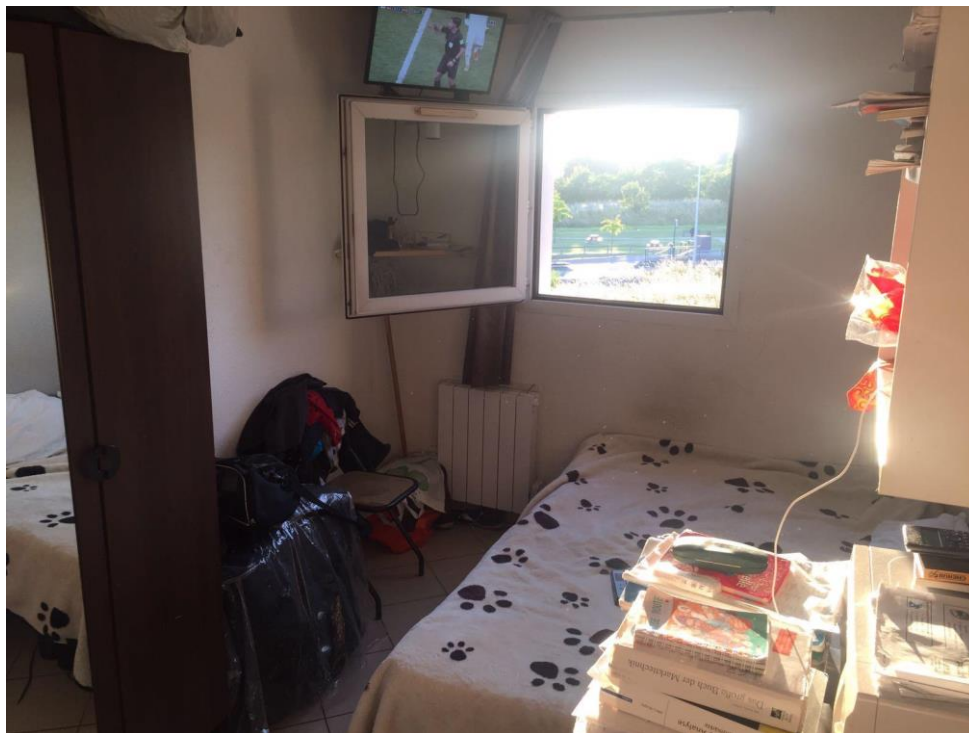
- *(Mihran) On va à l'école, moi je suis grand en plus, là je suis en 3<sup>ème</sup>, je dois passer le brevet, je dois réviser, y'a pas de place pour réviser, parce que ma petite sœur elle nous dérange, elle veut jouer elle aussi, elle veut sa chambre, voyez c'est ça le problème de l'hôtel. Je suis intelligent, j'ai des bonnes notes, vous voyez, mais si j'arrive pas à réviser, à me concentrer dans le travail, je peux pas avoir des bonnes notes, j'ai quand même des bonnes notes avec ça mais si, vous voyez...*

- (Makar) *Et moi quand je veux faire mes devoirs, ma petite sœur elle vient et elle dessine sur les cahiers, elle arrache les cahiers, moi j'y arrive pas, je m'énerve, tout ça... après je sors dehors, après je reviens pour refaire mes devoirs mais j'arrive pas.*
- (Mihran) *C'est trop petit, vous voyez on n'arrive pas à faire nos devoirs, on n'arrive pas à se reposer, on n'arrive pas à se mettre... moi franchement, moi je suis en 3<sup>e</sup>, je dois passer le brevet, je n'arrive pas à me concentrer sur mes cours pour pouvoir réviser, j'arrive pas. Parce qu'il y a ma sœur, il y a tous les problèmes de la famille, donc je peux pas me concentrer, vous voyez.*

Comme Kourken et Arakel qui sont dérangés par la télévision regardée par les parents, Faiza et Omran par les longues conversations téléphoniques que leurs parents tiennent quotidiennement avec la famille au Bangladesh, Sumi par son frère Iban qui écoute de la musique, Makar et Mihran sont freinés dans leur vie de collégien par la cohabitation familiale permanente. En plus des difficultés à se concentrer à cause du bruit, la plongée constante dans les problèmes administratifs et financiers de la famille entraîne une fatigue nerveuse, comme nous le verrons dans le prochain chapitre. “*On est énervés*”, répètent souvent les deux frères pendant l’entretien, car ils sont dans l’impossibilité de mettre en pause le bruissement des activités et préoccupations familiales pour se consacrer aux leurs. Le père, absent au moment de l’entretien, est décrit par les enfants comme lui aussi très énervé par la situation, et la mère pleure en racontant l’intervention policière dans leur chambre d’hôtel de l’Oise après le rejet de la demande d’asile. Dans ce climat de tension familiale, la coprésence ne favorise pas la mise à distance et altère le bon déroulement des activités. Au moins, Mihran et Makar peuvent-ils faire leurs devoirs sur une table récupérée sur un chantier par le père, rangée après chaque usage contre le mur à côté de la porte d’entrée pour permettre la circulation dans la pièce, entre la porte et le lit qui leur sert de siège. La taille et la configuration des chambres, et l’état des ressources, ne permettent pas toujours une telle acquisition et les jeunes collégiens et lycéens doivent faire leurs devoirs sur le lit. Lorsqu’il y a assez de place pour une table, parfois présente à l’arrivée de la famille, celle-ci est réservée à d’autres usages et trop encombrée pour accueillir livres et cahiers. La petite table de la chambre de Kouma sert ainsi de rangement pour les affaires de toilette, les piles d’habits et de papiers administratifs. De même les tablettes des Formule 1 sont trop petites pour qu’on puisse y étaler des cahiers, et elles sont déjà encombrées, faute de rangements suffisants. Vivre à l’hôtel, c’est vivre dans la concomitance des activités et le détournement de l’usage habituel des lieux et des objets, ce que résume la formule d’Andrei me présentant son espace de résidence : “*Ici c’est un peu la cuisine et la chambre*”.



Chambre de Kourken et Arakel, côté entrée. A droite, une porte mène à la douche. L'étagère ne suffit pas à contenir les affaires scolaires des deux frères, qui s'empilent sur la table devant le micro-ondes. Les affaires disposées au-dessous empêchent de s'asseoir à table.  
Source : photo Arakel Petrosyan, 25 juin 2018.



Chambre de Kourken et Arakel, côté fenêtre. L'unique chaise sert de support aux habits du moment des garçons, le lit est le seul endroit où s'asseoir et travailler.  
Source : photo Arakel Petrosyan, 25 juin 2018.

Ainsi la chaise devient porte-habits, atelier de préparation des repas ou table de nuit, la table est quant à elle utilisée comme support de micro-ondes, cours, livres, dentifrice et papiers

administratifs. Chez Arakel et Kourken, les repas sont pris dans la chambre des parents, de même configuration que celle des enfants. La table est glissée entre le lit et le mur pour permettre de prendre les repas à quatre quand l'emploi du temps le permet. Les garçons et le père sont assis côte à côte sur le lit et la mère sur la chaise face à la fenêtre.

Dans cet aménagement intérieur, le lit est la pièce maîtresse, celle qui supporte le plus grand nombre d'activités : on y dort bien sûr, on y fait aussi les devoirs, on y regarde la télé, son téléphone, on y lit, on s'y assoit pour prendre le repas, on y fait asseoir les visiteurs, et les plus jeunes frères et sœurs en font leur terrain de jeu. Avec la montée en âge, les espaces d'activités se réduisent. Alors que les enfants investissent les couloirs de l'hôtel lorsqu'ils y sont autorisés, les espaces extérieurs autour de l'hôtel quand cela est possible, et les parcs alentour, pour jouer entre eux, les adolescents ne trouvent pas de lieux à occuper (à l'exception de ceux qui ne sont pas scolarisés et jouent durant la journée en extérieur avec d'autres jeunes). Dans le groupe étudié, les façons de se sentir contraints dans l'espace sont liées à l'âge, les plus jeunes se réunissant encore avec des amis de l'hôtel dans les couloirs ou aux alentours pour des jeux collectifs, lorsqu'ils y sont autorisés, les autres peinant à trouver un lieu à soi, comme nous l'avons vu précédemment.

#### L'usage "normal" des lieux comme référence et aspiration

Si certains s'accommodent mieux que d'autres du fait de faire les devoirs sur le lit, cette contrainte est problématique au-delà de la difficulté pratique. Les phases de déménagement, occasion de réévaluer les chambres passées au prisme de la nouvelle, permettent souvent de mieux décrire les diverses implications de la précarité résidentielle :

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Poissy (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18<sup>ème</sup>, le 22 janvier 2018.

- *(au sujet du récent déménagement à Poissy) On peut dire que c'est plus grand, c'est un petit peu plus près de l'école, enfin trente minutes de la gare Saint-Lazare, ou quinze minutes, en tout à peu près quarante minutes peut-être. On a rangé un peu la chambre, du coup ça paraît un peu... il y a un endroit pour la cuisine, enfin pour la table, où je peux faire mes devoirs, manger, **comme normalement**, à quatre, et puis il y a les chambres, enfin je veux dire les lits, tout **comme une chambre normale**, et une télévision, voilà !*
- *Alors qu'avant tu étais obligée de tout faire sur le lit ?*
- *Oui c'est ça, on pouvait pas vraiment bouger et du coup c'était toujours sur le lit, on mangeait sur le lit, je faisais les devoirs sur le lit. Là maintenant je peux faire sur la table, je peux marcher, au moins, c'est bien, ça.*
- *Marcher dans la chambre ?*
- *Oui.*

En plus des obstacles au bon apprentissage liés à la difficulté à écrire sur un lit et à disposer ses documents de façon stable à portée de vue et sans qu'ils soient endommagés par l'intervention des autres membres de la famille, la conscience de ne pas avoir l'outil adéquat pour travailler est particulièrement douloureuse pour des adolescents qui évaluent leur situation par rapport à celle de leurs pairs et situent leurs actions sur une échelle de normalité. Comme pour le règlement, les contraintes matérielles de la vie à l'hôtel sont aussi le signe d'une vie en-deçà des attentes normatives. La confusion des termes "chambre" et "lit" dans le récit de Zenia est révélatrice de la référence - "la chambre normale" - par rapport à laquelle elle dresse l'état des lieux de son espace de vie.

### L'impossible intimité

La description de l'épreuve des devoirs dans la chambre d'hôtel contient en creux celle des activités rendues impossibles par la précarité spatiale. Etant donné le peu d'espace alloué à l'adolescent pour l'accomplissement des actions obligatoires, les bien nommés "devoirs", la menée d'activités nécessitant un peu d'espace devient inconcevable. C'est au conditionnel que Mihran imagine ce qu'il serait en mesure de faire s'il disposait d'une chambre à lui :

Entretien avec Makar, 12 ans, et Mihran, 14 ans, hébergés à Chelles (77) - Hôtel Balladins de Chelles, le 7 août 2017.

- *Déjà, j'arriverais à me concentrer, j'arriverais à faire mes devoirs, plus concentré vous voyez, donc j'allais avoir encore des plus bonnes notes. Et si j'aurais ma chambre, oui j'allais faire des trucs, parce que moi j'aime bien construire, des trucs comme ça, après je prends des jeux je vais construire un truc, je vais dessiner et tout, mais là comme il n'y a pas de place, si je dessine, c'est un truc beau, mais ma sœur elle va pas me déranger, mais après je vais partir, je le pose là, je reviens y'a plus de dessin. C'est sûr elle l'a pris, elle est intéressée par des trucs comme ça, elle aime bien (rires) quand on prend un truc, voilà.*

Toute activité créative, demandant à s'étaler dans le temps et dans l'espace, achoppe face à la monopolisation du territoire domestique par l'enfant en bas âge, qui incarne dans le récit de Mihran la mise en échec de l'initiative individuelle faute de zone de repli. Même en l'absence de jeune enfant, il semble que la place disponible pour l'adolescent soit si réduite qu'il doive désormais se contenir pour rendre la cohabitation des membres de la famille la plus vivable possible. Ce qu'on tolère d'un enfant, on ne le tolère plus lorsqu'il grandit et qu'il doit



accompagner les efforts des parents pour s'en sortir. Les adolescents en ont fortement conscience, à l'image de Soufiane, qui, nous allons le voir, ressent durement la discipline imposée par sa mère, mais reconnaît quelque part le bien-fondé de cette discipline : « *ma mère, c'est pas voulu mais elle met trop de règles. C'est pas voulu parce que... [...] c'est ce qu'il faut faire mais au bout d'un moment la liberté...* ».

### Ne pas pouvoir se déployer dans l'espace

Obstacle aux activités des jeunes, en rendant laborieuses certaines et impossibles d'autres, l'entassement désigné par Soufiane comme problème central de la vie à l'hôtel a en effet des conséquences sur leurs moindres faits et gestes, en-deçà de toute activité structurée. Les rares moments de solitude fournissent à l'inverse l'occasion d'autres usages de l'espace.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, hébergés à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café Martin, le 17 juin 2017.

- *(enquêteur) Il n'y a jamais de moments où vous êtes seuls ?*
- *(Soufiane) Si. Quand ma mère part au travail et que je reviens du collège, et que elle, elle est encore en stage. Donc je suis seul pendant une heure.*
- *(enquêteur) Tu en profites pour faire des choses que tu ne peux pas faire quand elles sont là ?*
- *(Soufiane) Je suis libre. J'allume la télé, je mets ce que je veux, je peux regarder des films sans qu'il y ait de bruit à côté, après je fais mes devoirs sans qu'il y ait du bruit, je fais mes devoirs aussi sur le lit parce que quand il y a tout le monde et que tu fais tes devoirs, t'es obligé de te mettre à genoux au sol, ça fait mal.*
- *(enquêteur) Pourquoi tu ne peux pas te mettre sur le lit ?*
- *(Soufiane) Parce que si je me mets sur le lit, ma mère elle va dire : "Non, tu prends trop de place !"*
- *(enquêteur) Qu'est-ce que tu pourrais faire d'autre si tu avais un espace à toi ? Qu'est-ce qu'il te manque ?*
- *(Soufiane) Moi sérieusement ce qui me manque, c'est la liberté. Parce que là vu qu'on est tous dans un même espace, c'est commun, si tu fais un truc qui ne plaît pas aux autres, tu vas te faire gronder, si tu as un espace, si par exemple tu as oublié d'enlever ton pantalon, je sais pas, hier, tu viens le lendemain tu le prends tu le ranges mais deux minutes après, y'a pas ta mère qui vient pour te gronder et tout.*
- *(enquêteur) Et toi il y a des moments où tu te retrouves seule ?*
- *(Sekkura) Oui par exemple quand il a foot, il fait son sport et que moi je reviens à 18h 19h, il n'est pas encore là, il arrive vers 20h 21h, et du coup je passe une ou deux heures toute seule, donc c'est bien.*
- *(enquêteur) Qu'est-ce que tu fais ?*
- *(Sekkura) Pareil, je m'assois comme je veux, déjà, je m'allonge sur le lit, je fais ce que je veux, je regarde la chaîne que je veux, je fais tout ce que je veux, en fait, sans qu'il*

- y ait quelqu'un qui vienne me dire : "Ah mais non, tu fais ça moi je veux pas", ou qu'il fasse un truc que j'aime pas, que je me mette à crier dans tous les sens.*
- *(enquêteur) Par rapport à votre situation actuelle, qu'est-ce que vous voudriez qui change ?*
  - *(Sekkura) Au jour d'aujourd'hui, la chose la plus importante, c'est une maison.*
  - *(Soufiane) Moi c'est l'espace. Pareil. Parce que la mère elle fait pas... enfin c'est pas voulu mais elle met trop de règles. C'est pas voulu parce que...*
  - *(Sekkura) C'est ce qu'il faut faire.*
  - *(Soufiane) Oui, c'est ce qu'il faut faire mais...*
  - *(enquêteur) Vous pensez qu'elle est plus dure avec vous, qu'il y a plus de discipline, parce que vous vivez en hôtel ?*
  - *(Soufiane & Sekkura) Oui.*

Ce que Sekkura et Soufiane désignent par le mot "liberté", déjà employé ailleurs dans leurs récits, tient à la possibilité de choisir l'emploi de son temps, critère probablement commun aux jeunes vivant en appartement, mais aussi à la possibilité offerte de se déployer dans l'espace : s'asseoir comme on veut, se jeter sur le lit, prendre toute la place, laisser traîner son jeans ou encore marcher, comme le fait Zenia dans la chambre plus spacieuse que la famille a obtenue. Même s'ils l'acceptent, tout se passant comme si une contrainte en appelait une autre et que la mère était "obligée d'obliger", l'encadrement strict des conduites qu'impose la situation achève de brider la vie d'adolescents déjà contraints par le règlement hôtelier et l'indigence des lieux.

Au fil des récits se dessine, dans l'ensemble des entretiens, le portrait d'adolescents exposés. Exposés aux règles hôtelières, aux espaces dégradés, à la présence des autres membres de la famille, qui limitent fortement leur marge de manœuvre, entre les nécessités impérieuses des plus jeunes et les exigences des parents au regard desquels ils ne peuvent se dérober. Si la période de l'adolescence consiste en une prise d'autonomie, acquise "soit en négociant le contenu des pratiques communes avec les autres résidents du logement familial, soit en élaborant un « petit monde » à l'intérieur de leur chambre ou à l'extérieur avec les copains"<sup>28</sup>, il semble que de tous côtés, les adolescents hébergés en hôtel avec leur famille soient contrariés dans leur prise d'autonomie. Cette impossible individualisation se lit d'ailleurs dans l'agencement matériel des lieux, une partie des adolescents ne disposant pas d'espaces de rangements fermés (placards, etc.) leur permettant de ranger leurs affaires personnelles et de les distinguer de celles des autres membres de la famille. Dans l'incapacité d'élaborer un "petit monde" dans une chambre séparée des adultes, ils sont contraints de vivre en permanence, quand ils sont chez eux, dans le monde partagé de la famille, empêchés qu'ils sont de trouver du temps pour soi en s'extrayant du temps familial et du temps institutionnel comme le font les adolescents non hébergés en hôtel<sup>29</sup> (Zaffran,

<sup>28</sup> François de Singly, « Jeunesse et pouvoir sur soi », *Agora débats/jeunesses*, vol. 56, no. 3, 2010, pp. 25-33.

<sup>29</sup> Certains adolescents vivant en centre d'hébergement subissent sans doute les mêmes limitations, lorsque la densité dans les appartements est équivalente à celle des chambres d'hôtel.

2014). Sur les 28 adolescents vivant à l'hôtel au moment des entretiens, quatorze étaient hébergés dans une chambre unique pour toute la famille, comprenant entre deux et cinq personnes. Sur les quatorze bénéficiant de deux chambres au total, trois occupent la chambre faisant office de pièce commune, utilisée pour les repas, le visionnage de la télévision, les discussions, etc., six partagent leur chambre avec l'un de leurs parents ou avec leurs frères et sœurs plus petits, qui occupent l'essentiel de la place et du volume sonore. Compte tenu des critères retenus par la statistique publique pour évaluer le surpeuplement au domicile, il n'est pas possible de savoir quelle proportion d'adolescents en population générale vivent dans la pièce commune : en 2006, 2% des familles ayant au moins un enfant de 0 à 18 ans sont considérés en surpeuplement sévère<sup>30</sup>, celui-ci étant défini par le fait de disposer de deux pièces de moins par rapport à la norme de « peuplement normal » composée « d'une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les célibataires de 19 ans et plus ; pour les célibataires de moins de 19 ans : une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans, sinon, une pièce par enfant », on ne peut préciser les situations de vie dans la pièce principale.

Seuls Iban et Suni, Arakel et Kourken, et Assia, partagent la chambre avec un frère d'un âge peu éloigné du leur : Arakel et Kourken sont jumeaux, Iban et Suni ont un an d'écart, Assia partage la chambre avec son frère de trois ans son cadet, avant d'être déplacée dans des hôtels où la famille partage une même chambre.

### Vivre sous le regard des parents : différenciation genrée

Faiza, âgée de 17 ans au moment de l'entretien, occupe avec ses parents et son frère Omran, de trois ans son cadet, un studio à l'hôtel Central Park d'Arcueil. Il est composé de deux pièces en enfilade, une avec un espace cuisine et un canapé-lit dans lequel elle dort avec Omran, et une qui sert de chambre aux parents. Une petite sœur naît pendant l'été 2017, entre le troisième et le quatrième entretiens. Depuis l'annonce de la grossesse, les frères et sœurs, qui sont scolarisés à Arcueil, craignent un déménagement dans une autre commune qui les éloignerait de leur réseau d'amis et de leur collège. Lorsque l'enquêtrice retrouve Faiza en septembre, celle-ci est soulagée que la famille ait pu rester dans le même studio et n'éprouve pas de gêne à partager l'espace avec une personne supplémentaire :

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Cœur Couronne, Paris 1<sup>er</sup>, le 26 septembre 2017.

- *Là vous êtes plus serrés quand même ?*
- *Mais ça va parce qu'elle est petite.*

---

<sup>30</sup> Pirus C., 2011, « Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries », INSEE France, Portail Social.

- *Ce qui te gêne, c'est pas la place, c'est... ?*
- *Quand je travaille, je me maquille parce que mes parents me voient toujours. Tout ce que je suis en train de faire, toujours toutes les secondes. C'est ça qui me gêne.*

Cette surveillance dont fait l'objet Faiza n'est pas générée par la vie à l'hôtel, mais celle-ci contribue fortement à ne lui laisser aucune échappatoire. Son frère est chargé par les parents de surveiller ses fréquentations au collège. Et dans le studio, ses faits et gestes sont aussi contrôlés :

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Les Quidams, Paris 17ème, le 14 juin 2017.

- *Ils pensent que je travaille pas. Ils me demandent de faire des choses quand je suis avec l'ordinateur. Parce qu'il n'y a pas deux chambres, et mes parents ils me voient toujours. Parce qu'on est dans la même chambre, dans la journée, dans le studio.*
- *Tu ne peux jamais rien faire en secret ?*
- *Oui (rires).*
- *Quelquefois je parle [à des amis] avec mon ordinateur.*
- *Tous les jours ?*
- *Ça dépend. Parce que mes parents maintenant ils ne m'autorisent pas à l'utiliser.*

Les interactions de Faiza sont d'autant plus surveillées que son téléphone portable est cassé depuis janvier 2017 et n'a pas été remplacé. Alors que son frère peut sortir au parc avec ses amis, Faiza ne peut plus le faire, après un épisode malheureux : alors qu'elle se promenait dans le parc, ses parents, à l'hôpital pour le suivi de la grossesse, ont cherché à la joindre sans succès en passant par l'accueil de l'hôtel, ayant besoin d'elle pour traduire les propos du médecin. Face au durcissement des règles de sortie, Faiza ne peut s'isoler ni dans l'espace physique de la chambre, ni dans l'espace numérique de son téléphone.

Le quadrillage des activités des adolescents interrogés touche plus fortement les filles que les garçons, ce qui est traditionnellement observé en population générale, avec un contrôle plus grand sur les filles dans les milieux populaires et les classes moyennes que chez les agriculteurs et les cadres<sup>31</sup>. Dans les familles vivant à l'hôtel, elles sont parfois l'objet de contrôles plus serrés de la part de l'entourage familial ; de manière générale, elles passent volontiers plus de temps dans la chambre, les deux phénomènes étant en partie liés par l'intériorisation de la contrainte. Dans les quatre fratries du groupe étudié comprenant des adolescents des deux sexes, les emplois du temps des filles et des garçons indiquent un temps largement supérieur passé à l'extérieur pour les garçons : Kadialy et Soufiane retrouvent quotidiennement leurs copains pour jouer au

---

<sup>31</sup> Bozon M., Villeneuve-Gokalp C., 1995, « Les parents favorisent-ils également l'émancipation des garçons et des filles ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, 40, pp. 65-77.

foot ou manger ensemble et discuter, Omran rejoint à l'envi ses amis au parc et Haydar fait de longues promenades dans tout Paris, seul ou en compagnie. Les premiers mois en France de Nawal et Haydar, arrivés du Bangladesh en mars 2016, mettent en évidence les conséquences de ce contrôle des activités quotidiennes différencié selon le genre, à parcours migratoire et résidentiel égal.

Entretien avec Nawal, 17 ans, et Haydar, 18 ans, hébergés à Paris 4<sup>ème</sup> - Salle de réunion de la Cité Saint-Martin (CHRS), Paris 4<sup>ème</sup>, le 4 octobre 2017. Sur la période d'attente d'une inscription scolaire :

- *(Nawal) On se couchait en même temps. Lui se lavait avant, je pense, et moi je dors tout le temps parce que j'avais rien à faire donc je dors.*
- *(enquêteuse) Tu te levais à quelle heure ?*
- *(Haydar) 8h, et j'étais avec les amis mais je parle pas français et donc j'essayais. Je sortais comme ça ou des fois je mangeais. A côté de la réception il y avait une télé et quand on lui demandait il nous donnait la télécommande. Pas tous les jours. Et des fois on sortait. Les amis ils avaient des rollers et j'ai demandé si je pouvais essayer. Je suis tombé des fois. Il y avait quatre amis garçons dans l'hôtel.*
- *(enquêteuse) Et toi tu t'es fait des amis ?*
- *(Nawal) Non je restais à la maison. Moi je parle pas avec les gens parce qu'au Bangladesh j'étais tous les jours à la maison, je sors pas. Même si je sors, je sors avec ma mère. C'était comme ça. Pour moi c'était plus difficile que lui. C'était moi qui pleurais beaucoup et à cause de moi ma mère a pleuré. J'ai dit à mon père tous les jours que je veux aller à l'école et que je peux pas rester comme ça. Mais c'était un peu difficile.*

Sans le secours de l'école pour développer des amitiés et des activités, et pendant les périodes de vacances scolaires pour celles qui sont scolarisées, beaucoup de jeunes filles sont confinées chez elle. Chez Faiza, le confinement est clairement le fruit d'une interdiction pure et simple de sortir, chez Nawal il est associé à un vague "c'était comme ça" qui évoque le poids de la tradition et de l'habitude. Chez Sekkura et Dienaba, comme d'ailleurs chez d'autres jeunes filles du groupe, il est justifié par une tendance casanière, alliant goût pour la tranquillité et aversion pour les sorties énoncé par les intéressées en personne.

Le rôle de la mère dans le maintien au foyer est prédominant<sup>32</sup>. La mère de Fatou l'appelle à plusieurs reprises les rares fois où elle sort avec ses amis, "parce qu'elle s'inquiète, comme elle sait que je n'aime pas sortir", dit la jeune fille. Quelles que soient les façons dont elles s'en arrangent, le maintien au domicile entraîne une participation plus grande aux tâches domestiques,

---

<sup>32</sup> Les études en population générale montrent à cet égard que les conflits au sujet du contrôle des sorties et des fréquentations ont lieu plus souvent avec la mère qu'avec le père, et plus souvent avec les filles qu'avec les garçons. Bozon M, Villeneuve-Gokalp C., 1995, op. cit., p. 66.

phénomène qui n'est qu'en partie lié à la vie à l'hôtel mais qui, en tant que moyen de renforcer la surveillance et limiter l'usage personnel du temps, rend plus éprouvant encore l'impossibilité de s'isoler dans une chambre partagée.

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Les Quidams, Paris 17ème, le 14 juin 2017.

- *Je vous avais dit que mes parents, ils me voient quand je fais quelque chose. Et quelquefois, j'allais dehors pour passer le temps mais maintenant ils ne m'autorisent pas, je dois rester toujours dans la maison, et à la maison je dois aider ma mère pour cuisiner.*
- *Pourquoi ils ne veulent pas que tu sortes ?*
- *Parce que ça ! Parce qu'ils ne me croient pas. Ils pensent que je sors avec quelqu'un !*
- *Tu n'as pas le droit ?*
- *Non !*
- *Comment tu peux faire si tu veux rencontrer quelqu'un ?*
- *Je sais pas, j'ai peur alors je ne fais pas.*

Dans le cas extrême de Faiza, la peur entraîne le respect de l'interdiction, même si la jeune fille n'est pas d'accord avec les convictions de ses parents. Le contrôle de ses faits et gestes semble total et l'omniscience de la mère avérée : *“ Toutes les choses que je fais en secret, enfin ma mère elle sait “*, conclut-elle dans le sixième entretien après avoir distillé de nombreux exemples de surveillance au fil des entretiens. Pour Faiza, l'entassement dans la chambre parachève un système de contrôle déjà bien ficelé. Pour les autres adolescentes et adolescents, le contrôle parental peut être très variable, mais étant de fait plus exposés au regard de leurs parents, ils éprouvent plus de difficultés à dégager des marges de manœuvre pour contourner les interdits et les obligations.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12ème - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, 13 septembre 2017.

- *J'écoute de la musique, j'envoie des messages sur WhatsApp. Surtout Messenger et WhatsApp.*
- *Et sinon musique et c'est tout. Tu regardes pas des vidéos ?*
- *Oui des films et sinon je peux pas... avec mon père, il se plaint. Du coup...*
- *Même avec les écouteurs il se plaint ?*
- *Non mais en fait le fait qu'il me voie sur les téléphones... mais je le comprends puisqu'à son époque, à 17 ans ils étaient pas tout le temps sur le téléphone, du coup je trouve qu'il comprend pas parce qu'il a pas eu la même époque que nous.*

Les stratégies mises en œuvre par les adolescents pour échapper au contrôle sont ici vouées à l'échec, alors même que la spécificité de l'adolescence est de vouloir s'affranchir de la tutelle des principales instances de socialisation, en particulier de la famille. Si, comme nous allons le voir, les technologies numériques permettent le plus souvent d'agir à couvert<sup>33</sup>, il est plus difficile dans une chambre partagée avec toute la famille de mener une activité confidentielle lorsque l'écran est à portée de regard des personnes co-présentes. Comme pour l'étroitesse des pièces qui empêche de se déployer, sans nécessairement que les jeunes envisagent d'activités bien précises à effectuer, la surveillance familiale est un frein pour les adolescents au moins autant par la pression qu'elle génère que par les actions concrètes qu'elle empêche de faire. Dans les deux cas, c'est le sentiment de ne pas être libre qui domine. Ce sentiment ne se limite pas à l'espace de la chambre, mais s'étend à l'ensemble de l'hôtel : la surveillance du réceptionniste, au courant du moindre déplacement, qui « voit quand tu rentres, quand tu sors, ce que tu fais, ce que tu fais pas » pour reprendre les mots de Sekkura, vient ainsi redoubler le contrôle parental et la difficulté à y échapper.

### L'impossible intimité

Être exposé au regard, c'est non seulement se sentir surveillé, mais aussi ne pas pouvoir se dérober physiquement et renoncer aux moments d'intimité. Une contrainte double naît de l'impossibilité de cacher non seulement ce que les parents ne veulent pas voir, mais aussi ce que les jeunes ne veulent pas montrer. Lorsqu'il passe d'une chambre pour cinq à Garges-lès-Gonesse à deux chambres pour cinq à Saint-Ouen-l'Aumône, Sumi avoue son soulagement de ne plus subir la gêne de dormir dans la même pièce que ses parents et sa petite sœur. Iban, son frère, décrit aussi à ce moment leur façon de se survêtir pour protéger leur pudeur. Comme eux, tous les jeunes ont dû, au moins pour un temps, passer le temps de la nuit dans la proximité du reste de la famille. Certains s'y sont même tellement habitués qu'ils n'arrivent plus à envisager de dormir seuls dans une pièce, voire de ne pas dormir dans le lit de leur mère.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Bureau de l'APTM, Paris 11<sup>ème</sup>, le 12 juin 2017.

- *Moi j'ai peur de dormir toute seule dans une chambre. Quand j'étais petite je dormais toute seule j'avais ma chambre, avant, mais maintenant... je peux plus dormir toute seule.*
- *Pourquoi ?*

---

<sup>33</sup> Metton C., 2006. - « Devenir grand ». *Le rôle des technologies de la communication dans la socialisation des collégiens*, thèse soutenue à l'EHESS, sous la direction de Dominique Pasquier.

- *Je sais pas, peut-être le temps que je m'habitue... j'ai pas peur que y'a quelqu'un qui rentre me faire du mal, mais j'ai peur comme ça parce que j'ai l'habitude avec plein du monde est là ...*

Au moment des entretiens, 19 adolescents sur les 29 encore hébergés en hôtel font chambre commune avec au moins un de leurs parents. Parmi eux, sept dorment dans le même lit que leur père ou leur mère, dont quatre avec un parent du sexe opposé. Parfois, le lit contient trois personnes, comme Nelson qui dort dans le même lit que sa mère et son petit frère. Ces constatations font écho aux résultats de l'enquête ENFAMS qui montre qu'en 2013, dans plus de deux cas sur trois, les enfants en hôtel ne disposent pas de leur propre lit et qu'une fois sur deux, au moins un des enfants de la fratrie dort avec un parent.

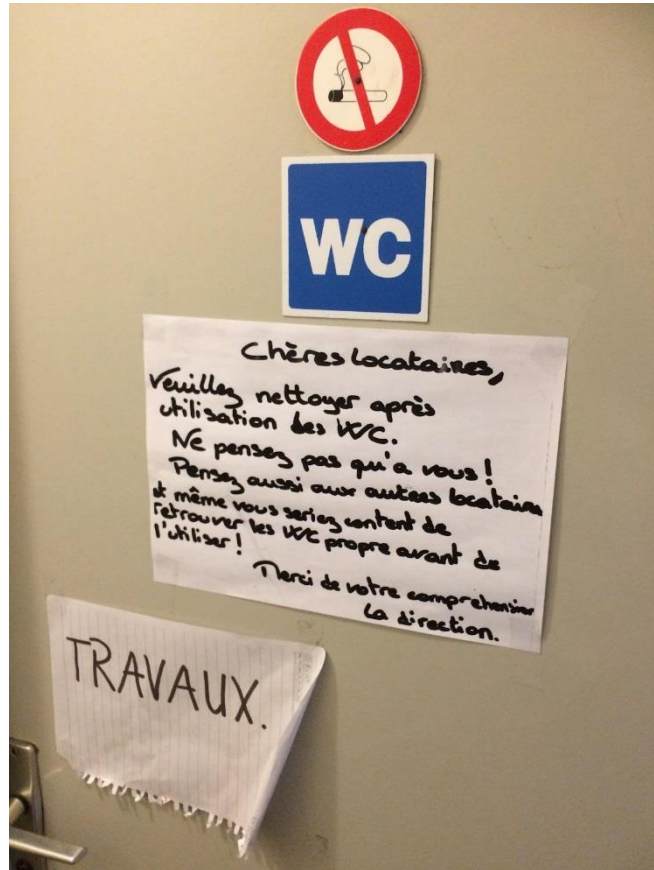
Dans ces conditions, tous les moments de changement de tenue, au coucher, au lever, pour la toilette, peuvent être des zones de tension lorsque la configuration des lieux ne se prête pas à la préservation de l'intimité. Kouma, avant que sa mère ne les rejoigne à l'hôtel et que la famille bénéficie de deux chambres, partageait une chambre avec son père. Comme les douches étaient à l'extérieur de la chambre (comme pour un tiers des familles hébergées en hôtel d'après l'enquête ENFAMS), entre deux étages, et exiguës, elle était obligée de se changer et de s'enduire de crème dans la chambre, en se cachant comme elle pouvait de son père. Elle se rendait ensuite à la douche et en revenait avec une serviette nouée autour de la poitrine : "Je suis gênée un peu, mais j'ai pas le choix". En présence de son père, Andrea se change dans la douche ; en son absence elle se change dans la chambre, mais la présence de sa grand-mère la met mal à l'aise. Dans la chambre à la sauvette ou dans des douches collectives exiguës, se dénuder et prendre soin de son corps relèvent ainsi de l'épreuve quotidienne, que l'éventuelle crasse des lieux ne vient pas adoucir.





Douche collective, partagée par 8 familles (environ 15 personnes), à l'hôtel de la Franche-Comté, où Amadou est hébergé. Une fois la porte close, l'espace est encore réduit par la fermeture du rideau, indispensable pour protéger les habits ou la serviette pendus sur une patère de récupération. La condensation en haut du montant de la porte révèle les failles de cette étanchéification de fortune : l'utilisateur a le choix entre se changer *in situ*, en évitant les parois mouillées de la douche et les gouttes qui perlent du plafond, et gagner sa chambre drapé d'une serviette. Le prénom sur la patère s'inscrit comme un défi à la personnalisation des lieux. Source : photo Odile Macchi, 26 août 2017.

Dans une période où l'insouciance enfantine a cédé le pas à la pudeur et aux doutes adolescents, tout contribue à empêcher une quelconque privatisation de l'espace par les adolescents, coincés entre les terrains de jeu des enfants dans et en dehors de la chambre, l'urgence des parents à joindre les deux bouts, et les couches de contrôle qu'ils subissent : celui des règles hôtelières, celui des exigences parentales, celui des limites de l'espace matériel.



Porte des toilettes communes à l'hôtel de la Franche-Comté, Paris 11ème.  
Avant de s'isoler, le visiteur sait qu'il ne sera pas seul : la menace de la saleté, la proximité des autres locataires auxquels on l'enjoint de penser, et celle de la direction qui se rappelle à lui.  
Source : photo Odile Macchi, 26 août 2017.

## Une chambre à tout faire : la place de l'adolescent dans un espace familial partagé et multifonctions

En l'absence de privatisation possible de l'espace, le quotidien des adolescents à l'hôtel est dominé par la mise en commun des temps avec les autres membres de la famille. Cette mise en commun se décline avec des degrés d'implication différents : du faire pour les autres, au faire au milieu des autres en passant par le faire avec les autres, dans les deux acceptions du terme.

### Faire pour les autres : la forte mobilisation des adolescents pour le collectif

La forte participation des adolescents aux tâches domestiques, au suivi des enfants plus jeunes ainsi qu'aux démarches administratives (voir *infra*, chapitre 3), trouve son origine dans la faible disponibilité des parents, dont l'emploi du temps est contraint par des petits boulots très éloignés, avec des horaires décalés des temps familiaux, ou par la maladie et l'insuffisante ou inexistante maîtrise de la langue française.

La mère de Faiza et Omran est suivie pour un diabète de type II. La combinaison avec la grossesse l'oblige à éviter tout effort. Les adolescents se chargent donc du ménage, du rangement et de la cuisine avec leur père, pris par ailleurs par les cours de français, la recherche de travail et les démarches administratives. Une fois l'enfant né, Faiza relaie quotidiennement sa mère pour la garde du bébé. De son côté, Andrei doit descendre faire les courses, et aider sa mère à la toilette, immobilisée par une obésité très prononcée, un diabète et des problèmes pulmonaires. De même, une autre adolescente, Andrea, a interrompu sa scolarité pour rester auprès de sa grand-mère malade, avec qui elle partage la chambre ainsi qu'avec son père, alcoolique à l'époque et ne pouvant apporter l'aide nécessaire. D'autres adolescents ont connu ces périodes de soutien renforcé aux parents pendant les maladies, comme Zenia qui a appris à cuisiner et faire les courses à dix ans, lorsqu'elle a quitté le reste de la famille installée à Prague pour accompagner sa mère atteinte d'une hépatite C en France.

Pour les parents dont la situation administrative ne permet pas d'occuper un emploi déclaré (voir *infra*, chapitre 3), le temps se partage entre travail au noir, souvent loin de l'hôtel et avec un emploi du temps morcelé - plusieurs pères travaillent sur des chantiers, à la merci d'employeurs qui ne les paient pas forcément, plusieurs mères font des ménages, l'une coiffe à domicile - et débrouille entre braderies d'habits pour vêtir les enfants à moindres frais, récupérer les repas au Restos du Cœur ou au Secours Populaire, rendre visite à la famille pour confectionner les repas, etc. Pour ceux qui ont le droit d'exercer une activité déclarée, les emplois occupés le sont souvent par les femmes, qui travaillent dans le nettoyage ou l'aide à domicile, avec de larges amplitudes horaires émaillées d'heures non travaillées consacrées au transport d'un lieu de travail à un autre.

A l'exception des quelques adolescents préservés des tâches ménagères, la plupart des adolescents doivent donc aider leurs parents au quotidien, pour pallier les diverses formes de précarité qui les affectent. Dans les fratries, les filles se plaignent d'assumer la plus grosse part du travail dévolu aux jeunes de la chambrée, et ne sont pas contredites par les garçons, qui considèrent parfois qu'elles sont plus destinées qu'eux à effectuer le travail domestique.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, habitant en appartement à Colombes (92) - Bakery Café, Clichy-la-Garenne (92), le 20 décembre 2017 - Déroulé de son emploi du temps de la veille.

- *Que fais-tu d'autre dans la maison ? Tu fais les courses souvent ?*
- *Non, c'est ma mère qui fait, mais quand je suis libre, je lui propose, c'est rare que je le fasse mais quand je suis libre et qu'elle est coincée je lui propose.*
- *Et le ménage ?*
- *Le ménage on le partage, c'est-à-dire le jour où elle fait la cuisine, je fais le ménage, enfin je lave les assiettes et je balaie la maison, je nettoie tout, et le jour où c'est l'inverse, elle fait le reste.*
- *Donc tous les jours, tu as l'un ou l'autre ?*

- *C'est ça en fait*
- *Et Soufiane ?*
- *Non. Mais par contre, au cours de la semaine on fait pas le grand ménage, le grand ménage c'est le samedi.*
- *Donc ça se passe comment ?*
- *Le samedi je balaie le salon et je nettoie, et maintenant c'est mon frère qui est censé laver la douche et les toilettes mais pffff il le fait pas, donc c'est ma mère qui le fait, et la cuisine on le fait ensemble.*

Cette mobilisation des adolescents, notamment des filles, dans les tâches domestiques n'est pas spécifique aux adolescents vivant en hôtel, elle concerne également une partie des jeunes de catégories populaires (Oppenchain, 2016), mais la vie à l'hôtel la renforce à plusieurs égards.

D'une part la forte mobilité résidentielle qu'entraîne la vie à l'hôtel augmente les risques d'éloigner les parents de leurs lieux de travail, faisant peser sur les adolescents la responsabilité de préparer le repas ou de s'occuper des plus jeunes enfants. Ainsi, Fatou s'occupe quotidiennement des devoirs de son jeune frère, et se rend même aux rencontres trimestrielles avec l'institutrice, sa mère travaillant tôt le matin puis tard le soir, l'intervalle disponible entre les deux étant aussi celui où les enfants sont à l'école.

La mobilité résidentielle éloigne également des lieux d'approvisionnement de la famille. Ne trouvant aucune épicerie africaine dans les zones souvent désertiques de leurs hébergements, la famille de Sekkura et Soufiane a conservé l'habitude de s'approvisionner à la Goutte d'Or, obligeant Sekkura à faire un crochet en rentrant du lycée pour acheter les aliments de base nécessaires à la confection des repas familiaux. Dès qu'elle peut dégager du temps, elle propose à sa mère de s'y rendre, pour éviter de surcharger l'emploi du temps de celle-ci.

Les horaires des équipements collectifs renforcent également l'implication des jeunes dans l'accomplissement des tâches ménagères. En l'absence des parents dans les créneaux horaires d'ouverture, ils doivent se substituer à eux pour les travaux de lingerie ou de cuisine, notamment lorsqu'un créneau précis est accordé à chaque chambre et qu'il n'est pas question d'attendre une semaine pour laver le linge.

Loin d'être vécues comme des tâches indues, les tâches domestiques sont prises en charge de bon cœur par les jeunes de la famille, soucieux de participer à l'effort collectif pour s'en sortir. Mais elles viennent entamer un temps déjà contraint par les obligations scolaires, l'aide aux démarches administratives et les temps de transport. Au-delà de la surcharge de travail proprement dite, souvent intégrée comme une donnée de base de leur emploi du temps, c'est l'immersion constante dans la gestion des affaires collectives qui pèse sur les adolescents, compliquant encore le ménagement de temps à soi.

*Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Les Quidams, Paris 17ème, le 14 juin 2017 - Déroulé de son emploi du temps de la veille.*

- *La sage-femme est arrivée dans l'hôtel et je l'ai aidée pour parler avec ma mère car ma mère ne parle pas du tout le français, après il y a l'assistante sociale de l'hôpital qui est arrivée, qui était dans l'hôtel pour voir comment ça se passait dans l'hôtel et je lui ai expliqué.*

Ainsi l'adolescente voit-elle son programme modifié par les allées et venues des personnels sociaux et médicaux dans sa chambre, qui la sollicitent pour traduire et évitent ainsi l'effort de devoir communiquer en anglais.

*Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen L'Aumône (95) - Café Le Paris Juste, Paris 9ème, 3 juillet 2017.*

- *Mes parents ils sont là, je dis « Ouais maman », elle dit "Y'a pas d'eau", je dis "J'vais aller acheter, donne-moi l'argent, je vais aller". Juste pour sortir de la maison parce qu'il n'y a rien à faire. Mais bon, on peut pas aller tous les jours au magasin.*

Dans les périodes d'ennui, en particulier les vacances (cf. *infra*, chapitre 3), la participation au travail domestique est ambivalente : se mettre à disposition des parents pour les assister est aussi une façon de tuer le temps lorsqu'aucune activité dans la chambre ou dans le quartier n'est possible. Qu'ils soient désœuvrés ou au contraire débordés par l'accumulation des obligations scolaires, administratives, ménagères et familiales, les adolescents restent à portée de main des autres membres de la famille et, étant donné leur âge, à disposition pour aider à tout moment. Si Suni dit éprouver le besoin de se retrouver seul, il sait que la présence dans la chambre de toute la famille à Garges, puis de son frère à Saint-Ouen l'Aumône, est un obstacle insurmontable à la solitude. Sans wifi ni console de jeux, il est donc immédiatement disponible aux sollicitations éventuelles des autres membres de la famille, ne trouvant pas d'emploi de son propre temps qui lui semble satisfaisant.

*Entretien avec Omran, 13 ans, hébergé à Arcueil (94) - Bureau de l'APTM, Paris 12ème, le 11 mai 2017. Lecture en commun de l'emploi du temps du jour précédent rempli par Omran au fil de la journée.*

- *Ensuite tu as fait « rien ». Comment tu fais « rien » ?*
- *Rien, c'est genre, un peu j'étais au lit et si mes parents il a besoin de quelque chose, je l'aide. C'est ça.*

## Faire avec les autres

Cette situation de coprésence et co-disponibilité domine dans les chambrées familiales, mêlant le faire en commun avec les autres et le faire seul malgré les autres. Faute de temps et d'argent, les sorties familiales sont rares, le plus souvent chez des membres de la famille vivant en appartement le cas échéant, ou des balades ou pique-nique au parc (voir *infra*, chapitre 3), mais les activités communes au foyer ne sont pas plus fréquentes. Elles se réduisent souvent à la prise de repas en commun, que les discordances d'emplois du temps ne rendent pas régulière, et au visionnage de films en soirée, surtout le week-end. Les adolescents ne disposent ainsi guère de temps et d'espace pour échanger avec leurs parents, en particulier sur des sujets intimes et devant échapper aux oreilles des autres membres de la famille.

Entretien avec Soufiane, 14 ans, hébergé à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café La Ville d'Argentan, Paris 9ème, le 10 août 2017.

- *Qu'est-ce que vous faites en famille, vous faites des choses ?*
- *Rien. Rien parce que ma mère, elle sort le matin elle revient le soir, et ma soeur, pffff, rien, à part regarder la télé...*
- *Le week-end ?*
- *Non, le week-end soit je joue au foot, soit je fais mes devoirs, elle je ne sais pas ce qu'elle fait mais non.*
- *Ce dont vous parlez quand vous êtes tous les trois, c'est quoi ?*
- *L'actualité à la télé, après de la situation, de la situation mais on n'approfondit pas trop mais on en parle aussi.*

Entretien téléphonique avec Sekkura, 16 ans, habitant en appartement à Colombes (92), à partir de l'emploi du temps des trois derniers jours écrit par Sekkura au fil des journées, le 28 décembre 2017.

- *Tu es toute seule jusqu'à quelle heure ?*
- *Seize heures. Après, mon frère il est rentré, après ma mère vers 17h 18h.*
- *Avec ton frère, vous avez fait des choses ensemble ?*
- *Non, on fait plutôt rien ensemble.*

Le peu d'activités communes avec les parents n'est pas toujours compensé par des activités entre frères et sœurs, en partie à cause des tensions liées à la répartition des tâches domestiques et aux régimes de surveillance distincts dont ils sont l'objet. La formule du petit frère d'Assia, 10 ans, interrogé en marge du premier entretien avec sa sœur, décrit assez bien l'état des relations entre frères et sœurs obligés de cohabiter : "On s'arrange pour ne pas se disputer". C'est sur ce mode de coexistence pacifique que se déclinent la plupart des interactions familiales au quotidien (sur le choix des programmes de télévision, la gestion des heures de coucher et de la luminosité dans

les chambres, etc.), avec pour les adolescents de longs moments sans parler aux autres membres de la famille comme technique minimale d'isolement. Faiza tente parfois de se rapprocher de son frère, surtout lorsque ses amies se détournent d'elles, pour des raisons qui ne sont pas étrangères à la vie à l'hôtel (voir *infra*, chapitre 3), mais elle ne parvient pas à créer une complicité entre eux :

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Les Quidams, Paris 17<sup>ème</sup>, le 14 juin 2017.

- *Maintenant en France je n'ai plus d'amis pour parler de moi, de mes secrets, donc quelquefois quand j'essaie de parler avec mon frère, il dit qu'il va le dire à mes parents, il est jaloux, je sais pas, il n'est pas jaloux mais il est... il m'entend pas. Donc on ne parle pas. On habite ensemble, dans le même lit on dort, mais on ne parle pas trop.*

Le plus souvent, faire avec les autres est synonyme de faire malgré les autres, malgré leur présence et leurs agendas respectifs. Pour maintenir le cap de ses activités en concomitance forcée avec celle des autres, les adolescents trouvent des astuces, pour les devoirs comme pour les autres activités. Dormir, bien sûr, qui dans un même espace suppose soit une mise à l'unisson de tous les rythmes biologiques, soit une récurrence des réveils forcés. En période scolaire, il est fréquent que l'adolescent soit levé avant tout le monde, commençant plus tôt que les plus jeunes enfants et étant scolarisé plus loin. Parfois un parent est déjà parti au travail, mais quoi qu'il en soit, les levers sont décalés. Pendant les vacances, les adolescents cherchent à dormir le plus longtemps possible pour échapper à l'ennui, mais sont parfois contrecarrés dans leurs projets. Faiza et Omran sont au moment des premiers entretiens réveillés par les parents qui ouvrent les rideaux dès qu'ils se lèvent, puis après l'accouchement de la mère, par les pleurs de la petite sœur à son réveil. Faiza, comme Zenia à Magnanville, utilise un masque de sommeil récupéré auprès d'amis ayant pris l'avion pour résister à la lumière du matin, mais cette protection ne résiste pas aux assauts sonores du bébé. Aux Balladins de Chelles, les deux frères ne bénéficient pas des mêmes conditions : dormant dans une chambre avec son père, Mihran peut se lever à midi pendant les vacances, alors que Makar, partageant le lit de sa mère et de sa petite sœur, est réveillé à 10 heures. Là aussi, comme Suni et Omran, Makar, réveillé de force, sans zone de repli et sans activités à soi, est à la disposition de la famille.

Entretien avec Makar, 12 ans, et Mihran, 14 ans, hébergés à Chelles (77) - Hôtel Balladins de Chelles (77), le 7 août 2017.

- *Vu que ma sœur elle se réveille, elle commence à pleurer, bah moi aussi je suis réveillé, et puis voilà !*
- *Tu fais quoi ?*

- *Je me lève, je vais tout de suite jouer sur le truc, sur le lit, elle commence à jouer et moi, je n'ai rien à faire je joue avec elle.*

Au moment du coucher en période scolaire, il faut aussi faire avec le reste de la famille qui se couche plus tard, sans forcément réduire le volume des activités.

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Cœur Couronne, Paris 1er, le 29 septembre 2017.

- *Là je mets des fois un truc sur les yeux pour m'aider à dormir parce que dans le studio il y a mes parents qui rentrent pour faire des choses.*
- *Ils allument la lumière ?*
- *Non. Ça reste allumé des fois jusqu'à deux heures.*
- *Vous laissez allumé pour qu'ils puissent circuler. Et qu'est-ce qu'ils font jusqu'à cette heure ?*
- *Ma mère elle passe du temps à parler avec ses sœurs et mon père il écoute les nouvelles sur son téléphone. Il regarde des nouvelles avec des vidéos.*

A d'autres moments de la journée, une série d'astuces permettent aussi aux adolescents de gérer la situation de coprésence avec les autres membres de la famille : parler entre frère et sœur en français en présence des parents peu à l'aise avec cette langue ; mettre des écouteurs ; pratiquer en roulement des activités à l'extérieur de l'hôtel afin de laisser plus de place aux autres membres de la fratrie, etc. Mais, nous allons le voir, c'est avant tout la possession et l'usage du téléphone portable qui permet aux adolescents de s'individualiser malgré la promiscuité avec le reste de la famille.

## **“Ne rien faire” : entre temps passé sur son téléphone et absence de perspective.**

Dans ces conditions de coprésence et de co-disponibilité permanentes, les moments de solitude sont comme des parenthèses dans une existence encadrée, et c'est plus à ce titre qu'ils sont espérés que pour les activités que les jeunes mettent en œuvre dans ce temps libre.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2017.

- *Le pire pour toi c'est quoi ? dans le fait d'être à l'hôtel ?*



- *C'est de pas avoir un espace libre. Puisque souvent je suis nerveuse, j'ai besoin d'être seule mais je peux pas.*
- *Et comment ça se passe pendant les vacances ?*
- *Ça va mieux, parce que mon père va travailler et je suis un peu seule oui.*
- [...]
- *Je lisais avant mais j'ai arrêté.*
- *Qu'est-ce que tu lisais ?*
- *Je lisais des livres sur la vie, sur l'adolescence, des mangas*
- *Des livres sur l'adolescence, tu veux dire de livres de psychologie ?*
- *Oui genre sur... je lisais un livre sur une fille comme moi quoi. Une jeune fille, une adolescente qui racontait sa vie on va dire.*
- *Et pourquoi tu as arrêté ?*
- *Je sais même plus.*
- *Et c'est quoi ce qui te fait le plus de bien quand ça va pas trop ?*
- *Pleurer*
- *Ça, ça te fait du bien ?*
- *Oui. Sauf quand je vais au karaté, le fait qu'on court. C'est comme si je me défoulais un peu. C'est bien ça.*

« Se défouler » : Kouma pointe ici ce que la vie à l'hôtel ne permet pas, et dont les jeunes hébergés manquent cruellement, dans l'incapacité de s'extraire du réseau serré de contraintes qui pèsent sur eux. Son abandon de la lecture est le signe de la fatigue mentale qui l'atteint, n'ayant plus le courage de se saisir des ressources à sa portée pour échapper à l'enfermement dans sa chambre.

## L'exceptionnelle victoire du temps libre

Pourtant, à de rares occasions, des activités qui tranchent avec le quotidien sont entreprises dans la chambre, motivées par la soif de connaître, le plaisir de faire, sans pour une fois être rattachées à la condition d'hébergé en famille.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen L'Aumône (95) - Café Le Paris Juste, Paris 9ème, le 3 juillet 2017.

- *Sur des feuilles j'imagine, ça veut dire j'imagine dans ma tête, comment je pourrais faire quelque chose, avec des papiers et tout ça, en gros je fais une forme de voiture, et de la faire monter, et sur des feuilles je commence à dessiner les matières qu'il faut, par exemple un moteur de drone, pour qu'il puisse se supporter et tout ça. Après j'ai réussi une fois, en fait c'était une forme de papier, là où j'avais mis des moteurs je faisais voler le papier, en fait j'avais une manette, la voiture elle montait, elle volait, après quand il fallait descendre je redescendais et elle roulait comme ça. En gros, vous*

*mettez les moteurs, les batteries c'est dans la manette, après là-bas tu peux choisir, tu peux mettre alimenter des drones ou alimenter l'avion, parce que sur les roues, j'avais mis des petits moteurs, je sais pas si vous connaissez, 5 volts, 6 volts, et là-haut j'avais mis ceux d'1,5. Ils sont puissants mais légers. Bah voilà ! Après sinon, je dessine des enceintes que je pourrais créer...*

- *Voilà ! j'ai appris tout seul. Ça veut dire un beau matin, je me réveillais. Je prenais mon téléphone, je démontais tout. Puis je démontais tout de A à Z, je commençais à voir. Après, j'avais mis une énorme enceinte, pour relier à mon petit téléphone, et l'enceinte je pouvais le régler avec mon téléphone avec deux câbles qui étaient reliés à l'enceinte, en fait j'avais enlevé l'enceinte du téléphone et j'avais mis une grosse enceinte.*
- *En France en fait moi j'avais une petite enceinte. Au début je comprenais rien, je comprenais pas trop, après elle ne marchait plus, je l'ai ouvert, là j'ai commencé à comprendre le fonctionnement de ce qu'il y avait à l'intérieur, j'ai dit : « Pourquoi pas si je pouvais faire la même chose mais avec une grande ? ». Mon voisin il m'a dit : « Viens, je vais te donner un petit truc », il était comme ça, et je sais pas si vous voyez les casques Bluetooth, je l'ai relié à ça, j'ai mis des amplificateurs et tout ça, et après je pouvais me connecter avec mon téléphone avec mon enceinte, et je pouvais écouter la musique, après j'ai vu petit à petit ça commençait à me plaire, je commençais à adorer, et voilà ! S'il y avait un atelier d'enceintes qui s'installait, j'aurais arrêté mes études, je serais allé là-bas direct. Parce que j'adore la musique, j'adore les basses, le son, la forme de l'enceinte, les amplificateurs... quand je rentre dans des magasins, par exemple mes cousins mes amis ils vont dire : « On va s'acheter un (?) et tout ça », j'dis : « Hé les gars, vous avez pas un peu d'argent, on va s'acheter cette enceinte ? ». Ils disent : « Mais pourquoi, tu vas faire quoi avec un truc comme ça ? », je dis : « J'ai besoin », ça veut dire, j'adore. Toutes les marques, JBL, Pioneer, c'est mon voisin il m'a donné une grande enceinte, sinon on n'a pas trop les moyens d'avoir ce plaisir-là.*

En associant les connaissances acquises grâce aux vidéos de YouTube sur le fonctionnement des enceintes avec les compétences développées dans le cadre de sa scolarité en filière « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » et les ressources venues du réseau d'amis et de voisins de son précédent hôtel, Suni parvient pour quelques heures à transformer un bout de chambre en atelier de fabrication de miniatures motorisées. En faisant voler une voiture en papier, il réussit à mener à bien une entreprise personnelle dont il maîtrise tous les aspects et qui semble mêler réalisation concrète et simulations en dessin en une sorte d'alchimie qui tient de l'exploit. “*Je dis « j'ai besoin », ça veut dire, j'adore*” : à l'occasion du récit de l'échange avec ses cousins se combinent besoin et passion, qui dit l'importance de l'accomplissement personnel. La passion décrite ici, loin d'un hobby qui permettrait simplement d'agrémenter le quotidien, naît d'une curiosité étayée par un savoir composé au fil des années précédentes et qui nourrit les rêves professionnels de l'adolescent, toujours tempérés par un principe de réalité - “On n'a pas trop

les moyens d’avoir ce plaisir-là”. Pour quelques heures, le rêve est devenu réalité, et la voiture s’est envolée.

Le simple fait de lire, lire en plus des lectures obligatoires de l’école, nécessite un effort difficile à fournir. Parce qu’il nécessite de faire abstraction de l’ensemble des obligations auquel on est tenu et de l’ensemble des contraintes qui nous lient, pour se permettre cette échappée dans un monde à soi, il est souvent mis de côté par les adolescents. Kouma abandonne, sans pouvoir expliquer pourquoi, cette activité qui semblait pourtant l’aider à répondre à ses questionnements de jeune fille. En se servant des livres donnés à l’école et de ceux qu’il emprunte à la médiathèque, dont on a vu que les longues fermetures estivales laissaient désœuvrés les jeunes usagers vivant à l’hôtel, Mihran est l’un des seuls adolescents à lire de façon régulière et passionnée.

### **Du temps pour soi sans espace pour soi : “Je suis sur mon téléphone”**

Pour le temps qui reste, dans les interstices des travaux quotidiens en période scolaire, et pour des intervalles bien plus longs pendant les vacances (voir *infra*, chapitre 3), les jeunes “sont sur leur téléphone”, en combinaison avec le visionnage de la télévision ou l’utilisation de l’ordinateur ou de la tablette lorsqu’ils possèdent ces équipements (aucun d’entre eux n’est en revanche en possession d’une console de jeux, qui constitue un objet fortement désirable pour de nombreux garçons interrogés). Les adolescents, pour utiliser leur téléphone, sont dépendants des équipements mis à disposition par les hôtels et, nous l’avons vu, sous le contrôle de leurs parents. Comme le montre le tableau ci-dessous, tous ne possèdent pas un téléphone et doivent donc compter sur le téléphone familial, ce qui restreint fortement leurs pratiques et renforce considérablement la surveillance parentale et les tensions autour de leurs usages numériques. Surtout, même lorsqu’ils possèdent leur propre téléphone, les adolescents ne peuvent pas nécessairement s’en servir pour accéder à Internet. En 2013, d’après l’enquête ENFAMS, seules 13,6% des familles hébergées en hôtel disposaient d’un accès à Internet fourni par l’hôtel (avec dans certains cas, nous l’avons vu, un code wifi donné uniquement aux « touristes » et non aux personnes hébergées). Le recours à Internet étant l’un des rares moyens disponibles pour lutter contre l’enfermement hôtelier, la privation permanente ou intermittente des ressources numériques qui touche les adolescents en raison de la précarité financière et résidentielle des familles est lourde de conséquences. En plus des difficultés scolaires induites par l’accès limité aux ressources numériques, les adolescents hébergés en hôtel se trouvent alors isolés de leurs amis et dépourvus de toutes ressources récréatives. À cet égard, rappelons l’importance des usages numériques dans le quotidien des adolescents puisqu’en 2016, 87 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans se connectent tous les jours à Internet, et 86% d’entre eux utilisent Internet en mobilité sur leur téléphone mobile (INJEP, 2018).

Tableau 5 : L'équipement numérique des adolescents et de leur famille

| Prénom   | Wifi dans la chambre | Smartphone avec abonnement | Smartphone sans abonnement | Téléphone basique sans abonnement | Tablette          | Ordinateur | TV              | Téléphone familial                            |
|----------|----------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------|------------|-----------------|---|
| Omran    | oui                  | non                        | oui                        | non                               | oui               | oui        | oui             | smartphone sans abonnement                    |
| Faiza    | oui                  | non                        | cassé                      | non                               | oui               | oui        | oui             | smartphone sans abonnement                    |
| Hapsatou | non                  | oui (depuis janvier 2017)  | non                        | non                               | oui (cadeau père) | non        | oui             |   |
| Emil     | non                  | non                        | oui                        | non                               | non               | non        | non             | smartphone sans abonnement père               |
| Teodor   |                      |                            |                            |                                   |                   | oui        | oui             |   |
| Cornelia | non                  | non                        | non                        | non                               | non               | non        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |
| Fatou    | oui                  | non                        | oui                        | non                               | oui               | non        | oui             |   |
| Nelson   | oui                  | non                        | non                        | non                               | oui               | oui        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |
| Andrea   | non                  | non                        | oui                        | non                               | non               | non        | oui             | idem  |
| Soufiane | oui                  | non                        | oui (depuis janvier 2017)  | avant 2017                        | non               | oui        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |
| Sekkura  | oui                  | non                        | oui (depuis janvier 2017)  | avant 2017                        | non               | oui        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |
| Iban     | non                  | non                        | non                        | non                               | non               | oui        | oui (3 chaînes) | basique mère; smartphone avec abonnement père |
| Suni     | non                  | non                        | non                        | non                               | non               | oui        | oui (3 chaînes) | basique mère; smartphone avec abonnement père |
| Makar    | instable             | non                        | non                        | oui                               | non               | non        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |
| Mihran   | instable             | non                        | non                        | oui                               | non               | non        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |
| Alioune  | non                  | non                        | oui                        | non                               | non               | non        | oui             |   |
| Assia    | oui                  | non                        | cassé                      | non                               | oui               | non        | oui             | smartphone sans abonnement mère               |

|           |                              |     |     |     |     |     |                            |   |
|-----------|------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|----------------------------|---|
| Ovik      | oui                          | non | non | non | non | non | non                        | smartphone sans abonnement<br>mère                            |
| Dienaba   | non                          | oui | non | non | non | oui | oui                        |   |
| Kadialy   | non                          | oui | non | non | non | oui | oui                        |   |
| Arakel    | non (piraté)                 | non | oui | non | non | oui | oui                        |   |
| Kourken   | non (piraté)                 | non | oui | non | non | oui | oui                        |   |
| Kouma     | non                          | non | oui | non | non | oui | oui<br>(réduction chaînes) | idem  |
| Susanna   | non                          | non | non | oui | non | non | oui                        | smartphone<br>abonnement<br>mère                              |
| Zenia     | non                          | non | oui | non | non | oui | oui                        | idem  |
| Ciprian C | non                          | non | non | oui | non | non |                            |   |
| Andrei    | oui                          | non | non | non | non | non | non                        | smartphone sans<br>abonnement.<br>frère; tél. basique<br>père |
| Amadou    | oui                          | non | oui | non | non | non | non                        | idem  |
| Yassine   |                              | non | oui | non |     |     |                            |   |
| Dimitar   | Oui (mais avec des coupures) | oui | non | non | non | non | oui                        |   |
| Mariam    | Oui (mais avec des coupures) | non | non | oui | non | non | oui                        |   |
| Grygor    | oui                          | oui | non | non | non | oui | oui                        |   |
| Mirina    | non                          | non | non | non | non | non | oui                        |   |
| Aslan     | Oui (via une voisine)        | non | oui | non | non | non | oui                        |   |
| Djamal    | Oui (via une voisine)        | non | oui | non | non | non | oui                        |   |

Quel que soit le temps qu'ils y consacrent, l'usage du téléphone est présenté dans les récits des jeunes hébergés comme une activité par défaut, ce qui signifie à la fois : à défaut d'avoir mieux à faire et constitutive de leur emploi du temps. Être sur son téléphone constitue, comme le verbe le souligne, un mode d'existence plus qu'une activité, un prolongement de l'être plus qu'un faire, qu'une prise d'initiative sur le monde.

Entretien avec Fatou, 15 ans, hébergée à Paris 18<sup>ème</sup> - Café de l'avenue de la porte de Montmartre, Paris 18<sup>ème</sup>, le 4 août 2017.

- *Quand tu es chez vous, la plupart du temps... ?*
- *La plupart du temps je suis à côté d'elle [de sa mère], elle regarde la télé, donc je fais rien. [...] Je regarde pas la télé toute la journée, je regarde que vers 19h pour regarder Buffy [contre les vampires].*
- *Alors dans la journée tu fais quoi, si tu ne regardes pas des films ?*
- *Rien. Je suis sur mon téléphone.*
- *Et tu fais quoi ?*
- *Je suis sur mon téléphone et j'aide ma mère à faire des choses parfois, pour aller à Monoprix...*
- *Oui mais quand tu es sur ton téléphone, c'est pour faire quoi ?*
- *Je suis sur Snapchat, sur Instagram, sur Twitter.*
- *Tu regardes quoi ? Des photos...*
- *Des vidéos, oui. Ou sur YouTube aussi, pour regarder des vidéos.*
- *De quoi, par exemple ?*
- *J'écoute de la chanson et tout. Sur YouTube.*

Il faut questionner beaucoup pour comprendre de quoi "être sur son téléphone" est le nom. Si l'expression ne désigne rien de précis, l'action visée ne désigne pas non plus quelque chose de très précis : regarder des vidéos, écouter de la musique, converser sur les réseaux sociaux - Instagram, Snapchat principalement, Facebook dans une moindre mesure - et surtout y regarder des nouvelles d'amis ou de célébrités, sont les usages principaux du téléphone par tous les adolescents de l'enquête. Les plus jeunes - Susanna, Nelson, Amadou et Andrei - n'ont pas encore de téléphone personnel ou ne l'utilisent que pour passer des coups de fil ou envoyer un message pour prendre rendez-vous avec un ami ou prévenir leurs parents d'un retard. Ils utilisent le téléphone sans "être sur leur téléphone". Pour les autres, les usages sont les mêmes que pour Fatou, avec des contenus différents selon les préférences pour des styles de musique, de séries, le choix de vidéos didactiques (sur des sujets allant du maquillage à l'investissement dans le bitcoin en passant par la mécanique). Être sur son téléphone, c'est ne pas savoir à l'avance combien de temps on regardera les stories<sup>34</sup> de ses amis partis en vacances avant de regarder une vidéo en

---

<sup>34</sup> Les stories sont des courtes vidéos que les utilisateurs des réseaux sociaux peuvent publier. Elles sont composées à partir d'un petit film pris avec son téléphone ou une série de photos, au cours de laquelle la personne raconte ce

répondant à un message sur Snapchat, c'est se laisser glisser d'une application à une autre sans s'engager sur des durées précises.

Pourtant ce "rien" dont ils qualifient l'usage du téléphone - usage qui n'est pas en soi spécifique aux adolescents à l'hôtel -, cette navigation improvisée et dispersée, constituent, malgré la surveillance des parents, des recours essentiels, en l'absence de toute autre activité possible et trouvant par là une façon de composer avec leur condition. Bridés dans leurs horizons de possibles par l'ensemble des contraintes étudiées ci-dessus, ils trouvent dans les ressources Internet, via leur téléphone ou plus rarement l'ordinateur et la tablette, une façon d'agrémenter leur inactivité forcée, au-delà du simple plaisir lié au visionnage de films.

D'une part, les médias choisis par les adolescents leur permettent de compenser momentanément les vies auxquelles ils n'ont pas accès et d'envisager leur situation en référence à d'autres. Comme Susanna qui arrange sa chambre à travers les émissions consacrées à la décoration, beaucoup de jeunes trouvent à l'occasion de leur errance numérique, des points d'accroche qui font écho à leur quotidien. Faiza regarde les vidéos de Superwoman, une jeune Indienne qui raconte à travers des séquences de quelques minutes des épisodes de son enfance, et décrit avec humour la complexité de la vie d'une fille indienne dans une société occidentale<sup>35</sup>. Andrea regarde une émission consacrée aux jeunes déscolarisés. Comme les "enfants" de l'émission, Andrea a quitté l'école et cherche un stage. Au cours des entretiens, elle manifeste le besoin d'un "Pascal" qui l'"éduquerait" et qu'elle cherche en toutes occasions, y compris à travers l'enquêtrice.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Bureau de l'APTM, Paris 11<sup>ème</sup>, le 12 juin 2017.

- Avec « Pascal [le grand frère] » par exemple, si vous connaissez, j'adore cette émission, c'est avec les enfants, qui commencent à éduquer, en fait il y a un monsieur qui va voir des enfants, qui par exemple ne travaillent pas qui vont pas à l'école, c'est pour les aider de trouver un stage, pour faire autre chose. C'est des émissions que j'aime bien.

D'autre part, l'usage des réseaux sociaux permet surtout aux adolescents hébergés en hôtel de maintenir le contact avec les amis des hôtels précédents et les amis du collège ou du lycée avec lesquels ils ne peuvent souvent pas rester en dehors de cours en raison des temps de trajet ou de l'impossibilité de rendre les invitations. Le plus souvent, ils appartiennent à des groupes Snapchat qui intègrent la quasi-totalité de leur classe, et permet à chacun de poser des questions sur les

---

qu'elle veut. Elles constituent un moyen de raconter son quotidien, facilité par les fonctionnalités des réseaux sociaux. Elles sont réalisables facilement grâce à des modules d'édition. Elles sont éphémères, d'une durée d'environ 24h.

<sup>35</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=8WIEkXvGQhY&t=33s>

devoirs, commenter les épisodes de la journée ou d'organiser des événements communs, proposer des rendez-vous. L'accès aux réseaux sociaux leur permet donc de rester en lien avec le groupe, dans un univers qui les met à égalité avec les autres membres (alors qu'à l'inverse, les adolescents hébergés qui ne possèdent pas de téléphone personnel et/ou d'accès à Internet témoignent de difficultés de sociabilité avec leurs camarades d'école). Pendant les vacances, ils peuvent par exemple suivre les déplacements des uns et des autres.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans Sainte-Honorine (78) – Café Le Paris Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *Sur les réseaux sociaux je regarde ce que les gens font de la semaine, parce qu'ils font des stories sur les réseaux sociaux, ils ont des... je sais pas comment je vais dire ça... y'a un endroit où les gens mettent ce qu'ils font de la journée, enfin, c'est drôle. Sur Snap, y'a un endroit qu'on appelle la story, en fait, tu te filmes dans la journée, ce que tu fais, et la plupart c'est intéressant parce qu'ils font des trucs intéressants. Du coup de temps en temps je regarde ce qu'ils font de leur journée...*
- *C'est qui, par exemple ?*
- *Que des amies. J'ai que des amies, j'aime pas prendre des personnes que je connais pas, ou des stars...*
- *Et toi, tu ne le fais pas ?*
- *Non. Ça m'intéresse pas. Je regarde juste ce que mes amies font de leurs journées, c'est tout.*
- *Tu trouves qu'elles ont des vies différentes de toi ?*
- *En quelque sorte, oui. Parce que déjà je suis pas en vacances, la plupart elles sont en vacances, y'en a elle est en Martinique, y'en a une autre elle est en Inde, une autre elle est au Portugal, elles sont toutes... et du coup c'est intéressant de voir ce qu'elles font de leurs journées parce qu'elles ont toujours des activités à faire, et tout... moi je suis là et j'ai rien à faire.*

Plus à qu'un désir de vivre par procuration les vacances de ses amies, Sekkura répond à un besoin de savoir à quoi peut ressembler un séjour de tourisme, à quel emploi du temps cela peut bien correspondre, partant d'amoindrir le décalage entre ses amies et elle. Mais, au quotidien, Sekkura se sert avant tout du réseau Snapchat pour entretenir les liens avec ses amies du lycée, en leur envoyant chaque matin, et parfois au milieu de la nuit, des vidéos et des photographies. Cette pratique lui permet de recevoir et d'entretenir des flammes Snapchat, symboles de son amitié avec d'autres jeunes (Déage, 2018).

Entretien avec Sekkura, 16 ans, habitant en appartement à Colombes (92) – Bakery Café, Clichy-la-Garenne (92), le 20 décembre 2017 - Déroulé de son emploi du temps de la veille.



- *Aujourd'hui, tu t'es levée à quelle heure?*
- *Six heures vingt.*
- *Qu'est-ce que tu as fait en premier?*
- *En premier j'ai... parce que je fais des flammes avec des amies, sur Snap... en fait, y'a un truc qu'on fait, c'est, à chaque fois que t'envoies une vidéo ou une photo à tes amis, pour avoir des flammes... je sais pas comment expliquer ça, en fait ça sert à rien, mais c'est intéressant (rires)...*
- *Faut en avoir le plus possible, et quand tu en as beaucoup ça fait rien mais...*
- *Ça fait rien mais...(rires) mais c'est bien (rires) et quand je les perds, ça m'énerve, donc... en fait quand t'envoies pas au moins une vidéo dans la journée, pendant 24h, ça part, du coup quand t'en a plus et que ça perd, ça t'énerve parce que t'as pris des jours et des jours pour les accumuler et du coup ils s'en vont, c'est...*
- *Tu envoies n'importe quelle vidéo ou photo, ça marche ?*
- *Oui, j'envoie tout ce que je veux. Dès que je me suis réveillée, j'ai fait ça, parce que le soir j'ai pas trop le temps, ma mère elle termine à 18h je crois, ou 17h, du coup quand je rentre plus tôt, il faut que je prépare pour que quand maman vient on puisse manger et aller dormir le plus tôt possible, du coup j'ai pas trop le temps le soir, du coup dès que je me réveille j'envoie les flammes.*
- *Tu as envoyé à combien de personnes ?*
- *A sept personnes je crois (rires)*
- *Ça t'a pris combien de temps ?*
- *Une minute, c'est pas compliqué*
- *Tu envoies la même vidéo...*
- *A tout le monde, c'est ça !*

Comme les autres jeunes de leur âge, les adolescents hébergés en hôtel se servent des réseaux sociaux comme d'un espace de sociabilité, dans un contexte général où les occasions de rencontre entre jeunes dans les espaces publics urbains sont de plus en plus rares et encadrés (Boyd, 2014). Cet espace leur permet d'entrer en contact avec d'autres adolescents, connus – leurs camarades d'école, les anciens amis d'hôtel, plus rarement des amis d'enfance –, ou inconnus – par l'intermédiaire des « stories » sur Snapchat, de chaînes YouTube ouvertes à tous, etc., et de s'affirmer parmi les pairs tout en évitant la surveillance des adultes (Déage, 2018) Cet usage des réseaux sociaux pour créer ou maintenir du lien avec d'autres adolescents est d'autant plus important dans leur cas : en effet, la résidence en hôtel complique fortement les possibilités de rencontre physique en dehors de l'école avec d'autres jeunes, comme nous allons le voir dans le prochain chapitre.

## Chapitre 3 : Vivre sa vie d'adolescent

Au-delà des nombreuses difficultés pour les adolescents sans-logement à habiter l'espace de l'hôtel, qu'il s'agisse de leur chambre, des parties communes ou bien encore du quartier dans lequel celui-ci se situe, les autres sphères d'activité des adolescents, en particulier scolaire et amicale sont également fortement affectées par l'hébergement en hôtel, ainsi que par les difficultés économiques, sociales et administratives des parents.

### Le poids des démarches administratives et de la pauvreté des parents sur le quotidien des adolescents

#### Vivre dans une famille pauvre

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen l'Aumône (95) – Café Le Paris Juste, Paris 9<sup>ème</sup>, le 3 juillet 2017.

- *Mon père il travaille sur un chantier, c'est un machiniste. Il contrôle le ciment et l'eau pour qu'à la fin... Vous voyez, y'a une machine, on fait descendre du ciment et l'eau, et à la fin ça nous donne une sorte de ciment, quelque chose comme ça, pour en fait, pour créer les murs. C'est du béton, un truc comme ça, et y'a quelqu'un qui doit tenir ça parce qu'il y a une pression de, je pense, 70 kilos. De pression. L'air, si tu tiens comme ça dans la main, elle va te faire un trou. Et voilà, lui il doit contrôler la quantité de ciment, d'air, d'eau, qui rentre, et il doit faire comme ça, il doit ajuster [...]. Il travaille tous les jours avec un contrat, fiches de paie, salaire [...]. Au début il a travaillé presque un an, mais le patron il était pas sérieux, il donnait pas l'argent. Il donnait pas le quotient que... mon père il partait au travail avant que le patron il se sauve, bah il mettait « absent », sur les fiches de paie, il mettait absent. Normalement là on avait un appartement à Sarcelles, on avait trouvé, on est partis avec la dame, mais la dame de l'appartement elle a dit : « Mais non, sur les fiches de paie, il y a écrit absent, absent, absent ». C'est pour ça, on n'a pas pu. On est retournés à l'hôtel.*

Le quotidien des adolescents sans-logement est fortement déterminé par la situation économique de leurs parents. Les récits des adolescents, et de leurs parents lorsqu'ils sont présents à l'entretien, décrivent soit l'absence de travail des parents, soit des travaux ponctuels et à temps très partiel, loin de l'hôtel. Sur les 35 adolescents interrogés, seuls 17 déclarent vivre avec un parent qui travaille, avec ou sans contrat de travail, y compris quelques heures par mois. A part la mère de Fatou qui obtient en cours d'enquête un emploi à plein temps de femme de ménage

aux Aéroports de Paris, et celle de Sekkura et Soufiane qui dans le même temps est acceptée en formation longue petite enfance, avec promesse d'embauche à l'issue de la formation, les travaux évoqués sont soit des emplois déclarés qui n'occupent que quelques heures par semaine, soit des emplois non déclarés qui se trouvent au jour le jour, le plus souvent grâce au réseau d'amis des parents. Les emplois concernés sont les travaux sur des chantiers pour les hommes, les ménages ou l'aide à domicile pour les femmes (pour une enquête budgétaire détaillée des revenus d'un couple d'ouvrier et de femme de ménage vivant en hôtel, voir Le Méner, 2016). Seule la mère d'Assia exerce une activité différente, elle est coiffeuse à domicile, mais les occasions d'exercer qu'elle obtient, grâce aux amis qu'elle a rencontrés dans les précédents hôtels, sont rares. Dans les trois mois précédant le deuxième entretien avec sa fille, elle n'a coiffé que cinq personnes, pour un revenu moyen de 100 euros par mois. Pour compléter son revenu, elle garde aussi ponctuellement les enfants de ses amies.

Cette précarité professionnelle s'explique principalement par la situation administrative des parents (voir *supra*, chapitre 1), soit parce qu'ils sont demandeurs d'asile (et n'ont donc le droit de travailler que dans le cadre très restrictif des contrats courts, après avoir obtenu une autorisation provisoire de travail sur présentation d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail), soit parce qu'ils sont en cours de régularisation ou ont été déboutés de leurs démarches. Cette proportion est conforme aux résultats de l'enquête ENFAMS qui établissait, avec toutes les limites de l'interrogation<sup>36</sup>, que seuls 17,8% des parents sans-logement travaillaient, avec ou sans contrat de travail<sup>37</sup>. Parmi les parents des adolescents interrogés qui exercent une activité professionnelle, déclarée ou non, les hommes travaillent en grande majorité sur des chantiers dans le secteur du bâtiment, les femmes dans le secteur du ménage ou de l'aide à la personne, notamment le métier d'aide à domicile<sup>38</sup>. Les points communs à ces emplois sont la dureté des conditions de travail et l'imprévisibilité des horaires, qui sont souvent atypiques et morcelés, ce qui n'est pas sans conséquence sur le suivi de la scolarité des adolescents.

L'impossibilité pour un grand nombre de parents à travailler se conjugue bien souvent à des difficultés à accéder aux prestations sociales (allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, aide aux demandeurs d'asile, etc.), en raison de leur statut administratif mais également de la complexité des démarches à effectuer (voir *supra*). Rappelons sur ce point que l'enquête ENFAMS montrait que près de deux familles sur cinq sans-logement ne déclaraient recevoir

---

<sup>36</sup> Les familles répondaient aux différentes questions suivantes : "Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?", "Avez-vous par-ailleurs un ou plusieurs petits boulots ?", "Quel type de contrat de travail avez-vous pour votre activité principale ?". En raison d'une possible confusion entre les enquêteurs et les travailleurs sociaux, il est très fortement probable que l'exercice d'une activité professionnelle non déclarée soit en réalité plus importante que dans les données recueillies.

<sup>37</sup> Aucun adolescent sans-logement ne vit ainsi dans un ménage où ses deux parents travaillent, avec ou sans contrat de travail.

<sup>38</sup> Christelle Avril a montré comment les aides à domicile, en particulier celles qui sont d'origine étrangère, doivent se plier à des horaires irréguliers et des remplacements au pied levé, tout en étant isolées de leurs collègues, donc sans possibilité de se défendre collectivement (Avril, 2014).

aucune prestation sociale. Il n'est donc guère étonnant que la très grande majorité des adolescents interrogés vivent dans des familles très pauvres, avec de très faibles ressources monétaires disponibles chaque mois et qui les placent au-dessous du seuil de pauvreté (comme 93,6% des familles sans-logement selon l'enquête ENFAMS). Parmi les adolescents rencontrés, cette pauvreté atteint son paroxysme dans les familles originaires de Roumanie, qui vivent dans un grand dénuement et sans aucune ressource. Une très grande partie du budget familial est dédiée à l'alimentation, d'autant plus lorsqu'il est impossible de cuisiner ou de stocker la nourriture dans les hôtels (voir *supra*, chapitre 2). Une autre partie du budget est également consacrée aux coûts de scolarité et de déplacements, aux démarches administratives, ou à des associations (par exemple, celles qui fournissent une domiciliation fixe, comme cela nous a été rapporté par certains jeunes), ce qui restreint d'autant le budget disponible pour les adolescents.

Dans les familles enquêtées, c'est la mère qui gère le budget familial, à moins qu'elle ne fasse pas partie du foyer, comme chez Andrea ou chez Alioune, où le rôle de gestionnaire est confié à la grand-mère ou au père, ou que le père maîtrise mieux la langue française, comme chez Andrei ou chez Faiza et Omran. Pour autant, les adolescents ne sont pas toujours épargnés par les soucis budgétaires et les problèmes économiques liés à la situation de la famille en général, malgré les efforts de certains adultes pour les en extraire au maximum.

Entretien avec Assia, 13 ans, hébergée à Lognes (77) - Chambre de l'hôtel Europarc, à Lognes, le 30 octobre 2017.

- *(mère) Je préfère leur libérer un peu l'esprit, qu'ils se concentrent aux études. Je veux pas qu'ils sachent trop les choses, pour ne pas qu'ils pensent trop à l'école à ça.*

La limitation délibérée des échanges sur le budget ou l'état des démarches administratives entraîne une méconnaissance chez certains adolescents des sommes exactes gagnées et dépensées par la famille, et des dispositifs d'aides dont ils bénéficient ou cherchent à bénéficier, comme cela est d'ailleurs généralement le cas dans d'autres contextes sociaux (Lassarre, 1999). Cette méconnaissance contraste avec la connaissance fine du montant des ressources et des dépenses mensuelles de la majorité des adolescents, qui savent d'où provient l'argent disponible et sa répartition globale entre les différents postes budgétaires. Pourtant, malgré les efforts des parents pour épargner leurs enfants, ceux-ci, en particulier les adolescents, mieux conscients des enjeux que leurs petits frères et sœurs, connaissent la précarité de la situation familiale, qu'ils soient informés ou non du détail des prestations et du montant du budget.

Entretien avec Andrei, 11 ans, hébergé à Paris 18ème - Chambre de l'hôtel des Arts et Métiers, Paris 18ème, le 14 décembre 2017.

- *Là comme il y a une feuille de cantine qui vient d'arriver et que je dois la payer, je sais pas pourquoi, mon père il avait pris le tarif 1, mais ils l'ont mis en tarif 10, ça veut dire*

*le plus élevé. Au lieu de payer 20 centimes pour le repas, c'est 7-8 euros, et maintenant il doit payer 209 euros. Je sais pas comment il fera. Il a dit : "Toi tu t'occupes pas de ça, tu es petit !"*

- *Tu le sais parce que c'est toi qui l'as lu, le document ?*
- *Bah oui ! Et après, quand j'ai dit : "Je peux venir avec toi ?", il m'a dit : "Non, je prendrai le plus grand frère", mon frère.*
- *Tu sais, ta maman attendait des papiers pour des remboursements de santé. C'en est où ?*
- *Je sais pas. À chaque fois, il veut pas que je lise, mon père, et le seul truc que j'ai pu lire, dans tout - enfin j'ai peut-être lu un peu plus -, le seul que j'ai pu lire et que j'ai le plus compris, c'est qu'elle devait payer 4000 euros, 4200 je sais plus [...] il va essayer de trouver un peu de travail parce que là en ce moment il a dit, enfin il n'a pas vraiment expliqué, mais je l'ai entendu parler avec ma mère, en roumain bien sûr, que la situation était critique.*

Parce qu'ils en vivent les limitations au quotidien, qu'ils sont à portée d'oreille des discussions de leurs parents, et que les parents n'ont parfois d'autre recours que de demander leur aide pour traduire ou lire un document, les adolescents sont très impliqués dans la gestion des problèmes familiaux. Et les tentatives des parents de laisser leurs enfants à l'écart sont parfois contre-productives, lorsque comme pour Andrei elles attisent le besoin de savoir ce qui se cache dans les enveloppes reçues.

Les adolescents participent d'ailleurs très souvent à ce budget, notamment par le biais des bourses scolaires, ce qui n'est pas neutre, nous le verrons, sur la pression qui pèse sur leurs résultats scolaires. Un adolescent interrogé a ainsi obtenu une bourse au mérite grâce à sa mention très bien au brevet des collèges (600 euros par trimestre), ce qui permet d'améliorer considérablement le budget familial. L'argent des bourses scolaires sert alors à alimenter différents postes du budget familial, avec parfois des utilisations différentes à l'intérieur d'une même fratrie en fonction des contraintes économiques pesant sur la famille (une bourse pouvant par exemple servir à payer la cantine d'un adolescent, l'autre bourse permettant de payer les courses alimentaires pour la famille et les vêtements des adolescents). Outre la bourse scolaire, une minorité des adolescents (six sur trente-quatre) participe directement à l'alimentation du budget familial en travaillant de manière occasionnelle pendant les vacances ou le week-end. Leur travail est déclaré lorsque leur statut administratif le permet, ou sinon ils sont embauchés « au noir », ce qui favorise alors leur exploitation économique par leurs employeurs. Les adolescents contribuent plus largement à la « débrouille » familiale visant à compenser la faiblesse des revenus monétaires. C'est le cas par exemple de Suni, adolescent de dix-sept ans, dont les talents de réparateur permettent à sa famille, et plus largement aux autres habitants de l'hôtel, de pouvoir utiliser un certain nombre d'appareils ménagers usagés.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen l'Aumône (95) – Café Le Paris Juste, Paris 9<sup>ème</sup>, le 3 juillet 2017.

- *(Suni) Chez moi aussi s'il y a un truc qui ne va pas c'est moi qui répare, à l'hôtel. A l'hôtel, à Garges-lès-Gonesse, j'avais l'antenne et tout ça, elle marchait pas, je réparais l'antenne, après je répare tous les téléphones, les ordinateurs, des voisins et tout ça...*
- *(Iban) On avait toujours des voisins qui toquaient chez nous pour voir mon frère parce qu'il peut débloquer des codes.*
- *(Suni) Je débloque des codes de téléphone, je répare des téléphones, des ordinateurs, des tablettes [...]. Quand on est partis, y'a une dame qui pleurait, elle disait : « Qui va réparer mon téléphone ? »*

La connaissance du budget familial entraîne une auto-restriction des adolescents sur les achats habituellement réalisés par les jeunes de leur classe d'âge, en l'occurrence ceux qu'ils fréquentent à l'école (une console de jeux, un abonnement téléphonique, des sorties au cinéma, etc.). Ils souhaitent éviter à leurs parents ce qu'ils considèrent être des dépenses superflues : « *J'aime pas prendre des trucs où ça fait dépenser ma mère* » pour reprendre les mots de Dienaba. Les adolescents évaluent ainsi les achats qui sont ou non possibles dans les limites du budget familial (« *Ma mère elle nous achète, c'est pas tout ce qu'on veut, vous voyez, mais tout ce qui est possible. Tout ce qui est possible ma mère elle nous achète* » selon les mots de Mihran), car ils perçoivent toutes les difficultés de leurs parents à subvenir à leurs besoins de base.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen l'Aumône (95) – Café Le Paris Juste, Paris 9<sup>ème</sup>, le 3 juillet 2017.

- *Comme nous on n'a pas de console, on regarde. On rentre sur Youtube pour voir les jeux et tout ça, on regarde les consoles, comment ils jouent et tout ça. Puisqu'on peut pas acheter une console, ben on regarde les autres jouer. A côté de chez nous, j'en ai vu à 60 euros, mais bon je dis pas à mes parents d'acheter, parce qu'on a à peine l'argent pour vivre, on va pas aller s'acheter une X-Box.*

Entretien avec Kadialy, 17 ans, et Dienaba, 20 ans, hébergés à Montévrain (77) – Appartement de l'Appart'Hôtel à Montévrain, le 9 août 2017.

- *Franchement, ma mère c'est une personne, je vais pas vous cacher, moi ma mère je l'aime trop, en fait ma mère, elle est pas comme tous... je sais pas comment l'expliquer en français, ma mère elle est comme ça, moi rien me manque, là, moi je suis bien, je cherche pas plus aussi, je suis bien comme ça. Je rentre chez moi, je mange je dors, le lendemain matin je me réveille, je m'habille bien, je sors, et c'est ça [...]. Je me dis elle est fatiguée elle mérite un peu de... voilà, qu'on la lâche un peu, quoi. C'est pas sa faute, hein, on peut pas non plus lui dire « achète une maison », franchement, au contraire moi je cherche à l'aider, juste je finis cette année, et après trouver quelque chose et travailler. Parce qu'après tout c'est pas sa faute, on va dire tout le temps : « Maman, achète une maison, j'ai pas de chambre », faire des caprices !*

Malgré ces difficultés, les parents des adolescents essaient de dégager du budget disponible des marges de manœuvre, afin que leurs enfants puissent s'intégrer avec leurs amis et avoir des activités de jeunes de leur âge. Il peut s'agir de l'achat d'un *handspinner* à deux euros qui permet à Nelson de jouer avec les camarades de son collègue, d'argent laissé aux adolescents afin de pouvoir aller manger au restaurant avec des amis, de l'acquisition de nouveaux vêtements ou d'un ordinateur portable pour permettre aux adolescents de communiquer avec les élèves de leur classe lors des révisions.

Entretien avec Susanna, 11 ans, hébergée à Paris 19<sup>ème</sup> - Chambre de l'hôtel Rhin-et-Danube, Paris 19<sup>ème</sup>, le 20 septembre 2017, en présence de la mère.

- *Mes parents, ils font tout pour moi. Donc je ne demande rien [...]. Par exemple, au magasin les vêtements que je veux, ils ont pas l'argent mais ils me disent : « Je l'achèterai dès que je l'aurai », et ils le font [...], mais je n'abuse pas quand même.*

Ces achats exceptionnels, ainsi que les cadeaux pour les anniversaires ou pour les fêtes, permettent d'adoucir le quotidien de la pauvreté, marqué par nombre de limitations et de sacrifices (Desmond, 2016), mais également d'éviter que cette pauvreté stigmatise les adolescents au quotidien.

Entretien avec Yassine, 14 ans, hébergé à Pantin (93) - Bureau de l'APTM St-Nicolas, Paris 11<sup>ème</sup>, le 10 avril 2017, en présence de sa mère.

- *Je lui ai acheté un téléphone. J'ai essayé pour qu'il ait pas moins que les autres. C'est pas moins que les autres, c'est pas mieux mieux, c'est normal. Comme ça ils font pas de différence avec ses copains. C'est tout, c'est pas parce que je le gâte, c'est que j'aime pas que quelqu'un il le voie il ait moins que lui.*

## Être au cœur des démarches administratives

Au-delà de la pauvreté de leur famille, la grande majorité des adolescents soulignent le poids des démarches administratives dans leur quotidien, dont témoigne également l'analyse de leurs emplois du temps détaillés. Les adolescents passent ainsi énormément de temps à accompagner leurs parents dans leurs démarches administratives, notamment en traduisant et en remplissant des formulaires au domicile, à la Préfecture, à la Caisse d'Allocations Familiales, à Pôle-Emploi, pour faire une carte Vitale ou pour ouvrir un compte bancaire dans les rares établissements bancaires acceptant de le faire sans que les clients disposent d'une adresse fixe. Ils assurent également bien souvent l'interface avec les travailleurs sociaux. Ce poids des démarches administratives, lié en grande partie aux difficultés linguistiques des parents, semble concerner davantage les aînés que les autres adolescents, et se trouve à son paroxysme au début de la

trajectoire dans le système d'hébergement, qui correspond bien souvent à une arrivée récente en France. Ainsi, certains parents essaient de tout faire pour tenir leurs enfants éloignés des démarches administratives, afin notamment qu'ils puissent se concentrer sur leur scolarité, mais cette mise à distance est rendue possible par une bonne maîtrise du français, l'aide d'autres membres de la famille présents en France ou la prise en charge des démarches par un adolescent plus âgé : des conditions qui sont loin d'être toujours réunies. Outre l'accompagnement de leurs parents, les adolescents ont par ailleurs leurs propres démarches administratives à effectuer, notamment lorsqu'ils deviennent majeurs (renouveler son titre de séjour, demander la bourse du supérieur, demander la naturalisation, etc.). A l'instar de leurs parents (voir *supra*), certains renoncent à finaliser ces démarches en raison de leur complexité, notamment l'obtention des bourses de l'enseignement supérieur. Au-delà des activités administratives, les adolescents s'occupent de nombreuses autres tâches : ils assurent le rôle d'interface entre leurs parents et les autres enfants plus jeunes (gestion des devoirs, rendez-vous avec les enseignants, demande de bourse, etc.), ils vont chercher le courrier à l'association qui assure la domiciliation de la famille, vont faire les courses ou chercher des denrées alimentaires aux Restos du Cœur, etc. Ces différentes tâches leur prennent beaucoup de temps, en raison de l'éclatement géographique des différents lieux d'activité (faire les courses, trouver la banque qui accepte d'ouvrir un compte, le médecin qui accepte de soigner des patients percevant l'Aide Médicale d'Etat, aller à l'école, etc.) ou de la rareté des équipements urbains à proximité de l'hôtel. Cet éclatement géographique est beaucoup moins prononcé pour les adolescents résidant dans l'agglomération tourangelle : si certains d'entre eux mentionnent un déplacement au tribunal administratif à Orléans ou à la Cour nationale du droit d'asile à Montreuil, ils réalisent la majorité de leurs démarches administratives à la Préfecture d'Indre-et-Loire située au centre-ville de Tours.

Le caractère chronophage de ces tâches est logiquement renforcé lorsque les parents ont des horaires d'emploi atypiques, qui ne leur permet pas de les prendre en charge.

Ceci a une double conséquence évidente, à la fois en termes d'usure physique et psychologique des adolescents. Quel que soit le contexte territorial, le poids des démarches administratives entraîne également de nombreuses absences scolaires, qui ne sont pas sans conséquences sur les résultats des adolescents et leur insertion dans des réseaux de sociabilité (voir *supra*).

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Poissy (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18<sup>ème</sup>, le 22 janvier 2018.

- *Ça m'arrivait souvent de rater l'école. Du coup, ma mère marquait un mot pour justifier que j'étais à la préfecture ou... parce que je les accompagnais [...]. C'était peut-être 5ème, je pense. Ou en 4ème. Mais c'était aussi à l'école primaire, j'allais toujours avec ma mère. Il y a des fois on prenait quand même pour que... pour l'heure où j'étais disponible, le mercredi à chaque fois, peut-être, du coup après l'école j'allais avec ma mère.*
- *Ça arrivait combien de fois par mois que tu accompagnes ta mère ?*



- *Je sais pas, ça dépendait des rendez-vous qu'il y avait, je me rappelle pas très bien. Quand elle avait besoin de moi, j'allais [...]. Ou des rendez-vous par exemple au CADA, par exemple notre assistante sociale elle nous appelait, du coup je venais, j'étais obligée de venir pour traduire et pour moi-même aussi.*

Cette importance des démarches administratives au quotidien a également un fort impact psychologique sur les adolescents, dans un contexte d'inversion des rôles familiaux : ce sont les adolescents qui s'occupent de leurs parents, qui écrivent à leurs professeurs de français ou les incitent à prendre des cours de langue pour faire face à ces démarches. Cette inversion des rôles ne permet pas aux adolescents de mettre à distance les difficultés administratives de la famille, malgré les efforts de leurs parents pour les en tenir éloignés (tel le père d'Andrei qui demande la présence d'un traducteur professionnel, pour décharger son fils de cette tâche, lorsqu'est évoquée la situation financière de la famille avec son assistante sociale). A de rares exceptions, déjà mentionnées, les adolescents sont ainsi en première ligne des difficultés de leurs parents, qu'il s'agisse de les accompagner à la préfecture, à Pôle-Emploi ou dans des agences d'intérim, voire, dans de rares cas, d'appeler directement le 115 pour trouver un hébergement (lorsque leurs parents ont des difficultés à saisir les informations sur l'hôtel où ils peuvent se rendre en raison de difficultés de compréhension linguistique). Cette impossibilité d'échapper aux difficultés de leurs parents est renforcée par la promiscuité du logement : les enfants sont au courant quotidiennement des discussions de leurs parents, de leurs déprimés, etc. Ils sont également des témoins directs des difficultés, de l'arbitraire et ballotage administratif auxquels leurs parents font face dans leurs démarches (Rico-Berrocal et Le Méner, 2015) : la perte récurrente des dossiers, les changements des pièces qui sont demandées pour constituer le dossier, la longueur des procédures, le refus de scolarisation d'un membre de la fratrie, etc.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen l'Aumône (95) – Café Le Paris Juste, Paris 9ème, le 3 juillet 2017.

- *On n'a pas la CAF, la CAF ils nous aident même pas. Ma mère elle a déposé le dossier, ça fait 6 mois-là, et la CAF elle nous aide pas [...]. C'est compliqué, ils demandent tout le temps des dossiers. Toujours on donne tout, dossier complet, ils disent : « Non, ça manque ça ! » [...] En fait ils disent : « Ramenez les feuilles, ramenez les feuilles pour que votre dossier soit complet ». On ramène, on ramène, et petit à petit ils veulent encore des trucs.*

Certains adolescents sont mêmes les témoins directs d'interventions policières contre leurs parents, ce qui, outre des processus d'instabilité résidentielle et de déscolarisation, entraîne des traumatismes durables, les adolescents devant vivre au quotidien avec la menace d'être renvoyés dans leur pays d'origine.

Confrontés à ces difficultés administratives, les adolescents en retirent une certaine lucidité sur les chances objectives qu'ont leurs parents et eux-mêmes d'obtenir une régularisation de leur

situation, entraînant un sentiment ambivalent vis-à-vis de « la France » : ils soulignent bien souvent les différences en termes de sécurité et de liberté avec leur pays d'origine, mais témoignent également d'un fort ressentiment sur le traitement administratif dont ils font l'objet. Beaucoup ironisent d'ailleurs sur la formule « la France est le pays des droits de l'homme ».

Entretien avec Grygor, 20 ans, hébergé dans un logement d'urgence (appartement) - Centre d'hébergement d'urgence, Tours, le 6 Décembre 2017.

*- Tout ce que je dis, mes copains d'Arménie ils croient pas, donc... On n'imagine pas comme ça la France. Avant, j'imaginai... On dit souvent « la France c'est le cœur de l'Europe », on dit souvent ça, et après on arrive ici, franchement c'est pas le cœur. Franchement y'a des trucs trop trop bien, je dis pas que c'est mauvais mauvais, mais c'est pas un pays proche de tout ce que j'aime [...]. Quand t'es ailleurs, que tu connais pas la France, tu te dis : « C'est la France ! », la France on en entendait parler beaucoup, le pays des droits de l'homme, tu te dis : « Oui la France c'est le cœur de l'Europe », en Arménie et ailleurs, mais après une fois que tu connais tu te dis que la France c'est rien.*

L'usure psychologique liée au poids des démarches administratives est renforcée par la conscience qu'ont les adolescents du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'obtention d'un titre de séjour, notamment dans la production de certificats de scolarité. Certains d'entre eux soulignent ainsi en entretien qu'ils espèrent que leurs bons résultats scolaires, l'obtention du baccalauréat ou d'un BTS, seront une aide précieuse dans la régularisation du statut de leurs parents, ou du moins pour raccourcir la durée du processus administratif. Ce rôle de la scolarisation dans les démarches administratives, couplé à son impact sur le budget familial via les bourses, et la conscience qu'ont les adolescents des sacrifices que font leurs parents pour qu'ils puissent étudier dans de bonnes conditions, induit ainsi une forte pression sur les résultats obtenus à l'école (voir *infra*).

Le poids des démarches administratives conduit certains adolescents, toujours dans un contexte d'inversion des rôles familiaux, à exhorter leurs parents à prendre des cours de français et à réaliser seuls ces démarches. Mais la participation aux démarches administratives n'est qu'un élément, certes central, du soutien moral qu'apportent les adolescents à leurs parents. Nombre d'entre eux décrivent ainsi des parents diminués physiquement et moralement, dont ils doivent prendre soin. Notons sur ce point que l'enquête ENFAMS souligne que près d'un tiers des mères sans-logement (31,5%) déclarent avoir eu un ou plusieurs problèmes de santé importants, gênants dans la vie quotidienne, la même proportion souffrant vraisemblablement de dépression, soit quatre fois plus qu'en population générale. S'occuper de ses parents malades<sup>39</sup>, les voir dans des états de vulnérabilité émotionnelle, les consoler lorsqu'ils craquent, éprouver des difficultés à échanger avec eux, etc. ont de fortes implications psychologiques sur les adolescents. Alors que l'enquête ENFAMS montre que 28,8% des enfants sans-logement âgés de sept à douze ans

---

<sup>39</sup> Un adolescent passe quant à lui énormément de temps à s'occuper de son jeune frère handicapé, dans un contexte où le père a quitté la famille deux mois après la naissance de l'enfant.

souffrent en 2013 de troubles émotionnels (soit près de trois fois plus qu'en population générale), les entretiens menés laissent ainsi penser que cette surreprésentation des troubles émotionnels concerne également la population adolescente.

Entretien avec Nelson, 11 ans, hébergé à Saint-Cyr-L'École - Salle de réunion de l'APTM, Paris 12<sup>e</sup>, 17 mai 2017.

- *Après, on a trouvé une maison, on est restés là-bas, à côté de tatie, rue de la République, et après on est restés, pendant les vacances de février je suis partie chez ma tata, et après quand je suis revenue j'étais tout seul mon frère qui était né et ma grand-mère, après j'entendais des bruits dans la chambre, bruits de quelqu'un qui crie, j'entre je vois que mon père frappe ma mère, et ma mère se défendait, et après j'ai dit "pourquoi tu la frappes?!", après j'ai tout de suite appelé la police (...) Mon père, il commençait encore à crier. Après il a traité ma mère de pute, de prostituée et tout ça... Et ça m'a troublé tout ça. Le lendemain j'étais tellement troublé que je comprenais plus rien à l'école (...) À chaque fois, ma mère elle pleure qu'elle veut avoir une maison, elle est triste, et moi j'aime pas quand elle pleure. Parfois, comme j'ai parfois un peu d'argent, un euro, tout ça, je m'achète un ticket de loto comme ça, je vais essayer si je gagne de l'argent, comme ça on peut acheter une maison, mais j'ai pas gagné. Parfois j'ai cherché sur Internet, je lui ai montré, et aussi je regarde dans des journaux, je lui ai montré. J'ai essayé pour qu'elle peut dire que ça plaît.*

Réciproquement, très peu d'adolescents bénéficient de moments de complicité avec leurs parents, de temps où ils peuvent partager des activités avec eux, tels Arakel et Kourken qui passent des après-midis à pêcher avec leur père, ou Susanna et sa mère qui s'amuse à décorer leur chambre à l'occasion des fêtes de Noël et à regarder les vêtements dans les centres commerciaux. Si ces moments d'intimité avec les parents permettent quelque peu d'échapper au poids de la pauvreté et des démarches administratives, ils ne concernent qu'une minorité d'adolescents et sont le plus souvent concentrés dans des temporalités précises (en particulier les fêtes religieuses ou les anniversaires). Ainsi, une bonne partie des adolescents ne partagent pas par exemple de repas avec leur famille au quotidien, en raison de la longueur des trajets scolaires ou d'horaires d'emploi atypiques des parents. Pour la majorité des adolescents, c'est bien plus l'école qui permet alors d'échapper temporairement au monde de l'hôtel et aux problèmes familiaux.

## L'école comme autre monde des adolescents en hôtel

### Un nombre important d'adolescents non scolarisés

Parmi les 29 adolescents âgés de moins de 18 ans, quatre ne vont pas à l'école, une proportion sensiblement équivalente à celle mise en évidence par l'enquête ENFAMS concernant les enfants

âgés de 6 à 12 ans vivant en hôtel social (13%). Cette enquête montre que l'absence de scolarisation est fortement liée à une arrivée récente dans le système d'hébergement des familles sans-logement, et plus largement en France, période qui correspond également à l'instabilité résidentielle la plus forte. Nous verrons que nous retrouvons très fréquemment l'influence de cette variable sur les débuts très chaotiques de la trajectoire scolaire des adolescents sans-logement. L'ancienneté dans le système d'hébergement explique cependant un peu moins l'absence de scolarisation des adolescents de moins de 18 ans : deux des quatre adolescents interrogés qui ne sont pas scolarisés vivent en hôtel social depuis moins de deux ans ; les deux autres y vivent respectivement depuis trois et cinq ans. L'absence de scolarisation de ces adolescents, tous originaires de Roumanie<sup>40</sup>, semble alors avant tout liée à des déménagements trop fréquents couplés à des difficultés linguistiques et à une absence de domiciliation qui compliquent très fortement les démarches d'inscription. Comme cela a déjà été bien documenté, le principal obstacle rencontré par les familles roumaines au moment de l'inscription de leurs enfants concerne en effet la possibilité de justifier d'une domiciliation reconnue par la municipalité (Véniat, 2016). Aucun adolescent non scolarisé n'évoque par contre le refus explicite d'une commune de les accueillir à l'école (explication avancée par une famille sans logement sur dix dont un enfant n'est pas scolarisé selon l'enquête ENFAMS, mais également, nous allons le voir, par certains adolescents interrogés qui sont actuellement scolarisés mais ont tardé à l'être lors de leur entrée dans le système d'hébergement). A l'inverse, pour deux adolescents, la tâche de s'occuper d'un membre de la famille malade, dans un contexte d'absence du père, contribue très fortement à renoncer à aller à l'école (l'un d'entre eux contribuant par ailleurs à l'économie familiale, en pratiquant parfois la manche durant la journée). Cette absence de scolarisation retarde l'apprentissage du français et conduit à un fort isolement relationnel, les adolescents ne connaissant souvent personne à part leur famille et, parfois, d'autres jeunes également originaires de Roumanie vivant dans leur hôtel.

Entretien avec Emil, 15 ans, hébergé à Juvisy (91) - Bureau de l'APTM Bercy, Paris 12<sup>ème</sup>, le 14 avril 2017.

- *Je ne parle pas bien français, parce que je reste tout le temps à la maison. Je veux aller à l'école mais je n'y suis encore pas allé. Mon père doit faire des papiers pour l'école et il n'a pas pu les faire. Il va faire les papiers pour aller à l'école [...]. La femme [leur assistante sociale ?] a dit à mon père que nous n'avons pas de carte, pas de papiers, mon frère Massimo et moi, et les autres avaient tout complété, parce que la femme voulait qu'on ait tous les cinq, quatre, des éléments complets, parce que si on n'a pas de papiers on ne peut pas entrer à l'école, et mes frères les avaient, donc mon père a dit : pour ceux qui n'ont pas les papiers, on les fera après, pour ceux qui les ont, mettons-les à l'école, mais la dame ne voulait pas ne mettre que mes frères, elle voulait nous mettre tous ensemble, ne pas en mettre que deux et pas les deux autres. Et*

---

<sup>40</sup> Symétriquement, parmi les six adolescents originaires de Roumanie que nous avons interrogés, un seul est actuellement scolarisé.

*Massimo et moi, on n'avait pas les papiers pour entrer à l'école, les autres les avaient, ils pouvaient entrer, la dame a dit : "Vous devez compléter tous les papiers pour les quatre sinon on ne peut pas les mettre.*

Les adolescents âgés de plus de 18 ans sont plus nombreux que les plus jeunes à ne pas être scolarisés actuellement (trois sur neuf), mais tous l'étaient auparavant. L'arrêt de la scolarisation s'explique dans leur cas par une trajectoire scolaire très chaotique, qu'ils ont très faiblement maîtrisée (voir *supra*), couplée à la volonté de rentrer rapidement sur le marché du travail afin de pouvoir aider financièrement leurs parents.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Bureau de l'APTM, Paris 12<sup>ème</sup>, le 12 juin 2017.

- *Moi j'ai arrêté mon école pour trouver du travail quand j'avais 16 ans, un truc comme ça, et j'ai pas trouvé du travail avec des papiers, c'est normal, y'a personne qui fait des papiers à une fille de 16 ans, quand même, mais j'ai travaillé chez une dame pour faire le ménage, des trucs comme ça, elle me payait la journée 10 euros par heure, quoi [...]. Je préférais rester avec ma grand-mère pour voir ce qui se passe et c'est pour ça que j'ai pas allée au lycée parce que mon papa avant il s'en foutait, il reste pas avec elle parce qu'il boit, et il a pas fait attention à elle, donc du coup bah moi j'ai arrêté mon école pour pouvoir travailler, pour pouvoir garder elle bien, que ça se passe pas quelque chose avec elle.*

La difficulté à trouver du travail à l'arrêt des études, en raison notamment de leur situation administrative, entraîne alors le sentiment d'être bloqué dans leur trajectoire : ils restent dans le même hébergement que leurs parents, sans pouvoir les aider financièrement ; ils y passent des journées d'ennui, libérées du poids de l'institution scolaire sur les emplois du temps adolescents ; ils sont isolés et perdent peu à peu contact avec leurs anciens camarades qui continuent eux leur scolarité ou s'insèrent sur le marché du travail.

Entretien avec Aslan, 21 ans, hébergé dans un logement d'urgence (appartement) - logement d'urgence, Tours, le 13 Décembre 2017.

- *C'est bloqué en fait [sa situation administrative]. Et si je travaille pas, je ne peux pas avoir mon appartement, commencer ma vie on va dire. Travailler. Pas rester toujours sur les épaules des parents. J'ai presque 22 ans en fait, les gens à partir 18 ans ils commencent à travailler [...]. Je voulais continuer après mon CAP, mais après en lycée il n'y avait plus de place en bac pro, il restait plus de place en seconde je pense il n'y avait plus de place. Et la directrice m'a proposé de faire un apprentissage, comme ça je peux continuer. Et après j'ai demandé à mon patron où j'ai fait mon stage, il était d'accord pour faire une promesse d'embauche, il a envoyé un papier à la préfecture. S'ils acceptent de me donner un titre de séjour, il veut bien me prendre pour que je puisse travailler ou en apprentissage. Mais ils ont refusé. Juste parce que tes parents n'ont pas de papiers, tu as pas le droit aussi. Alors que j'ai plus de dix-huit ans, ça ne change rien. Parce que moi je*

*suis adulte déjà, ça n'a rien à voir avec les parents [...]. Des fois, j'appelle mes anciens copains. Ils sont pas toujours disponibles en fait, parce que comme je suis ici je fais rien, eux ils sont toujours dans les études ou il y en a qui sont au travail, ils ont pas le temps toujours.*

## **Un parcours scolaire faiblement maîtrisé et mis à l'épreuve des changements d'hôtel....**

Si la majorité des adolescents sans-logement est scolarisée, l'entrée à l'école est le plus souvent un véritable parcours du combattant. Certains adolescents arrivant en France alors qu'ils ont déjà l'âge d'être au collège attendent plusieurs mois, voire années, avant d'avoir une place au collège. A cet égard, il semble que l'âge de l'arrivée en France ait une influence sur la durée d'attente avant la scolarisation : les adolescents arrivés plus jeunes ont été généralement scolarisés plus vite que les autres. Cette attente s'explique par différents facteurs interdépendants déjà bien documentés dans l'enquête ENFAMS : des déménagements trop fréquents qui compliquent les démarches d'inscription ; des difficultés linguistiques et la non connaissance des démarches d'inscription couplées au poids des démarches administratives dans l'emploi du temps quotidien ; des difficultés d'inscription liées à l'absence de domiciliation et à certains changements de statut administratifs ; enfin, le refus de certaines communes d'accueillir les enfants vivant en hôtel social, en arguant du statut provisoire de cet hébergement.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, hébergés à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café Martin, le 17 juin 2017.

- *En fait on n'allait pas à l'école d'août [2013] à ... avril 2014, parce qu'on est arrivés et à chaque école on nous disait [qu'] on n'avait pas de domiciliation et tout, donc on était obligés d'attendre. Et à la fin, parce que ma mère elle est allée voir la mairie d'une ville qui s'appelle Limeil-Brevannes dans le 94, et ils lui ont dit il faut trois mois sur le territoire français, je sais pas exactement, et après quand même ils nous ont passé la domiciliation, et on est allés au collège, en avril 2014, mais tout le temps d'août en avril... En ce moment-là c'était la routine, on faisait que passer d'hôtel en hôtel, on faisait rien, on savait pas ce qu'il fallait faire, on savait pas ce qu'il fallait faire pour avoir le séjour français, on passait d'hôtel à hôtel, c'était la routine [...]. On n'avait rien. On faisait rien de la journée, on restait dans la chambre d'hôtel jusqu'à ce qu'il fasse nuit, et le lendemain c'était pareil. Tous les jours, tous les jours, pareil [...]. C'est à Boissy-Saint-Léger qu'on a eu notre adresse, déjà. C'est là-bas qu'on a eu notre adresse et c'est là-bas qu'on a passé le test pour avoir l'école. On est allés dans un collège, et ils nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas nous accepter tant qu'on n'avait pas d'adresse, et on a appelé le 115 et ils nous ont dit qu'il y avait un centre d'assistantes sociales là-bas, à Boissy-Saint-Léger, du coup on l'a cherché ce jour-là, on l'a trouvé, et ils nous ont donné une adresse, ils nous ont dit que si on partait là-bas, peut-être qu'ils nous donneraient l'adresse, et ce qu'on ... et on est partis [à la mairie]. Et c'est ce jour-là*

*qu'ils nous ont dit qu'il fallait un justificatif de... qui disait qu'on était là depuis plus de trois mois, alors que pendant ce... on était là, mais on n'avait pas de justificatif parce qu'on faisait rien de la journée, on savait pas ce qu'il fallait faire. Et du coup ils ont eu pitié de nous, ils ont vu qu'on n'allait pas à l'école, et du coup ils nous ont donné l'adresse. Et c'est le mois suivant qu'on a réussi à aller à l'école.*

Comme dans cet extrait d'entretien, c'est très souvent la stabilisation résidentielle, et donc l'arrêt des déménagements incessants, qui permet aux adolescents d'être scolarisés, notamment parce qu'elle permet de disposer d'une domiciliation relativement fixe et d'un peu plus de temps pour effectuer les démarches. Elle donne également parfois l'opportunité de développer des relations plus durables dans les hôtels, permettant de récolter des conseils pour entamer les démarches administratives et de scolarisation des enfants. Si, comme nous l'avons vu, réussir ses études constitue aux yeux d'un certain nombre d'adolescents un atout pour les démarches administratives de leurs parents, il semble également exister, dans de nombreux cas, une relation circulaire entre stabilisation résidentielle et scolarisation : la continuité du lieu d'études des enfants constitue un argument pour les familles et leurs travailleurs sociaux afin d'éviter de devoir changer d'hôtels fréquemment ou de déménager à trop grande distance géographique du lieu actuel de résidence.

Néanmoins, cet argument n'est pas toujours entendu. En effet, l'entrée à l'école ne constitue bien souvent qu'une première étape dans une trajectoire scolaire chaotique, sur laquelle les adolescents n'ont qu'une faible maîtrise. Cette trajectoire commence généralement dans des établissements scolaires avec des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) qui ont remplacé en 2012 les anciennes classes CLIN (classe d'initiation pour non-francophones à l'école primaire) et CLA (classe d'accueil, au collège). La majorité des adolescents interrogés sont ainsi passés par ces dispositifs lors de leur entrée dans le système scolaire français. Les rares adolescents n'ayant pas fréquenté ces structures témoignent par ailleurs fréquemment de difficultés initiales en français qui compliquent ensuite fortement leur scolarité. Si l'entrée dans le système scolaire français est souvent vécue par les adolescents comme une « rétrogradation scolaire » par rapport au niveau qui était le leur dans leur précédent pays, ceux-ci valorisent dans leur très grande majorité, comme les enfants plus jeunes (Le Méner et *al.*, 2013), cette première expérience dans les unités pédagogiques pour élèves allophones. Ils y rencontrent des jeunes issus de différents pays, qui constituent bien souvent leurs premiers amis en France, mais avec lesquels ils ne conservent pas nécessairement de liens à long terme, si ce n'est lorsque les adolescents résident dans Paris *intra-muros*. S'ils gardent le contact avec eux dans un premier temps grâce aux réseaux sociaux (voir *supra*, chapitre 2), les liens s'étiolent ensuite : d'une part, parce que les amis rencontrés en UPE2A sont eux-mêmes parfois soumis à l'instabilité résidentielle, certains quittant même la France ; d'autre part, parce que l'établissement scolaire

où les adolescents fréquentent les dispositifs UPE2A n'est pas nécessairement celui où ils poursuivent leurs études.

Ainsi, si l'instabilité résidentielle des familles sans-logement décline avec les années passées dans le système d'hébergement (voir *supra*, chapitre 2), les adolescents continuent néanmoins à déménager une fois scolarisés. Ces déménagements conduisent bien souvent à une disjonction entre parcours résidentiel et parcours scolaire, une très faible minorité d'adolescents étant scolarisés dans la commune où ils résident. Ainsi, le nombre de communes d'hébergement est beaucoup plus élevé que le nombre de communes de scolarisation des adolescents (voir *infra*, tableau 6).

Entretien avec Yassine, 14 ans, hébergé à Pantin (93) - Bureau de l'APTM St-Nicolas, Paris 11ème, le 10 avril 2017, en présence de sa mère.

- *On a changé d'hôtel, mais notre vie, j'ai décidé qu'on reste là-bas. Ecole, collège, médecin traitant, tout tout là-bas. Malgré je pars loin, je viens là-bas [...]. Son petit frère, je l'ai fait rentrer avec lui [dans la même école]. Avec une domiciliation. Maintenant il est toujours à l'école, et au collège à côté, et la petite sœur aussi. Pour la petite c'était un peu difficile, j'ai une amie, elle s'appelle Valérie, c'est une Française, c'est elle, elle m'a fait l'hébergement pour la petite, donc je l'ai inscrite, donc elle est avec son petit frère aussi. Je suis tranquille en fait avec l'école, j'ai pas de problèmes.*

Confrontés à l'instabilité résidentielle, les parents choisissent bien souvent d'assurer une continuité géographique dans le lieu de scolarisation de leurs enfants : l'école constitue un point fixe et un lieu d'ancrage quotidien, aussi bien pour les enfants que pour les parents (Le Méner et Oppenheim, 2015). Les premiers y ont la plupart de leurs amis et y trouvent, nous le verrons, un certain nombre de ressources ; les seconds y ont également parfois développé un réseau d'entraide avec d'autres parents d'élèves, ils réalisent à proximité un certain nombre d'activités quotidiennes et souhaitent avant tout assurer une certaine stabilité dans la vie tumultueuse de leurs enfants.

Nous retrouvons ici, de manière amplifiée, des constats proches de ceux mis en évidence dans l'enquête ENFAMS sur les enfants sans-logement scolarisés au primaire : deux enfants sur dix sont scolarisés en dehors de leur commune et 57% n'ont pas changé de commune de scolarisation depuis quatre ans ou depuis qu'ils sont scolarisés en maternelle. Il convient néanmoins de prendre en compte l'influence de la variable géographique sur ce découplage entre trajectoire résidentielle et scolaire des adolescents. Ce découplage concerne beaucoup plus fréquemment les adolescents qui ont résidé dans un premier temps dans Paris *intra-muros* avant de déménager



en banlieue. Ils choisissent d’y rester scolarisés, non seulement pour conserver leur réseau amical et les ressources afférentes, mais également parce que Paris constitue pour eux la ville de référence où ils peuvent espérer revenir un jour. “*Moi, c’est que Paris, moi !*”, s’écrie Soufiane lorsque nous évoquons ses projets, ses activités, ses centres d’intérêt, lors du deuxième entretien.

A l’image des ménages mal-logés parisiens qui considèrent la résidence *intra-muros* comme une façon de faire face à la condition populaire, car elle limite les temps de trajet, garantit l’accès à la ville et est perçue comme un gage d’insertion professionnelle et de distinction sociale (Dietrich-Ragon, 2014), ces adolescents hiérarchisent symboliquement leurs espaces de vie quotidiens : ils valorisent les ressources de la capitale en terme d’insertion sociale, scolaire et professionnelle ou d’équipements urbains à leur disposition ; à l’inverse, ils disqualifient les différentes communes d’hébergement, rarement investies ou même explorées.

Au contraire de ces enfants qui ont grandi à Paris, les adolescents rencontrés en Seine-et-Marne via le SIAO 77 n’ont pas eu d’épisode d’hébergement à Paris, ils sont scolarisés non loin de leur hôtel, car les changements d’hôtel se font souvent à proximité de leur lieu de scolarisation. Pourtant, dans certaines circonstances, ils peuvent se retrouver à plusieurs dizaines de kilomètres de leur école du jour au lendemain, comme l’épisode de la fermeture de l’hôtel Hayttun (cf. *supra*, chapitre 1) l’a montré. De même, en raison de la taille de l’agglomération, les adolescents rencontrés à Tours sont actuellement scolarisés à moins d’une demi-heure en transports en commun de leur établissement scolaire. La plupart ont néanmoins vécu précédemment une forte mobilité scolaire liée à leur trajectoire d’hébergement spécifique (voir *supra*, chapitre 2) avec des déménagements dans des villes d’autres départements lors des différentes étapes de leurs démarches administratives (notamment la demande d’asile et le rejet de cette demande).

Tableau 6 : Lieu de scolarisation et temps de trajet des adolescents allant à l’école

|         | Lieu de résidence actuel | Lieu de scolarisation actuel | Temps de trajet actuel        | Nombre de communes de scolarisation | Nombre d’hôtels ou de foyers fréquentés | Age    | Ancienneté résidentielle en France |
|---------|--------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---|--------|------------------------------------|
| Alioume | Chelles                  | Chelles (1ère ST2S)          | 10 minutes (à pied ou en bus) | 1                                   | 1                                       | 18 ans | 2 ans                              |
| Amadou  | Paris                    | Paris (6ème)                 | 10 minutes (pied)             | 1                                   | 2                                       | 11 ans | 2 ans                              |
| Amina   | Paris                    | Paris (2de générale)         | 30 minutes                    | 1                                   | 11                                      | 17 ans | 2 ans                              |
| Andrei  | Paris                    | Paris (CM2)                  | 20 minutes (à pied)           | 1                                   | 2                                       | 11 ans | 4 ans                              |

|          |                               |  |   |   |    |        |        |
|----------|-------------------------------|--|---|---|----|--------|--------|
| Arakel   | Limay                         | Paris (BTS après baccalauréat électrotechnique)          | 2 heures et 15 minutes (train puis métro)       | 1 | 12 | 22 ans | 6 ans  |
| Assia    | Vaires-sur-Marne, puis Lognes | Vaires-sur-Marne (4ème)                                  | 15 minutes (à pied) puis 1 heure (bus)          | 2 | 2  | 13 ans | 3 ans  |
| Dienaba  | Montévrain                    | Serris (Terminale CAP hôtellerie)                        | 15 minutes (en bus)                             | 2 | 2  | 20 ans | 2 ans  |
| Dimitar  | Tours                         | Tours (4ème)   | 20 minutes (bus puis tramway)                   | 1 | 1  | 14 ans | 14 ans |
| Faiza    | Arcueil                       | Bagneux (2de générale)                                   | 30 minutes (bus puis RER)                       | 3 | 6  | 16 ans | 3 ans  |
| Fatou    | Paris                         | Paris (3ème)   | 10 minutes (à pied)                             | 2 | 3  | 15 ans | 9 ans  |
| Grygor   | Tours                         | Tours (terminale bac professionnel ARCU)                 | 20 minutes (en tramway)                         | 3 | 8  | 20 ans | 6 ans  |
| Hapsatou | Tigery                        | Paris (1ère S)   | 1 heure et trente minutes (bus, RER puis métro) | 1 | 10 | 17 ans | 17 ans |
| Haydar   | Paris                         | Paris (2de baccalauréat professionnel système numérique) | 30 minutes                                      | 1 | 11 | 18 ans | 2 ans  |
| Iban     | Saint-Ouen l'Aumône           | Garges-lès-Gonesse (CAP maintenance automobile)          | 1 heure et 30 minutes (train, RER puis bus)     | 2 | 22 | 16 ans | 5 ans  |
| Kouma    | Paris                         | Paris (Terminale STMG)                                   | 30 minutes (métro)                              | 1 | 2  | 17 ans | 3 ans  |
| Kourken  | Limay                         | Paris (BTS après baccalauréat électrotechnique)          | 2 heures et 15 minutes (train puis métro)       | 1 | 12 | 22 ans | 6 ans  |
| Makar    | Chelles                       | Chelles (6ème)   | 10 minutes (en bus)                             | 2 | 4  | 12 ans | 3 ans  |
| Mihran   | Chelles                       | Chelles (3ème)   | 10 minutes (en bus)                             | 2 | 4  | 14 ans | 3 ans  |
| Mirina   | Tours                         | Tours (6ème)   | 10 minutes (à pied)                             | 2 | 5  | 12 ans |        |

|                    |                          |  |  |   |    |        |        |
|--------------------|--------------------------|--|--|---|----|--------|--------|
| Nelson             | Versailles               | Saint-Denis (CM2)  | 1 heure et quarante minutes (bus, train, RER puis tramway) | 1 | 3  | 11 ans | 6 ans  |
| Omran              | Arcueil                  | Arcueil (4ème)   | (à pied)   | 2 | 6  | 13 ans | 3 ans  |
| Ovik <sup>41</sup> | Vaires-sur-Marne         | Vaires-sur-Marne (CM2)                                     | 10 minutes (à pied)  | 4 | 6  | 11 ans | 6 ans  |
| Sekkurah           | Conflans-Sainte-Honorine | Paris (2de professionnelle gestion-administration)         | 1 heure et 15 minutes (bus, train puis métro)              | 4 | 10 | 16 ans | 4 ans  |
| Soufiane           | Conflans-Sainte-Honorine | Paris (3ème)   | 1 heure et 15 minutes (bus, train puis métro)              | 4 | 10 | 14 ans | 4 ans  |
| Suni               | Saint-Ouen l'Aumone      | Garges les Gonesses (2de baccalauréat professionnel MELEC) | 1 heure trente (train, RER puis bus)                       | 2 | 22 | 17 ans | 5 ans  |
| Susanna            | Paris                    | Paris (6ème)   | 5 minutes (à pied)   | 2 | 2  | 11 ans | 6 ans  |
| Yassine            | Pantin                   | Paris (4ème)   | 1 heure et 20 minutes (bus, RER puis métro)                | 1 | 10 | 14 ans | 14 ans |
| Zenia              | Mantes-la-Jolie          | Paris (1ère S)   | 1 heure et 15 minutes (bus, train puis métro)              | 2 | 5  | 17 ans | 8 ans  |

Le découplage entre trajectoires résidentielle et scolaire entraîne pour une bonne partie des adolescents des temps de trajet très importants entre leurs lieux d'hébergement et de scolarisation. Comme le montre le tableau ci-dessus, plus d'un tiers (9 sur 25) des adolescents sans-logement scolarisés interrogés en région parisienne mettent au moins une heure un quart pour rejoindre leur collège ou leur lycée (contre 2,1% des adolescents franciliens âgés de 11 à 18 ans selon l'enquête globale transports-EGT de 2012<sup>42</sup>) avec, le plus souvent, deux ruptures de modes de transports sur le trajet. Cette proportion est encore plus importante en prenant en considération l'ensemble de la trajectoire scolaire des adolescents franciliens sans-logement : la moitié d'entre eux a, un moment, mis au moins une heure un quart pour rejoindre son établissement scolaire. La journée du mercredi représente un cas extrême de cette importance

<sup>41</sup> Lors du second entretien, Ovik a dû changer d'hôtel, de Vaires-sur-Marne à Torcy, et ses parents ont décidé de le scolariser dans une école arménienne bilingue dans la commune du Raincy.

<sup>42</sup> Calculs de l'auteur.

des temps de trajets dans le quotidien : ce jour-là, certains adolescents passent plus de temps dans les transports en commun pour aller à l'école qu'en cours. Les trajets sont ainsi toujours, à une exception près, réalisés en transports en commun (alors qu'en 2012 11,1% des adolescents franciliens âgés de 11 à 18 ans sont véhiculés pour se rendre en cours ; 41% allant à l'école en transports en commun<sup>43</sup>). Par ailleurs, une partie importante d'entre eux réalisent, occasionnellement ou quotidiennement, ces trajets de manière solitaire ou avec un autre membre de leur fratrie.

Comme pour les enfants sans-logement (Le Méner et Oppenchaim, 2015), ces longs temps de trajets ont une forte influence sur les apprentissages des adolescents et sur leur vie quotidienne. Les adolescents y forgent certes des compétences urbaines, notamment la capacité à se repérer dans le réseau de transports en commun ou à pratiquer l'intermodalité (certains guident ainsi très rapidement leurs parents dans les transports en commun, lorsque ceux-ci doivent les emprunter). Ils y réalisent également un certain nombre d'activités, notamment dormir ou faire ses devoirs. Néanmoins, ces trajets ont avant tout pour conséquence de restreindre la disponibilité pour passer du temps avec leurs camarades de classe et pour réaliser des activités de loisirs dans un cadre scolaire ou extrascolaire, auxquels certains adolescents ont dû renoncer après un déménagement loin de leur école : les temps de déplacement sont tellement longs qu'il ne reste pas de temps pour faire autre chose que les devoirs le soir. Ils contribuent ainsi à renforcer l'isolement relationnel initial de certains adolescents, comme nous le verrons dans quelques lignes. Ces trajets sont également une source de fatigue importante. En effet, la majorité des adolescents avec de longs trajets se réveille vers six heures, voire avant pour certains, et n'a pas forcément le temps de prendre un petit-déjeuner. Ces adolescents rentrent tard à leur domicile, ce qui induit également des temps de coucher tardifs couplés parfois à des difficultés à s'endormir, en raison de la promiscuité avec les autres membres de la famille (voir *supra*, chapitre 2). Beaucoup de ces adolescents dorment ainsi six heures ou moins par jour.

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Magnanville (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18<sup>ème</sup>, le 27 septembre 2017.

- *C'est fatigant toute la semaine entre l'hôtel et le lycée. Je mets une heure quinze peut-être. Le temps que... je prends le bus jusqu'à la gare, parce que c'est quand même quinze minutes, après le train trente minutes, je prends un train direct, il y a aussi un train plus long qui met une heure. Et après, de St-Lazare c'est pratique, ligne 3, j'ai pas besoin de changer. Le matin [dans le train], je m'endors, parce que je suis complètement... j'ai très envie de dormir. Mais des fois quand je rentre je m'endors aussi, c'est quand même fatigant, voilà. Le matin, je me lève à 5h... 5h30 peut-être, et à 6h et quelques je sors. Vers 7h j'arrive, pour arriver plus tôt parce que j'ai peur d'arriver en retard, et au cas où, au lieu d'arriver une minute en retard je préfère arriver 1 heure en avance. Parce que, en classe, des fois j'aime pas trop être en retard,*

---

<sup>43</sup> Calculs de l'auteur.

*et du coup après, je me dis aussi, il y a des élèves qui habitent à cinq minutes du collège, ils arrivent en retard.*

Mais les temps de trajet importants entre le lieu d'hébergement et l'établissement scolaire entraînent également des retards fréquents en cours, voire pour certains des périodes d'absentéisme, en particulier à la fin de l'année scolaire.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, habitant en appartement à Colombes (92) – Bakery Café, Clichy-la-Garenne (92), le 20 décembre 2017.

- *J'ai beaucoup d'absences mais depuis qu'on a déménagé, ça va. Avant j'avais beaucoup d'absences, on était loin et à chaque fois quand je me réveillais tard, ça servait même plus à rien que je m'habille parce que je savais que de toute façon je serais en retard, alors que là, vu que je suis à Colombes, je me suis plus rapprochée, même quand je me réveille en retard, je peux arriver à l'heure, pourtant là-bas pffff, dès que je me réveillais en retard, une minute en retard c'est bon [...]. Parce qu'il y avait très souvent des trains qui n'étaient pas là, des trains qui étaient supprimés, ou beaucoup de problèmes sur la ligne, ou des histoires comme ça.*

Plus largement, la durée des trajets complique fortement les apprentissages scolaires, en particulier la réalisation des devoirs, déjà mis à mal par la promiscuité dans le lieu d'hébergement, l'absence de wifi dans certains hôtels, ainsi que par le poids des démarches administratives. Certains adolescents en retirent un fort sentiment d'injustice, car ils ont conscience que ces conditions matérielles constituent autant d'obstacles à leur volonté de réussir leur scolarité. Sur ce point, malgré les difficultés à faire les devoirs chez eux, les adolescents sans-logement ne semblent pas avoir un recours plus important que les autres à l'étude, notamment parce que la durée des trajets ne leur permet de s'attarder dans l'établissement. Par ailleurs, ceux qui y font systématiquement leurs devoirs le font avec leurs amis, pour être ensemble et pas particulièrement parce que c'est plus simple qu'à l'hôtel.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12<sup>ème</sup> – Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2017.

- *Ce jour j'étais déprimé. J'aurais voulu apprendre pour un contrôle mais j'ai pas pu puisque j'avais des choses à faire. Je devais acheter des trucs à Lidl, le temps que je revienne j'ai pas eu le temps, j'étais trop fatiguée et c'était horrible, j'ai pas pu réviser et j'ai pas eu une bonne note. Et du coup j'ai commencé à pleurer j'étais dans un état pas possible [...]. La terminale c'est plus dur que l'année dernière mais je m'en sors bien. Par exemple l'anglais, une matière où j'ai des lacunes, on fait des compréhensions orales. On fait des audios et on doit expliquer en français ce qu'on a compris sauf que comme j'ai toujours eu du mal avec l'anglais là je comprends pas du tout. J'ai demandé à la prof ce que je pouvais faire elle me conseille de regarder des séries en anglais sauf qu'en étant à l'hôtel j'ai pas internet et je n'ai pas une Freebox pour accéder à Netflix et j'ai pas une connexion qui me permet d'accéder à une série*

*comme mes camarades. Mes camarades d'école comme ils ont une Freebox ils peuvent accéder à Netflix [...]. Donc c'est un problème pour le bac. À tous les camarades que je demande, ils me disent que le seul moyen c'est de regarder des vidéos, des films, des séries en anglais sous-titrés et du coup...*

En effet, la plupart des adolescents consacrent beaucoup de temps au travail scolaire. Les bons résultats scolaires sont perçus comme un des moyens privilégiés pour améliorer leur situation et celle de leurs parents, non seulement en tant qu'atout dans les démarches administratives mais également comme une condition pour s'insérer professionnellement et pouvoir aider financièrement leur famille. Par ailleurs, l'investissement dans la scolarité (non seulement en faisant ses devoirs, mais également en perfectionnant sa maîtrise d'une langue étrangère avec un manuel, en allant à la médiathèque lire des livres, en regardant des documentaires sur son ordinateur, etc.) constitue également, pour beaucoup d'adolescents, un moyen d'échapper au quotidien et à l'ennui qui règne dans leur chambre d'hôtel, notamment durant les périodes de vacances scolaires. Ce fort investissement dans l'école ne semble pas concerner plus les filles que les garçons, contrairement à ce qu'on observe en population générale (Baudelot et Establet, 2007), où les filles redoublent moins et ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons (Duru-Bellat, 2004). Cet effet du genre s'explique, en population générale, autant par la tension entre les logiques juvéniles masculines populaires et les logiques scolaires (Depoilly, 2012) que par des socialisations familiales et scolaires spécifiques aux filles les préparant davantage au respect et à l'intériorisation des normes scolaires (Duru-Bellat, 2004). Dans la population des adolescents sans-logement, on ne trouve pas cette même différenciation, ce qui s'explique peut-être, en partie, par le faible ancrage résidentiel des adolescents sans-logement qui fait qu'ils échappent en partie à ces logiques juvéniles développées dans les quartiers populaires. Et l'investissement dans le travail scolaire est l'une des seules activités qui soient à portée de main pour eux, même si les conditions d'apprentissage sont rendues difficiles par le mélange des activités familiales dans la chambre. Par ailleurs, la situation administrative de la famille n'est pas neutre sur l'investissement scolaire des adolescents : pour certains d'entre eux, l'école passe parfois au second plan, étant donné les difficultés administratives qu'ils rencontrent, non seulement en raison du temps que prennent les démarches, mais également l'usure mentale et le sentiment de blocage qu'elles occasionnent.

Malgré l'investissement scolaire très important d'une majorité des adolescents sans-logement, beaucoup rencontrent des difficultés à l'école. Outre le poids des trajets (dont l'enquête ENFAMS montrait qu'ils favorisaient les redoublements des enfants plus jeunes), des conditions matérielles et des démarches administratives qui compliquent très fortement la réalisation des devoirs et l'assiduité en cours, ces difficultés s'expliquent bien souvent par l'apprentissage tardif de la langue française. Pour les non-francophones, plus l'arrivée en France est tardive, plus il est difficile d'apprendre la langue tout en suivant les cours de collège ou lycée, ce qui a un impact

important sur leur trajectoire scolaire. De même, le changement de programmes scolaires entre la France et le pays où ils étaient auparavant scolarisés, ainsi que les difficultés initiales à s'insérer dans des collectifs de travail en raison de l'instabilité résidentielle et de problèmes de compréhension du français, induisent bien souvent des résultats scolaires décevants pour les adolescents. Ces difficultés à l'école, conjuguées à l'instabilité résidentielle, aux difficultés linguistiques et administratives de leurs parents, conduisent à une très faible maîtrise des adolescents sur leur trajectoire scolaire, qui vient redoubler le manque de maîtrise familiale sur la trajectoire résidentielle. Cette faible maîtrise se traduit par de très nombreuses orientations subies, notamment à la fin de la troisième, avec le passage très majoritaire des adolescents en lycée professionnel, dont une des fonctions spécifiques dans le système d'enseignement est d'accueillir et d'offrir une « voie de salut » aux jeunes d'origine populaire les plus en difficulté scolairement (Palheta, 2012). Ainsi, sur les seize adolescents interrogés scolarisés à un moment au lycée, dix d'entre eux l'étaient en filière professionnelle, deux en filière technologique et quatre en filière générale. Cette orientation subie se caractérise généralement par l'absence de choix du lycée de rattachement, laissé aux professeurs (ce qui peut aussi entraîner une rupture des sociabilités avec les camarades de classe, plus rompus aux mécanismes de l'orientation scolaire), ainsi que parfois par celui de la filière suivie, en raison du manque de places dans la formation voulue (en particulier, lorsque les adolescents sans-logement déménagent en cours d'année). Cette orientation subie est d'autant plus forte pour les adolescents qui arrivent tardivement en France. Un exemple emblématique est celui de Dienaba et Kadialy, sœur et frère arrivés respectivement à 18 et 16 ans : la première est scolarisée dans une classe pour allophones alors qu'elle est née au Mali et parle très bien français, et vit cette orientation comme un injuste retour en arrière ; son frère est quant à lui orienté vers une section logistique, dont il ignore même le contenu et qui ne l'intéresse pas :

Entretien avec Kadialy, 17 ans, et Dienaba, 20 ans, hébergés à Montévrain (77) - Appartement de l'Appart'Hôtel à Montévrain, le 9 août 2017.

- *(Dienaba) Au début, pour moi, ça s'est un peu mal passé l'école parce qu'on m'a dit que j'étais déjà grande j'étais déjà majeure donc c'est difficile de me trouver une école, mais après je suis partie en UP2A, en CLA pour apprendre le français, maintenant je vais rentrer en 2nde CAP. Je suis pas allé en première parce qu'ils ont dit que j'étais déjà âgée, je venais d'avoir 18 ans, ils ont dit que j'étais déjà âgée, que je travaillerais pas à l'école, blablabla...(..) Je parlais déjà français, donc je sais pas pourquoi ils m'ont mis en CLA parce que ça servait à rien parce que je parlais déjà français, donc pourquoi ils m'ont mis là-bas, je sais pas, en tout cas j'ai perdu une année pour rien du tout, mais c'est pas grave, comme dit mon prof, on apprend tous les jours.*
- *(Kadialy) Quand on est venus ici, ils m'ont proposé d'aller à FLE, et après ils m'ont proposé un lycée, à Tournan en Brie, en logistique, moi j'aime pas trop, logistique, non, ça c'est pas mon délire, ça. Après je fais... c'était l'année dernière, ça, non c'était cette année, ils m'ont proposé. En fait moi je partais, je partais pas, parce que j'aime pas trop logistique, et après ils m'ont viré, ils m'ont viré, parce qu'ils ont dit je suis pas*

*sérieux. Ils ont dit : « En fait, tu as la capacité mais tu veux pas », moi j'ai dit : « Non, c'est pas un métier que j'aime bien, moi j'aime pas logistique ! ». Et cette année j'ai proposé de changer, je voulais faire CAP cuisine, en CFA à Disney [...]. En fait moi ça ne me plaît pas logistique. C'est pour ça que je partais pas. En fait moi je partais pas au lycée à cause que j'aime pas logistique, et j'ai essayé de comprendre c'est quoi logistique, en fait j'arrive à comprendre, mais c'est les maîtresses qui aident pas, à trouver à faire ça à faire ça, à faire ça. Les profs, ils s'en foutent de moi.*

D'un parcours scolaire linéaire et sans histoire en Italie, les deux adolescents passent après la migration à un parcours heurté, ralenti par l'année d'apprentissage du français en classe d'accueil et déterminé par des choix qui peuvent leur échapper.

Une partie des adolescents sans-logement regrette également de ne pouvoir effectuer des formations en alternance, car leur situation administrative ne leur permet pas de trouver un employeur. C'est le cas de Aslan à Tours qui après l'obtention du CAP ne peut ni continuer en Bac Pro faute de place, ni faire un apprentissage, comme la directrice du lycée le suggère, car la Préfecture refuse de lui donner un titre de séjour alors qu'il a trouvé un employeur acceptant de l'embaucher. A l'inverse aucun d'entre eux ne mentionne de blocages administratifs pour trouver des stages dans le cadre de leur scolarité ou pour passer leurs examens (comme cela a pu être souligné récemment pour des lycéens sans-papiers<sup>44</sup>).

Si certains adolescents vivent ces orientations subies comme un des éléments ayant contribué à leur faire perdre des années dans le système scolaire français (avec les redoublements et les rétrogradations scolaires lors de leur arrivée en France), la scolarisation en lycée professionnel n'est pas nécessairement considérée comme une relégation et une humiliation scolaire, comme cela est le cas pour des lycéens inscrits dans certaines filières professionnelles (Palheta, 2012). En effet, les aspirations scolaires passent parfois après la volonté de régler les problèmes administratifs de la famille, comme nous l'avons vu précédemment. Surtout, la scolarisation en filière professionnelle est souvent vécue comme la plus à même de permettre une insertion professionnelle et une entrée rapide sur le marché du travail, afin de pouvoir aider ses parents en participant à l'économie familiale, éventuellement à l'insertion professionnelle de ses parents.

Entretien avec Arakel et Kourken, 22 ans, hébergés à Limay (78) - Chambre du Résid'Hôtel de Limay, le 10 août 2017.

- (Arakel) *On veut continuer les études, on veut faire un BTS électrotech plus tard, et aussi continuer les études peut-être jusqu'à un Bac+5, électro-ingénieur.*
- (Kourken) *Parce que notre objectif après les études c'est d'avoir notre entreprise d'électrotechnique. Et aussi dans le bâtiment, comme mon père il sait bien faire tout*

---

<sup>44</sup> [https://lemonde.fr/societe/article/2018/06/07/a-epinay-sur-seine-des-lyceens-sans-papiers-seront-ils-privés-de-bac-5310800\\_3224.html](https://lemonde.fr/societe/article/2018/06/07/a-epinay-sur-seine-des-lyceens-sans-papiers-seront-ils-privés-de-bac-5310800_3224.html)



*ce qui est carrelage peinture tout ça, on peut ouvrir notre entreprise générale qui fait tout, électricité, tout. On peut ouvrir une en Allemagne et une en France*

- *(Enquêtrice) Votre père doit être content de ce projet ?*
- *(Kourken) Bien sûr.*
- *(Arakel) Parce que moi je préfère continuer les études mais après je préfère pas travailler pour quelqu'un, quarante ans dans le même truc... J'aimerais avoir mon entreprise, être mon patron, et décider de tout, je préfère ça plutôt que travailler pour quelqu'un pendant quarante ans, tu vois chaque fois les mêmes personnes.*
- *(Enquêtrice) Et toi ?*
- *(Kourken) Pareil, c'est pareil. Moi non plus j'aime pas, c'est pour ça on voudrait bien ouvrir une entreprise, avancer ensemble.*
- *(Arakel) On veut créer des entreprises ici, en France et en Allemagne, peut-être en Suisse aussi, pour nous c'est facile, je sais qu'en Suisse on parle allemand et français, nous comme on maîtrise les deux langues, pour nous c'est facile.*

Les jumeaux, après un an en classe d'accueil à leur arrivée d'Allemagne, ont obtenu leur affectation en CAP électrotechnique dans un lycée près de la Bastille, où ils ont étudié quatre ans jusqu'à l'obtention du BacPro. Loin d'être une orientation par défaut, le choix de l'électrotechnique correspond à leur domaine de prédilection et à une évaluation du potentiel de la filière à assurer leur avenir professionnel. Ils sont en tête de classe de leur 1<sup>ère</sup> année de BTS au moment du premier entretien, et passent beaucoup de temps à échanger entre eux sur leur projet professionnel, qui s'appuie sur leurs ressources, en particulier la maîtrise de plusieurs langues.

Notons également que tous les adolescents sans-logement ne sont pas victimes d'une orientation subie. Un certain nombre d'entre eux sont ainsi très au courant du système d'affectation des collégiens dans les lycées parisiens (Affelnet), d'autres ont dès le lycée une idée claire des études qu'ils souhaitent réaliser après le baccalauréat. Cette maîtrise plus importante de la trajectoire scolaire ne semble pas liée à une trajectoire résidentielle plus stable, car la majorité des adolescents ont déménagé autant que les autres. Si elle s'explique parfois par la profession des parents avant leur migration, et donc par leur capital culturel (la mère d'une adolescente était ainsi enseignante dans son ancien pays), cette maîtrise plus importante semble avant tout être le résultat de la situation administrative des parents : parmi les huit adolescents qui affichent une maîtrise importante de leur trajectoire scolaire, sept ont des parents disposant d'un titre de séjour de longue durée ou du statut de réfugiés. Il est ainsi possible de penser que ces adolescents sont dégagés de l'usure mentale liée à la situation administrative de leurs parents qui touchent beaucoup d'adolescents sans-logement. Ils peuvent ainsi se consacrer plus facilement aux tâches scolaires et se projeter dans le choix d'études à plus long terme, chose que ne peuvent pas faire les autres adolescents sans-logement : comment se concentrer sur des projets scolaires, alors que sa famille ne dispose d'aucune certitude sur sa situation administrative et résidentielle future ?

Entretien avec Grygor, 20 ans, hébergé dans un logement d'urgence (appartement) – Café de la gare de Tours, le 13 Avril 2018.

- *Quand j'ai fait la demande pour aller en seconde, je voulais juste avoir le papier comme quoi j'avais fait la demande pour aller à la préfecture pour avoir mes papiers. Moi je me disais dès que j'ai mes papiers je vais arrêter l'école. Je disais ça à tout le monde, à mes parents, même si ma mère elle me disait « non, tu vas y aller ». Franchement si j'avais les papiers je serais allé travailler. Je sais pas où, je pensais juste à trouver un travail [...]. Mais vu qu'on m'a accepté [en seconde] j'ai commencé à aimer la classe, et vu que les papiers ça a pas marché je me suis dit je vais rester, et bon je suis resté. Mais c'était pas... [...]. C'est compliqué si t'as pas les papiers. Après si on a les papiers, oui on va partir, enfin moi je vais partir. On a vécu trop de trucs ici, ça fait toujours penser à ce qu'on a vécu. Ici t'as l'impression d'être dans une prison, une prison dans laquelle tu peux sortir dehors, mais après les portes tu peux jamais sortir. La France c'est comme une prison, tu peux pas sortir [...]. Là je fais mon bac, après mon bac je fais mes demandes en BTS « négociation relation clients », je sais même pas si on va m'accepter, je sais pas si je vais le faire, j'ai tellement la flemme de continuer mes études.*

### .... Mais qui s'impose comme point de stabilité

Malgré les difficultés rencontrées au collège ou au lycée, les longs trajets pour y accéder et la faible maîtrise de la trajectoire scolaire, l'école constitue un lieu d'ancrage quotidien et un point fixe pour les adolescents sans-logement, à l'image de ce que nous avons déjà pu observer chez les enfants plus jeunes (Le Méner et Oppenchain, 2015). Être scolarisés permet aux adolescents de développer des sociabilités et de vivre, plus ou moins, une vie de jeunes de leur âge, comme le souligne *a contrario* la situation de ceux qui ne vont pas, ou plus, à l'école : ces derniers ont très peu en commun avec l'ensemble des autres adolescents rencontrés. Ils soulignent avant tout leur isolement relationnel, le vide et l'ennui de leur quotidien qui chez les autres adolescents, nous le verrons, concernent uniquement la période des vacances scolaires. Les plus âgés, sortis du système scolaire, témoignent aussi d'un sentiment de blocage et de ne plus avoir grand-chose à quoi se raccrocher, notamment lorsqu'ils ne peuvent pas travailler, alors que la scolarisation permettait au contraire de mettre temporairement à distance la situation administrative de la famille. Comme nous l'avons vu précédemment, ils s'éloignent ensuite peu à peu de leurs anciens camarades de classe, à l'encontre desquels ils peuvent développer un sentiment d'injustice et de frustration. La situation dans laquelle ils se trouvent permet ainsi de mettre en évidence, par effet de contraste, l'ensemble des soutiens qu'ils pouvaient trouver précédemment à l'école.

En effet, les établissements scolaires constituent tout d'abord des lieux qui fournissent un certain nombre de ressources aux adolescents sans-logement et leur offre la possibilité d'y réaliser des activités de jeunes de leur âge. Ils y trouvent souvent le soutien des enseignants et du tissu

associatif associé à l'école, en particulier les cellules du Réseau Education Sans Frontières (RESF), qui fournissent des points d'appuis pour les révisions scolaires, mais également une aide pour la réalisation des démarches administratives et de recherche d'hébergements.

Entretien avec Zenia, 17 ans, hébergée à Magnanville (78) - Appartement de l'enquêtrice, Paris 18ème, le 27 septembre 2017.

- *Au collège, je voulais terminer le collège là-bas mais après je voulais choisir un autre lycée, mais j'avais une professeur d'histoire-géographie, elle faisait partie de l'organisation RESF, qui aidait les enfants comme moi pour faire les papiers, les dossiers, pour ma mère par exemple pour le titre de séjour, c'est elle qui est partie avec nous pour faire la demande de ma mère pour le titre de séjour, elle nous a accompagnées, du coup ils ont tout de suite accepté, et après elle nous a conseillé de rester au lycée. Parce que... elle était très sympa aussi, elle nous a beaucoup aidés (...) Elle a aussi dit à quelques-uns des professeurs, par exemple de physique-chimie, elle a dit que je vivais loin et que j'étais dans un hôtel aussi.*

Cependant, pour une majorité d'adolescents, la vie à l'hôtel semble être beaucoup plus souvent tue, dans le cadre scolaire, que chez les enfants scolarisés en primaire (Le Méner et Oppenheim, 2015), en raison sans doute du roulement des professeurs qui ne permet pas des liens aussi forts qu'avec les professeurs des écoles, qui rencontrent aussi plus fréquemment les parents, mais également de la crainte que les autres élèves n'apprennent la résidence en hôtel (voir *infra*). Leur histoire et leur cadre quotidien de vie sont souvent rendus invisibles : ils ignorent si leurs professeurs sont au courant, ils n'en parlent pas, sauf à de rares interlocuteurs, et n'expliquent pas les difficultés liées aux devoirs à l'hôtel.

Certains adolescents bénéficient également du soutien d'autres parents d'élèves, qui peuvent leur fournir une domiciliation afin de les aider dans leurs démarches ainsi que les accueillir pour une nuit ou durant la période des vacances scolaires. Néanmoins, là aussi, ce réseau d'aide de parents d'élèves concerne avant tout les adolescents qui ont été scolarisés dès l'école primaire en France : d'une part, les parents d'élèves y nouent sans doute plus de relations qu'au collège ou au lycée, ne serait-ce que devant les grilles de l'école ; d'autre part, la scolarisation dès le primaire en France entraîne le plus souvent une durée plus importante de camaraderie avec les autres collégiens ou lycéens.

Être scolarisés offre aussi d'autres ressources aux adolescents, financières nous l'avons vu précédemment avec la bourse, mais également parfois, l'accès à un ordinateur portable fourni par la Région ou par le Département, comme c'est le cas pour Omran et Faiza.

De même, une majorité d'adolescents mangent à la cantine de leur établissement scolaire, notamment lorsque leur famille dispose d'une aide financière spécifique pour la cantine. L'absence de fréquentation à la cantine, avant tout liée à des questions financières, n'a pas d'effet sur le développement de sociabilités amicales avec les camarades de classe, mais semble avoir de

sérieuses conséquences sur l'alimentation des adolescents, et donc, à plus long terme, sur leur état de santé, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

Plus largement, cela permet aux adolescents de réaliser les mêmes activités que les autres élèves, alors qu'au contraire l'instabilité résidentielle et la pauvreté restreignent considérablement leurs activités extrascolaires : aller au théâtre, visiter des expositions au musée, faire des activités sportives ou culturelles au sein de l'établissement sont autant de canaux permettant de restaurer l'estime de soi des adolescents, abîmée par la situation économique et administrative de leur famille.

Entretien avec Andrei, 11 ans, hébergé à Paris 18ème - Chambre de l'hôtel des Arts-et-Métiers, Paris 18ème, le 18 octobre 2017.

- *Je fais du théâtre à l'école. J'ai gagné ma médaille, à l'école, j'ai été nommé le meilleur de l'école. J'avais le choix de l'emmener chez moi ou la laisser à l'école, je l'ai laissée à l'école dans la classe, maintenant faut la mettre dans le préau, pour que tous les enfants la voient. J'ai été nommé meilleur orateur. J'allais perdre en finale, mais je sais pas ce que j'ai fait, d'un coup, un geste, qui tout le monde a fait rigoler, et ils ont tous voté pour moi, d'un coup, tout le monde a changé de voix.*

Certains adolescents réalisent également des voyages scolaires lorsque ceux-ci sont abordables financièrement et pris en charge en partie par l'association de suivi social ou les assistants sociaux de l'établissement scolaire. Soulignons néanmoins le cas d'une adolescente qui a dû renoncer à un voyage n'ayant pas de papiers d'identité à jour.

Au-delà de la fourniture de ces différentes ressources, l'école constitue avant tout pour les adolescents sans-logement un lieu de sociabilité avec d'autres jeunes de leur âge. Si c'est le plus souvent le début de la scolarisation qui leur permet de nouer des premières amitiés en France, les premiers temps à l'école sont souvent difficiles, en raison des moqueries des autres élèves. Ces moqueries portent parfois sur l'accent, le pays d'origine (en particulier pour les adolescents originaires de Roumanie), voire pour certains sur la couleur de peau. Elles ne sont pas spécifiques aux adolescents sans-logement et concernent plus largement l'ensemble des jeunes primo-arrivants, moqués en tant que « blédards » (Oppenheim, 2016). Les adolescents répliquant parfois physiquement aux moqueries, celles-ci peuvent entraîner de nombreuses bagarres chez les garçons durant leurs premiers mois de scolarisation.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, et Soufiane, 14 ans, hébergés à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café Martin, le 17 juin 2017.

- *(Soufiane) On était contents d'enfin aller à l'école. Parce qu'on avait enfin une activité dans la journée mais... mais par rapport à maintenant, au collège où je suis, là, y'a une réelle différence, c'est pas pareil. Disons qu'on n'était pas intégrés, on n'était pas du tout intégrés. Parce que déjà, les enfants, entre nous on se critique beaucoup, on est très méchants entre nous, et du coup déjà la tenue vestimentaire, vu qu'on avait toujours les mêmes tenues, et l'accent, on n'avait pas l'accent français, du coup ils nous moquaient... On n'avait pas l'accent français, mais ivoirien. On a les deux accents au*

*jour d'aujourd'hui, mais on avait l'accent ivoirien, du coup ils nous moquaient par rapport à notre accent et tout...*

- *(Sekkura) On n'était pas intégrés, enfin... Moi j'étais réservée, y'avait tellement de critiques finalement, enfin tu préfères rester toute seule, que toujours entendre des gens en train de te critiquer, en train de trouver des choses sur toi, en train de trouver que t'es pas bien, du coup tu préfères rester tout seul dans ton coin (...) En fait je préférais rester toute seule parce que... c'était fatigant de rester avec les autres. Elles t'embêtaient trop, elles trouvaient toujours quelque chose à dire, parce que... elles trouvaient toujours quelque chose à dire sur ma tenue, sur mon accent, tout ce que je faisais, en fait, c'était critiqué, du coup je préférais rester toute seule, finalement. Elles disaient "ouais, bledarde, tu viens du bled", ou "t'es pas française", ou "tu t'habilles mal", voilà, des trucs comme ça.*

Les vêtements occupent une place centrale dans la construction de l'identité sociale des adolescents : les collégiens font l'apprentissage des normes régissant la construction de leur réputation et de leur prestige auprès de leurs camarades à travers leurs pratiques vestimentaires (Mardon, 2010). Celles-ci sont un des principaux éléments à partir desquels s'établissent et se donnent à voir la réputation dans les sociabilités adolescentes, qui sont des espaces de hiérarchie et de classement : les adolescents qui font preuve d'une faible maîtrise des codes vestimentaires en vigueur dans les établissements scolaires acquièrent une réputation peu valorisante (Mardon, *ibid*). Or, la pauvreté des adolescents sans-logement leur permet rarement, notamment lors de leur entrée dans le système scolaire, de jouer avec les codes vestimentaires adolescents : certains portent quasiment toujours les mêmes vêtements ; beaucoup ont des tenues données ou achetées dans des associations comme Enmaüs ou le Secours Populaire ; dans un cas extrême, on l'a vu, une adolescente doit attendre avant de sortir de sa chambre sa tenue unique ait séché dans la salle de bain.

L'instabilité scolaire initiale des adolescents, couplée à une faible maîtrise du français, complique également leur intégration au groupe de pairs, et augmente ainsi les chances de faire l'objet de moqueries. C'est notamment le cas lorsque les parents décident de changer la commune de scolarisation des adolescents lors du passage du primaire au collège, afin d'éviter des temps de trajets trop importants à leurs enfants. Par crainte de ces moqueries, les adolescents peuvent également avoir honte, nous le verrons, d'avouer leur résidence en hôtel social. Ces moqueries entraînent parfois de l'absentéisme scolaire, et elles participent des difficultés initiales des adolescents sans-logement à se faire des amis à l'école.

Entretien avec Andrea, 19 ans, hébergée à Sevran (93) - Café le Raspail, Paris 7<sup>ème</sup>, le 12 juillet 2017.

- *Je n'arrivais pas à parler avec eux [les autres enfants] et ça m'a un petit peu énervée car ils me disaient des trucs et moi je comprenais pas. J'étais toujours une fille comme*

*ça... si en fait je voyais qu'ils crient sur moi ou des trucs comme ça je préférais rester toute seule au lieu d'avoir des problèmes [...]. C'étaient des enfants qui se moquaient de moi. Y'avait des enfants comme ça, je pouvais pas tenir en contact. Je me suis pas fait beaucoup d'amis. Y'en avait qui étaient méchants [...]. Ils disaient que je suis roumaine et que j'habite dans une caravane et que je suis pas respectueuse et que... mais c'était pas vrai, ce qu'ils disaient, ils disaient comme ça parce que... ils savaient pas parler. Moi ça m'embêtait qu'ils disaient ça, j'aimais pas. C'était pas tout le temps comme ça, mais quand ils disaient des trucs comme ça, je voulais même pas y aller à l'école, je voulais même pas retourner à l'école parce que j'ai eu peur que après ils vont faire pareil, ils vont rigoler encore sur moi.*

C'est alors bien souvent la stabilisation scolaire qui permet le développement des sociabilités amicales des adolescents sans-logement et l'intégration progressive au groupe de pairs. Ce réseau amical des camarades d'école constitue un monde à part de celui de l'hôtel. Les amis du collège ou du lycée apportent du réconfort par rapport aux épreuves rencontrées par les adolescents dans leur trajectoire scolaire et résidentielle, ils les rassurent en cas de mauvaises notes, de déménagements ou de moments de déprime, ils les défendent contre les moqueries initiales des autres élèves, ils leur apportent de l'aide dans l'apprentissage du français, etc. Alors que nous avons vu au chapitre précédent que les amitiés à l'hôtel ne résistaient quasiment jamais à l'instabilité résidentielle, celles nouées à l'école perdurent le plus souvent malgré les nombreux déménagements des adolescents, sauf en cas d'absence d'accès à Internet qui concerne une proportion non négligeable des adolescents. En effet, si la proximité géographique entre les lieux d'hébergement et de scolarisation favorise la taille du réseau amical, ainsi que la fréquence des rencontres physiques, c'est avant tout via les réseaux sociaux numériques que les adolescents sans-logement restent en contact au quotidien avec leurs amis une fois qu'ils ne sont plus en cours (voir *supra*, chapitre 2). Ainsi, c'est principalement à l'école, durant les temps scolaires (à la cantine, dans la cour de récréation, etc.), et, parfois, extrascolaires (devant les grilles de l'établissement ou à proximité) que les adolescents passent physiquement du temps avec leurs amis proches. Néanmoins, plus les temps de trajets depuis le domicile sont importants, moins les enfants restent à proximité de leur établissement en dehors des heures de cours (par ailleurs, seuls deux adolescents partagent des temps de déplacement en transports en commun pour aller à l'école).

De même, les adolescents sans-logement pratiquent très rarement la flânerie urbaine, à l'inverse de nombreux autres jeunes de leur âge (Oppenchaim, 2016). Parmi ceux qui habitent en Ile-de-France, seuls deux d'entre eux rapportent par exemple des sorties fréquentes avec leurs amis dans les centralités commerciales prisés par les adolescents franciliens, comme Châtelet-les-Halles (Hass et Hérard, 2008). Différents éléments expliquent cette absence de flânerie urbaine : alors que les pratiques de flânerie urbaine à l'adolescence sont fortement favorisées par la socialisation familiale à la mobilité (Oppenchaim, 2016), les adolescents sans-logement se sont

rarement déplacés avec leurs parents en ville lors de leur arrivée en France, si ce n'est pour la réalisation des démarches administratives ; d'autre part, la flânerie urbaine a un coût temporel que peuvent difficilement supporter les adolescents sans-logement, notamment lorsqu'ils ne sont pas scolarisés à proximité de chez eux et ont des temps de trajet importants (ce qui explique au contraire que les adolescents tourangeaux flânent plus en ville que les autres). Enfin, elle a un coût économique, en particulier pour les adolescents qui ne possèdent pas d'abonnement de transports (Pass Navigo), situation qui concerne le plus souvent ceux qui sont scolarisés dans leur commune d'hébergement. Ce coût économique de la mobilité peut restreindre les sorties en ville des adolescents, et ce malgré les sacrifices financiers quotidiens consentis par les parents pour que leurs enfants puissent réaliser ponctuellement des activités payantes avec leurs amis, telles qu'aller au cinéma, manger au restaurant, etc. (quelques adolescents sont aussi parfois aidés par des parents de camarades de classe, en particulier sous la forme de tickets gratuits pour des parcs d'attraction ou des complexes aquatiques). A l'inverse, la pauvreté des familles sans-logement ne permet quasiment jamais aux adolescents de réaliser des activités payantes dans la durée, notamment d'être inscrits dans un club sportif ou une association culturelle : alors que 59,2% des garçons franciliens âgés de 15 à 19 ans, et 34% des filles, possèdent une licence sportive en 2016 (INJEP, 2018), seule deux adolescentes interrogées pratiquent, au moment de l'entretien, un sport hebdomadairement dans une association. Ces deux adolescentes résident d'ailleurs dans Paris *intra-muros*, et y bénéficient des activités proposées par les associations locales (la Ligue de l'enseignement et la Camillienne). D'autres adolescents ont antérieurement pratiqué un sport dans une association ou un club sportif (le football, la boxe thaïlandaise). Malgré le soutien des associations de suivi social qui peuvent financer en partie ces activités ou celui des entraîneurs ou dirigeants de club faisant leur possible pour les adolescents puissent continuer à pratiquer (recherche de solutions financières, aide aux déplacements, etc.), l'absence de ressources et l'instabilité résidentielle ne leur ont pas permis de s'inscrire dans la durée dans ces structures associatives.

Entretien avec Nelson, 11 ans, hébergé à Saint-Cyr-L'École (78) - Salle de réunion de l'APTM St-Nicolas, le 17 mai 2017.

- *Tous les mercredi et vendredi je partais à l'entraînement. Et samedi mon entraîneur venait me chercher avec mon ami pour aller au stade [...] maintenant je pars plus à des entraînements de foot. Parce qu'avant j'étais à St-Denis. Mais quand on est parti à l'hôtel, c'était trop loin de rentrer à l'hôtel pour revenir aux entraînements, c'était dur, alors on a dit qu'on arrête [...]. Là je peux plus aller aux entraînements, c'est trop loin. Il faudrait une maison à côté, une maison qui est proche comme avant quand j'étais pas au 115, j'étais proche de mon ancien club [...] maintenant je veux bien aller dans un autre club qui est proche, mais mère elle a pas assez d'argent pour payer.*

Pour Nelson, l'instabilité résidentielle est essentiellement vécue comme un arrachement à son club de football, dans lequel il s'était profondément investi.

Les adolescents peuvent se rendre également au domicile de leurs amis, chez qui certains sont parfois hébergés une nuit ou plus longtemps durant les périodes de vacances scolaires. Ces hébergements constituent une parenthèse dans le quotidien de la vie en hôtel social, pouvant parfois accentuer la frustration relative des adolescents quant à leur situation et celle de leurs parents.

Entretien avec Soufiane, 14 ans, hébergé à Conflans Sainte-Honorine - Café La Ville d'Argentan, Paris 9<sup>ème</sup>, le 10 août 2017.

- *Au niveau de l'hôtel j'ai aucun problème, c'est juste dernièrement ça m'épuisait de revenir... parce que quand je suis quitté chez mon ami, que je suis revenu, ça m'a changé d'ambiance d'un coup et j'avais plus la grande télé, j'avais plus le grand espace, donc quand je suis revenu je voulais quitter, je voulais quitter, après, là ça s'est calmé parce que je me suis réhabitué, mais ouais, quand je suis revenu des vacances, ouais, je voulais quitter mais... Après, c'est la situation, c'est la situation ! Si ça doit bouger, ça va bouger, mais on accepte.*

Surtout, les adolescents ne peuvent pas rendre d'invitation en retour à leurs amis, non seulement parce qu'ils n'ont pas le droit, le plus souvent, de recevoir des visites (voir *supra*, chapitre 2), mais également parce qu'ils ne souhaitent pas révéler leur résidence en hôtel social par crainte de moqueries. Nous retrouvons ici un des résultats statistiques de l'enquête ENFAMS, qui montrait que dans seulement un tiers des cas les meilleurs amis sont tous au courant du lieu de résidence des enfants sans-logement. Cette crainte de révéler son lieu de résidence participe plus largement de la gestion quotidienne du stigmaté associé à la pauvreté, pouvant être rendue visible, nous l'avons vu précédemment, par les tenues vestimentaires, le fait de ne pas manger à la cantine, de ne pas pouvoir accompagner ses amis pour des activités payantes, etc.

Entretien avec Sekkura, 16 ans, hébergée à Conflans Sainte-Honorine (78) - Café Le Paris Rome, Paris 17<sup>ème</sup>, le 5 août 2017.

- *Je suis allée dans la maison de tous... enfin pas toutes mes amies mais la plupart de mes amies je suis rentrée dans toutes leurs maisons, et elles peuvent pas venir chez moi. Elles savent même pas que j'habite dans un hôtel. Je me souviens, pendant une des sorties en juillet, j'ai une amie - parce que l'année prochaine on a un BEP à passer, on a un examen à passer - et du coup elle m'a dit : "Ah mais pendant l'année, l'année prochaine, va falloir qu'on se retrouve pour réviser ensemble" (...) "Ah mais Sekkura, on vient chez toi ?". J'ai rien dit, j'ai dit : "Non je peux pas, ma mère elle accepte pas qu'il y ait des étrangers chez moi". Et voilà ! Du coup ce serait bien quand même qu'on ait une maison pour qu'elles puissent venir chez moi, parce que ça commence à devenir lourd parce que c'est pas la première fois qu'elles me disent ça, du coup je sors des excuses bidon, comme "Ma mère elle n'accepte pas", ou "C'est trop loin" ou des trucs comme ça... (...) Mes amies de quand j'étais en 4<sup>ème</sup>, là, elles, elles croient*



*toujours que je suis à Paris, elles pensent toujours que je suis à Paris parce que j'ai pas dit que j'ai déménagé, mais celles de ma seconde, je sais pas du tout parce qu'elles m'ont pas posé la question, elles m'ont pas demandé, parce que elles, pour elles, c'est logique que j'habite à Paris vu que j'ai un lycée à Paris, du coup forcément j'habite à Paris... En fait ça me dérange pas qu'elles sachent mais en fait ce qui me dérange c'est que quand je vais dire, que ce soit différent, qu'elles deviennent différentes avec moi, parce qu'il y a plusieurs cas en classe où ils sont pas... c'est des nouveaux et du coup ils sont pas respectés, ils sont embêtés et tout, du coup j'ai pas envie de, entre guillemets vivre ce que j'ai vécu quand j'étais en 5ème, quoi ! Du fait que tu sois nouvelle, du fait que tu habites à l'hôtel, du fait que tu sois différente, en fait. Du moment que tu es différente, t'es... voilà. Du coup j'ai pas trop envie de leur en parler.*

Parfois des expériences stigmatisantes viennent à l'appui de ce refus de dire où l'on habite, à l'image de celle vécue par Andrea qui a appris sa résidence en hôtel social à une amie, qui s'est ensuite moquée d'elle et a confié son secret aux autres collégiens. Ne pas révéler sa résidence à l'hôtel oblige souvent à ruser, par exemple en restant évasif lorsque les amis demandent à venir chez soi, à temporiser lorsque ceux-ci se font trop pressants en prétextant une résidence trop lointaine ou le refus des parents de recevoir chez eux. C'est le seul avantage noté par les adolescents du fait d'habiter loin de l'école : les amis savent qu'ils habitent loin et n'imaginent même pas venir chez eux, ainsi le risque qu'ils découvrent le type d'hébergement est mince. Néanmoins, la crainte que les camarades de classe apprennent la résidence en hôtel social constitue une source de stress permanente pour beaucoup d'adolescents.

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Café Cœur Couronne, Paris 1er, le 26 septembre 2017.

- *Pour la maison je pense très beaucoup, parce qu'il y a Agathe qui m'a déjà demandé il y a deux jours, parce que je suis allée deux ou trois fois chez Agathe et elle est pas venue chez moi. Elle me demande : « Pourquoi tu me prends pas chez toi ? ». Je lui ai dit : « Chez moi c'est trop petit ». Et elle me dit : « Encore plus petit que moi ? » parce qu'elle habite dans une maison. J'ai dit oui et elle m'a demandé si j'ai une chambre, et je lui ai dit : « Non, j'ai pas une chambre ». Elle était très choquée. C'est parce qu'elle vit ici depuis sa naissance. [...] Ce n'est pas normal pour elle.*

Pour Faiza, l'urgence de quitter l'hôtel est d'autant plus forte que le soupçon d'Agathe intervient peu de temps après une dispute entre les deux amies liées à la difficulté pour Faiza, en l'absence de téléphone, de répondre aux messages de son amie. Ici le désagrément de devoir se contenter de peu se conjugue avec les problèmes de sociabilité liés à cette privation.

Certains semblent même renoncer à se rendre chez leurs amis, à l'exemple de Fatou qui refuse de répondre aux invitations parce qu'elle n'aime pas sortir et préfère rester chez elle : n'est-ce pas

une façon d'éviter une trop grande proximité qui l'obligerait à avouer qu'elle vit en hôtel ? On peut se poser la question car elle vit à côté du collège et de ses amis, contrairement à la plupart des adolescents qui habitent loin et peuvent donc cacher plus facilement leur domicile. Certains adolescents confient néanmoins leur résidence en hôtel aux amis qu'ils connaissent depuis longtemps ou à ceux dont ils savent qu'ils ont connu la même situation, qu'ils peuvent même parfois inviter chez eux. D'autres bénéficient du soutien d'amis qui ont deviné leur situation mais n'en parlent pas dans un silence tacite.

Entretien avec Fatou, 15 ans, hébergée à Paris 18ème - Café Jazz-Y-Jazz, Paris 18ème, le 11 mai 2017.

- *Je leur ai pas dit mais ils le savent ...[...] Je sais pas comment ils le savent mais ils le savent ... Parce que la dernière fois il y en a un qui m'a dit, qui m'a demandé, mais j'ai pas répondu... il le sait mais il a justement pas insisté.*

Cette honte de révéler sa résidence en hôtel social contribue également à la difficulté à développer des relations amoureuses : seulement trois adolescents évoquent une relation, présente ou passée. Cette absence de mention de relations amoureuses ne nous semble pas liée à un effet de pudeur dans l'entretien avec un enquêteur ou une enquêtrice adulte, mais beaucoup plus au stigmatisme résidentiel, ainsi qu'à la difficulté évoquée par certains adolescents à développer une relation dans un contexte de pauvreté et d'absence de lieux d'intimité à disposition.

Entretien avec Kouma, 17 ans, hébergée à Paris 12ème - Chambre de l'hôtel Wattignies, Paris 12<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2017.

- *Non, je peux pas avoir d'amoureux. Je veux pas. C'est compliqué. C'est à cause de ma condition de vie, un peu parce qu'il ne pourra pas venir me voir chez moi et je pourrai pas lui dire à chaque fois : « Je suis à l'hôtel », des excuses tout ça. Et pour les sorties j'ai pas assez d'argent puisque je vais pas lui laisser payer tout. Et si on va dans un restaurant et que c'est un peu cher, je vais lui dire de payer tout. Et du coup c'est pas la peine.*

Par ailleurs, si l'école représente le principal, et parfois le seul, lieu de développement de sociabilité amicale des adolescents sans-logement, certains d'entre eux ont un mince réseau amical ou sont mêmes complètement isolés. Ces adolescents, majoritairement des filles, sont assez proches du profil des « encadrés » mis en évidence dans une recherche sur la mobilité des adolescents de catégories populaires (Oppenheim, 2016) : leurs sorties avec des amis de leur âge sont très contrôlées, en particulier avec des garçons ; ils doivent être accompagnés lorsqu'ils se déplacent par un membre plus âgé de leurs famille ; ils intériorisent bien souvent la crainte de leurs parents des transports en commun et de l'insécurité urbaine.

Entretien avec Faiza, 16 ans, hébergée à Arcueil (94) - Bureau de l'APTM Saint-Nicolas, Paris 11ème, le 13 avril 2017.

- *Je demande à mes parents pour sortir, et quelquefois ils disent non, ils sont très en colère avec moi, comme hier ils étaient en colère avec moi, parce qu'on est dans une culture bengalie et ils [mes amis] sont français, et ils ont demandé pourquoi j'aimais moi avec des amis français, et j'ai honte parce qu'ils sont très gentils, très sympas avec moi, mais mes parents ils comprennent pas, surtout ma mère, elle comprend pas.*
- *Elle préférerait que tu ne vois que des gens du Bangladesh ?*
- *Non, musulmanes, parce que nous sommes musulmanes. Elle a peur que je vais être avec une fille méchant, qui est pas bon. Des fois je peux pas sortir juste à cause de ça.*

Cet encadrement des déplacements et la restriction de la mobilité sont renforcés dans le cas des adolescents sans-logement par différents éléments. Alors qu'en population générale, les « encadrés » peuvent surmonter leur crainte de la mobilité urbaine grâce aux soutiens de camarades connus de leurs parents et plus familiers des déplacements en transports en commun, l'instabilité résidentielle ne permet pas aux adolescents sans-logement de développer des relations amicales dans leur quartier et l'éloignement entre le domicile et l'école entraîne une méconnaissance par leurs parents des camarades de classe. Par ailleurs, si en population générale l'encadrement des mobilités est différent chez les filles et chez les garçons (Oppenchain, 2016), l'influence du genre est renforcée chez les adolescents sans-logement par l'importance dans l'emploi du temps des tâches domestiques, plus souvent exercées par les filles (voir *supra*, chapitre 2). L'absence de téléphone portable peut aussi renforcer l'assignation à domicile, car celui-ci est à la fois un instrument de contrôle pour les parents mais aussi d'émancipation pour les adolescents (Rivière, 2014). Enfin, le poids des trajets et des démarches administratives au quotidien, ainsi que l'absence de ressources économiques pour faire face au coût des déplacements (titres de transports, achats durant les sorties, etc.) contribuent également à fortement restreindre la mobilité de ces adolescents.

Comme en population générale, cette restriction de la mobilité conduit à un repli au domicile, avec énormément de temps passé à dormir, à regarder la télévision ou à s'occuper de tâches domestiques. Ce repli se conjugue pour les adolescents sans-logement à l'impossibilité quasi-totale d'inviter des amis chez eux, ce qui renforce leur isolement relationnel.

## L'ennui des vacances

Si ce repli au domicile ne concerne qu'une petite partie des adolescents sans-logement durant la période scolaire, le sentiment d'ennui et d'être enfermé chez soi est à l'inverse commun à un très grand nombre des adolescents durant les vacances. Alors qu'en population générale, cette période est plutôt vécue comme une libération du temps scolaire (Zaffran, 2011), une grande majorité d'adolescents sans-logement déclare préférer l'école aux vacances, qui n'est souvent

vécue que comme une période d'attente avant que l'école reprenne. Alors que 7 jeunes âgés de 15 à 24 ans sur 10 sont partis au moins une fois en voyage pour motif personnel durant l'année 2016 (INJEP, 2018), les adolescents sans-logement font au contraire pendant les vacances l'expérience très forte de l'ennui. Ils ont un sentiment de vide et de ne rien faire : ne rien faire, c'est être sur son téléphone sans faire quelque chose de bien précis, alors que certains n'ont pas d'accès à Internet ; ne rien faire c'est « *tuer le temps* » (expression qui revient dans quasiment tous les entretiens), attendre, jusqu'à déplorer que ce soit les vacances. En effet, si l'ennui est consubstantiel à l'adolescence, la promiscuité et le manque d'intimité en hôtel rendent quasiment impossible le travail d'individualisation que les adolescents mènent habituellement lorsqu'ils sont seuls dans leur chambre (Zaffran, 2014). Cette vacuité des vacances est d'autant plus durement ressentie qu'elle fait suite à l'adrénaline des semaines en période scolaire, rythmées, nous l'avons vu, par les longs trajets, les réveils matinaux, etc. Les adolescents sans-logement essaient de combler ce vide par le sommeil (en se levant tard ou se rendormant durant la journée), en se saisissant de la moindre occasion pour sortir de l'enfermement au domicile, par exemple en allant faire des courses alimentaires, ou pour certains en travaillant beaucoup pour leur scolarité.

Entretien avec Iban, 16 ans, et Suni, 17 ans, hébergés à Saint-Ouen l'Aumône (95) – Café Le Paris Juste, Paris 9ème, le 3 juillet 2017.

- *En gros, dans la vie on n'a rien à faire. Et là c'est deux mois de vacances, quand j'y pense je sais que c'est horrible. Je préfère avoir école que vacances, franchement. C'est horrible, on n'a rien à faire. Y'a des gens, ils travaillent, ils se fatiguent, nous on se fatigue pour rien faire, en fait. En faisant rien on se fatigue. Des fois on n'a rien à faire on dort... on se parle même pas on s'allonge. On attend que le temps passe. Les vacances c'est deux mois d'ennui. Des fois, je disais : « Oh ouais, j'ai l'école ! », alors y'a des gens ils disaient : « Oh non ! Bientôt les vacances elles vont venir », je disais : « Non, je préfère avoir école que vacances ! ». Là-bas en plus, j'étais avec mes copains, je jouais un petit peu, aujourd'hui c'est assez comme ça : j'attends que le temps il passe [...]. C'est le temps. On n'arrive plus à rien, en fait. Imaginez, vous vous réveillez, c'est bon vous allez mettre vos habits vous êtes assis et il n'y a plus rien à faire*

Quatre éléments permettent à une minorité d'adolescents d'échapper à cette période d'ennui durant les vacances :

- parmi ceux qui sont dans une situation administrative leur permettant de quitter le territoire national sans risques, un petit nombre (deux) effectue durant les vacances un retour dans le pays d'origine ou rend visite à un membre de la famille vivant à l'étranger : Hapsatou prend le car seule pour se rendre chez ses cousins en Espagne ; il arrive que Zenia rejoigne ses frères à Prague.
- une minorité profite également de la présence de centres sociaux, d'équipements sportifs à proximité de l'hôtel, de médiathèques où ils peuvent lire ou regarder des films : Mihran, Makar et Alioune à Chelles, Zenia à Magnanville, Fatou à Paris, Yassine à Pantin. Néanmoins, ces équipements sont souvent fermés une partie des vacances, notamment au mois d'août ;

- d'autres bénéficient d'activités (dans des complexes aquatiques, des parcs de jeux, etc.) proposées par les associations assurant le suivi social de la famille - Entraide et Solidarité propose des sorties, comme la sortie au parc d'attractions à laquelle a participé Mirina - ou, plus rarement, par leurs parrains et marraines républicaines. Ils y créent des liens de sociabilité éphémère avec d'autres jeunes pris en charge par ces associations ;

- un petit nombre d'adolescents réalisent des activités ou sont hébergés par des membres de la famille ou des compatriotes résidant dans la même région qu'eux : Fatou va passer des vacances chez sa tante au Blanc-Mesnil (93), Susanna chez sa tante à Goussainville (95), Nelson chez sa « tata » (une amie de sa mère) à Paris. Disposer d'un réseau familial, ou pour certains de compatriotes, à proximité différencie ainsi très fortement les emplois du temps des adolescents durant les week-end et les vacances. Avoir un réseau familial sur place est très important, en particulier des membres de la famille qui habitent en appartement et chez qui on peut séjourner pendant les vacances (les enfants seulement, ou la famille entière), mais également des cousins et des cousines du même âge avec qui les adolescents peuvent passer du temps et pratiquer des activités de jeunes de leur âge en commun. D'autres adolescents fréquentent durant les vacances, ou les week-end, des lieux réunissant des personnes originaires de leur pays (lieu de culte, restaurants, lieu de commémoration, etc.), qui leur offrent leur principale occasion de sociabilité et de sortie hors de l'enfermement au domicile. Certains rencontrent aussi ponctuellement des amis de leur pays d'origine ayant également migré et/ou des enfants d'amis de leurs parents.

Néanmoins, l'aide apportée par la famille ou par des amis originaires du même pays est souvent limitée, car les autres membres de la famille ou les compatriotes rencontrent aussi d'importantes difficultés économiques, voire résidentielles (certains sont également hébergés en hôtel social). Ces difficultés peuvent d'ailleurs se traduire par des épisodes de rupture de prise en charge, pérenne ou occasionnelle, des adolescents sans-logement : un jeune hébergé chez l'oncle ou la tante est rendu à ses parents, des personnes que l'on fréquentait ne répondent plus présents, etc. Le réseau familial ou amical à proximité constitue ainsi beaucoup plus fréquemment un support de sociabilité qu'un pourvoyeur de ressources.

## CONCLUSION

Ce rapport a permis, nous l'espérons, de montrer comment l'hébergement en hôtel social contraint fortement les différentes manières d'habiter des adolescents (à l'hôtel, dans leur quartier ou dans les lieux de sociabilité avec des jeunes de leur âge) et produit des effets délétères sur leur scolarité, leurs relations familiales et amicales. Quel que soit leur mode d'entrée en hôtel, les adolescents y font l'expérience du nomadisme hôtelier, qui couplé aux caractéristiques des lieux environnant leur hôtel, rend quasi-impossible l'ancrage dans leur quartier de résidence. Cette absence de lieux de sociabilité dans le quartier et du temps suffisant pour les explorer s'ajoute à l'impossibilité d'investir pleinement l'espace domestique, de faire de la chambre d'hôtel un « chez-soi », en raison de la soumission aux règles hôtelières, de la promiscuité et de l'absence de commodités. Malgré la crainte de révéler le caractère stigmatisant de l'hébergement en hôtel, c'est le plus souvent l'école et les camarades de classe qui permettent aux adolescents d'échapper temporairement au monde de l'hôtel et aux problèmes familiaux.

Cette importance de l'école se révèle *a contrario* dans les difficultés rencontrées par les jeunes hébergés en hôtel qui se situent à la fin de l'adolescence, voire pour certains d'entre eux au début de la vie adulte. Lorsqu'ils sont sortis du système scolaire, ils ont le sentiment d'être dans une impasse, car ils ne peuvent pas travailler, alors que la scolarisation permettait auparavant de mettre temporairement à distance les difficultés économiques et administratives de leur famille. Ces difficultés compliquent très fortement leurs projections vers la vie adulte, car elles prennent bien souvent le pas sur le reste : ce que veulent avant tout les adolescents, c'est un hébergement pérenne (« *une maison* ») et des papiers pour leurs parents. Ces adolescents se trouvent pris en étau entre l'impasse administrative dans laquelle se trouve leur famille et leur volonté de quitter leurs parents, à la fois pour les aider financièrement et pour prendre leur envol. Se dire qu'on va bientôt pouvoir soutenir ses parents aide à supporter la situation présente, avec l'idée qu'à la majorité les choses seront différentes, ce qui rend d'autant plus difficile à accepter l'impossibilité ultérieure à travailler et le sentiment de blocage dans lequel se trouvent ces jeunes. Beaucoup évoquent ainsi un départ vers l'étranger (en particulier au Canada ou aux États-Unis supposés plus accueillant que la France), mais sans véritable projet.

Une constante parcourt néanmoins la majorité des projections professionnelles des adolescents : faire un métier qui permettra d'aider les siens et les autres, qu'il s'agisse de devenir travailleur social, médecin, avocat, traducteur, entrepreneur aidant les personnes sans-domicile fixe ou de créer une entreprise (de mécanique, d'électronique, etc.) permettant d'embaucher un parent. Ces projections font écho à l'engagement associatif de nombreux adolescents sans-logement âgés de plus de seize ans, bénévoles à Emmaüs, à la Croix-Rouge, dans des clubs sportifs, ou encore à RESF en tant qu'interprète, etc. Cet engagement associatif leur permet à la fois de s'extraire d'un

quotidien marqué par la pauvreté et le poids des contraintes administratives, mais il est également l'occasion d'acquérir un certain nombre de compétences pouvant être mises à profit dans la recherche d'une formation (par exemple en valorisant l'expérience d'entraîneur sportif) ou les démarches administratives présentes et futures (par exemple pour les adolescents bénévoles chez RESF).

Si de nombreux adolescents se sentent coincés par la situation administrative de leur famille, l'obtention d'un titre de séjour par certains parents constitue au contraire un événement central pour leurs enfants. Cet événement révèle en creux tout ce qui manquait dans la situation précédente : sortir de l'instabilité résidentielle permet d'être scolarisé à proximité de chez soi, de pouvoir plus facilement partager des repas ou des petits déjeuners en famille, etc. ; posséder des papiers permet aux adolescents de travailler durant les périodes de vacances et de participer ainsi au budget familial, de pouvoir aller voir des membres de la famille ou d'anciens amis vivant dans d'autres pays, etc.

Comme le montrent ces exemples, la sortie de la précarité administrative constitue sans nul doute la principale solution aux difficultés rencontrées par les adolescents hébergés en hôtel social.

Notre recherche permet également d'esquisser certaines pistes d'amélioration du quotidien des adolescents, à travers leurs conditions d'hébergement ou de suivi social. Une partie d'entre elles sont déjà mises en œuvre par des associations rencontrées, d'autres le sont sans doute dans des contextes territoriaux non investigués, mais elles nous semblent pouvoir constituer une feuille de route commune à l'ensemble des associations assurant le suivi social des adolescents sans-logement.

- a) **Garantir un accès à Internet, notamment via le réseau wi-fi, à l'ensemble des familles hébergées dans les hôtels.** Nous avons en effet constaté le rôle que joue l'accès aux ressources numériques et aux réseaux sociaux dans la scolarité, le développement et l'entretien de relations amicales des adolescents. Si une grande partie des adolescents accèdent à Internet grâce à un téléphone portable, parfois partagé avec le reste de la famille, une minorité possède un ordinateur, plus ou moins en bon état. La généralisation de l'accès à cet équipement informatique simplifierait grandement la scolarité des adolescents hébergés en hôtel.
- b) **Garantir une salle collective de travail dans chaque hôtel,** accessible aux enfants et adolescents hébergés. En effet, nous avons montré comment la promiscuité rend très difficile la réalisation des devoirs, déjà compliquée par la longueur des trajets domicile-école, ainsi que par le poids des démarches administratives et de la pauvreté dans le quotidien des adolescents.
- c) **Réduire le nomadisme hôtelier et la distance entre le lieu d'hébergement et de scolarisation, en tenant compte de celui-ci dans la localisation des familles.** Nous avons ainsi montré comment l'éloignement entre l'hôtel et les établissements scolaires rend très

difficile la scolarité des adolescents, réduit leur temps disponible pour des activités extrascolaires et leur sommeil.

- d) **Développer l'accès à des appartements d'urgence pour les familles sans-papiers avec enfants.** L'exemple des adolescents tourangeaux hébergés en appartement d'urgence montre ainsi que si cet hébergement ne résout pas tous les problèmes de promiscuité et de manque d'intimité auxquels sont confrontés les adolescents, elle leur permet un quotidien plus serein, notamment parce que, contrairement aux adolescents franciliens, ils ne vivent pas avec l'épée de Damoclès d'une mobilité résidentielle en cas de manquement aux règles hôtelières et de mauvaise entente avec le gérant.
- e) **Garantir un soutien psychologique individualisé aux adolescents,** alors que lorsqu'elles existent, beaucoup des consultations avec des psychologues se font en famille. Nous avons ainsi montré dans ce rapport comment le parcours migratoire et la trajectoire des adolescents dans le système d'hébergement sont jalonnés d'épreuves traumatisantes (violences dans le pays d'origine, conflits familiaux, moqueries à l'école, etc.). Or, ces adolescents ne disposent bien souvent d'aucun espace d'écoute pour se confier sur toutes ces épreuves rencontrées.
- f) **Favoriser l'accès des adolescents sans-logement à des activités de loisirs durant les vacances scolaires** (colonies de vacances, excursions, etc.), périodes durant lesquelles, nous l'avons vu, le sentiment d'enfermement et d'ennui des adolescents est renforcé.

En ce qui concerne plus spécifiquement la scolarité des adolescents hébergés en hôtel, notre rapport montre que leur entrée à l'école est le plus souvent un véritable parcours du combattant, en raison de déménagements trop fréquents, de difficultés linguistiques et de la méconnaissance des démarches d'inscription, mais aussi parfois du refus de certaines communes d'accueillir les enfants vivant en hôtel social, ou en tout cas, de ne rien faire pour faciliter leur inscription. **Le recensement et la condamnation de ces pratiques par le Défenseur des Droits permettrait sans doute de raccourcir les délais de scolarisation des adolescents sans-logement.** De même, nous avons montré qu'une partie des adolescents ne fréquente pas la cantine de leur établissement scolaire pour des raisons financières, ce qui a des conséquences d'autant plus négatives qu'en raison des temps de trajets importants pour se rendre en cours, beaucoup d'adolescents ne prennent pas de petits déjeuners. Un certain nombre d'entre eux sautent ainsi le repas de midi ou se contentent d'un sandwich. Il conviendrait ainsi de **veiller à ce que les adolescents sans-logement ne se voient pas appliqués des tarifications extra-communales et de généraliser leur accès aux aides financières pour la cantine,** afin d'éviter les situations d'insécurité alimentaire (l'enquête ENFAMS montrait ainsi que les enfants vivant dans des familles bénéficiant d'aide financière pour la cantine sont moins fréquemment en insécurité alimentaire sévère que les autres). Rappelons sur ce point que la question de l'état de santé générale des adolescents et de leur famille n'a pas fait l'objet d'une investigation spécifique dans le cadre de ce rapport rédigé par des sociologues. Celle-ci n'a émergé principalement dans les entretiens qu'au sujet des



parents, les adolescents évoquant le soutien qu'ils leur apportent ou les conséquences financières de la maladie d'un de leurs parents. Cette absence d'investigation spécifique ne signifie pas une absence de problèmes de santé, connus ou inconnus, chez les adolescents, comme le montre les difficultés d'alimentation que nous avons pu relever. Une enquête épidémiologique menée auprès des adolescents hébergés en hôtel social permettrait alors de compléter les résultats de notre rapport.

# BIBLIOGRAPHIE

Baronnet J., Fauchoux-Leroy S. et D. Vanoni, 2012, « Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés. Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers », *Recherche sociale*, vol. 203, no. 3, pp. 7-127.

Baudelot C., Establet R., 2007, *Quoi de neuf chez les filles ? Entre stéréotypes et libertés*, Paris, Nathan.

Bernard P-Y., Michaut C., 2014, « "Marre de l'école": les motifs de décrochage scolaire », *Notes du CREN*.

Bouillon F. et al., 2015, « Les vulnérabilités résidentielles en questions », *Métropolitiques*, 17 juin 2015 [en ligne].

Boyd D., 2014, *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*, New Haven-London, Yale University Press.

Bozon M., Villeneuve-Gokalp C., 1995, « Les parents favorisent-ils également l'émancipation des garçons et des filles ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, 40, pp. 65-77.

Chauvin P-A., « Un accès à l'hébergement institutionnel en tension ? Etude sur les familles migrantes sans-abri en Île-de-France à partir de l'enquête ENFAMS », *Populations* (à paraître).

De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien I. Arts de faire*, Paris, Folio Essais.

De Certeau M., 1994, *L'invention du quotidien II. Habiter, cuisiner*, Paris, Folio Essais.

Chevalier S., 1993, "Nous, on n'a rien de spécial...", *Chez-Soi*, numéro spécial de la revue *Autrement*, n°137, pp. 86-101.

De Singly F., 2010, « Jeunesse et pouvoir sur soi », *Agora débats/jeunesses*, vol. 56, no. 3, pp. 25-33.

Déage M., 2018, « S'exposer sur un réseau fantôme. Snapchat et la réputation des collégiens en milieu populaire », *Réseaux*, vol. 208-209, no. 2, pp. 147-172.

Depoilly S., 2012, « Des filles conformistes ? Des garçons déviants ? Manières d'être et de faire des élèves de milieux populaires », *Revue française de pédagogie*, n°179, pp.17-28.

Desmond M., 2016, *Evicted. Poverty and Profit in the American City*, Allen Lane.

Devaux J., Oppenheim N., 2017, « La socialisation à la mobilité n'est-elle qu'une question de genre ? L'exemple des adolescents de catégories populaires du rural et de cité », *Annales de la recherche urbaine*, n°112, pp. 48-59.

Dietrich-Ragon P., 2014, « Résister à l'exil. Enquête auprès des mal-logés parisiens », *Espaces et sociétés*, vol. 156-157, no. 1, pp. 19-35.

Duru-Bellat, M., 2004, *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan.

Gombault V., 2013, « L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile », *INSEE Première*, n°1452, juin, 4p.

Guyavarch E. ; Le Méner E ; Oppenheim N., 2016, « La difficile articulation entre les espaces du quotidien chez les enfants sans-logement », *Annales de la recherche urbaine*, n°111, pp. 18-30.

Hass C., Hérard M., 2008, « Les Halles lieu d'une seule jeunesse », *Annales de la Recherche urbaine*, n°105, pp. 47-55.

INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire), 2018, Tableau de bord de la jeunesse, 18 Juin 2018 [en ligne].

Laflamme V., Marpsat M. et Quaglia M., 2009, *L'hôtel : un hébergement d'urgence devenu durable. Étude comparée des trajectoires des personnes logées dans les hôtels bon marché*, Paris-Lille, Paris (France), Ined (Document de travail).

Lassarre D., 1999, « Rappports à l'argent : représentations et conduites économiques », in Lemel Y. et Roudet B. (dir), *Filles et garçons jusqu'à l'adolescence. Socialisations différentielles*, 1999, L'Harmattan, Paris, pp. 223-248.

Le Méner E., 2013, « Quel toit pour les familles à la rue ? L'hébergement d'urgence en hôtel social », *Métropolitiques*, 12 juin 2013 [en ligne].

Le Méner, E. et al., 2013, *Enfances à l'hôtel. Une enquête exploratoire sur la vie quotidienne d'enfants vivant en hôtel*, Rapport pour l'Observatoire national de l'enfance en danger, Paris.

Le Méner E. ; Oppenchaim N., 2015, « Pouvoir aller à l'école. La vulnérabilité résidentielle d'enfants vivant en hôtel social », *Annales de la recherche urbaine*, n°110, pp. 74-87.

Le Méner E. ; Oppenchaim N., 2012, « The temporary accommodation of homeless families in Ile-de-France : in-between social emergency and immigration management », *European Journal of Homelessness*, Volume 6.1, pp 83-103.

Le Méner E., 2016, "Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergés en hôtel social", *Revue des politiques sociales et familiales*, 123, pp. 41-55.

Lees J., 2016, « Quand la vulnérabilité autorise l'exploitation : l'arnaque, une pratique ordinaire en copropriétés dégradées », *Métropolitiques*, 24 février 2016 [en ligne].

Linde C. et Labov W., 1975, "Special Networks as a Site for the Study of Language and Thought", *Language*, 51, pp. 924-939.

Mardon A., 2010, « Sociabilités et travail de l'apparence au collège », *Ethnologie française*, vol. 40, no. 1, pp. 39-48.

Martin-Fernandez J., Caillavet F., Chauvin P., 2011, « L'insécurité alimentaire dans l'agglomération parisienne : prévalence et inégalités socio-territoriales », *Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire*, n°49-50, pp. 515-521.

Lepoutre D., 2001, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.

Oppenheim N., 2016, *Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.

Oppenheim N., 2011, « Pourquoi et comment favoriser la participation d'adolescents de ZUS à une recherche sur leurs mobilités urbaines ? », *Carnets de géographes*, n° 3 [en ligne].

Palheta U., 2012, *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Paris, PUF.

Pirus C., 2011, « Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries », *INSEE France*, Portail Social.

Rico Berrocal R., Le Mener E., 2015, *La grossesse et ses malentendus. Rapport de recherche, étude RéMI (Réduction de la mortalité infantile, périnatale et néonatale en Seine-Saint-Denis)*. Paris, Observatoire du Samusocial de Paris.

Ricoeur P., 1983, *Temps et récit I : L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, Coll. « Points ».

Rivière C., 2014, « Allo bébé bobo ? », *RESET*, n° 3 [en ligne].

Robin P, Mackiewicz M-P, Ackermann T., 2017, « Des adolescents et jeunes allemands et français confiés à la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°18, [En ligne].

Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales* (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), Paris, Méridiens Klincksieck.

Spire A., 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.

Stavo-Debauge Joan, *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, thèse de doctorat soutenue en 2009, sous la direction de Laurent Thévenot, EHESS, Paris.

Vandentorren S. et al.; 2015, « Characteristics and health of homeless families: the ENFAMS survey in the Paris region », *The European Journal of Public Health*, vol. 26, n°1, pp. 71-76.

Véniat C., 2016, « Pourquoi on n'arrive pas à inscrire les enfants à l'école ? Traitement discriminatoire des enfants des bidonvilles et mobilisation du droit », *Terrains & travaux*, vol. 29, n°2, pp. 173-193.

Wacquant L., 2011, « Désolation urbaine et dénigrement symbolique dans l'hyperghetto », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol 2, n° 12, pp. 13-25.

Zaffran J., 2011, *Le temps de l'adolescence - Entre contrainte et liberté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Zaffran J., 2014, « La chambre des adolescent(e)s : espace intermédiaire et temps transitionnel », *Strenæ*, n°7, [En ligne]

# LISTE DES ANNEXES

## ANNEXE 1

Liste des cartes

## ANNEXE 2

Liste des tableaux

## ANNEXE 3

Liste des photographies

## ANNEXE 4

Règlement de fonctionnement à destination des personnes hébergées à l'hôtel par le Samusocial

## ANNEXE I – Liste des cartes

|  |      |
|--|------|
| Carte 1 : Reconstitution de la trajectoire d'hébergement de Sekkura et Soufiane.....   | p.32 |
| Carte 2 : Hôtels du service hôtelier du Samusocial fréquentés par les adolescents depuis leur arrivée en ile-de-France, et durées cumulées de séjour (Source Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière) .....               | p.35 |
| Carte 3 : Hôtels du service hôtelier du Samusocial fréquentés par les adolescents depuis leur arrivée en ile-de-France, et durées cumulées de séjour (Source Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière et entretiens) ..... | p.38 |
| Carte 4 : Reconstitution de la trajectoire d'hébergement de Suni et Iban.....  | p.42 |
| Carte 5 : Reconstitution de la trajectoire d'hébergement d'Andrea.....   | p.53 |



## ANNEXE 2 – Liste des tableaux

|  |       |
|--|-------|
| Tableau 1 : Recrutement des adolescents interrogés.....  | p.13  |
| Tableau 2 : Composition familiale des migrations des adolescents interrogés.....                   | p.16  |
| Tableau 3 : Trajectoire hôtelière de Sekkura et Soufiane reconstituée à partir des entretiens..... | p.39  |
| Tableau 4 : Situation administrative des adolescents interrogés.....                               | p.47  |
| Tableau 5 : L'équipement numérique des adolescents et de leur famille.....                         | p.123 |
| Tableau 6 : Lieu de scolarisation et temps de trajet des adolescents allant à l'école.....         | p.144 |

## ANNEXE 3 – Liste des photographies

- 1 : Entrée de l'hôtel Hayttun depuis la rue, Vaires-sur-Marne (77). Source : Google Maps, 2018.
- 2 : Photo satellite de la zone d'activités des Champarts. Source : Google Maps, 2018.
- 3 : Route de Longjumeau vers le Sud. Source : Google Maps, octobre 2017.
- 4 : Route de Longjumeau vers le Nord. Source : Google Maps, octobre 2017.
- 5 : Photo satellite de l'île de Rangiport (78), hôtel Au bord de l'évasion. Source : Google Maps, 2018.
- 6 : Quartier de l'hôtel Village de Montévrain (77). Source : Google Maps, 2018.
- 7 : Piste cyclable et piétonnière entre le rond-point vers Montévrain-Village et le Val d'Europe. Source : photo Odile Macchi, août 2017.
- 8 : Trajet entre l'hôtel Village de Montévrain et la station de RER Val d'Europe. Source : Google Maps, 2018.
- 9 : Espace cuisine et laverie de l'hôtel Confotel de Rubelles (77). Source : photo Odile Macchi, 2017.
- 10 : Entrée de l'Appart'Hôtel de Montévrain. Source : photo Odile Macchi, août 2017.
- 11 : Message imprimé sur feuille A4 spécifiant des points de règlement, affiché sur le palier du 1er étage de l'hôtel de Franche-Comté, Paris 11ème.
- 12 : Chambre de Kourken et Arakel, côté entrée. Source : photo Arakel P., 25 juin 2018.
- 13 : Chambre de Kourken et Arakel, côté fenêtre. Source : photo Arakel P., 25 juin 2018.
- 14 : Douche collective, à l'hôtel de la Franche-Comté. Source : photo Odile Macchi, 26 août 2017.
- 15 : Porte des toilettes communes à l'hôtel de la Franche-Comté. Source : photo Odile Macchi, 26 août 2017.

# ANNEXE 4 Règlement de fonctionnement à destination des personnes hébergées à l'hôtel par le Samusocial

## RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

### A destination des personnes hébergées à l'hôtel par le Samusocial



Ce règlement vise à définir les droits et devoirs permettant d'assurer une vie Collective harmonieuse au sein de l'hôtel. Il ne se soustrait pas aux Consignes de sécurité affichées dans l'hôtel pour lesquelles il vous est demandé expressément d'en prendre connaissance et de les respecter.

## DROIT A LA DIGNITE

Il est demandé à chaque personne présente dans l'hôtel (personnes hébergées et membres de l'équipe hôtelière), un comportement respectueux et civil à l'égard des autres, des lieux et du matériel.

Tous propos et attitudes irrespectueux, injurieux, racistes, et toute forme de violence vis-à-vis d'une autre personne au sein de l'hôtel est interdite. Si vous en êtes victime, signalez-le à votre référent, si vous en êtes auteur, nous le lui signalerons.

Par ailleurs, une expression religieuse et politique discrète et personnelle est la garantie d'un respect des pratiques de chacun. Tout excès sera signalé au référent social.

## SECURITE DES PERSONNES

Les parents sont pleinement responsables de leur(s) enfant(s) et ceux-ci ne doivent en aucun cas être laissés seuls et sans surveillance dans la chambre ou les espaces communs.

Chacun est responsable de ses effets personnels. En cas d'absence, les chambres doivent être fermées à clé.

L'utilisation d'objets dangereux est interdite car ils peuvent constituer une menace pour autrui.

En outre, pour éviter tout risque d'incendie, et pour permettre l'évacuation en cas de nécessité, il n'est pas permis de :

- Cuisiner dans la chambre avec des plaques électriques ou des bonbonnes de gaz et tout autre équipement non autorisé ou non installé par l'hôtelier. Vous devez utiliser les appareils ou espaces collectifs mis à votre disposition, et l'utilisation d'un chauffe-biberon est autorisée ;
- Fumer dans les chambres et parties communes ;
- Recouvrir le radiateur ;
- Multiplier les branchements électriques sur une même prise ;
- Entreposer des objets (poussettes, vélos, patinettes, etc.) ou aliments à l'extérieur de la chambre (fenêtres, couloirs, escaliers, etc.) ;
- Entraver ni encombrer l'espace et détériorer le mobilier mis à disposition ;
- Empêcher la bonne circulation dans la chambre et bloquer la bonne ouverture et fermeture des portes et fenêtres ;
- D'introduire, de consommer ou d'être sous emprise de l'alcool et de drogues dans l'hôtel ;
- De boucher les grilles d'aération des chambres ;
- D'amener dans sa chambre tout objet récupéré dans la rue ; • D'introduire des animaux dans l'enceinte de l'hôtel.

## VIVRE ENSEMBLE

### **DISTRIBUTION DU COURRIER :**

Le courrier personnel sera tenu à disposition gratuitement à la réception. L'hôtelier n'est pas habilité à fournir des attestations d'hébergement mais peut vous fournir une attestation de présence à votre demande et gratuitement.

### **ACCES A LA CHAMBRE :**

Pour des questions de sécurité ou de contrôle, le personnel de l'hôtel est autorisé à rentrer dans votre chambre à tout moment. Il doit cependant frapper à la porte afin de s'assurer de votre présence et de votre disponibilité. Lors de ces visites, le personnel hôtelier s'engage à respecter votre vie privée.

Le responsable de l'hôtel doit vous prévenir préalablement de toute intervention non urgente. Vous vous engagez ainsi à laisser exécuter les travaux d'entretien ou d'amélioration commandés par l'hôtel, et, en cas d'urgence, à laisser pénétrer dans la chambre mise à sa disposition, le représentant de l'hôtel.

L'installation et/ou le changement des serrures et/ou la pose d'un verrou privatif sont strictement interdits. Les clés de la chambre sont la propriété de l'hôtelier.

### **OCCUPATION DE LA CHAMBRE :**

La chambre est réservée pour les personnes prises en charge et suivies par votre référent. Vous ne pouvez pas héberger des personnes extérieures. Lors de votre arrivée, l'hôtelier est en droit de vous demander de décliner votre identité.

La chambre est équipée de mobilier mis à disposition par l'hôtelier. Vous devez veiller au respect du mobilier, à ne pas modifier l'agencement et à ne pas installer de mobilier personnel. Tout travaux de votre part (perçement des murs, peinture, etc.) dans la chambre est interdit.

Il est strictement interdit toute activité commerciale ou domiciliation d'une activité commerciale est strictement interdite à l'hôtel. Par ailleurs, toute activité illicite est proscrite dans l'hôtel et ses alentours.

Selon le fonctionnement de l'hôtel, l'entretien ménager de la chambre est réalisé par vous, à l'aide du prêt par l'hôtelier des produits nécessaires, ou par le personnel d'entretien. Vous devez veiller au bon entretien de votre chambre et signaler toute dégradation nécessitant l'intervention du personnel de l'hôtel qui reste à votre disposition pour résoudre tout dysfonctionnement.

### **OCCUPATION DES ESPACES COLLECTIFS :**

Certains hôtels mettent à disposition des espaces collectifs. Vous devez respecter ces derniers en les laissant propres systématiquement après utilisation. Les conditions d'accès à ces espaces collectifs s'effectuent selon les modalités fixées par l'hôtel :

- Est mis à votre disposition, une cuisine partagée accessible à des horaires d'ouverture en adéquation avec l'heure des repas. Son entretien est assuré par l'équipe hôtelière. Toutefois, il vous est demandé de nettoyer votre espace de travail après usage.
- Est mis à votre disposition une laverie accessible de ... heures à ... heures. Cette espace collectif est sujet à un règlement spécifique que l'hôtelier vous transmettra.
- Est mis à votre disposition une salle collective accessible de ... heures à ... heures. Cette espace collectif est sujet à un règlement spécifique que l'hôtelier vous transmettra.

### **RESPECT DE CHACUN :**

Afin de respecter la quiétude de chacun, les nuisances sonores sont interdites au sein de l'hôtel, sachant qu'aucun bruit excessif ne doit être fait entre 22 heures et 7 heures.

### **VISITES :**

Sous réserve de la capacité de l'hôtel et en accord avec le règlement interne de l'hôtel, les visites personnelles dans les chambres sont autorisées en votre présence, dans la limite de ... personnes et de ... heures à ... heures. L'hôtelier devra en être préalablement informé. Les personnes en visite devront se présenter à l'accueil à leur arrivée et ne peuvent en aucun cas rester dormir.

Dans le cadre de votre suivi social ou de votre suivi de santé, l'hôtelier s'engage à faire le nécessaire pour laisser l'accès libre à l'hôtel aux travailleurs sociaux ou au personnel de soins, sous présentation de leur identité.

### **SIGNALEMENT DES DYSFONCTIONNEMENTS :**

Vous devez informer l'hôtelier de tous dysfonctionnements repérés dans les chambres et parties communes. L'hôtelier mettra tout en œuvre pour réparer les susdits dysfonctionnements de manière réactive.

**EN INTÉGRANT CET HÔTEL, VOUS VOUS ENGAGEZ DONC À RESPECTER LE PRÉSENT RÈGLEMENT SUR L'ENSEMBLE DE VOTRE DURÉE DE PRISE EN CHARGE.**

Par ailleurs **en cas de départ**, vous devez absolument prévenir votre référent, laisser les chambres vides de tout effet personnel et rendre les clés avant 12h00. Aucun bien personnel ne sera conservé ou stocké par l'hôtelier. Le mobilier de votre chambre est la propriété de l'hôtel et, en cas de vol, des poursuites pourront être engagées.

**Si vous rencontrez des difficultés** au sein de l'établissement, n'hésitez pas à contacter votre référent pour solliciter l'intervention d'une équipe de médiation ou de vérification.

Tout manquement à ce règlement fera l'objet d'un signalement auprès de votre référent social. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'arrêt de prise en charge définitif pourront en découler.